



BULLETIN MONUMENTAL.

SECOND VOLUME.

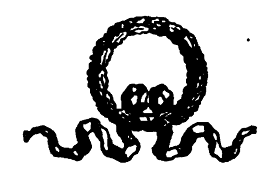
HISTOIRE
SOMMAIRE
DE L'ARCHITECTURE
Religieuse, Militaire et Civile
Au Moyen Age,

PAR M. DE CAUMONT,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DES SOCIÉTÉS DES ANTIQUAIRES DE PARIS, DE LONDRES ET D'ÉCOSSE, DE L'ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE DE MADRID, ETC., ETC., SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

Ouvrage au moyen duquel on peut reconnaître sans difficulté à quelle époque les monumens ont été élevés et leur ancienneté relative.

(Extrait des 4me. et 5me. parties du Cours d'antiquités monumentales professé, en 1830, par le même auteur).



CAEN. — A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
PARIS. — LANCE, RUE DU BOULOY, N°. 7.
ROUEN. — FRÈRE, QUAI DE PARIS.
POITIERS. — SAURIN. RENNES. — DUCHÊNE.

1836.


THE ASTOR LIBRARY.
NY

HISTOIRE

SOMMAIRE

DE L'ARCHITECTURE

AU MOYEN AGE,

PAR M. DE CAUMONT.

AVERTISSEMENT. — Le congrès scientifique de France, dans la session tenue à Caen au mois de juillet 1833, déclara que mon Cours d'antiquités monumentales avait beaucoup contribué à répandre des notions auxquelles les savans étaient presque complètement étrangers auparavant.

La proposition suivante fût adoptée à l'unanimité dans la séance générale du 23 juillet (1) :

.....*Inviter M. de Caumont à faire imprimer un résumé de son Cours d'antiquités monumentales.*

Depuis cette époque plusieurs membres de la Société pour la conservation des monumens ont aussi demandé que ce résumé fût imprimé, afin que les principes de classification chronologique que j'ai établis, soient connus de tous les membres de cette compagnie et puissent les guider dans leurs travaux.

Je me rends avec d'autant plus de plaisir au vœu de mes confrères que je trouve en cela une nouvelle occasion de réclamer les avis et les renseignemens de tous ceux qui ont examiné la succession des formes architectoniques.

J'ose espérer qu'ils voudront bien me faire part de leurs observations, m'indiquer les erreurs que je peux avoir com-

(1) V. le procès-verbal de la 1re. session du congrès scientifique.

mises et me mettre à portée de les rectifier lorsque je publierai l'ouvrage plus complet auquel je travaille depuis long-temps et pour lequel je ne cesse de réunir des matériaux (1).

CHAPITRE Ier.

Si les monumens de l'époque romaine sont rares sur notre sol, les monumens du moyen âge se trouvent au contraire répandus avec profusion dans nos villes et jusqu'au fond de nos campagnes, et la plupart sont encore aujourd'hui dans un état parfait de conservation (2).

Avec tant de richesses monumentales, avec l'esprit d'investigation et d'examen qui distingue notre siècle, il semblerait que l'histoire des arts du moyen âge a dû être étudiée par un grand nombre de savans et d'artistes, et que par suite elle est fort avancée ; mais il en est tout autrement : à peine existe-t-il en France soixante personnes passablement versées dans la connaissance des monumens du moyen âge.

On dirait que pour nous il n'y a pas d'intervalle entre le règne des derniers empereurs romains sous lesquels la décadence de l'art antique devint complète, et celui de François Ier. où l'art moderne naquit et parvint à une assez haute perfection.

Dix siècles pourtant séparent ces deux époques, et c'est dans cette longue période qu'il faut chercher le berceau et le déve-

(1) Voir l'avertissement placé en tête de la 4e. partie de mon Cours d'antiquités monumentales.

(2) Je ne parle ici, comme on le verra par la suite, que des monumens postérieurs au Xe. siècle, c'est-à-dire de ceux des cinq derniers siècles du moyen âge; les monumens des cinq premiers siècles sont extrêmement rares.

loppement de nos arts, de nos institutions, de notre société moderne toute entière.

A quoi donc attribuer le peu de popularité que les arts du moyen âge ont obtenu jusqu'ici parmi nous ? On peut en indiquer plusieurs causes principales, telles que : l'ignorance des mœurs, des habitudes, des goûts, des besoins qui existaient alors ; la sécheresse et la rareté des documens historiques sur les procédés des artistes; le préjugé d'après lequel le moyen âge étant signalé comme une époque de barbarie, tout ce qui s'y rattachait devait être barbare ; enfin l'admiration trop exclusive pour l'antiquité, qui, depuis la renaissance des lettres jusque vers la fin du siècle dernier, régna généralement en Europe, et qui trouvant dans les monumens classiques des chefs-d'œuvre en tout genre, enveloppa dans une même indifférence ou plutôt dans un égal mépris tout ce qui s'écartait de ces modèles.

Rien de plus injuste que cette aversion de personnes d'ailleurs éclairées, pour les arts du moyen âge, dont elles ne comprennent point le génie. Un tel aveuglement ne saurait long-temps subsister; les préventions commencent à s'affaiblir, elles tomberont tout-à-fait devant les progrès du goût et de la raison.

Les hommes du monde, aussi bien que les artistes vraiment dignes de ce nom, conviennent aujourd'hui que non seulement notre architecture nationale est pleine de grandeur et de beautés, mais qu'elle est en rapport, plus qu'aucune autre, avec nos sites, nos paysages, notre ciel et nos croyances.

Deux méthodes se présentent pour décrire et classer chronologiquement les monumens. L'une consisterait à présenter, siècle par siècle, l'état de l'architecture religieuse, civile et militaire, au moyen âge.

L'autre, à traiter successivement et isolément chaque partie dans son entier, c'est-à-dire, à épuiser tout ce qui concerne l'architecture religieuse, avant de passer à l'architecture militaire, et ainsi de suite.

La première méthode offre, je crois, plusieurs inconvéniens dont le plus grave serait de porter continuellement l'attention sur des sujets différens, de nécessiter un plus grand travail de mémoire, et peut-être de laisser dans l'esprit quelque confusion.

La seconde me paraît plus naturelle et moins fatigante ; on saisit mieux l'ensemble des faits, lorsqu'on étudie séparément chaque objet de manière à s'en former une idée claire et distincte.

Je vais donc présenter d'abord l'histoire complète de l'architecture religieuse depuis le Ve. siècle jusqu'à la fin du XVIe.

État de la science.

C'est en Angleterre qu'on s'est d'abord livré avec le plus de zèle et de succès à l'étude des monumens du moyen âge.

Langlay publia à Londres, en 1742, un recueil de planches qui renfermait une série d'ornemens et de détails architectoniques appartenant au style qui, comme on le verra tout-a-l'heure, a été improprement appelé *gothique*. Il essaya de prouver que ce style méritait l'intérêt des artistes et des gens de goût (1); si ses efforts n'eurent pas des résultats bien importans, ils préparèrent du moins les esprits à recevoir plus favorablement les ouvrages qui devaient bientôt paraître.

Quelque temps après, Horace Walpole composa sur le même sujet un essai fort court qui obtint quelque succès.

(1) Edimburg review ; juin 1829.



Mais les savantes recherches publiées en 1771 par le révérend J. Bentham, dans son histoire de la cathédrale d'Ely, dirigèrent bien plus efficacement l'attention vers les monumens du moyen âge; on peut dire qu'elles débrouillèrent la science, qu'elles applanirent la route à ceux qui devaient ensuite se livrer au même genre de travaux.

Quoique le livre de Bentham ait beaucoup contribué à multiplier les observateurs, ce ne fut guères que plus de vingt ans après, vers la fin du XVIIIe. siècle, et surtout au commencement du siècle actuel, que les ouvrages traitant de l'architecture religieuse du moyen âge commencèrent à devenir moins rares en Angleterre. Je ne connais pas tous ceux qui ont vu le jour à cette époque, mais je crois pouvoir citer les plus intéressans et les plus estimés.

En 1806, M. King publia la quatrième et dernière partie de son grand ouvrage qu'il consacra toute entière à l'architecture religieuse (1). La profonde érudition dont l'auteur fait preuve dans ce volume comme dans les autres le rend sans doute fort intéressant à beaucoup d'égards, mais on ne saurait trop se défier des opinions qu'il renferme sur les caractères distinctifs de l'architecture antérieure à la conquête de l'Angleterre par les Normands; elles ne reposent que sur des suppositions évidemment fausses, et l'auteur paraît avoir été constamment dominé par l'esprit de système qui l'a souvent égaré dans les autres parties de ses recherches. Son ouvrage est d'ailleurs incomplet et ne contient presque rien sur l'architecture à ogives.

La même année 1806 vit paraître un travail moins étendu

(1) Munimenta antiqua, tome IV, in-f°. de 279 pages, orné de 58 planches.

que le précédent, par le révérend J. Dallaway, sur l'architecture militaire, religieuse et civile (1).

Auparavant on avait publié le résumé des recherches du révérend Bentham, du révérend Warton, du capitaine Grose et du révérend Milner (2). Ce petit volume est très-concis; douze planches réunies au texte donnent une idée des principaux styles qui se sont succédé dans l'architecture du moyen âge.

Le révérend Milner jeta sur ce sujet un nouveau jour en publiant son *Traité de l'architecture ecclésiastique en Angleterre* (3). Cet ouvrage qui se distingue par beaucoup de méthode et d'érudition et par des aperçus très-judicieux n'est malheureusement pas exempt d'hypothèses hasardées. L'auteur a prétendu, par exemple, que l'ogive avait pris naissance en Angleterre, ce qui n'est guère soutenable; mais quoiqu'il ait posé trop légèrement des principes que nous n'aurons pas de peine à combattre, son travail est un des plus instructifs et des mieux faits qui aient été publiés, l'un de ceux qui ont le mieux rendu raison de la succession et de la génération des formes architectoniques.

(1) Observations on english architecture military, ecclesiastical and civil, compared with similar buildings on the continent; including a critical itinerary of Oxford and Cambridge : also historical notices of stained glass, ornamental gardening, etc... with chronological tables and dimensions of cathedrals and conventual churches. By the REV. JAMES DALLAWAY.

(2) Essays on gothic architecture. By the REV. T. WARTON, REV. J. BENTHAM, captain GROSE and the REV. JOHN MILNER illustrated with 12 plates of ornaments, etc... calculated to exhibit the various styles of different periods.

(3) A Treatite on the ecclesiastical architecture of England during the middle ages with 10 illustrative plates. By the REV. JOHN MILNER. London 1811.

Les recherches de M. Sidney Hawkins sur l'origine et l'établissement de l'architecture à ogives, et sur la peinture sur verre, méritent encore d'être signalées (1). Elles ont paru en 1813.

Enfin plus récemment, M. Britton a considérablement perfectionné l'histoire de l'architecture religieuse en publiant des ouvrages considérables auxquels il a réuni une grande quantité de planches dessinées par les artistes les plus distingués (2).

M. Britton s'est quelquefois associé dans ses savans travaux M. Pugin, connu lui-même par d'importantes publications (3).

(1) An history of the origin and establishment of gothic architecture; comprehending also an account from his own Writings of Cæsar Cæsarianus, the first professed commentator on Vitruvius, and of his translation of that author; and investigation of the principles and proportion of that style of architecture called gothic; and on inquiry into the mode of painting upon and staining glass, as practised in the ecclesiastical structures of the middle ages. By JOHN SIDNEY HAWKINS; illustrated with 11 plates. Rel. in-8°. London 1813.

(2) Architectural antiquities of great Britain consisting of 278 engraving of castles, churches, old mansions, crosses, etc. with historical and descriptive accounts of each subject. 4 vol. in-4°, prix 21 liv.

Chronological and historical illustrations of the ancient ecclesiastical architecture of great Britain. — Cet ouvrage se compose de dix livraisons dont chacune renferme 86 planches avec un texte assez étendu.

(3) M. Pugin s'est principalement appliqué à analyser en architecte les principes de l'architecture du moyen âge. Voici le titre de son principal ouvrage sur cette matière :

Specimens of gothic architecture selected from various ancient edifices in England; consisting of plans, elevations, sections, and parts of large; calculated to exemplify the various styles and

et l'un des architectes les plus habiles de notre temps dans l'art de restaurer les anciens édifices.

Il ne faut pas oublier l'essai de M. Rickman qui renferme des renseignemens fort étendus sur la statistique monumentale de l'Angleterre et l'énumération des caractères qui distinguent les principaux genres d'architecture qui se sont succédé dans ce pays ; l'ouvrage forme un volume de 400 pages orné de 14 planches : la dernière édition a paru en 1825 (1).

Quelques antiquaires n'ont pas borné leurs recherches aux monumens de l'Angleterre ; MM. Ducarel, Cotman, Dawson-Turner et A. Pugin, ont parcouru la Normandie à différens intervalles et décrit une partie des monumens les plus remarquables de cette province ; M. Whittington a visité plusieurs contrées de la France et de l'Italie ; M. Wewell, de Cambridge, a décrit les monumens des bords du Rhin ; M. Willis a exploré les édifices religieux de l'Italie ; M. Gally-Knight a étendu plus loin encore ses recherches et ses explorations.

Le voyage de Ducarel en Normandie remonte à l'année 1752. Il avait été entrepris sous les auspices de la société des Antiquaires de Londres, qui en fit imprimer à ses frais la relation en 1767 (2). Il n'est pas surprenant que cet ouvrage, écrit à une époque où l'étude des monumens était peu avancée, soit faible et souvent fautif dans la partie descriptive. Cepen-

the practical construction of this class of admired architecture, accompanied by historical and descriptive accounts.

(1) An attempt to discriminate the styles of architecture in England from the conquest to the reformation With notices of above three thousand british edifices By Thomas Rickman architecte, London 1825.

(2) Anglo-Norman antiquities, considered in a tour through part of Normandy, by doctor Ducarel.



dant il est utile malgré ses défauts, en ce qu'il parle de quelques édifices qui ont péri depuis; il a d'ailleurs contribué, un des premiers, à appeler l'attention des observateurs sur des monumens pour ainsi dire tombés dans l'oubli.

On doit à M. Léchaudé d'Anisy une très-bonne traduction de Ducarel (1), et nous sommes ici l'interprète de l'opinion générale en disant que le traducteur a considérablement amélioré l'ouvrage par les notes aussi intéressantes que nombreuses qu'il y a jointes, et par la rectification qu'il a faite des gravures fort inexactes de l'édition anglaise.

Le beau recueil de monumens normands publié par M. Cotman, en 1822 (2), renferme cent planches in-folio; c'est, je crois, le plus important de tous ceux qui ont paru sur le même sujet. Celui dont M. A. Pugin a commencé la publication et qui porte à peu près le même titre que le précédent (3), paraît par livraisons de huit ou dix planches in-4°. gravées au trait avec une grande perfection; les cinq premières livraisons représentent plusieurs vues de la cathédrale de Bayeux et des édifices les plus remarquables de Rouen et de Caen; le texte composé par M. Britton n'est pas encore imprimé.

M. Dawson-Turner n'a pas fait un voyage purement archéologique comme les auteurs précédens, il s'occupe aussi d'observations étrangères aux monumens du moyen âge; mais on trouve dans son livre (4) de bons détails sur plusieurs de nos édifices historiques, et à ce titre je devais le signaler.

(1) Antiquités anglo-normandes de Ducarel, traduites de l'anglais par M. Léchaudé d'Anisy. — Caen, Mancel, 1823.

(2) Architectural antiquities of Normandy, un vol. grand in-f°.

(3) Engraved specimens of the architectural antiquities of Normandy.

(4) Letters from Normandy. — Deux volumes in-8°. avec planches.

En parcourant la France, Whittington avait pour but de recueillir des renseignemens sur l'origine incertaine de l'ogive et de comparer les monumens de ce pays avec ceux de l'Angleterre, afin de décider si l'un des deux royaumes pouvait se prévaloir sur l'autre d'un perfectionnement plus rapide de l'architecture à ogives, improprement appelée gothique; ses conclusions furent que décidément la France l'emportait sur l'Angleterre par les dimensions et la beauté de ses basiliques, et que les artistes français avaient porté le style dit gothique à sa plus grande perfection près d'un siècle plutôt que les architectes anglais.

Le livre de M. Whittington est écrit avec beaucoup de précision; le raisonnement en est serré, malheureusement l'auteur se trompe quelquefois sur les dates, faute de renseignemens historiques suffisans, ce qui atténue beaucoup la force des principaux argumens qu'il emploie pour soutenir son opinion. L'ouvrage est néanmoins fort instructif et fort intéressant à consulter. Il a été publié par les soins de lord Aberdeen, après la mort de Whittington enlevé trop tôt à la science; la première édition a été épuisée assez promptement, la seconde a paru en 1811 (1).

Après Whittington, le révérend Haggitt défendit la même opinion; il essaya de réfuter M. Milner, et soutint que l'ogive a pris naissance en Orient (2).

(1) An historical Survey of the ecclesiastical antiquities of France with a view to illustrate the rise, and progress of gothic architecture in Europe. By the Late rev. G. D. Whittington. London 1811.

(2) Two letters to a fellow of the society of antiquaries on the subject of gothic architecture: containing a refutation of d[r]. Milner objections to M. Whittington's historical Survey of the

Dans son ouvrage M. Willis publie le résultat des observations qu'il a faites dans un voyage entrepris en 1832 et 33. Il se livre d'abord à des considérations extrêmement élevées sur les élémens du style ogival en Italie ; il analyse les caractères des principaux édifices qu'il y a explorés et termine cette importante et instructive dissertation par un catalogue extrêmement intéressant des principaux monumens : 1°. de Venise, de Parme, de Modène et de Lombardie ; 2°. de la Toscane, de Gènes et de Massa ; 3°. desétats de l'église ; 4°. du Royaume de Naples ; 5°. de la Sicile. L'ouvrage de M. Willis est accompagné de 15 planches excellentes (1). Il a paru tout récemment (1835) plusieurs années après la 4me. partie de mon Cours d'Antiquités qui traite de l'architecture religieuse au moyen âge.

M. Wewell de Cambridge a exploré une partie de l'Allemagne, quelques villes françaises de la rive gauche du Rhin, et quelques départemens de l'ouest de la France; ce savant archéologue fait connaître d'abord le style architectonique d'un grand nombre d'églises des bords du Rhin. Dans un autre chapitre, il décrit aussi beaucoup d'édifices religieux de Normandie et de Picardie et les compare avec les monumens religieux d'Angleterre élevés à la même époque (2).

ecclesiastical edifices of France, et an inquiry into the eastern origin of the gothic or Pointed style. By the Rev. John Haggitt. Cambridge. 1813.

(1) Remarks on the architecture of the middle ages, especially of italy By R. Willis.—Cambridge, 1835, in-8°. de 200 pages orné de 15 planches.

(2) Architectural notes on German churches to which is added notes written during an architectural tour in Picardy and Normandy By the Rev. W. Whewell. — Cambridge, 1835, in-8°. de 235 pages avec trois planches.

Enfin il paraît que les recherches de M. Gally-Knight, impatiemment attendues depuis plusieurs années, jetteront un grand jour sur ce qui touche à l'origine de l'ogive, et aux circonstances qui ont développé plus ou moins rapidement les progrès de l'architecture au moyen âge dans les différentes contrées de l'Europe.

Ouvrages français.

Les premières recherches que l'on ait publiées en France sur l'architecture religieuse du moyen âge sont d'une date assez récente.

A la verité, le père Montfaucon avait composé sur cette matière un ouvrage qui devait faire suite à ses monumens de la monarchie française ; mais son manuscrit périt dans l'incendie de Saint-Germain-des-Prés. Le même accident fit disparaître la description des monastères français de l'ordre de St.-Benoît, que le père Michel-Germain avait composée sous le nom de *Monasticum gallicanum*.

Plus tard l'abbé Le Bœuf, auquel l'archéologie est redevable de tant de travaux estimés fit sur les différens styles d'architecture des observations qu'il se proposait de livrer au public, lorsque la mort l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Bientôt la révolution éclata : on s'occupa de renverser le édifices religieux plutôt que de les étudier ; cependant au milieu des ruines qui couvrirent de tous côtés le sol français, des hommes éclairés luttèrent contre le vandalisme et s'efforcèrent de sauver quelques-uns des fragmens de sculpture les plus remarquables provenus des édifices renversés dans les diverses localités. Secondé par le gouvernement, M. Alexandre Le Noir forma de ces précieux débris un musée national dans le couvent des Petits-Augustins de Paris. Cette collection qui

présentait des types caractéristiques de l'état de l'art aux différens siècles du moyen âge, aurait pu exercer une heureuse influence sur les études archéologiques, mais elle fut supprimée dans la suite.

Pendant que M. Le Noir formait le musée des Petits-Augustins, Millin décrivait un grand nombre de monumens de tous les siècles; mais dans ses ouvrages descriptifs, ce savant s'occupait moins des monumens du moyen âge que de ceux qui appartiennent à l'époque gallo-romaine; ses travaux avancèrent peu l'histoire de l'architecture religieuse.

Le premier ouvrage français qui ait fourni des documens un peu étendus sur cette architecture est celui de Séroux d'Agincourt. Passionné pour les arts et doué d'une ardeur peu commune, d'Agincourt avait consacré presque toute sa vie à l'étude de l'architecture, de la sculpture et de la peinture au moyen âge, lorsqu'il termina son *Histoire de l'art par les monumens*, dont la publication n'a été terminée qu'après sa mort, vers l'année 1816 (1).

Tout important qu'il est, cet ouvrage n'est pas exempt d'erreurs; elles y sont même assez nombreuses. L'auteur a travaillé, je crois, sur un plan trop vaste pour pouvoir obtenir l'unité et l'exactitude qui eussent été si nécessaires dans un pareil travail. Les différentes parties de son histoire ne sont pas également développées, il y en a même de tout-à-fait manquées; d'ailleurs il s'occupe très-peu de l'état de l'art en France : attaché à l'Italie, ce n'est qu'à regret qu'il s'en écarte et qu'il fait de rares excursions dans les contrées voisines.

(1) Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au IVe. siècle, jusqu'à son rétablissement au XVIe., 4 vol. grand in-fo

C'est peut-être en Normandie que l'architecture du moyen âge a été étudiée depuis vingt-cinq ans avec le plus de méthode, de zèle et de succès; le résultat des recherches des antiquaires anglais y fut connu de bonne heure, et plusieurs savans rivalisèrent avec eux de persévérance et d'activité pour éclaircir les importantes questions qui intéressent l'histoire de notre architecture.

M. Auguste Le Prévost explora dès l'année 1814 les édifices religieux de la Haute-Normandie.

Ce savant distingué avait trouvé un collaborateur zélé dans M. Hyacinthe Langlois, dont l'établissement à Rouen fait époque dans l'histoire de notre école d'archéologie.

Sur un autre point de la Normandie M. de Gerville se livrait, en même temps que M. Le Prévost, à l'étude des monumens du moyen âge, et réunissait les élémens d'une statistique monumentale du département de la Manche.

Plus tard (en 1819, 1820, 1821, 1822 et 1823) le département du Calvados fut aussi soigneusement exploré par MM. Lambert, Ch. Thomine, Léchaudé d'Anisy, de Jolimont, et par moi-même.

Cependant, quoiqu'on eût fait beaucoup d'observations, on publia peu; les travaux des antiquaires normands furent à peine connus avant l'année 1824, époque à laquelle la création d'une société spécialement consacrée à l'archéologie fournit aux personnes qui s'étaient livrées à cette étude l'occasion de faire imprimer leurs ouvrages en même temps qu'elle établit entr'elles des relations plus fréquentes.

Parmi les mémoires publiés en Normandie sur l'architecture du moyen âge, quelques-uns de ceux que je vais citer ont particulièrement contribué à développer et à propager le goût des études monumentales.

En 1819, M. de Gerville composa deux notices intéressantes, dont l'une renferme un catalogue raisonné des églises les plus anciennes et les plus curieuses du département de la Manche; et l'autre des recherches sur l'origine de l'église de Mortain et de la cathédrale de Coutances : ces deux notices n'ont été imprimées qu'en 1824 dans le premier volume des mémoires de la société des Antiquaires.

Ce fut dans le même volume que parut mon essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, qui avait été communiqué, en 1823, à la société d'émulation de Caen, et dans lequel j'ai établi une classification chronologique des monumens religieux, basée sur les changemens qui se sont manifestés successivement dans les styles architectoniques (1). Ce travail est fort incomplet, il renferme même quelques erreurs; mais c'était alors le seul qui offrit un corps de doctrine concernant l'histoire de l'architecture religieuse du moyen âge : il a, je crois, rendu quelques services.

On vit paraître presqu'en même temps un grand nombre de bons ouvrages, tels que l'histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille par M. Hyacinthe Langlois; celle de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville par M. Achille Deville; l'histoire de l'abbaye de Jumièges par M. Deshayes; le mémoire de M. de Gerville sur les abbayes du département de la Manche et l'essai de M. Auguste Le Prévost sur quelques monumens remarquables du département de l'Eure.

Plusieurs autres membres de la société des Antiquaires

(1) Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, principalement en Normandie, accompagné de 11 planches lithographiées.

Le même mémoire tiré à part formait un petit volume in-8°. qui a été épuisé dès l'année 1826.

(MM. J. Desnoyers, Ch. de Vauquelin, Deshayes, Frédéric Galeron, Dubourg d'Isigny, de Clinchamps, de Magneville, Richome et Boscher) firent de bonnes observations et recueillirent des renseignemens utiles pour l'avancement de la statistique monumentale de la Normandie.

En 1830, je professai mon Cours d'Antiquités Monumentales dont le IVe. volume, consacré tout entier à faire connaître l'histoire de l'architecture religieuse du moyen âge, a paru en 1832, et a été assez recherché tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne. 23 Planches accompagnent ce volume et montrent les changemens qui se sont introduits siècle par siècle, dans les formes architectoniques.

La plupart des ouvrages publiés sur l'architecture religieuse, dans les autres parties de la France, consistent dans des recueils de planches gravées ou lithographiées, représentant des églises et quelques vieux châteaux; dans toutes ces productions le texte peu développé n'a malheureusement été considéré que comme partie accessoire. Toutefois les dessins, fussent-ils complètement dépourvus d'explication, fournissent, lorsqu'ils sont exacts, de grandes lumières à celui qui a l'habitude de voir et de comparer. Sous ce rapport, les ouvrages dont je parle sont utiles à consulter.

Le recueil publié par feu M. Wilmin sous le titre de *Monumens français inédits pour servir à l'histoire des arts*, doit être cité l'un des premiers; il renferme plus de deux cents planches in-folio (1), dont la moitié sont coloriées; elles représentent non seulement des monumens d'architecture et de sculpture, mais encore des vignettes de manuscrits, des

(1) Pendant plusieurs années cet ouvrage a paru par livraisons; 47 cahiers ont été terminés.

meubles, d'anciens costumes, etc. Le peu de texte qu'on a jugé convenable d'y joindre, est loin de répondre à l'importance des figures sur lesquelles il ne donne presque aucuns détails.

Il ne faut pas oublier *les monumens français classés chronologiquement*, par M. le comte de Laborde; on y trouve plus de monumens romains que d'édifices de moyen âge; mais ceux-ci ont été choisis avec le tact judicieux que l'on devait attendre de ce savant académicien.

Plus de quatre cents planches in-folio représentant les monumens de la Haute-Normandie, de la Franche-Comté, de l'Auvergne et du Languedoc, composent l'atlas du voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France, par MM. Nodier, Taylor et de Cailleux. Ce voyage a obtenu beaucoup de vogue dans les salons, et sous ce rapport surtout il a contribué à porter l'attention du public sur les anciens monumens. Il est à regretter cependant que l'on ait trop exclusivement exploité le côté pittoresque de l'ouvrage. Les dessinateurs, d'un grand talent sans doute, mais étrangers aux études archéologiques, ont trop souvent négligé les détails architectoniques pour donner des vues d'ensemble d'un plus grand effet.

Le texte est en grande partie de M. Charles Nodier (1); c'est dire qu'il se distingue par un style brillant et poëtique, mais aussi l'auteur a sacrifié des détails historiques, qu'on serait bien aise de trouver, à la crainte qu'il avait sans

(1) M. Le Prévost a rédigé plusieurs chapitres du voyage pittoresque et romantique. On reconnait facilement la plume érudite et brillante de notre savant ami dans les articles qui traitent de Rouen, du château Gaillard, de Mortemer, etc. En lisant ces articles, on regrette que M. Le Prévost n'ait pu se charger de la description de tous les monumens de la Haute-Normandie.

doute de fatiguer les lecteurs pour lesquels il voulait écrire. Il donne de pompeuses descriptions des édifices, et ne discute que rarement et très-légèrement les questions d'art et d'époques qui s'y rattachent. Ce grand et magnifique ouvrage ne doit pas moins être considéré comme un monument national.

Deux savans connus par des travaux littéraires et philologiques de l'ordre le plus élevé, MM. Schweighauser et de Golbery, membres de l'Institut, ont aussi publié d'excellentes recherches sur les monumens de l'Alsace, dans un grand ouvrage dont les lithographies sont sorties des presses de M. Engelmann (1).

—La plupart de nos cathédrales commandent l'admiration, tant par le grandiose de leurs dimensions que par la finesse et la perfection de leurs détails : ce sont elles qui fournissent les morceaux les plus importans pour l'étude de l'architecture. Aucune entreprise n'est donc plus digne d'encouragement que celle de MM. Chapuy et de Jolimont, qui se sont proposé de publier des vues et des descriptions des cathédrales françaises les plus intéressantes. Plus de vingt cahiers comprenant douze cathédrales ont été livrés au public (2). Les dessins lithographiés d'après les esquisses de M. Chapuy sont pour la plupart très-nettement rendus et le texte est rédigé d'une manière satisfaisante par M. de Jolimont (3).

(1) Antiquités de l'Alsace, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif par MM. Schweighauser et de Golbery, un volume in-f°. accompagné d'un grand nombre de planches. Paris. 1825—1826.

(2) Cathédrales françaises dessinées d'après nature, par M. Chapuy, avec un texte historique et descriptif, par M. de Jolimont, membre de la société des Antiquaires de Normandie.

(3) M. de Jolimont a composé le texte historique et descriptif

C'est à ce dernier que nous devons aussi la première partie d'un essai descriptif des monumens du Calvados ; il est fâcheux que cet ouvrage demeure interrompu (1).

On peut exprimer le même regret au sujet des publications commencées dans le Poitou (2), et dont il n'a paru que peu de livraisons ; les monumens de cette province sont d'un haut intérêt et ils n'ont pas encore été décrits.

Tout récemment M. de Chergé a donné une excellente notice sur la curieuse abbaye de Charroux ; M. Castaigne a décrit la cathédrale d'Angoulême.

M. de La Saussaye dans le Blésois, MM. de Crazannes et Moreau dans la Charente-Inférieure, M. Jules Renouvier dans le Sud-Ouest de la France, ont fait d'excellentes observations qui ont donné lieu à différens mémoires. Depuis peu M. J. Bard explore les monumens de l'Est.

Le rapport de M. Ludovic Vitet sur quelques monumens du Nord de la France, observés dans une de ses tournées d'inspection renferme de précieux détails, et l'on doit regretter

des cathédrales qui ont paru jusqu'ici, excepté celui des cathédrales d'Arles et d'Alby, qui est de M. Dumège de Toulouse, et celui de la cathédrale de Strasbourg, dont s'est chargé M. Schweighauser.

(1) Monumens du département du Calvados, dessinés, lithographiés et décrits par M. de Jolimont, une livraison petit in-f°. Paris. 1825.

(2) Antiquités, monumens et vues pittoresques du Haut-Poitou, dessinées, lithographiées et publiées par M. Thiollet, avec un texte historique et descriptif par MM. les conservateurs des monumens de la Vienne et de la Vendée. (MM. de La Fontenelle et Gibaux.) Deux livraisons grand in-f°. Paris. 1823.

Souvenirs pittoresques du Poitou et de l'Anjou, par M. Alexis Noël, deux livraisons petit in-f°. Paris. 1828.

que cet habile observateur n'ait pas publié le résultat de son inspection de 1835. M. Mérimée, qui a succédé à M. Vitet comme inspecteur général des monumens historiques, vient de faire paraître (1835) un volume rempli d'intérêt et contenant une foule de renseignemens précieux sur les monumens de plusieurs villes du Sud-Est et du midi de la France.

Nous devons aussi à M. Grille de Beuzelin un grand nombre de dessins de monumens, recueillis dans quelques-unes de nos provinces.

Dans le Sud-Ouest de la France, M. Jouannet de Bordeaux a publié d'excellentes notices sur quelques églises de cette ville et des environs, et M. Alexandre Dumège De La Haye explore les monumens religieux de Toulouse.

Je passe sous silence beaucoup d'autres notices consacrées à la description spéciale d'un ou de plusieurs édifices d'une même ville. Parmi les meilleures descriptions de ce genre, on peut recommander celles des cathédrales de Chartres et de Paris par M. Gilbert, membre de la société des Antiquaires de France : elles sont excellentes, et laissent peu de chose à désirer (1).

Conclusion. Nous possédons, comme on le voit par cet aperçu, une assez grande quantité d'ouvrages sur l'architecture des siècles intermédiaires ; mais la plupart se recommandent bien plus par leurs planches que par les renseignemens historiques qu'ils contiennent.

Les ouvrages qui ont été publiés à Londres, et qui sont les plus instructifs de tous, ne peuvent indiquer complètement les

Dans cette énumération je n'ai dû mentionner que des mémoires publiés ; il est probable que d'autres travaux se préparent.

variations de l'architecture, puisqu'ils ne traitent que des monumens de l'Angleterre, qui ne remontent pas au-delà du Xe. siècle.

Tous ceux qui ont paru dans d'autres contrées laissent beaucoup de renseignemens à désirer, et l'on ne peut disconvenir qu'il n'existe beaucoup de lacunes et d'imperfections dans les recherches qui ont été faites jusqu'ici. Mon Cours d'Antiquités Monumentales est, je crois, le seul ouvrage qui ait été composé dans le but de présenter l'ensemble des faits qui touchent à l'origine et aux progrès des différens styles; il ne faut pas croire en effet que les observations isolées, quelque importantes, quelque nombreuses qu'elles puissent être, suffisent à elles seules pour constituer la science; elles n'en sont que les élémens, que les matériaux; il n'y a de science qu'autant qu'on est parvenu à les coordonner entre elles, à les féconder par l'induction, à les lier, et à former ainsi ce qu'on appelle des *corps de doctrine*.

Telle est la tâche que j'ai entreprise pour l'architecture du moyen âge, il y a plusieurs années, et qui m'a donné lieu de publier d'abord mon Essai sur l'architecture du moyen âge, puis de traiter le même sujet avec les développemens qu'il comporte dans le Cours d'antiquités professé en 1830. Ce qui va suivre n'est en quelque sorte que le résumé de ce dernier ouvrage : j'aurai seulement à présenter quelques nouvelles idées résultant des observations auxquelles j'ai pu me livrer depuis 1830.

CHAPITRE II.

Classification des styles architectoniques du moyen âge.

L'architecture des premiers siècles du moyen âge offrait tous les caractères de l'architecture romaine, mais dans

un état avancé de dégénérescence ; nous la désignerons sous le nom d'*architecture romane*. Cette dénomination d'abord employée par M. de Gerville, et que j'ai adoptée en 1823 dans mon essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, me paraît préférable à celles de *lombarde*, *saxonne*, *normande*, *gothique-ancienne*, et à plusieurs autres dont on s'est servi pour désigner l'architecture postérieure à la domination romaine et antérieure au XIIe. siècle.

Ces noms impliquent en effet une idée fausse, car ils peuvent faire croire que l'architecture dont nous parlons est venue des Goths, des Saxons, des Normands, des Lombards; il faut absolument les remplacer par un nom unique, puisque l'architecture qu'ils désignent est partout la même, sauf quelques différences dans les accessoires : celui que j'adopte, réunit, je crois, toutes les conditions qui peuvent le faire préférer ; il a le mérite d'indiquer l'origine du style d'architecture auquel je l'applique, et il n'est pas nouveau, puisqu'on s'en sert déjà pour désigner la langue du même temps. Tout le monde sait que la langue *romane* est la langue latine dégénérée ; il est naturel de désigner aussi l'architecture romaine abâtardie, sous le nom d'*architecture romane*.

Quoi qu'il en soit, je divise cette période de six siècles (du VIe. au XIIe.) à laquelle je donne le nom de romane, en trois époques principales ; *la première* qui s'étend depuis le VIe. jusqu'au Xe. siècle inclusivement ; *la seconde* qui commence à la fin du Xe. siècle et se prolonge jusqu'à la fin du XIe. siècle ; *la troisième* qui comprend les dernières années du XIe. siècle et la 1re. moitié du XIIe.

Ce fut vers le milieu du XIIe. siècle qu'une grande révolution, dont il est facile de suivre le cours, vint changer entièrement l'architecture. L'arc en tiers-point appelé *ogive*

fut alors substitué au plein cintre romain, et cette différence capitale dans la forme des arcades, jointe à plusieurs autres, établit un caractère essentiellement distinctif entre cette architecture nouvelle et celle qui l'avait précédée.

J'ai appelé le premier *architecture à ogives* ou *style ogival* cette architecture dont l'ogive est le principal caractère, et j'ose dire que cette dénomination est beaucoup plus juste que toutes celles qui ont été employées jusqu'ici. En effet, c'est principalement l'architecture à ogives qui avait reçu le nom de *gothique*, et rien n'est plus impropre qu'une pareille dénomination. Les Goths, les Vandales et les autres peuples barbares n'ont jamais eu d'architecture à eux, ils n'ont fait qu'imiter les constructions romaines, et d'ailleurs les nations gothiques avaient disparu depuis long-temps de la scène du monde, quand le style ogival a commencé à s'y montrer, puisqu'il ne date que du XIIe. siècle (1).

Les nomenclatures n'ont de valeur qu'autant qu'elles reposent sur des faits, aujourd'hui surtout qu'un esprit d'exactitude et de réserve prévaut dans les recherches historiques comme dans toutes les autres sciences. Le nom que je propose fait allusion au principal caractère du genre qui est l'arcade en ogive, mais il n'a aucune relation avec l'origine de cette forme, c'est en quoi je le trouve préférable aux autres.

Au reste, quelle que soit l'expression dont on voudra se

(1) La dénomination de *gothique* avait été employée pendant long-temps pour qualifier tout genre d'architecture qui s'éloignait des principes de l'architecture grecque et romaine, comme si les Goths qui s'emparèrent de l'Italie au Ve. siècle étaient les auteurs de cette corruption du goût. Aujourd'hui cette opinion est détruite partout quant au fond, mais la dénomination a survécu à l'opinion qui l'avait fait adopter.

servir, le style ogival a régné presque sans partage en France depuis le XIIe. siècle jusqu'au XVe., époque à laquelle une grande révolution dans le goût et dans les idées ramena les artistes à l'imitation de l'architecture grecque et de l'architecture romaine. Cette période de trois siècles et demi peut être divisée elle-même en trois époques eu égard aux variations de l'architecture ogivale dans les XIIIe., XIVe., XVe. et XVIe. siècles; nous les distinguerons simplement par des adjectifs indiquant leur ordre relatif d'ancienneté. Ainsi le style ogival de la première époque sera le *primitif;* les mots *secondaire, tertiaire,* distingueront les deux autres époques.

Le court aperçu qui précède montre tout mon système de classification; il est de la plus grande simplicité, et c'est celui que je trouve le plus naturel après avoir comparé plus de quinze cents églises de différens âges. Ainsi je divise les styles d'architecture religieuse en deux grandes classes et en six espèces, dont le tableau suivant indique la durée et l'ordre de succession.

Tableau chronologique des principaux styles d'architecture qui ont régné depuis le Ve. siècle jusqu'à la fin du XVIe.

		(*Durée des Styles.*)
Architecture ROMANE.	Primordiale.	Depuis le Ve. siècle jusqu'au Xe.
	Secondaire.	Depuis la fin du Xe. siècle jusqu'au commencement du XIIe.
	Tertiaire ou de Transition.	Fin des XIe. siècle et XIIe.
Architecture OGIVALE.	Primitive.	XIIIe. siècle.
	Secondaire.	XIVe.
	Tertiaire.	XVe. et XVIe. (1re. moitié).

Ces divisions que j'avais établies il y douze ans me paraissent bonnes à conserver, malgré la difficulté de préciser à quelles époques se sont manifestés les changemens qui servent à les distinguer.

D'ailleurs, en archéologie comme dans bien d'autres sciences, les meilleures méthodes de classification reposent nécessairement sur des abstractions diversement graduées. Il n'est pas aisé de circonscrire absolument les limites temporaires dans lesquelles on doit renfermer le règne de tel ou tel style d'architecture ; ces limites peuvent varier jusqu'à un certain point, suivant les localités.

Malgré ces oscillations dans la marche de l'art, l'âge relatif des monumens religieux peut être constaté comme tout autre fait positif ; en d'autres termes, on peut analyser les caractères architectoniques d'une église, afin de découvrir à quelle époque elle a été construite, comme on analyse les organes d'un végétal pour trouver à quel genre il appartient. Mais dans cette opération il ne faut jamais oublier que l'ensemble de plusieurs caractères doit toujours guider dans la détermination des époques, et que l'examen le plus minutieux en apparence ne peut être indifférent pour arriver au but, et pour se former une juste idée de la génération des formes.

CHAPITRE III.

En Occident l'architecture atteignit un haut degré de perfection sous le règne d'Auguste ; depuis cet empereur jusqu'à Adrien et aux Antonins elle conserva sa splendeur, mais elle perdit la simplicité du style grec dont elle avait tiré son origine : ensuite elle dégénéra graduellement par la surabondance

des ornemens et par de licencieuses innovations, surtout après les guerres d'Asie.

Ainsi plusieurs parties du vaste palais élevé par Dioclétien à Spalatro, au IIIe. siècle, portent l'empreinte du mauvais goût qui commençait à dominer. On y voit des colonnes supportant immédiatement des arcs au lieu d'architraves (pl. Ire., fig. 1—2), des arcades interrompant l'entablement, et plusieurs autres défauts qui annoncent l'oubli des règles et des bons principes.

Cet oubli est plus choquant encore dans les thermes bâtis à Rome par le même empereur. D'après Séroux d'Agincourt qui avait examiné cet édifice, la décoration de plusieurs des parties qui le constituent est d'un style bizarre et licencieux ; des colonnes sans emploi appliquées contre les murs, y sont élevées les unes au-dessus des autres sur des piédestaux de mauvais goût et surmontées d'architraves et de corniches interrompues ; d'autres colonnes s'appuient sur des consoles et sont couronnées par des frontons brisés et sans bases. La fig. 3, pl. Ire., représente une partie de cet édifice dans laquelle on peut remarquer la réunion des défauts que je viens d'énumérer.

Les progrès de la décadence devinrent de plus en plus sensibles sous le règne de Constantin ; on orna l'arc de triomphe élevé par le sénat et le peuple romain en mémoire de la victoire remportée par ce prince sur Maxence, avec des colonnes, des statues et des bas-reliefs arrachés à l'arc de Trajan. Les artistes du temps ne purent coordonner convenablement ces différens morceaux de sculpture et il régna de l'irrégularité dans leur assemblage. La plupart des autres monumens élevés sous Constantin se distinguent par les défauts que nous avons signalés sous Dioclétien, et en outre par une grande pesanteur dans les principaux membres des ordres.

La dégradation était donc déjà assez avancée lorsque l'établissement du christianisme, protégé par ce prince, fit élever à Rome et dans les provinces de l'empire, un grand nombre d'églises dont quelques-unes ont subsisté jusqu'à nous.

Des premières Eglises et des Basiliques.

Les basiliques servaient à la fois de tribunaux et de bourses de commerce. On s'y réunissait pour parler d'affaires ; quelques-unes pouvaient aussi contenir des étalages de marchandises comme nos halles ou nos bazars.

A l'extérieur elles se distinguaient par une grande simplicité ; les murs percés de fenêtres semi-circulaires régulièrement espacées, n'étaient pas décorés de colonnes ni de sculptures comme ceux des temples.

A l'intérieur, deux rangs parallèles de colonnes ou de pilastres divisaient l'édifice en trois parties inégales dans le sens de la longueur (pl. Ire., fig. 7). La galerie centrale était la plus large et la plus élevée ; elle était occupée en partie par les marchands, les plaideurs, les avocats, en partie par le peuple. Les plaideurs et les curieux se plaçaient aussi à droite et à gauche dans les deux ailes latérales.

A l'extrémité des trois galeries il y avait un espace peu profond (voir le plan n°. 7, pl. Ire.) qui, comme dans nos tribunaux actuels, était réservé exclusivement aux avocats, aux greffiers et aux autres officiers de justice, et qui se terminait par un enfoncement semi-circulaire placé vis-à-vis de la galerie centrale. C'était au milieu de cet hémicycle que s'asseyait le président ou premier juge (voir le point A, fig. 7, pl. Ire.) ayant à ses côtés les juges assesseurs.

Ainsi disposées, les basiliques parurent aux premiers évêques de Rome tout-à-fait convenables pour la célébration

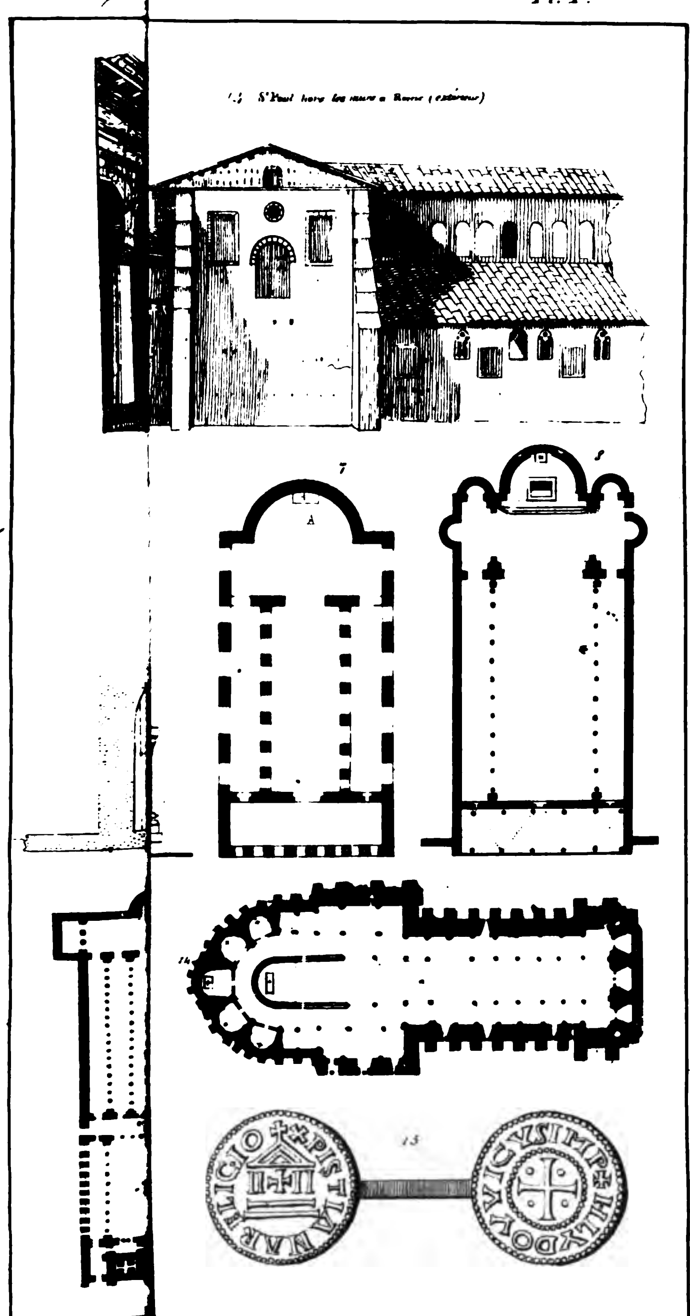
des mystères du nouveau culte, et préférables aux temples qu'ils auraient pu facilement s'approprier. Les Chrétiens devaient en effet se réunir dans la même enceinte, afin de participer tous aux cérémonies sacrées; et les temples généralement peu spacieux ne pouvaient contenir qu'un nombre de personnes beaucoup trop limité; c'étaient, dans l'ancienne religion, des sanctuaires accessibles seulement aux prêtres et à quelques élus; le peuple n'y pénétrait pas (1). L'éloignement que les premiers chrétiens avaient pour tout ce qui rappelait l'ancien culte, influa sans doute aussi sur le choix qu'ils firent des basiliques; car ces édifices ayant une destination toute civile, étaient, à leurs yeux, exempts de la souillure dont ils croyaient les temples entachés.

Les basiliques une fois transformées en églises, il ne fut pas difficile d'adapter les cérémonies religieuses à la disposition du local.

L'évêque entouré des prêtres assistans se plaça au fond de l'hémicycle appelé *tribune*, où siégeaient auparavant les juges. L'espace réservé aux avocats entre l'hémicycle et les nefs devint une enceinte privilégiée pour les chantres et les ecclésiastiques. En raison de cette circonstance il prit le nom de *chœur;* l'autel fut placé à peu près au centre.

En avant de l'autel, à droite et à gauche, on plaça dans le chœur, deux petites chaires que l'on appela *ambons*, et dans lesquelles on venait lire l'épître et l'évangile. Les galeries ou nefs furent occupées par les fidèles : le côté droit était celui des hommes et le gauche celui des femmes. Une portion de la galerie centrale était réservée pour les cathécumènes qui ne

(1) Mémoire de M. Quatremère de Quincy, sur les temples antiques.



DE LIMP. LITH. T. CHALOPIN, A CAEN.

ASTOR,
TILDEN F

participaient pas encore à la célébration des mystères, mais qui venaient seulement écouter les instructions.

Comme il y avait deux ordres de colonnes dans la nef centrale de la plupart des basiliques, et qu'il régnait une galerie au-dessus du premier ordre, ces espèces de tribunes furent réservées aux veuves et aux vierges qui se consacraient à la prière.

Pour rappeler les temps de persécution où les fidèles célébraient les mystères dans les catacombes, sur les tombeaux des martyrs, on creusa sous l'autel un caveau dans lequel on déposa les restes des chrétiens morts en odeur de sainteté.

Ce caveau fut appelé *la Confession*, en mémoire des martyrs qui avaient versé leur sang pour confesser la foi chrétienne, et dont il contenait les reliques.

Enfin l'on ajouta à quelques basiliques et à quelques églises une cour carrée entourée de portiques, dans laquelle les cathécumènes se retiraient pendant la célébratiòn des cérémonies auxquelles il ne leur était pas encore permis d'assister; il y avait au milieu de cette cour un réservoir ordinairement octogone, et entouré parfois de colonnes supportant un toît de même forme. C'était dans cette piscine que les néophytes recevaient le baptême, d'où lui est venu le nom de *baptistaire*.

Les basiliques adaptées de cette manière au culte chrétien, devinrent le type de presque toutes les églises qui furent construites en Occident, au IVe. siècle (1). Leur forme reçut une sorte de consécration religieuse, et l'on s'en écarta peu dans les édifices qui furent élevés pour le culte jusqu'au XIe. siècle.

(1) Quelques églises seulement furent construites sur d'autres formes qui se rapprochaient plus ou moins de celles des anciens temples. Ceux-ci furent aussi parfois transformés en églises après avoir reçu des accroissemens et une distribution nouvelle, à l'intérieur.

Je pourrais offrir les descriptions de plusieurs églises anciennes de Rome, je vais me borner à présenter celle de l'église Saint-Clément, telle qu'elle a été donnée par Séroux d'Agincourt. A la vérité cette église n'est pas antérieure au IXe. siècle ; mais elle ressemble d'une manière frappante aux premières basiliques chrétiennes, si bien que d'Agincourt et la plupart de ceux qui en ont fait mention ont placé son érection au Ve. siècle.

On remarque d'abord à Saint-Clément un *antéportique*, ou, suivant l'expression ordinaire, un porche. De ce porche on entre par quelques degrés dans une cour ou *atrium*, environnée d'un péristyle, laquelle précédait le corps de l'église.

A l'intérieur, deux nefs latérales d'inégale largeur, destinées l'une à placer les femmes, l'autre à recevoir les hommes, accompagnent la nef du milieu. Dans celle-ci, vers la partie supérieure, et près du sanctuaire est une enceinte fermée d'un petit mur en marbre à hauteur d'appui, où se plaçaient les acolytes, les exorcistes et les autres fonctionnaires des ordres mineurs ; elle renferme à droite et à gauche, sur un sol un peu plus élevé, les deux ambons (points B et C, fig. 6, pl. Ire.) ; au fond de l'église est le sanctuaire terminé en hémicycle ; au pourtour sont les bancs des prêtres, et au centre s'élève l'autel avec son tabernacle (point A, fig. 6, pl. Ire.).

La description précédente est bien propre à donner une idée exacte de la disposition des premières églises. Toutefois il faut remarquer qu'un très-grand nombre n'étaient point précédées d'une cour comme celle de Saint-Clément, mais seulement d'un portique ou espèce de vestibule semblable à celui que l'on trouve dans l'église de Saint-Pierre-ès-liens (fig. 8, pl. Ire.

Les églises bâties en Occident, au IVe. et au Ve. siècles, furent, comme nous l'avons dit, construites sur le patron des basiliques; mais quelques-unes offrirent des innovations partielles que je ne dois pas omettre d'indiquer. La plus notable peut-être fut l'apparition des *transepts*, c'est-à-dire l'élargissement que prit le vaisseau entre l'abside et les nefs, de manière à donner au plan de l'édifice la forme d'une croix (pl. Ire, fig. 9, voir aussi fig. 5, même planche, l'intérieur de Saint-Paul hors les murs). Quelquefois, au lieu d'une seule abside, on en fit trois de proportions différentes, et l'on mit leur diamètre en rapport avec la largeur des nefs vis-à-vis desquelles elles étaient placées (pl. Ire, fig. 8). Enfin dans quelques églises on doubla les rangs de colonnes de manière à produire cinq nefs au lieu de trois; c'est ce qui eut lieu dans l'église de Saint-Paul hors les murs, et dans celle de Saint-Pierre élevée au IVe. siècle. Le plan de cette église a été conservé (V. la fig. 9, pl. Ire.). Elle était, comme celle de Saint-Clément, précédée d'une cour ou *atrium*.

Mais sans nous arrêter plus long-temps à l'examen des mo numens religieux de l'Italie, revenons en France, et cherchons à acquérir des idées précises sur l'état primitif de l'architecture dans nos contrées.

Le Christianisme paraît s'être introduit dans la Gaule vers la fin du IIe. siècle, époque à laquelle plusieurs congrégations se formèrent dans les provinces méridionales. Au IIIe. siècle, les progrès du nouveau culte devinrent plus rapides, des missionnaires partirent de Rome pour aller prêcher à Narbonne, à Toulouse, à Limoges, à Clermont et en Tourraine Il paraît que, vers l'an 250, saint Nicaise et ses compagnons avaient essayé de pénétrer dans la deuxième Lyonnaise et qu'ils furent martyrisés en chemin; ce serait en 260 environ,

suivant l'opinion commune, qu'il faudrait placer l'arrivée de saint Melon, premier évêque de Rouen (1).

Quoi qu'il en soit, jusqu'au règne de Constantin, il n'y eut point en Gaule d'églises proprement dites, et l'on célébrait les mystères dans les maisons des nouveaux convertis, dans des cryptes et des lieux retirés; mais après l'avénement de ce prince, le christianisme prit un accroissement prodigieux dans les provinces comme dans l'Italie, et les églises s'y multiplièrent. Constantin en fit construire lui-même une à Clermont; d'autres s'élevèrent ailleurs sur des plans apportés de Rome.

On ne peut guère douter que les évêques qui prêchèrent l'évangile, au IVe. siècle, dans les provinces de l'Ouest, n'aient élevé des oratoires dans toutes les villes épiscopales. L'apôtre de la Touraine, saint Martin, fonda une église sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, dans la ville de Tours où déjà Litorius, son prédécesseur, avait transformé en chapelle la maison d'un sénateur. Briccius et Eustochius, ses successeurs, animés du même zèle, en construisirent d'autres dans la même ville et aux environs. Ces églises étaient petites et sans doute proportionnées au nombre et aux facultés des personnes qui avaient embrassé la foi chrétienne.

Mais on ne connaît aujourd'hui dans nos départemens aucun édifice de ce genre que l'on puisse avec certitude rapporter à une époque aussi éloignée.

La crypte de Saint-Gervais à Rouen, que quelques personnes regardent comme un monument du IVe. siècle, dans

(1) La plus ancienne date certaine que nous ayons relativement aux premiers apôtres qui s'établirent dans la seconde Lyonnaise, est celle qui nous est fournie par la présence d'Avitien, deuxième évêque de Rouen, au concile d'Arles, en 314.

lequel saint Melon aurait été enterré, est peut-être le seul monument de ce temps, qui subsiste encore dans le Nord-Ouest de la France.

Dans la deuxième moitié du Ve. siècle, les édifices religieux commencèrent à devenir plus vastes, et quelques-uns furent bâtis avec une certaine magnificence.

Perpétuus, évêque de Tours, sous le règne de Childéric, voyant que la petite église bâtie par Briccius sur le tombeau de saint Martin ne pouvait contenir tous les fidèles qui venaient y prier, en éleva une autre plus digne de la mémoire du saint évêque dont elle recouvrait les restes. Grégoire de Tours fait une courte description de cette église : elle avait, dit-il, cent soixante pieds de longueur, soixante pieds de largeur et quarante-cinq pieds de hauteur ; dans tout l'édifice il y avait cinquante-deux fenêtres et cent vingt colonnes. Le même prélat bâtit plusieurs autres églises dont parle Grégoire de Tours. L'une d'elles, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, reçut la châsse en marbre qui avait renfermé les reliques de saint Martin. Dans la suite, Omatius, douzième évêque, éleva l'église de Sainte-Marie et celle de Saint-Gervais et de Saint-Protais ; Euphronius en fit construire une autre sous l'invocation de saint Sympherien, martyr.

En Auvergne, Namatius, évêque de Clermont, semble avoir rivalisé avec Perpétuus et l'avoir même surpassé dans la reconstruction de sa cathédrale ; elle avait la forme d'une croix avec des ailes, et se terminait par une abside semi-circulaire ; les murs du sanctuaire étaient revêtus de marbre et d'un travail très-soigné.

On construisit des églises, à la même époque (vers la fin du Ve. siècle et au commencement du VIe.) dans presque toutes les villes épiscopales et dans des localités moins importantes,

Malgré les progrès du christianisme, l'idolâtrie subsista encore long-temps en France, surtout dans les provinces septentrionales; il est certain qu'au commencement du VIIe. siècle le paganisme régnait dans plusieurs endroits de la deuxième Lyonnaise, et saint Romain, qui fut évêque de Rouen en 626, trouvait encore dans son territoire des idoles à détruire (1). A Bayeux l'idolâtrie se maintint sur le mont Phaunus jusqu'au VIe. siècle.

De ces faits on peut conclure que le nombre des églises, quoique déjà considérable au VIe. siècle, n'était pas comparable à ce qu'il devint dans la suite; elles étaient, du reste, conformes à celles dont Grégoire de Tours nous a laissé la description : oblongues, terminées circulairement à l'Est, elles prenaient quelquefois la figure d'une croix; leurs fenêtres étaient cintrées; on reconnaissait dans toutes leurs parties une imitation de l'architecture romaine.

Les églises qui se multiplièrent depuis le Ve. siècle jusqu'au Xe., n'eurent pas un type différent, c'est pourquoi les caractères architectoniques, dont je vais offrir le tableau en m'appuyant sur le petit nombre d'édifices religieux qui nous restent de ces temps reculés, et les principes de classification que j'essayerai d'en déduire, pourront s'appliquer à tous ceux qui ont été élevés dans la France occidentale depuis l'introduction du christianisme jusqu'au Xe. siècle; en d'autres termes, à tous les édifices qui appartiennent à la première période de l'architecture chrétienne telle que je l'ai limitée dans mon tableau préliminaire.

(1) Act. S. Rom. V. Farin, Norm. Chret.

CHAPITRE IV.

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans l'énumération des caractères de l'architecture *romane primitive*, je vais décrire séparément et successivement les différentes parties qui constituent les édifices religieux, et autant que je le pourrai, je suivrai la même méthode lorsque j'aurai à parler des caractères qui distinguent ces monumens aux autres époques du moyen âge.

Plan des églises. Nous avons déjà dit (p. 31) que les églises se composaient de trois nefs inégales terminées circulairement du côté de l'Est, et d'une espèce de nef transversale appelée *transept* qui donnait aux édifices la forme d'une croix (pl. Ire., fig. 9—10). Nous devons ajouter que les églises à une seule nef, avec ou sans transepts, telles qu'on en voit beaucoup dans nos campagnes, ont toujours été fort nombreuses ; quelques-unes n'offraient qu'un simple rectangle, terminé par une abside circulaire, comme nos chapelles.

Mais nous avons principalement à nous occuper ici des monuments les plus considérables, et à ce sujet on peut remarquer que les cryptes prirent un accroissement notable depuis le Ve. siècle. D'abord ce n'étaient que des cavités étroites destinées à recevoir les restes des saints et des martyrs, avec un seul autel, qui, comme je l'ai dit, portaient le nom de *confessions ;* plus tard ce furent des chapelles qui s'étendaient sous le chœur et parfois sous les nefs ; quelques-unes eurent plusieurs autels et présentèrent en petit l'image de l'église supérieure.

Quant au reste, le plan des églises fut, à partir du VIe

siècle, peu différent de celui que nous avons indiqué ; seulement le chœur s'allongea progressivement, et les autels se multiplièrent autour de l'autel principal.

Appareils. Le petit appareil formé de pierres présentant une surface de trois à quatre pouces sur tous sens, séparées les unes des autres par une couche de ciment assez épaisse, et parfois saillante, est celui que l'on voit le plus souvent.

L'appareil composé de pierres plus larges que hautes, se rencontre moins fréquemment. Il en est de même de l'appareil moyen (1).

Le grand appareil n'a été employé que rarement dans les premières constructions religieuses de la France occidentale, si l'on en juge par ce qu'il nous en reste aujourd'hui.

La brique avait été fréquemment employée dans les constructions de petit appareil ; elle y avait été disposée par zônes horizontales pour maintenir le niveau des assises, et aussi pour l'ornement extérieur des édifices ; ainsi on avait souvent remplacé les moulures et les corniches par des cordons de brique dont la couleur rouge se détachait sur le fond gris ou blanchâtre des murs (2). Le même système se perpétua durant plusieurs siècles du moyen âge ; on fit même de cette opposition de couleurs un des élémens de la décoration extérieure des édifices, et des briques de différentes formes furent incrustées sur les murs de manière à produire des dessins symétriques.

Colonnes et pilastres. Les colonnes cylindriques qui, dans les beaux temps, servaient de support aux arcades furent, vers la fin du IVe. siècle, fréquemment remplacées par des piliers carrés comme on en voit à l'intérieur de plusieurs églises

(1) Voyez dans la seconde partie de mon Cours la description et la classification des appareils.

(2) V. la 3e. partie de mon Cours.

antérieures au Xe. siècle, notamment dans celles de Saint-Martin d'Angers, et de la Basse-Œuvre à Beauvais dans la nef de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, bâtie par Charlemagne vers la fin du VIIIe. siècle, etc., etc. Les piliers offraient donc assez ordinairement de simples prismes carrés, pourvus de leurs corniches, mais qui n'étaint point couverts de ces demi-colonnes engagées dont l'usage devint presque général dans la suite.

Entablement. Les altérations qui s'étaient manifestées dans l'entablement des édifices au IVe. siècle ne firent qu'augmenter dans les premiers siècles du moyen âge; partout on vit les arceaux des voûtes reposer sur les chapiteaux des colonnes: souvent on supprima les frises et les architraves, pour ne conserver que des corniches supportées quelquefois par des consoles ou modillons.

Dans bien des monumens ces modillons ne portaient aucun ornement et figuraient simplement l'extrémité d'une poutre taillée en biseau.

Dans quelques autres, ils présentaient des volutes, des têtes humaines ou même des têtes d'animaux, mais n'offraient pas en général la même variété ni la même bizarrerie que celles des siècles suivans.

Fenêtres. Les fenêtres, toujours cintrées, étaient d'une dimension moyenne (environ trois ou quatre pieds de hauteur, sur un pied et demi ou deux pieds de largeur) ayant ordinairement en hauteur le double de leur largeur. Elles n'offraient point de colonnes à l'extérieur, et le cintre qui les couronnait reposait presque constamment sur des pilastres. Ce cintre lui-même était d'une grande simplicité et rarement décoré de moulures; on n'y voyait le plus ordinairement qu'un rang de pierres symétriques.

Quelquefois ces pierres étaient séparées les unes des autres par deux ou trois briques accolées; il était assez ordinaire d'encadrer cette archivolte mi-partie de pierre et de brique, dans une bordure, tantôt simple, tantôt double, de briques disposées en demi-cercle. Lorsque cet encadrement était double, comme dans l'église de Savenières, un rang de pierres rectangles de petit appareil remplissait l'intervalle compris entre les deux cordons semi-circulaires.

Dans les fenêtres où l'on n'a point employé la brique, les cordons dont je parle ont souvent été remplacés par des saillies en pierre, simples ou doubles, qui produisent un effet à peu près semblable.

Portes. Le cintre des portes reposait ordinairement sur de simples pieds droits ou pilastres, rarement sur des colonnes; il était orné de différentes moulures et incrustations, ou simplement de pierres cunéiformes symétriques, alternant parfois avec des briques et surmontées d'un cordon en saillie comme les fenêtres du même temps. Presque toujours une porte carrée était ouverte au milieu de l'arcade principale, et l'on mettait en pratique le précepte que donne Vitruve (1) « d'élever une voûte au-dessus du linteau, afin que le poids du mur supérieur porte sur les pieds droits, et qu'ainsi on évite les fractures qu'un poids considérable pourrait occasionner dans les linteaux. »

Le tympan était rempli tantôt en petit appareil simple ou réticulé, tantôt par l'image de la croix ou par quelque autre bas-relief.

Les portes principales étaient placées dans la façade de l'Ouest et dans les murs latéraux, soit au Nord, soit au Midi.

(1) Liv. VI, chap. XI.

Arcades. Les arcades qui mettaient la nef en communication avec les ailes n'offraient le plus souvent pour décoration que des pierres symétriques, quelquefois séparées les unes des autres par des briques suivant le système du temps; mais la grande arcade qui était au milieu des transepts, entre le chœur et la nef, était quelquefois ornée d'incrustations et de moulures. Cette arcade portait en effet, dans les premières églises, le nom d'*arc triomphal*, parce qu'elle ressemblait à un arc de triomphe et qu'on y représentait quelquefois, en mosaïques, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. C'est de là que vient encore aujourd'hui l'usage de suspendre des crucifix dans cette partie de nos églises.

Voûtes. La plupart des églises *romanes primordiales* n'étaient point voûtées en pierre; la charpente qui supportait le toît demeurait souvent à nu comme dans les basiliques romaines, et les plafonds, lorsqu'on en faisait, étaient presque tous en bois. Les anciens architectes éprouvaient une grande difficulté à construire des voûtes un peu larges en pierres; ce ne fut qu'assez tard, vers le XIe. siècle, et sourtout après l'introduction de l'ogive au XIIIe., qu'ils devinrent habiles dans ce genre de travail.

Le petit nombre des voûtes en pierre qui furent élevées dans nos églises romanes primitives présentaient, comme celles que nous trouvons encore dans quelques monumens romains, et comme celles que l'on fit dans les XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, un massif formé par des moëllons de toute forme, mais généralement d'un petit volume, noyés dans du mortier. On voûtait de préférence la partie semi-circulaire du chœur, ainsi que les ailes et les chapelles.

Tours. Les Romains se servaient de cloches, et ce furent eux qui les indroduisirent en Gaule, mais l'époque où ces

instrumens devinrent d'un usage général dans les églises, n'est pas encore certaine : on la fixe communément au Ve. siècle. D'abord peu volumineuses, les cloches ne nécessitèrent pas l'érection d'un bâtiment particulier; ce ne fut guère qu'au VIIIe. ou au IXe. siècle que leur volume plus considérable rendit les tours indispensables. Anastase le bibliothécaire rapporte qu'en 770 le pape Etienne III en fit bâtir une sur l'église Saint-Pierre de Rome, dans laquelle il plaça trois cloches pour appeler les fidèles aux offices. L'auteur ne dit pas que cette église manquât de tour auparavant, mais il y a lieu de le supposer.

Or, si la première basilique du monde chrétien ne fut pourvue d'une tour que dans la deuxième moitié du VIIIe. siècle, nous pouvons admettre hardiment qu'on n'en éleva guère avant cette époque dans la France occidentale. Et encore y furent-elles rares jusqu'à la fin du Xe. siècle.

Tout en admettant que les tours d'églises furent extrêmement rares chez nous avant le IXe. siècle, je ne prétends pas déterminer l'époque de leur apparition ni la limiter au VIIIe. siècle ; quelques rudimens de tours pouvaient déjà s'être montrés dans le VIIe. siècle, je ne connais aucun auteur Francais qui puisse être invoqué en faveur de cette supposition, mais parmi les chroniqueurs anglais, Richard, prieur d'Hexham, donne à entendre, dans la description qu'il a faite de l'église de cette abbaye qui avait été bâtie au VIIe. siècle, par St. Wilfrid, que le centre du transept était surmonté d'une tour en forme de coupole. Quoi qu'il en soit, les plus anciennes tours furent peu élevées et carrées pour la plupart. Celle que l'on voit encore sur le transept de l'église de Saint-Martin d'Angers, bâtie dans le IXe. siècle, est de cette forme ; elle est percée de plusieurs arcades sans colonnes

et sans autres ornemens qu'un tailloir ou cordon encadrant la plate-bande des cintres; elle est peu élevée et terminée par un toît pyramidal obtus à quatre pans (1).

L'association des tours avec le corps des édifices religieux présenta pendant long-temps des très-grandes difficultés; tantôt on les plaça au centre de l'édifice, tantôt au-dessus du portail de l'Ouest, quelquefois aux extrémités des transepts; mais bien souvent les architectes moins hardis établirent leurs tours à côté des églises et en firent ainsi des constructions accessoires presque sans liaison avec les autres parties des édifices.

Quelle que fût d'ailleurs la place qu'elles occupaient, les tours étaient carrées, terminées par une toiture pyramidale obtuse à quatre pans, et percées sur leurs faces d'un certain nombre de fenêtres semi-circulaires. Un petit nombre seulement durent affecter la forme d'une coupole hémisphérique.

Ornemens. Il serait difficile, en considérant le peu de monumens anciens qui nous restent, de donner l'énumération précise des moulures employées dans la décoration des édifices religieux de la première époque. On peut affirmer cependant que les *billettes*, les *frètes* et nombre d'autres sculptures que l'on trouvait figurées sur les pavés en mozaïque de l'époque gallo-romaine, ont été reproduits plus ou moins fréquemment par les artistes chrétiens.

Les incrustations en pierre de couleur et en terre cuite, les arcades sans ouvertures, à plein cintre, les niches et les

(1) Quelques motifs pourraient porter à croire que la tour de St.-Martin d'Angers est moins ancienne que les arcades qui la supportent; aussi n'est-ce qu'avec beaucoup de réserve que je la cite ici comme type des plus anciennes tours d'églises.

fausses fenêtres surmontées d'un fronton triangulaire, furent encore des ornemens employés assez fréquemment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices des premiers siècles du moyen âge.

Outre les ornemens sculptés et peints sur les murs, on voyait encore dans des églises des tentures en étoffes plus ou moins riches et parfois brodées d'or et d'argent.

Pour donner une idée plus précise du style des anciens édifices religieux, du genre et de l'effet de leurs ornemens, je vais décrire rapidement quelques-uns de ceux qui m'ont paru particulièrement remarquables.

Eglise Saint-Jean de Poitiers. L'église Saint-Jean de Poitiers est probablement l'un des plus anciens monumens religieux qui existent en France. Déjà examinée par un assez grand nombre d'antiquaires, les uns l'ont prise pour un temple élevé sous Auguste, les autres pour un édifice du IIIe. siècle; d'autres n'y ont vu qu'un ancien tombeau romain. Le savant abbé Lebœuf, plus versé dans la connaissance des antiquités, soutint au contraire que ce petit édifice avait été dès son origine un monument chrétien, et cette dernière opinion me paraît la seule qui soit admissible.

Le principal corps de ce bâtiment est en forme de carré long ayant environ quarante pieds sur vingt-cinq.

Une addition faite au XIe. ou au XIIe. siècle parallèlement à l'un des grands côtés du carré (celui du Sud-Ouest) défigure un peu l'édifice, mais il est aisé d'en reconnaître la forme primitive.

Les petits côtés du carré formé par l'église ancienne sont terminés par des pignons ou gables à double égout.

Le centre de chaque gable est rempli par trois grandes pierres sculptées (voir la planche IIe.)

(1) V. la dissertation publiée sur Siauve en 1804 en l'ouvrage de M. Dufour sur le Poitou.

Celle du milieu, qui est la plus haute, présente un carré encadrant une rosace, et surmonté d'un fronton triangulaire dont le centre est orné d'un fleuron ; les deux autres pierres n'offrent que des frontons triangulaires au milieu desquels on remarque des fleurons à six feuilles, formés de briques incrustées.

Une corniche supportée par des modillons règne au-dessous du gable, et plus bas se trouvent plusieurs rangs alternatifs de briques et de pierres de taille ; on a placé dans cette partie du mur une arcade cintrée dans le timpan de laquelle est une croix grecque et de chaque côté de cette arcade un fronton triangulaire dans le même goût que ceux du gable.

Ces différens ornemens reposent sur une corniche soutenue par quatre pilastres peu saillans et fort courts, munis de chapiteaux d'une exécution grossière.

Deux ouvertures rondes se voient aussi dans cette partie de la façade, mais on reconnaît facilement qu'elles étaient primitivement plus allongées, et que ce n'est qu'après avoir été bouchées en partie que ces fenêtres sont devenues de simples ouvertures en œil-de-bœuf.

Au-dessous des fenêtres était une corniche qui n'existe plus qu'en partie, et une porte bouchée depuis long-temps par l'addition d'une espèce de corps avancé semi-circulaire formant abside (voir la planche II[e].)

L'autre pignon en face du précédent offre les même ouvertures disposées de même, seulement la porte d'en-bas est fermée par un mur droit et non par un mur circulaire (1).

(1) On peut voir dans mon Cours d'antiquités, p. 86, tome IV[e], les détails étendus que je donne sur l'église Saint-Jean.

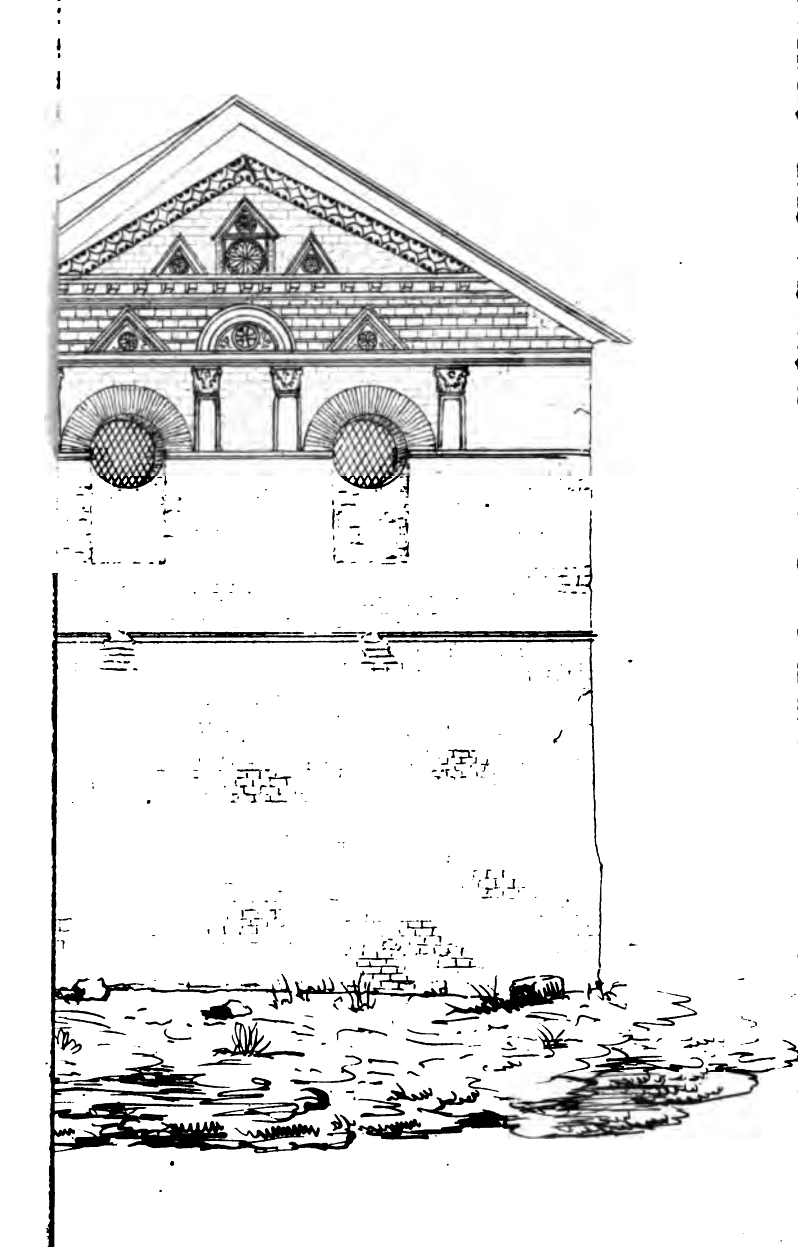
Les murs de l'église Saint-Jean sont construits avec une grande solidité; il est à remarquer que les pierres du revêtement ne sont pas carrées : elles sont beaucoup plus larges que hautes, ayant trois ou quatre pouces en hauteur et de sept à quinze pouces en largeur. En cela elles se rapprochent de celles qui sont employées dans les arênes de Bordeaux.

On a mis beaucoup de négligence dans l'ajustement des principaux ornemens extérieurs. Partout on remarque un défaut de symétrie tel que les quatre pilastres déjà assez barbares qui ornent chacun des murs au niveau des fenêtres ne sont pas d'aplomb (voir pl. IIe.), et que les corniches presque toutes de travers n'ont pu être maintenues en lignes horizontales, malgré le peu d'étendue des faces de l'édifice.

A l'intérieur plusieurs arcades reposent sur des colonnes en marbre qui paraissent avoir été arrachées à des monumens plus anciens, car chacune d'elles varie en grosseur et en hauteur, et il résulte de ce défaut de proportion des différences notables dans le niveau des impostes qui supportent les bases d'une même arcade, ces incohérences choquantes prouvent la négligence des architectes plus encore que leur inhabileté. Il semble qu'ils aient voulu faire entrer dans cet édifice les matériaux qu'ils avaient réunis, sans se donner la peine de les ajuster convenablement.

Les chapiteaux des colonnes sont tous considérablement usés et endommagés; cependant il est facile de voir qu'ils diffèrent presque tous les uns des autres; ils s'adaptent d'ailleurs assez mal avec leurs fûts; ceux-ci sont tous d'une seule pièce, d'un marbre grenu noir et blanc dont j'ignore l'origine. Le marbre des chapiteaux est plus compacte, d'un blanc tirant sur le gris.

M. d



Jean à Poitiers.

De ce que l'église Saint-Jean est formée de pièces mal ajustées, et dont quelques-unes ont dû être tirées de monumens antérieurs, on peut croire qu'elle n'a été élevée qu'après la destruction de l'idolâtrie à Poitiers, et dans le temps de la décadence de l'art.

Les ornemens en briques incrustées formant une sorte de marqueterie, appartiennent au Ve. et au VIe. siècles plutôt qu'à des temps antérieurs, et la croix sculptée deux fois sur les façades annonce bien un temple chrétien.

Mais dira-t-on : la forme de l'édifice ne ressemble point à celle d'une église. Cette objection qui a souvent été reproduite, me paraît facile à résoudre. Il est en effet, bien prouvé que l'église Saint-Jean a servi en même temps d'oratoire et de baptistaire. En faisant des fouilles, on a découvert, au-dessous du pavé, une piscine octogone revêtue de marbre, dans laquelle on avait administré le bâptême par immersion, et Dom Martenne rapporte qu'autrefois on ne baptisait jamais dans les autres paroisses de Poitiers, et que l'église Saint-Jean servait de baptistaire pour toute la ville (1).

La forme insolite du monument est donc suffisamment expliquée par sa double destination.

Saint-Samson-sur-Rille (Eure). On a détruit tout récemment une église située en Normandie, que l'on pouvait attribuer avec certitude à une époque antérieure au Xe.

(1) Voyage littéraire, p. 3. D'après l'ancien cérémonial de Poitiers, que l'on croit écrit au XIIIe. siècle, l'évêque devait baptiser chaque année, le Samedi-Saint, deux garçons et une fille dans l'église Saint-Jean.

siècle, et les amis des arts s'affligent à juste titre de cette perte irréparable (1).

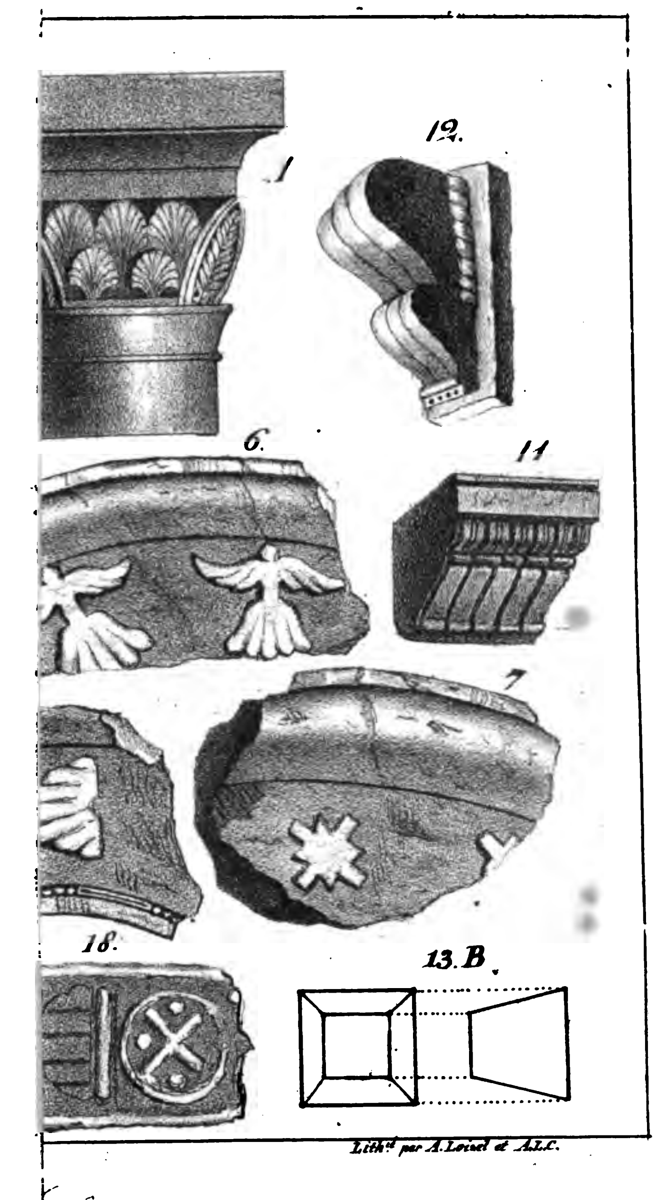
Dans son dernier état, l'église de Saint-Samson-sur-Rille n'appartenait pas tout entière à une époque antérieure à l'invasion normande ; mais une partie des murs pouvait, selon toute apparence, être rapportée au VIIIe. siècle.

L'un des murs latéraux de la nef offrait, particulièrement dans sa partie supérieure et autour des fenêtres, un assez grand nombre de briques qui avaient beaucoup d'analogie avec les briques romaines ; du côté de l'évangile on distinguait parmi les matériaux dont le mur était composé, plusieurs fragmens de pierres sculptées, dont quelques-uns pouvaient provenir d'une construction plus ancienne et peut-être de l'époque du Bas-Empire. Vers l'Ouest et près du portail, chacun des murs latéraux était percé d'une porte de construction très-rustique et bouchée depuis long-temps ; ces portes étaient composées, l'une et l'autre, de deux énormes jambages et d'un linteau triangulaire non moins grossier, formant une espèce de fronton ou de tympan.

Un mur très-épais séparait la nef du chœur ; il était percé d'une arcade semi-circulaire supportée par deux grosses colonnes dont les chapiteaux d'un style très-remarquable ont été figurés sur la planche III (n°s. 1—2) (2). Enfin des pilliers *carrés* surmontés d'un simple tailloir, qui supportaient à l'in-

(1) Heureusement M. Le Prévost nous a donné de cet édifice une description intéressante qui fait partie du 4e. volume des Mémoires de la société des Antiquaires de Normandie, p. 472—496.

(2) Les petits fleurons sculptés sur le chapiteau n°. 1 ont beaucoup de ressemblance avec ceux qui se voient sur la façade de l'église Saint-Jean de Poitiers (pl. II).



Lith.ᵈ par A. Loisel et A.L.C.

Siècles

sur Rille (Eure)



térieur de la nef des arcades aiguës, paraissaient beaucoup plus anciens que ces arcades et pouvaient appartenir à la première construction.

En détruisant l'église Saint-Samson, on a trouvé au-dessous d'une couche de mortier et d'un badigeon qui recouvraient les murs, des briques de différentes formes incrustées et disposées régulièrement de manière à former des dessins à l'intérieur de l'église.

Appelé trop tard pour juger de l'effet de cette décoration, M. Le Prévost a recueilli quelques-unes des briques provenues de la destruction des murs, et des fragmens de sculpture dont plusieurs paraissaient avoir appartenu à des archivoltes. J'ai figuré sur la pl. III une partie de ces briques et de ces fragmens.

Le fragment n°. 3 offre une série de losanges en relief au centre desquels sont de petites cavités circulaires qui, je crois, avaient été remplies avec du ciment coloré.

Le n°. 4 est orné d'une branche de vigne conduite en serpentant de manière à dessiner des rinceaux. Au centre de chacun des enroulemens est un fruit qui ressemble à un gland et un oiseau béquetant une grappe de raisin. Les guirlandes de pampre avec leurs fruits sont très-fréquentes dans les monumens de l'ère gallo-romaine, notamment sur les poteries.

Le fragment n°. 5 faisait encore partie d'une archivolte; on y voit un vase d'où sortent deux feuilles qui retombent à terre, et deux cornes d'abondance qui laissent échapper des grappes de raisin; j'ai trouvé plusieurs fois le même sujet sur des poteries romaines.

Les fragmens, n°s. 6, 7 et 8, sont remarquables par les incrustations en terre cuite qui les décorent.

Le tailloir n°. 9 servait probablement de support à l'un

des côtés d'une arcade. Les ciselures qui le recouvrent sont tout-à-fait romaines, si l'on peut parler ainsi (1).

Le chapiteau n°. 10 est d'un style si ressemblant à celui du fragment n°. 9 qu'il faisait probablement partie de la même porte ou de la même arcade.

Le fragment de corniche n°. 11 et le modillon n°. 12 ont aussi une physionomie toute romaine et se distinguent facilement des corniches et des consoles que l'on voit dans l'architecture romane secondaire.

Quant aux briques incrustées, les n°s. 13, 14, 15, 16, donnent une idée de leurs principales formes (2). Le cabinet de M. Le Prévost en renferme plusieurs autres, et l'on y remarque une clef de voûte recouverte de petites incrustations en terre cuite figurant des écailles de poisson (3).

Eglise Saint-Eusèbe. L'église Saint-Eusèbe, au sommet

(1) Les feuilles lancéolées qui avec les grappes de raisin garnissent la guirlande sculptée à la partie supérieure de ce tailloir se rencontrent très-communément sur les poteries romaines.

(2) Il est à remarquer que les briques incrustées de Saint-Samson étaient faites d'après la forme en *dépouille*, c'est-à-dire que la partie engagée dans le mur présentait une pyramide tronquée (n°. 13 B. pl. III). Ce procédé était employé par les Romains pour obtenir plus de propreté à l'extérieur des murs, en cachant l'épaisseur du mortier qui servait à fixer les pièces incrustées.

(3) M. Le Prévost a déposé dans le musée de la société des Antiquaires de Normandie quelques-unes des briques recueillies à Saint-Samson, ainsi que les fragmens de sculpture figurés pl. III depuis le n°. 3 jusqu'au n°. 12. J'ai remarqué que ces fragmens sont en calcaire grossier à Cérithes ; or cette espèce de pierre ne se trouve pas dans l'arrondissement de Pont-Audemer, d'où l'on pourrait croire que les ornemens dont je parle ont été sculptés loin de Saint-Samson avant d'y avoir été apportés et placés.

d'une éminence sur la rive gauche de la Loire, à Gennes, arrondissement de Saumur, offre une nef ruinée dont la maçonnerie en petit appareil romain est divisée horizontalement par des cordons de brique. Quelques personnes pensent que cette partie de l'édifice a dû appartenir à un temple. Pour moi je n'y ai vu que les restes d'une église fort ancienne. Du côté du Nord est une porte dont l'archivolte est formée de pierres et de briques placées alternativement, et dans la partie supérieure du mur un rang de très-petites arcades semi-circulaires, aujourd'hui bouchées, formées de pierres et de briques. Chacune de ces fenêtres devait ressembler en petit à l'orifice d'un four. Leur diamètre intérieur n'était que de dix pouces environ.

Savenières. L'église du bourg de Savenières, sur la rive droite de la Loire, à trois lieues à l'Ouest d'Angers, offre deux époques bien distinctes. Le chœur ne peut être reporté au-delà du XIe. ou du XIIe. siècle; mais la façade de l'Ouest (pl. IV) et une partie des murs latéraux de la nef remontent probablement au VIe. ou au VIIe. siècle.

Le parement des murs de cette façade est en pierres carrées noires ou grises, de marbre et de silex; d'un volume uniforme, comme dans les constructions romaines en petit appareil. On remarque à différentes hauteurs, depuis le niveau du sol jusqu'au sommet de l'ancien fronton, six larges bandes de briques posées en feuilles de fougère, et trois petits cordons composés seulement d'un double rang de briques posées à plat (voyez la pl. IV). Ces différentes lignes rougeâtres produisent un effet d'autant plus remarquable qu'elles contrastent singulièrement par leur couleur avec le fond rembruni de la muraille. Deux fenêtres percées au centre ont leurs archivoltes garnies de briques, et l'on remarque encore tout près de

l'extrémité du pignon, des briques disposées de manière à former un triangle. J'ai soigneusement exprimé tous ces détails dans le dessin que je mets sous vos yeux (pl. IV); on reconnaît facilement à la première inspection de cette vue que la porte placée au centre de la façade est un ouvrage bien récent comparativement au reste (1), et que le gable a été considérablement exhaussé à une époque très-peu ancienne, afin de donner à la toiture une inclinaison plus rapide (2); mais ces reprises sont si visibles, et le travail moderne est si différent de l'autre que l'œil le moins exercé saisit sans hésiter l'ensemble et la forme de la construction primitive.

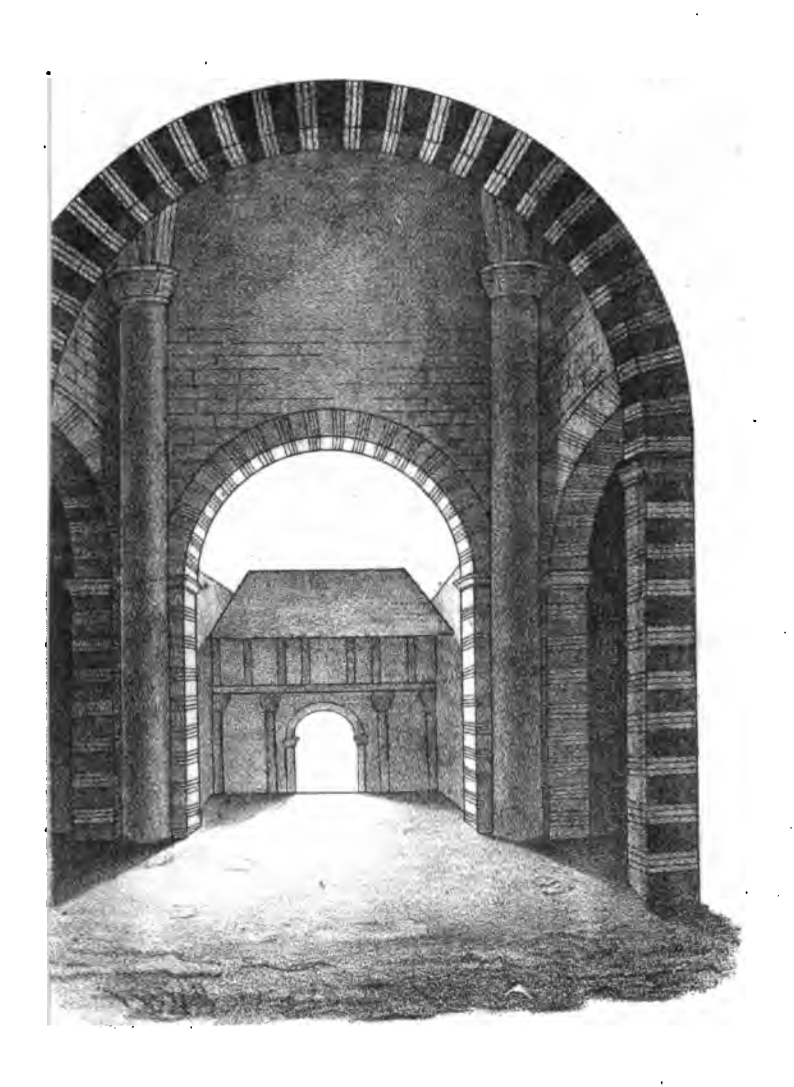
Eglise de la Basse-OEuvre à Beauvais. L'ancienne cathédrale de Beauvais, connue sous le nom d'église de la *Basse-OEuvre* (3), remonte évidemment à une époque fort ancienne. Elle est aujourd'hui en partie détruite, et ce qui en reste se trouve masqué de tous côtés par des maisons. On distingue toutefois au haut des murs latéraux demeurés intacts un rang de fenêtres ornées de briques à *la romaine*; des fenêtres du même genre éclairaient les bas-côtés qui accompagnaient la nef principale.

La façade est terminée par un gable ou fronton triangu-

(1) Cette porte est de la fin du XVIe. siècle.

(2) Les toits de toutes les églises anciennes étaient plats, et dans la suite on les a souvent exhaussés pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. — La façade d'église représentée sur les déniers de Louis-le-Débonnaire (pl. I, fig. 15), prouve encore ce fait incontestable que l'angle des toits était au IXe. siècle moins prononcé que dans les siècles suivans.

(3) Cette dénomination de *basse-œuvre* (ouvrage inférieur) fut donnée à l'église lorsqu'on eut bâti près d'elle la nouvelle cathédrale qui, à cause de ses grandes dimensions et de son élévation, prit le nom de *haute-œuvre* (ouvrage supérieur).



Eglise St. Martin (à Angers)

...rs au Xe Siècle.

laire au centre duquel est sculptée en demi-relief une grande croix encrée, dont le sommet se trouve placé entre deux petites ouvertures rondes.

Au-dessous du triangle formé par le gable règnent deux corniches séparées l'une de l'autre par un intervalle; plus bas est une fenêtre avec une archivolte ornée d'un quadruple rang de moulures figurant des étoiles.

Des maisons masquent la partie inférieure de cette façade; elle était percée de trois portes dont la plus grande était au centre.

A l'intérieur, l'église de la Basse-Œuvre ne présente pas d'ornemens ni de sculptures, elle ne paraît pas avoir jamais été voûtée. Les arcades qui séparent la nef des ailes sont toutes supportées par des piliers carrés.

La date de l'église de la Basse-Œuvre n'est pas connue; mais on peut hardiment, je pense, la faire remonter au VIIIe. siècle. Il faut cependant remarquer que la façade ne paraît pas du même travail que les murs latéraux; on n'y voit pas de briques comme dans ceux-ci, et les moulures qui décorent la fenêtre centrale ont beaucoup de rapport avec celles qui se rencontrent fréquemment dans les siècles suivans; au reste, je fais part de mes observations plutôt pour provoquer un nouvel examen que pour exprimer une opinion décisive.

Église Saint-Martin à Angers. Ce que l'on voit encore de la nef et de la croisée de l'église Saint-Martin d'Angers, aujourd'hui transformée en chantier, a été élevé par l'impératrice Hermengarde au commencement du IXe. siècle, et c'est un échantillon précieux des monumens carlovingiens. Des lits alternatifs de briques et de pierres de taille se voient dans les quatre arcades du transept, ainsi que dans la grande porte de l'Ouest (pl. IV).

Les pierres employées dans les murs ne sont pas de petit appareil, elles ont environ quatorze pouces de largeur sur neuf ou dix pouces de hauteur ; elles sont séparées les unes des autres par une couche de ciment dont l'épaisseur varie depuis un demi-pouce jusqu'à dix lignes. Les briques employées dans les arcades ont, pour la plupart, neuf à dix pouces de longueur.

Saint-Pierre du Mans. Quoique l'église Saint-Pierre du Mans ait subi des changemens à différentes époques, quelques portions des murs actuels peuvent être regardées comme très-anciennes ; les parties basses surtout avec leurs assises de briques ont un caractère remarquable d'antiquité. M. Richelet, bibliothécaire au Mans, a signalé avec raison cette église comme la plus ancienne de la ville.

Vieux-Pont-en-Auge (Calvados). L'église que j'ai découverte à Vieux-Pont offre des rapports de style avec celle de Savenières ; elle est construite en petit appareil dont les pièces sont séparées les unes des autres par une couche épaisse de ciment mêlé de brique pilée, et de distance en distance on y remarque des chaînes de briques comme dans les murailles romaines.

Les briques ont environ 15 pouces de longueur et sont séparées, comme dans les murs romains du Mans, de Tours, etc., etc., par une couche de mortier au moins aussi épaisse que la brique elle-même.

Les parties les plus remarquables sont la façade et le mur méridional de la nef dans lequel on remarque quelques parties des fenêtres primitives ; ces fenêtres étaient étroites, cintrées, sans colonnes, et bordées d'un cordon de briques ; il est fâcheux que pour se procurer plus de jour on les ait détruites presque toutes, afin de leur substituer de grandes ouvertures

informes et du plus mauvais goût. Heureusement de semblables détériorations n'auront plus lieu à l'avenir.

La tour carrée est appliquée contre le mur méridional du chœur, et l'on voit qu'elle masque une des fenêtres qui servaient à l'éclairer; ainsi elle serait moins ancienne que cette partie de l'église; les briques qui forment des cordons dans la maçonnerie sont en général moins grandes que celles des murs de la nef: quelques-unes même ne sont que des morceaux de briques retaillés (1).

Parmi les églises qui offrent des briques employées dans les murailles on peut encore citer la curieuse église d'Ainay, à

(1) C'est sur cette tour que j'ai trouvé l'inscription suivante, gravée sur une pierre incrustée dans la maçonnerie :

VII. ID FEBR. OBIIT
RANOLDVS
ILLE FVIT NATVS
DE GESTA FRAN
CORVM. ANI
MA EIVS REQVI
ESCAT IN PACE
AM. ILLE FEC. ISTAN
ECCLESIAM.

Elle pourrait, je crois, être ainsi traduite : *Le 7 des Ides de février mourut Renold; il était Franc d'origine; que son ame repose en paix; c'est lui qui a élevé cette église.*

Reste à savoir si elle doit s'entendre de l'architecte de l'église tout entière, ou de l'architecte de la tour seulement. S'il était question de celui qui a construit la nef, et que l'inscription ne datât que du XIe. siècle, il serait assez remarquable de trouver, à une époque aussi avancée du moyen âge, le système de construction qui était usité au IIIe. et au IVe. siècles, et qui avait paru jusqu'ici pouvoir servir à caractériser les monumens de la première période romane, c'est-à-dire, les édifices antérieurs au Xe. siècle.

Lyon, qui a déjà été plusieurs fois décrite, la petite église Saint-Mesmin, à une lieue d'Orléans, et quelques autres.

Le Lion d'Angers. L'église du Lion d'Angers (Maine et Loire) peut encore en partie être classée parmi les monumens qui appartiennent au roman primordial, si la nef est du Xe. siècle, comme on le croit généralement. Le petit appareil très-régulier des murs latéraux, les fenêtres sans colonnes qu'on y remarque, m'ont paru annoncer une date reculée. L'archivolte de la porte de l'Ouest est remarquable par la coupe des pierres qui la composent et par le dessin symétrique qui résulte de leur assemblage.

Au nombre des édifices qui pourraient appartenir à l'architecture romane primitive est la petite église de Saint-Généroux, département de la Vendée (1). Si j'en juge par les dessins que M. de Lafontenelle m'a procurés, elle pourrait bien remonter jusqu'au VIIIe. ou au IXe. siècle. Le petit appareil des murs, les frontons triangulaires figurés entre les fenêtres sans colonnes, le peu d'élévation des pignons, etc., sembleraient en effet annoncer une époque assez reculée; mais, je le répète, il faudrait avoir vu l'édifice pour émettre une opinion assurée sur l'âge auquel on doit le rapporter.

A ce qui précède on pourrait ajouter un grand nombre de descriptions d'églises des VIIe., VIIIe. et IXe. siècles, que nous ont laissées les chroniqueurs; mais ces descriptions apprendraient peu de chose de plus que ce que nous savons déjà, car elles parlent de la forme des églises de cette époque, plutôt que de leur style architectonique.

Plusieurs faits à noter ressortent pourtant des descriptions répandues çà et là dans les chroniques; elles nous prouvent,

(1) Saint-Généroux est situé entre Troarn et Partenay, près de la petite ville d'Airvaux.

par exemple, que les autels étaient quelquefois placés le long des murs, sans qu'il y eût de niches ou de chapelles pour les contenir; que celles-ci, moins nombreuses à cette époque qu'elles ne le devinrent dans la suite, étaient formées par l'abside principale et par celles qui se trouvaient au fond des collatéraux, ou dans les transepts; qu'enfin la sacristie où l'on déposait une partie des vases sacrés et les ornemens sacerdotaux, était, comme aujourd'hui, attenante à l'absyde, ou à côté du chœur près des transepts.

Quant aux moyens d'exécution, il est certain que les ecclésiastiques les plus distingués et les plus instruits faisaient de l'architecture l'objet de leurs études. Les anciens écrivains mentionnent un grand nombre d'évêques et d'abbés qui donnaient les plans de leurs églises, et qui travaillaient eux-mêmes à les construire; Grégoire de Tours cite plusieurs de ses prédécesseurs comme étant des artistes habiles; il dit que l'évêque Léo était bon charpentier (1); qu'Agricola, évêque de Châlons-sur-Saône, avait dirigé l'érection de plusieurs édifices, notamment celle de sa cathédrale qui était ornée de mosaïques et de colonnes en marbre (2).

Il est certain que plusieurs couvents, tels que celui de Solognac, aux environs de Limoges (3), et beaucoup d'autres,

(1) Fuit autem (Leo) faber lignarius, faciens etiam turres holochryso tectas, ex quibus quædam apud nos retinentur. Hist. Franc. L. x, §. 31.

(2) Muta in civitate illâ ædificia fecit domos composuit; ecclesiam fabricavit quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit. Grég. Tur. hist. Franc.

(3) Saint-Ouen, qui écrivait au VIe. siècle, parle en ces termes du monastère de Solognac: « Est autem congregatio magna « diversis gratiarum floribus ornata, habentur ibi et artifices « plurimi diversarum artium periti. »

étaient remplis de littérateurs et d'artistes, dans les VIIe., VIIIe. et IXe. siècles. Je ne terminerais pas si je voulais citer tous les témoignages qui prouvent que les évêques, les moines et les ecclésiastiques en général, étaient souvent architectes, peintres, historiens, etc.

Mais si les abbayes pouvaient en quelque sorte être considérées comme des écoles où se perpétuaient les traditions relatives aux arts et aux sciences, il y avait aussi hors des cloîtres des ouvriers habiles qui travaillaient sous la direction des évêques ou des moines architectes.

Ces ouvriers étaient même assez nombreux dans la France occidentale, et plusieurs fois les évêques et les abbés d'Angleterre eurent recours à eux lorsqu'ils élevèrent de grandes églises. La France à son tour mettait l'Italie à contribution. Elle en faisait venir des peintres, des sculpteurs et des architectes.

Au moyen de ces relations, de ces emprunts, entre des peuples voisins les uns des autres, il y eut toujours une école d'architecture, et l'art se maintint à un niveau assez élevé et assez uniforme dans l'Europe occidentale.

Je n'ai point établi de coupes dans la période de cinq à six siècles que j'ai assignée au style roman primordial; cependant l'architecture ne fut point stationnaire pendant un si long espace de temps. Il est probable que depuis le Ve. jusqu'au VIIIe. siècle, l'art de bâtir avait plutôt perdu que gagné, lorsque le génie de Charlemagne vint imprimer la plus heureuse impulsion aux arts et aux lettres. Il est très-difficile de savoir exactement quels changemens se manifestèrent alors dans l'architecture; les opinions sont sur ce point assez divisées, mais il est certain que les monumens acquirent plus de grandeur et d'élégance qu'ils n'en avaient eu auparavant.

Il paraît qu'alors on vit en France des églises bâties à l'imitation de Sainte-Sophie et surmontées de coupoles. L'église Saint-Front de Périgueux que l'on croit avoir été réparée ou reconstruite au Xe. siècle, sur le modèle d'une autre église plus ancienne, peut donner une idée assez juste des églises construites sous Charlemagne à l'imitation de Sainte-Sophie ; elle se compose de deux parallélogrammes rectangles égaux entre eux, concentriques et perpendiculaires l'un à l'autre, c'est-à-dire formant une véritable croix grecque. Les quatre branches de cette croix sont orientées sur les quatre points cardinaux ; la longueur de l'édifice du levant au couchant et du midi au nord est d'environ 181 pieds (1). Le plan figuré planche V, n°. 1, montre cette disposition. Vous voyez que l'édifice peut en quelque sorte se diviser en cinq carrés de grandeur égale, 1, 2, 3, 4, 5, avec des espèces de bas-côtés ou de galeries dans chaque branche de la croix, *a a a a a a*. Au-dessus de ces espèces de carrés les voûtes se terminent par des coupoles. Les coupoles s'élevaient primitivement au-dessus du toît et se terminaient par des espèces de pyramides ; dans la suite elles ont été enveloppées sous un toît en charpente ; mais en montant dans les greniers de l'église on les retrouve intactes et l'on peut voir en même temps l'ancien toît qui se composait de dalles en pierres disposées en gradins. La fig. 2, pl. V, montre la pyramide de la coupole centrale de l'église de Saint-Front telle qu'elle existe au-dessous du toît ; les quatre autres pyramides sont pareilles.

On voit sur la fig. 3, même planche, l'ordonnance de l'église à l'extérieur. Les fenêtres sont disposées trois

(1) Je tire ces mesures de l'ouvrage de M. le comte de Taillefer, sur les antiquités de Périgueux.

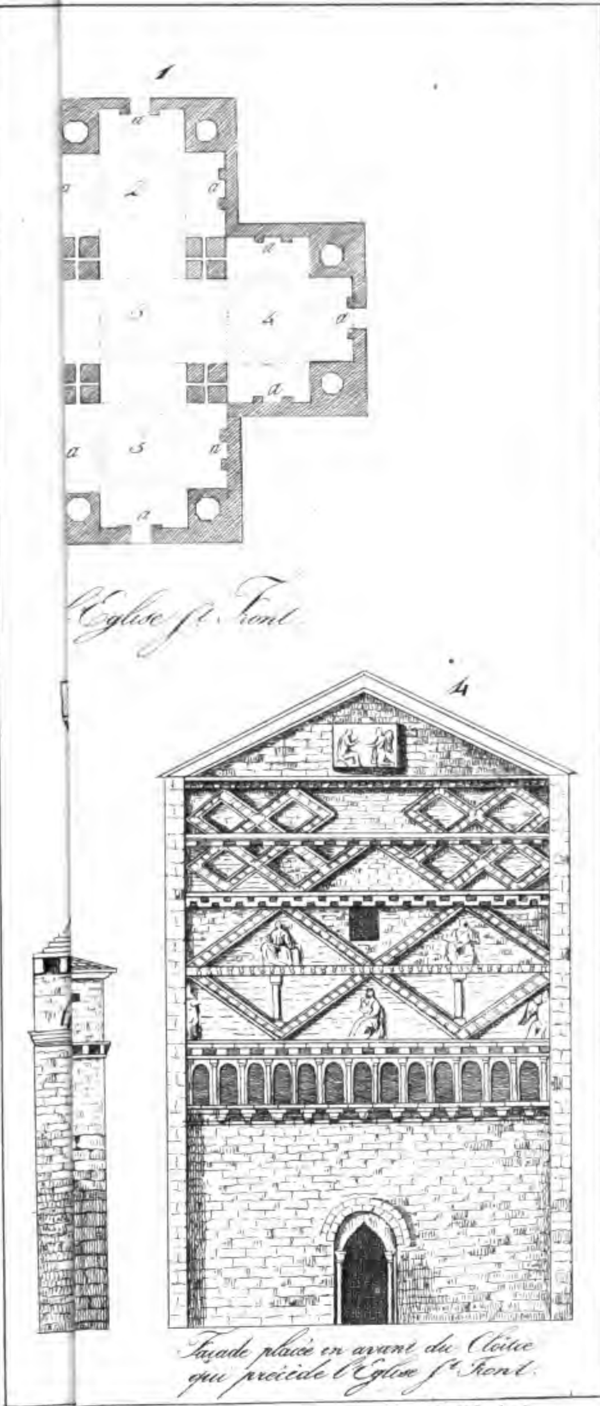
à trois et chacun de ces assemblages était couronné d'un fronton avec une corniche et des modillons. Dans la suite on a considérablement altéré cette disposition de l'édifice en remplissant par une espèce d'attique le vide qui existait d'un fronton à l'autre afin de former un mur droit et d'exhausser la toiture. Ce travail paraît avoir eu lieu à l'époque où l'on cacha les coupoles sous des charpentes de bois, et l'opération fut entreprise, sans doute, pour éviter l'infiltration des pluies. L'église de Saint-Front doit être prochainement décrite avec soin par un savant antiquaire de Périgueux (1); ce peu de mots n'a d'autre but que d'indiquer la forme de l'édifice et la disposition des coupoles.

A l'intérieur les grandes arcades ne sont pas parfaitement semi-circulaires ; elles offrent une tendance à prendre la forme ogivale.

L'état prospère auquel les arts étaient parvenus ne put se maintenir dans les temps moins heureux qui suivirent le règne de Charlemagne. Les dissensions intestines et les malheurs sans nombre qui résultèrent de l'invasion des Normands amenèrent bientôt une décadence marquée dans l'architecture ; on vit s'éteindre, à la fin du IXe. siècle et dans le Xe., le talent des architectes, en même temps que les lumières de l'ancienne civilisation, ranimés par Charlemagne.

Une superstition bizarre contribua peut-être encore plus que les événemens à hâter la décadence de l'architecture ; on croyait que la fin du monde arriverait dans le Xe. siècle : le découragement et l'apathie qui résultaient de cette croyance

(1) M. l'abbé Audierne doit publier une description complète de l'église de Saint-Front.


1
a
2
3
4
5
l'Eglise St Front
4
Façade placée en avant du Cloître
qui précède l'Eglise St Front.
Caen.
Ad. Loisel

paralysaient les esprits, et bien loin d'élever des constructions nouvelles, c'est à peine si l'on réparait les anciennes.

En considérant ce qui précède, la période romane primordiale pourrait se diviser en trois époques ; la première antérieure au règne de Charlemagne ; la deuxième qui correspondrait au temps de ce prince et de ses fils ; la troisième qui comprendrait la fin du IXe. siècle et le Xe.

CHAPITRE V.

Architecture Romane secondaire

(de 1000 à 1090 environ).

Une ère nouvelle commença pour les arts en même temps que le XIe. siècle.

L'apathie et le découragement dans lesquels l'attente de la fin du monde avait tenu les esprits pendant le Xe. siècle, se dissipèrent bientôt pour faire place à une activité prodigieuse qui imprima une impulsion toute nouvelle aux arts et à la littérature.

La renaissance fut peut-être plus manifeste encore en Normandie que dans les autres pays. Après avoir pillé et renversé les églises, les hommes du Nord adoptèrent les mœurs et la religion des vaincus et devinrent chrétiens aussi fervents qu'ils avaient été fougueux dans leurs dévastations. Ils voulurent réparer leurs ravages, en élevant de nouveaux temples et en rétablissant ceux qui étaient ruinés ; aucune partie de la France ne présente peut-être autant de fondations d'églises et d'abbayes dans un intervalle aussi court que l'ancienne province de Normandie.

Les ducs et les principaux barons donnèrent l'exemple à leurs vassaux, et il y eut entr'eux une émulation extraordinaire. « A cette époque (vers le milieu du XI[e]. siècle), dit « Guillaume de Jumièges, la Normandie jouissait d'une paix « profonde ; le clergé était souverainement respecté de tout « le monde ; les personnes riches rivalisaient de zèle à bâtir « des églises et à doter des moines qui priassent pour leur « salut (1). »

Plus tard après la conquête de l'Angleterre, les seigneurs normands portèrent dans ce pays leur goût pour l'architecture ; les biens immenses qu'ils reçurent ne firent que favoriser leur zèle à fonder des châteaux, des églises et des monastères, en même temps que le désir de conserver leurs nouvelles possessions les mettait en quelque sorte dans la nécessité d'en agir ainsi pour s'attacher le clergé et pour tenir la population en respect. Guillaume de Malmesbury peint bien cette ardeur des Normands à couvrir d'édifices religieux le pays qu'ils venaient de soumettre. « Voyez, dit-il, s'élever « de tous côtés des églises et des monastères *dans un nouveau* « *style d'architecture* (1) ; voyez la patrie animée d'une telle

(1) In diebus illis maxima pacis tranquillitas fovebat habitantes in Normanniâ, et servi Dei à cunctis habebantur in summâ reverentiâ; unusquisque optimatum certabat in prædio suo ecclesias ædificare et monachos qui pro se Deum orarent rebus suis locupletare.—L'auteur fait ensuite une longue énumération des abbayes qui furent bâties à cette époque. Ce détail comprend tout le chapitre XXII du 7[e]. livre de son histoire des ducs de Normandie.

(1) *Novo ædificandi genere consurgere.* Ces expressions sont à noter. Elles montrent bien qu'il y avait en Angleterre comme en France une différence notable entre l'architecture du XI[e]. siècle et celle des siècles précédens.

« ferveur que les riches croiraient avoir perdu la journée « qu'ils n'auraient pas signalée par quelque acte éclatant de « générosité (1). »

Les faits sont clairs ; partout, en France et en Angleterre, un changement notable, un progrès marqué se manifestait dans l'art de bâtir au XIe. siècle, et notre division entre les deux genres d'architecture romane ne pouvait être mieux placée qu'à la fin du Xe. siècle.

C'est aussi au XIe. siècle que commença le développement d'un ordre social nouveau. « C'est du Ve. au Xe. siècle, « dit M. Guizot, que s'est opéré le travail de fermentation « et d'amalgame des trois grands élémens de la civilisation « moderne, l'élément romain, l'élément chrétien et l'élément « germain ; et c'est seulement à la fin du Xe. siècle que la « fermentation a cessé, que l'amalgame a été à peu près ac« compli (2). »

Mais pour revenir au mouvement de progrès qui se manifesta dans les arts au XIe. siècle, le petit nombre de savans qui depuis quelques années ont fait de cette époque de renaissance l'objet de leurs études, reconnaissent deux élémens principaux dans l'architecture romane secondaire. D'une part, ils y trouvent un perfectionnement de l'architecture romane primordiale ; de l'autre, une imitation marquée de l'architecture byzantine.

C'est pour la première fois que je parle du style byzantin. Ce style n'est que l'architecture romane modifiée par le goût oriental ; c'est une architecture que nous pourrions appeler

(1) Guillaume de Malmesbury de Regibus Angliæ, liv. III. rer. Angl. Script. p. 102.

(2) Cours d'Histoire moderne professé en 1829, t. III, p. 204 et 205.

gréco-romane, pour indiquer par un seul mot les élémens qui la constituent ; elle s'était surtout développée dans l'empire d'Orient dont Byzance était la capitale, d'où lui est venu le nom de byzantine.

Pour donner des notions plus précises sur l'origine et la nature du style byzantin, je vais citer une dissertation dans laquelle M. Ludovic Vitet résume en peu de mots l'histoire de cette architecture exotique :

« Au temps où le christianisme, après trois siècles de si-
« lence et de misères, sortant enfin des catacombes et des
« chapelles souterraines d'Italie, s'en vint s'asseoir sur le
« trône impérial, deux genres d'architecture étaient en pré-
« sence dans cette autre partie de l'ancien monde, où allait
« se fonder l'empire grec. Sans parler des chefs-d'œuvre
« d'Athènes et de Corinthe, dont on n'imitait plus, dont on
« admirait à peine l'adorable pureté, on voyait dans ces
« contrées s'élever des monumens romains, constructions ré-
« gulières, qui affectaient de se soumettre aux principes du
« style grec antique, mais qui, tout en copiant ses propor-
« tions, les altéraient avec maladresse, et ne rachetaient
« tant de lourdeur que par un peu de solidité. Malgré les
« vœux des empereurs, cette architecture massive ne pouvait
« s'acclimater sur cette terre de grâce et d'élégance. Une fois
« les Ictinus éteints, ce n'était pas aux légions romaines à
« devenir les architectes de la Grèce et de l'Ionie. Une fois
« la pureté primitive oubliée, il ne pouvait fleurir sous ce
« beau ciel qu'un style tout nouveau qui, semblable à cette
« philosophie nouvelle qu'on voyait alors, subtilisant sur
« Platon, abandonner les traditions de la science antique et
« s'élever à un monde et à des rêves inconnus, osât s'affran-

« chir de toutes les lois consacrées à Memphis, à Athènes et
« à Rome, briser l'architrave, élever arcade sur arcade,
« coupole sur coupole, et, rêveuse et subtile à son tour, re-
« tracer avec la pierre et le marbre toutes les chimères de
« l'imagination.

« D'où vint et comment naquit cette architecture nou-
« velle ? continue M. Vitet. Peut-être pourrait-on l'ap-
« prendre en étudiant l'histoire et l'esprit des peuples de la
« Syrie, de la Perse, et surtout de l'Ionie, cette terre si
« féconde en inventions, et dès les anciens temps plus d'une
« fois rebelle aux règles du goût sévère et symétrique. Mais
« ne nous arrêtons pas à cette recherche. Constatons seule-
« ment qu'à Byzance et dans l'Asie mineure, au temps de
« Constantin, on voyait, à côté du style venu de Rome,
« cet autre style que nous venons de décrire. Le génie orien-
« tal commençait à secouer ses ailes. Déjà, vers le IIe. siècle,
« il s'était joué, comme un enfant timide, dans les colon-
« nades incorrectes, mais brillantes de Balbek et de Pal-
« myre. Puis, grandissant chaque jour, il avait peu à peu
« conquis son indépendance : libre, hardi, original,
« s'affranchit enfin sous Justinien, lorsque, d'après les des-
« sins d'Isidore de Milet, on vit s'élever à Constantinople le
« temple de Sainte-Sophie. De ce jour le goût oriental reçut
« sa sanction dans l'empire byzantin. L'architecture romaine,
« délaissée depuis long-temps, fut désormais proscrite, et le
« style néo-grec régna sans rival dans toutes les contrées
« d'Orient. Sous cette nouvelle forme, qui à la vérité fait
« gémir les admirateurs exclusifs de la pureté antique, mais
« qui a droit aux hommages plus indulgens des vrais amis
« du beau, le génie des vieux architectes de la Grèce se ré-
« veilla, moins correct, moins sévère, mais brillant de jeu-

« nesse et de vie, plus téméraire, plus merveilleux. Pour la « seconde fois, les Grecs prirent le sceptre de ce grand et « bel art de bâtir : ce fut d'eux que les Arabes en reçurent le « secret, ce fut par eux que les premières leçons en parvinrent « à l'Europe entière. »

Bien antérieurement au XIe. siècle, le style byzantin avait paru sur quelques points de l'Europe occidentale ; dès le VIe. siècle, des architectes grecs avaient élevé plusieurs édifices dans l'exarchat de Ravenne ; l'église octogone de Saint-Vital, imitation de Sainte-Sophie est un ouvrage de ce temps reculé.

Plus tard, le style byzantin se manifesta dans les édifices élevés par Charlemagne sur les bords du Rhin, et notamment dans l'église d'Aix-la-Chapelle.

Mais ce n'étaient là que des innovations partielles.

Dans les arts comme dans le *monde moral*, il y a des révolutions qui ont besoin d'être préparées, qui ont leurs époques et qui ne peuvent éclater que lorsque les esprits sont mûrs pour les changemens qu'elles apportent dans le goût et dans les idées.

Ce ne fut donc qu'au XIe. siècle que l'association du style byzantin avec l'architecture romane fut générale en France.

Il n'est pas aisé de démêler ce qui appartient au style byzantin dans notre architecture nationale du XIe. siècle. Pour arriver à un résultat exact dans cette analyse, il faudrait savoir avant tout si la plus grande partie des prétendues innovations de l'architecture byzantine n'existaient pas déjà dans l'architecture romaine dégénérée, problême d'autant plus difficile à résoudre que les monumens romains qui avaient pu fournir des modèles ont presque tous disparu.

A cette question capitale, que je me suis faite il y a long-

temps, MM. Charles Lenormant (1), Lambert et de La Saussaye, en ajoutent plusieurs autres non moins importantes qu'ils regardent comme inextricables dans l'état actuel de la science.

Il y aurait donc témérité de ma part à vouloir analyser exactement tous les principes de l'architecture romane secondaire et préciser leur origine. Tout en reconnaissant que l'influence byzantine a été puissante sur tous les arts du moyen âge, je ne m'attacherai pas à déterminer la mesure de cette influence; je vais simplement décrire l'architecture telle qu'elle se présenta durant le XIe. siècle.

Forme des églises. Les églises du XIe. siècle furent disposées comme dans les siècles précédens quant au plan principal. La forme ordinaire était celle d'une croix dont les branches s'étendaient du Nord au Midi, et dont la tête était figurée par le chœur tourné vers l'Est. L'entrée principale était à l'Ouest. Le chœur, toujours plus court que la nef, ne formait souvent que le tiers de la longueur totale de l'édifice.

Je connais un petit nombre d'églises du XIe. siècle, celle de Sainte-Trinité d'Angers, par exemple, qui sont remarquables par la brièveté du chœur, comparée à la longueur de la nef. Leur plan se rapproche à cet égard de celui de plusieurs basiliques anciennes, telles que l'église Saint-Pierre-ès-liens, dont j'ai parlé précédemment (voyez la fig. 8, pl. I). Au reste, ces exemples sont rares dans le XIe. siècle, et ils peuvent être regardés comme exceptionnels.

(1) Première lettre sur le style byzantin et sur l'origine de l'ogive, adressée à M. de Caumont par M. Ch. Lenormant. — Cette lettre a été publiée dans la Revue Normande (2e. année).

On remarque assez souvent un décroissement dans l'élévation des trois parties principales des églises ; ainsi le chœur est plus bas que la nef, et l'abside moins élevée que le chœur.

Le plus ordinairement les bas côtés se prolongeaient parallèlement au chœur au-delà des transepts ; mais ils s'arrêtaient là où commençait la courbure de l'abside, de sorte qu'ils ne faisaient pas complètement le tour du chœur (pl. I, fig. 10). Cette disposition est celle qu'on rencontre presque toujours en Normandie, je ne connais guère, dans cette province, d'églises du XIe. siècle dans lesquelles les bas côtés tournent autour de l'hémicycle du chœur (1) ; mais hors de la Normandie, j'ai remarqué des exemples de ce prolongement des ailes dans l'église de Cunault (Maine-et-Loire) (fig. 11, pl. I), dans celles de Saint-Hilaire, de Montier-Neuf et de Notre-Dame à Poitiers, de la Couture au Mans, de Saint-Lomer à Blois, de Saint-Eutrope à Saintes, de Sainte-Croix à Bordeaux, de Saint-Pair à Chartres, dont les parties basses sont anciennes, et dans beaucoup d'autres que je pourrais citer.

On garnit en même temps les bas côtés du chœur de chapelles qui produisirent un grand effet en rayonnant autour du sanctuaire. Il y en a trois d'ainsi disposées à Cunault (pl. I, fig. 11); j'en ai remarqué cinq à Saint-Hilaire de Poitiers et dans plusieurs autres églises de la même époque. Ainsi le sanctuaire se trouva reporté plus au centre, et cet allongement du chœur éloigna la forme des églises de celle des basiliques. Je ne pourrais affirmer précisément à quelle époque cette disposition s'est introduite ; il est possible qu'elle soit

(1) Je n'affirme cependant pas qu'il n'en existe aucune ; mais au moins sont elles bien rares.

très-ancienne, mais ce fut au XIe. siècle surtout, que les exemples en devinrent nombreux dans quelques parties de la France.

Cryptes. Les grandes églises romanes ont souvent été élevées sur des cryptes, comme je l'ai déjà dit (p. 39). C'est un fait assez remarquable et digne d'être noté que ces chapelles souterraines aient été pratiquées, tant que l'architecture à plein cintre a régné, et que l'usage en ait cessé presque entièrement après l'adoption de l'architecture à ogives (1).

La plupart de nos cryptes du XIe. siècle sont placées sous le chœur; leur voûte est ordinairement soutenue par des colonnes cylindriques disposées sur deux ou quatre rangs. La crypte de la cathédrale de Bayeux, que l'on peut citer pour exemple, n'a que neuf pieds et demi de hauteur sur quarante huit pieds et demi de longueur et vingt-trois pieds de largeur. Celle qui existe sous le chœur de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen est un peu moins grande, n'ayant que vingt-six pieds et demi de longueur sur vingt-trois pieds de largeur; la voûte est soutenue par des colonnes cylindriques distantes de quatre pieds les unes des autres. La crypte de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, à Saumur, présente à peu près cette disposition, et je pourrais en citer beaucoup d'autres du même genre à la Couture du Mans, à Notre-Dame de Poitiers, à Saint-Séverin de Bordeaux, à Médoc, à Nantes, à Cunault (Maine-et-Loire), etc., etc.

Mais les cryptes de cette espèce ne sont pour ainsi dire que

(1) A peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au XIIe. siècle. Les voûtes en tiers-point étaient peu favorables aux constructions souterraines; d'un autre côté l'on n'eut pas les mêmes motifs pour en établir lorsque les reliques et les tombeaux furent placés dans les églises.

des chapelles et ne peuvent se comparer avec celles de la cathédrale de Chartres et de Saint-Eutrope à Saintes.

La partie souterraine de la cathédrale de Chartres règne sous toute l'étendue des bas côtés de la nef et du pourtour du rond point du chœur; on y descend par cinq escaliers différens, et l'on y trouve treize chapelles; elle ne pénètre pas sous la nef principale ni sous le sanctuaire; c'est une répétition des bas côtés qui font le tour de l'église supérieure.

L'église souterraine de Saint-Eutrope, quoique moins étendue que celle de Chartres, présente cependant quelque chose de plus complet, car elle est aussi large que l'église supérieure, ayant comme elle un sanctuaire et une nef avec des bas côtés. Toutefois il faut dire que l'église actuelle a perdu une partie de sa nef primitive, et j'ignore si les cryptes ont jamais eu beaucoup plus d'étendue qu'elles n'en offrent aujourd'hui qu'elles s'étendent depuis les transepts inclusivement jusqu'à l'abside, mais cet espace est considérable.

Appareils. Les principaux appareils en usage dans l'architecture romaine et dans l'architecture romane primitive se retrouvent dans celle des XIe. et XIIe. siècles.

Le petit appareil régulier de quatre pouces carrés et le moyen appareil de huit pouces environ sur cinq se rencontrent très-fréquemment.

Les édifices construits en moëllon, tels que certaines églises de campagne, offrent assez souvent des murs en blocage. Lorsqu'on s'est servi de pierres plates, elles ont souvent été rangées sur le côté et inclinées alternativement à droite et à gauche (*opus spicatum*); c'est ce qu'on appelle maçonnerie en *feuilles de fougères* ou en *arête de poisson*.

L'appareil réticulé (*opus reticulatum*); d'un effet si agréable par la régularité de ses pièces, se voit aussi dans

quelques parties des murs, surtout dans les frontons ; mais il sera, je crois, plus naturel de faire connaître les principales variétés de cet appareil et le parti qu'on en a tiré pour la décoration, en traitant des ornemens placés sur les murs.

Contreforts. A peine avait-on aperçu les contreforts dans l'architecture romane primitive, où ils se présentaient comme de simples pilastres destinés à orner plutôt qu'à consolider l'édifice. Ils occupent une plus grande place à partir du XI[e]. siècle. Cependant ils n'ont que très-peu de saillie comparativement à ce qu'ils en acquirent dans la suite ; cette saillie n'excède guère un demi-pied, et souvent elle est beaucoup moindre. La fig. 1, pl. XI, montre ce que furent, à la fin du X[e]. siècle et dans le XI[e]., les contreforts les plus considérables; on peut remarquer que l'épaisseur de ce pilastre est dissimulée et divisée, en quelque sorte, en deux parties par une espèce de retrait. Du reste, ce caractère n'est pas constant, et il est bien peu important en lui-même (1).

Ornemens. Les ornemens et les moulures employés dans les XI[e]. et XII[e]. siècles sont placés sur les archivoltes des portes, des arcades et des fenêtres, sur les corniches et sur le plein des murs, surtout à l'intérieur.

(1) En Alsace on trouve communément, au XI[e]. siècle, des contreforts très-étroits et peu saillans, disposés en grand nombre sur les murs (V. quelques planches de l'ouvrage de MM. Schweighauser et de Golbery sur les monumens de l'Alsace). Les mêmes contreforts existent dans quelques monumens de l'ouest de la France, ils sont très-communs en Belgique et sur les bords du Rhin.

Si j'avais pu multiplier mes planches autant que je l'aurais désiré, j'aurais donné la série complète des contreforts du XI[e]. siècle; mais pour les contreforts comme pour les autres membres de l'architecture, j'ai dû me borner à des généralités.

J'ai réuni (pl. VI) quelques-uns des ornements qui se voient le plus fréquemment en Normandie et en Angleterre. Je vais en faire l'énumération, en me servant, pour les désigner, d'une nomenclature tirée de la forme même de ces moulures, ce sont :

Les étoiles.
Les zigzags ou chevrons brisés.
Les zigzags opposés.
Les frètes crénelées rectangulaires.
Les frètes crénelées diminuées.
Les frètes crénelées triangulaires.
Les losanges enchainés.
Les billettes.
Les nébules.
Les moulures prismatiques.
Les moulures hachées.
Les têtes de clou.
Les cables.
Les torsades.
Le damier.
Les têtes plates.
Les têtes saillantes.

Les étoiles ressembleraient assez exactement aux animaux marins qui, à cause de leur forme, ont reçu le nom d'*Astéries*, si elles avaient cinq branches, mais elles n'en ont que quatre. Elles sont disposées tantôt sur un seul (pl. VI, fig. 2), tantôt sur deux ou un plus grand nombre de rangs (fig. 1.)

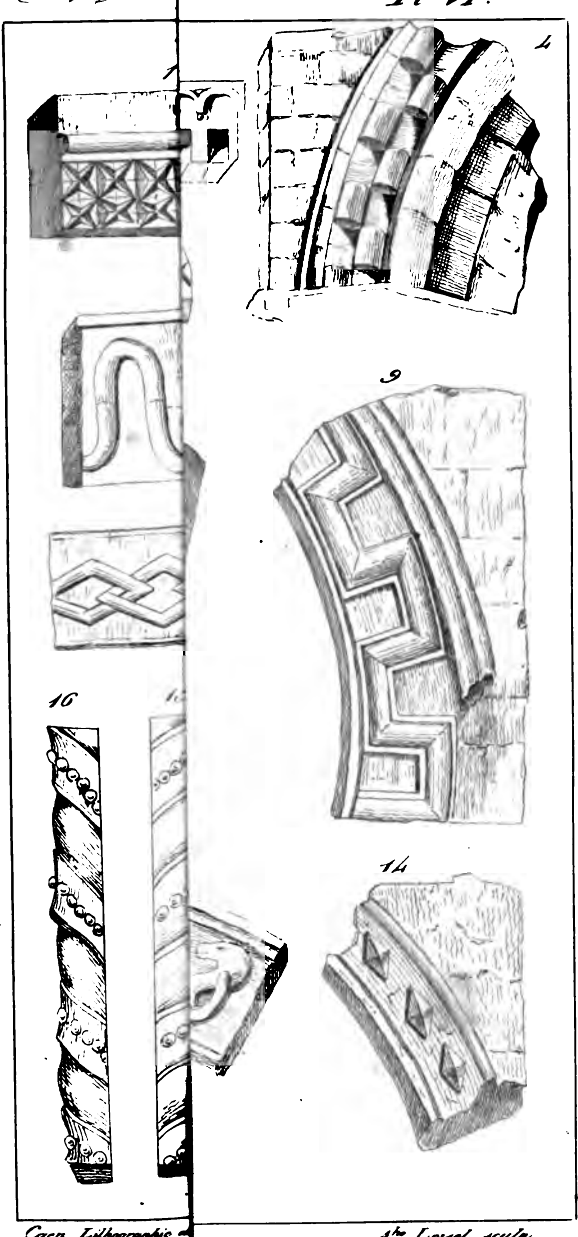
Le zigzag ou baton rompu est un des ornements qu'on voit le plus souvent en Normandie, en même temps un de ceux dont l'usage s'est conservé le plus long-temps.

Le zigzag est double, triple, quadruple, quintuple, multiple etc., suivant le nombre des moulures parallèles qui forment le même dessin. La fig. 8 présente un exemple du zigzag multiple.

Le zigzag contrezigzagué se compose de deux rangs de zigzags dont les angles sont opposés (fig. 13); quelquefois on remarque un gland suspendu à un cordon et placé entre les angles de manière à motiver en quelque sorte leur rapprochement par une élégante ligature.

c M.r d

Pl VI.



Caen, Lithographie

A.те Loisel. sculp.

ane.

La frète crénelée rectangulaire (fig. 9) tire son nom de la ressemblance qu'elle présente avec des crénaux ; elle se compose d'un cordon croisant à angle droit, et formant les trois côtés d'un carré alternativement en-dessus et en-dessous.

La frète crénelée diminuée ou trapezoide diffère de la précédente en ce que les carrés qu'elle dessine ne sont pas parfaits, l'un des trois côtés étant toujours diminué, et les autres un peu obliques, de manière à figurer des cônes tronqués plutôt que des carrés.

La frète crénelée triangulaire (fig. 10) dessine des espèces de triangles équilatéraux; je ne l'ai rencontrée qu'assez rarement.

La chaine en losange (fig. 11) est composée d'une série d'anneaux en forme de lozanges, qui s'engagent les uns dans les autres.

Le labyrinthe (fig. 12) qui est encore en usage aujourd'hui se rencontre rarement; je ne l'ai trouvé que sur des édifices de la fin du XIe. siècle ou du XIIe., dans lesquels on remarque des ornements qui appartiennent au style byzantin, notamment sur le portail méridional de la cathédrale du Mans.

Les billettes (fig. 4) ressemblent aux morceaux d'un bâton cylindrique scié par petites pièces d'égale longueur ; on trouve aussi des billettes qui sont carrées au lieu d'être cylindriques.

Les nébulles (fig. 5) forment des ondulations ou draperies plus ou moins prononcées.

Les moulures prismatiques sont composées de prismes disposés en faisceaux, présentant alternativement des angles saillants et des angles rentrants (fig. 6).

Les hachures losangées (fig. 7) consistent en des en-

tailles en forme de losanges, également espacées : on les voit sur les corniches et les autres parties de l'entablement.

LES TÊTES DE CLOU (fig. 14) ressemblent, comme le nom l'indique, à des têtes de clou qui seraient incrustées à égales distances.

LES CABLES offrent exactement l'image d'une grosse corde de navire.

LES TORSADES, plus élégantes que les cables, mais employées de même, sont parfois ornées de bandelettes en spirale garnies de perles (fig. 15 et 16). On en voit de pareilles à l'Abbaye-aux-Dames de Caen et dans beaucoup d'autres églises.

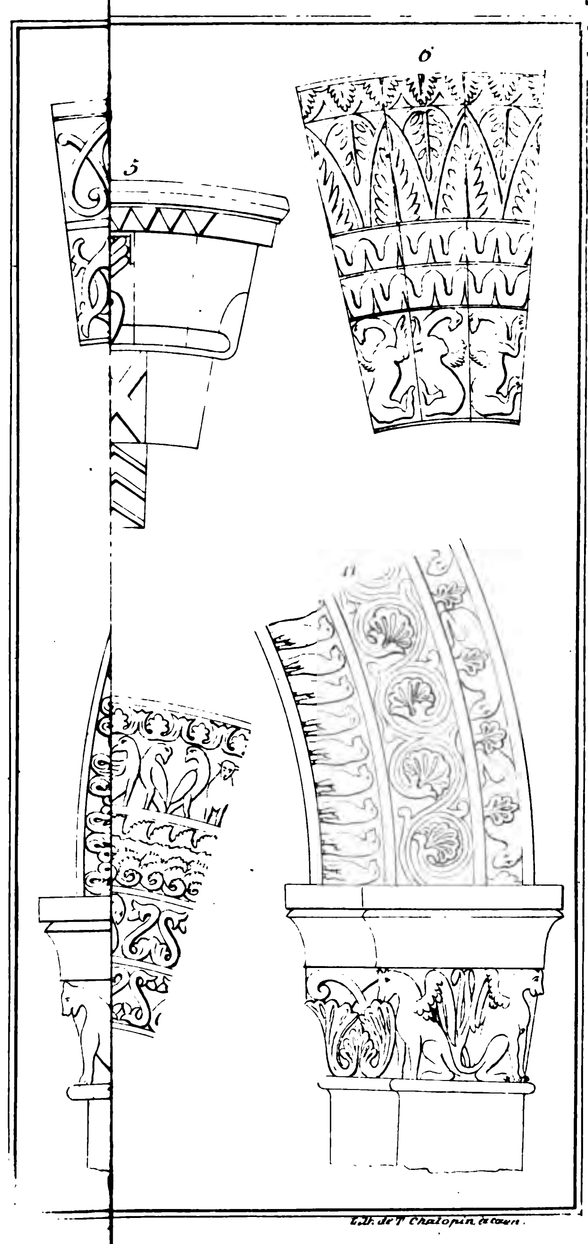
LE DAMIER formé de petits carrés alternativement en creux et en relief et disposés en échiquier (fig 17) se trouve très-fréquemment sur les corniches. Souvent les carrés pleins s'amincissent à la partie inférieure et présentent l'image de plusieurs rangs de petits modillons.

LES TÊTES SAILLANTES sont des têtes d'hommes ou d'animaux en relief, qui ornent le plus souvent les modillons ; elles supportent aussi quelquefois les cordons des archivoltes.

LES TÊTES PLATES offrent des figures grimaçantes comme celles des modillons, mais extrêmement plates, qui décorent l'archivolte des portes et des fenêtres (fig. 18). Ces figures bizarres sont assez ordinairement terminées par des prolongements ou langues qui s'appliquent sur le contour du cordon ou de la plate bande formant l'encadrement inférieur de l'archivolte ; elles sont très-variées et souvent munies d'oreilles ou de cornes : au milieu d'elles se trouvent parfois des figures d'animaux.

Tels sont les principaux ornements que l'on rencontre dans les églises romanes qui abondent dans le nord-ouest de la France.

D'autres ornements prédominent dans le Poitou, la Saintonge,



Lith. de T. Chalopin à Caen.

rmane.



le Périgord, et même dans la Touraine et l'Anjou. On y voit plus rarement les moulures angulaires, telles que les zigzags, les frètes crénelées, etc., etc. Elles sont remplacées par des sculptures élégantes dans lesquelles dominent les feuillages, les rinceaux (pl. VII, fig. 11), les gracieux enlacements, différentes broderies d'une délicatesse remarquable et diverses figures en demi-relief.

J'ai réuni sur la planche VII quelques fragments d'archivoltes qui montrent le style de ces ornements. On peut les comparer avec ceux que j'ai placés sur la pl. VI, et voir combien ils en diffèrent.

Les moulures dont j'ai parlé jusqu'ici sont employées, comme je l'ai déjà dit, sur les archivoltes, les corniches, etc.

Il en est d'autres que l'on trouve plus particulièrement sur les murs et qui montrent avec quelle profusion de détails on a parfois décoré les églises à l'intérieur et à l'extérieur. Telles sont les moulures nattées; les demi-cercles imbriqués et le dessein réticulé qui se voient dans la partie ancienne de la nef de la cathédrale de Bayeux, à l'intérieur.

Arcades bouchées. Nous avons déjà vu que les péristyles et les colonnes détachées avaient été remplacés, dans l'architecture romaine des bas temps et dans l'architecture romane, par des arcades et des colonnes en demi-relief appliquées sur les murs.

Ces arcades et ces colonnes se rencontrent très-souvent dans le XIe. siècle (pl. X, fig. 16).

Appareils d'ornement et incrustations. Après les arcades, le genre d'ornement qui a été employé avec le plus de succès, celui dont on a obtenu le plus d'effet à l'extérieur des édifices, résulte de la coupe symétrique des pierres de l'appareil et de l'incrustation du ciment de couleur.

L'appareil réticulé composé de pièces hexagones (n°. 10, pl. X,

et le nº. 11), dont les pièces sont en forme de losange, ont été employés dans les murs extérieurs du chœur de l'ancienne abbaye du Ronceray à Angers. Ces pierres sont toutes séparées les unes des autres par une couche de ciment coloré en rouge au moyen de brique pilée (1), et l'effet qui en résulte est fort agréable.

Mais une coupe de pierres plus gracieuse que toutes les autres est celle que j'ai remarquée dans le fronton de l'église Notre-Dame à Poitiers ; ce sont des pièces circulaires rangées côte à côte (fig. 12). Les vides qui existent entr'elles sont remplies par un ciment rougeâtre qui fait ressortir la rondeur de ces pièces.

On rencontre assez souvent en Poitou, en Touraine et dans beaucoup d'autres contrées un autre apparil composé de pierres arrondies d'un côté, carrées de l'autre, et séparées par du ciment coloré (fig. 15). Une fois rangées, ces pièces ressemblent à des écailles imbriquées.

Enfin j'ai trouvé quelquefois un autre appareil composé de pierres carrées, au centre et aux angles desquelles on a pratiqué des entailles ordinairement peu profondes, qui ont été remplies avec du ciment tantôt rouge, tantôt noir, quelquefois bleu (fig. 14). Les incrustations rouges et noires ont été dans quelques endroits disposées alternativement comme les cases d'un damier. On peut citer pour exemple de ce genre d'appareil celui qui existe au centre des arcades bouchées qui ornent à l'extérieur le transept méridional de l'église Saint-Taurin à Evreux.

Modillons et corniches. Les corbeaux ou modillons méritent une attention particulière ; ils forment un des caractères les

(1) La couleur rouge a été appliquée seulement à la surface du ciment, et n'a pas plus de six lignes d'épaisseur dans les jointures des pierres.

plus constants et les plus visibles, comme un des ornements les plus remarquables de l'architecture romane secondaire.

Placés ordinairement sous la corniche des murs extérieurs, ils remplissent le même office à l'intérieur de quelques édifices (1).

Le plus souvent ces espèces de consoles figurent des têtes d'hommes grotesques et grimaçantes, des têtes d'animaux, des monstres, des griffons, des volutes, des sautoirs, des angles de corniche; on y voit aussi assez souvent des obscénités.

Les corbeaux ont subi, suivant les progrès de l'art, des changements qui peuvent jusqu'à un certain point indiquer l'âge auquel ils appartiennent. Les plus anciens (au commencement du XIe. siècle) sont très-saillans, tantôt simples et en forme de consoles, comme ceux des églises romanes primitives, tantôt ornés de figures grotesques surmontées immédiatement d'une corniche (pl. VIII, fig. 3).

Les modillons qui supportent des arcades demi-circulaires sont généralement moins anciens que les précédents et leur succèdent parfois dans la deuxième moitié du XIe. siècle et au XIIe (fig. 4).

Ceux-là sont à leur tour plus vieux que les modillons séparés les uns des autres par de petits arcs trilobés, ou des arcs en ogive (fig. 6), comme on en voit dans le XIIe.

La corniche qui surmonte les modillons est quelquefois toute simple; d'autres fois elle est ornée de zigzags, de billettes, de moulures hachées, de dessins en échiquier, de torsades, etc. D'abord très-saillantes comme les plus anciens modillons, les corniches diminuèrent graduellement comme eux vers la fin du XIe. siècle.

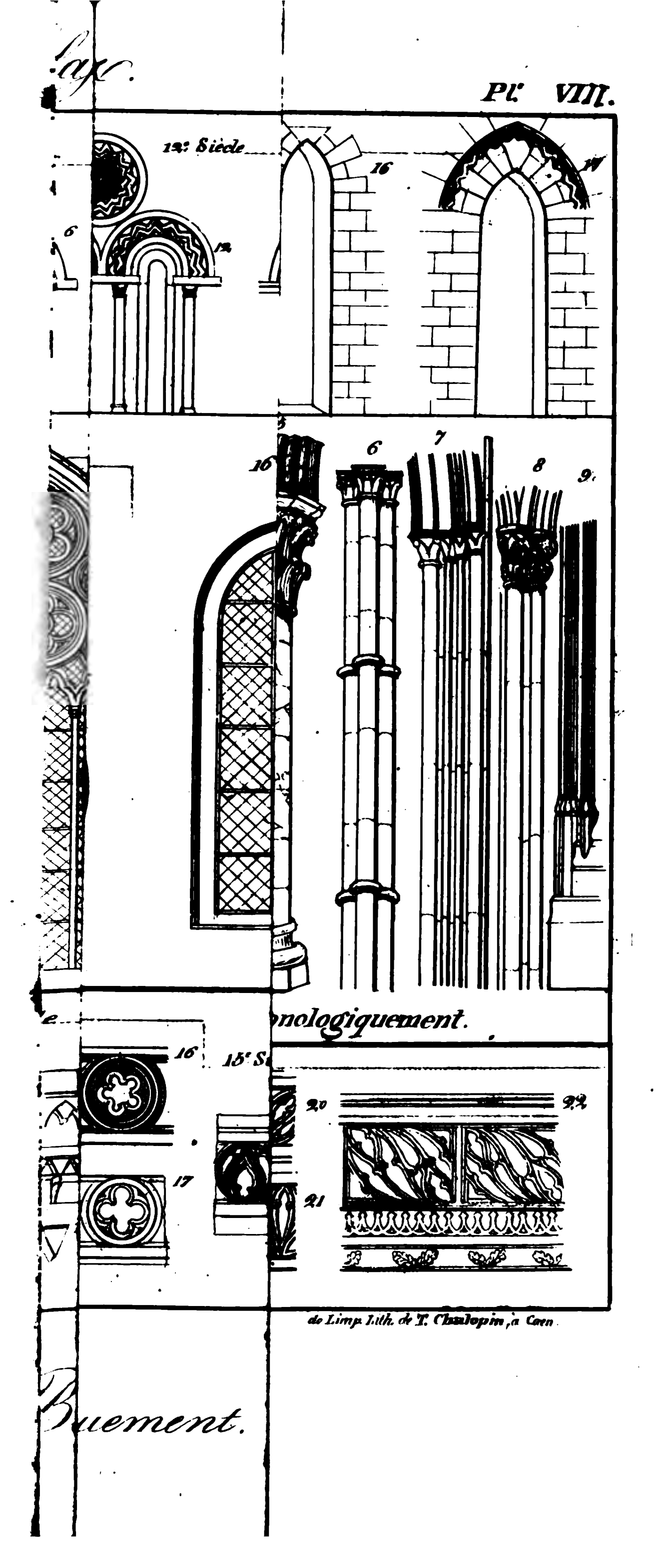
(1) Les modillons supportant les corniches à l'intérieur sont rares en Normandie, et au contraire extrêmement communs dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et plusieurs autres provinces.

Colonnes. Les colonnes offrent un grand nombre de proportions diverses suivant la place qu'elles occupent; elles sont toujours droites entre la base et le chapiteau, et n'ont jamais de renflement; quelques-unes sont pesantes et courtes, formées d'un gros fût cylindrique (pl. VIII, colonne n°. 3); mais l'usage s'introduisit assez généralement dans le XIe. siècle de former les piliers d'un assemblage de demi-colonnes réunies en faisceau (pl. VIII, colonne n°. 4). Cette innovation, l'une des plus notables du XIe. siècle, et sur laquelle je réclame l'attention (1), me paraît un acheminement très-marqué vers le système nouveau d'architecture que nous verrons prédominer dans la suite; là est renfermé l'un des principaux éléments du style ogival. Du moment que la colonne n'était plus le support réel, mais seulement l'accessoire, l'ornement du support, on put sans inconvénient en varier à l'infini les proportions.

Bientôt des fûts d'une longueur disproportionnée s'élancèrent d'un seul jet depuis le pavé jusqu'aux combles, soit pour aller recevoir les arceaux de la voûte, soit pour diviser les murs par ces lignes perpendiculaires et également espacées, d'un si grand effet dans la perspective d'un édifice.

Chapiteaux. Les chapiteaux les plus simples présentent des faces plates sans ornemens; d'autres sont garnis de feuilles ou de cannelures en forme de cône renversé; un très-grand nombre munis de volutes affectent la forme corinthienne ou composite: enfin plusieurs portent des têtes grotesques, des serpents enlacés, des chimères et mille autres

(1) Probablement on avait commencé plus anciennement à grouper les colonnes, mais c'est au XIe. siècle surtout que cette combinaison est devenue ordinaire.



de Limp. Lith. de T. Chalopin, à Caen

figures, créations plus ou moins bizarres de l'imagination du sculpteur.

Les chapiteaux (pl. VII, nos. 7, 9, 11) donneront une idée de la manière dont on traitait ces détails architectoniques.

Fenêtres. Au commencement du XIe. siècle, les fenêtres à plein cintre offrent assez ordinairement une archivolte, soit simple, soit ornée des moulures du temps et supportée par deux colonnes, ou par des pieds droits. Leurs proportions varient suivant la grandeur des édifices où elles se trouvent et suivant la place qu'elles y occupent; mais elles sont toujours d'une grandeur moyenne. Je ne pense pas que ces dimensions puissent être d'un grand secours pour la détermination des époques. La présence ou l'absence des colonnes ne peut non plus donner beaucoup de lumières sur l'ancienneté relative des fenêtres: je pourrais en citer une quantité considérable des XIe. et XIIe. siècles, qui sont dépourvues de cet ornement, comme dans les IXe. et Xe. siècles. C'est le style général de l'architecture bien plutôt que les caractères souvent trompeurs de quelques détails qui doit guider dans la recherche de l'époque à laquelle les monuments appartiennent.

Les fenêtres devinrent fort élégantes dans le XIe. siècle et remarquables par la finesse de leurs ornements; celles des étages supérieurs étaient parfois géminées, c'est-à-dire, disposées deux à deux (pl. VIII, fig. 11), et quelquefois encadrées dans un cintre d'un plus grand diamètre (fig. 9). On voit aussi des fenêtres réunies trois à trois ou triples; celle du milieu, plus haute que les deux autres, est ordinairement seule ouverte, tandis que les deux petites sont bouchées (fig. 10).

Roses. Des ouvertures rondes ou en œil-de-bœuf se voient au XIe. siècle (Jumièges, Colleville près Bayeux, etc.), mais très-rarement. Un plus grand diamètre et des bordures plus

ornées montrent dans quelques-unes de ces ouvertures une sorte de passage aux belles roses qui, dès la fin du XIIe siècle, ont été si heureusement employées à la décoration des églises.

Une combinaison très-rare, mais qui n'est pas moins intéressante à noter, parce que nous en trouverons plus tard des exemples multipliés, est celle de l'ouverture ronde en œil-de-bœuf avec les cintres géminés des fenêtres. Le rond ainsi placé entre deux fenêtres semi-circulaires (pl VIII, fig. 12) se rencontre dans quelques églises de la fin du XIe. siècle.

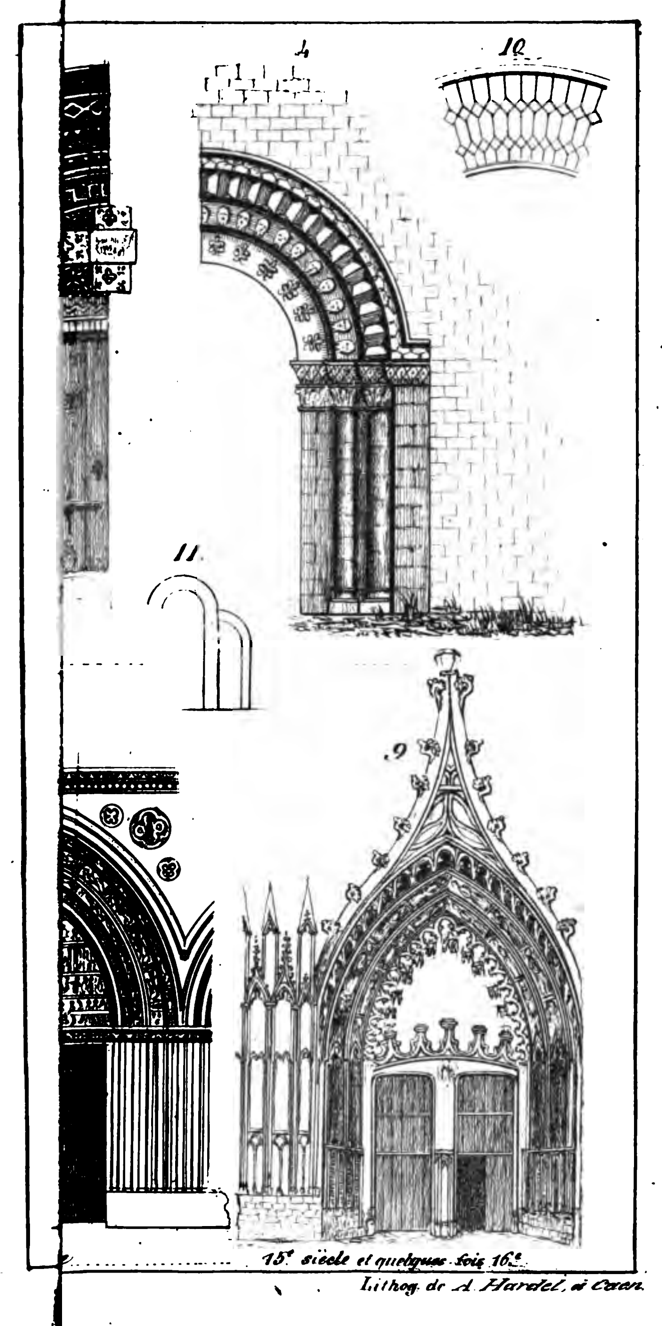
Portes. Au commencement du XIe. siècle, les portes conservaient encore une grande simplicité. L'archivolte ornée de quelques moulures, mais parfois tout unie, reposait encore assez souvent sur de simples pilastres, et les colonnes, lorsqu'il y en avait, ne se trouvaient qu'au nombre d'une ou deux de chaque côté.

Dans quelques portes de la même époque, les pierres qui forment l'archivoltesont taillées symétriquement demanière à s'emboiter les unes dans les autres, disposition que l'on comprendra facilement en jetant les yeux sur la fig. 10, pl. IX.

Ce fut vers le milieu du XIe. siècle que les archivoltes se multiplièrent, qu'elles se chargèrent d'ornements, qu'il fallut par suite proportionner le nombre des colonnes de support à celui des voussures et donner plus d'épaisseur aux parois intérieures des portes. Quelques-unes, surtout vers le XIIe. siècle, n'offrent point des colonnes ni de pilastres, et sont ornées depuis le haut jusqu'en bas avec une garniture plus ou moins large de moulures (pl. IX, fig. 5).

De toutes les parties des églises, ce sont les portes qui ont été le plus richement décorées ; souvent elles méritent d'être examinées dans les édifices religieux les plus modestes en apparence. Je vais donc en citer quelques-unes qui méritent d'être visitées.





Lithog. de A. Hardel, à Caen.

DÉSIGNATION DES ÉGLISES où les portes se rencontrent.	ARRONDISSEMENTS.	POSITION des portes.
Abbaye de Ste.-Trinité.	Caen.	à l'ouest.
Ifs.	*Idem.*	au sud.
Audrieu (deux portes).	*Idem*	face ouest de chacun des bras de la croisée.
Cintheaux (deux portes).	Falaise.	au nord et au sud.
Jort.	*Idem.*	à l'ouest.
Tours.	Bayeux.	*Ibid.*
Trévières.	*Idem.*	au midi.
Fontaine-Henry.	Caen.	au sud.
Lery.	Louviers.	à l'ouest.
Bocherville.	Rouen.	*Ibid.*
Foullebec.	Pont-Audemer.	*Ibid.*
Montivilliers.	Le Hâvre.	*Ibid.*
Serquigny.	Bernay.	*Ibid.*
Abbaye de St.-Étienne.	Caen	*Ibid.*
Collombelles.	*Idem.*	au nord.
Carpiquet.	*Idem.*	à l'ouest.
Colleville.	Bayeux.	au sud
Écajeul.	Lisieux.	à l'ouest.
Engranville.	Bayeux.	au sud.
Saint-Loup.	*Idem.*	sous la tour.
Hottot.	*Idem.*	à l'ouest.
Goustranville.	Pont-l'Évêque.	au nord.
Foulognes.	Bayeux.	à l'ouest.
Étréham.	*Idem.*	*Ibid.*
Ver.	*Idem.*	au sud.
Vienne.	*Idem.*	*Ibid.*
Briouse.	Argentan.	à l'ouest.
Marigny.	Bayeux.	au sud.
Huppain.	*Idem.*	à l'ouest.
Ouézy.	*Idem.*	au nord.
Planches.	Argentan.	à l'ouest.
Frenouville.	Caen	*Ibid.*
Église du château de Caen.	*Idem.*	*Ibid.*
Busly.	*Idem.*	*Ibid.*
Culey-Patry.	Falaise.	*Ibid.*
Plessis-Grimoult.	Vire.	au sud.
Saint-Sernin.	Toulouse.	*Ibid.*
Sainte-Croix.	Bordeaux.	à l'ouest.
Saint-Mesme.	Chinon.	*Ibid.*

Comme on le voit, les portes les plus ornées ne se trouvent pas seulement placées au milieu des façades des églises; bien souvent elles ont été pratiquées de côté. Quelques-unes, aujourd'hui à découvert, ont été originairement protégées par une toiture et précédées d'un porche, ainsi que le prouve une saillie triangulaire que l'on voit encore dans le mur, et qui servait à encadrer le toît.

Il n'est pas fort rare de rencontrer des portes anciennes au milieu de murs modernes, et cette circonstance ne peut donner lieu à aucune méprise ni à aucun embarras. Les portes dont je parle avaient fait partie d'un édifice antérieur, et elles ont été replacées dans la nouvelle construction; rien n'était plus facile en numérotant les pierres (1). Quelquefois aussi des parties que l'on voulait conserver ont été rajustées, sans déplacement, avec les murailles nouvelles.

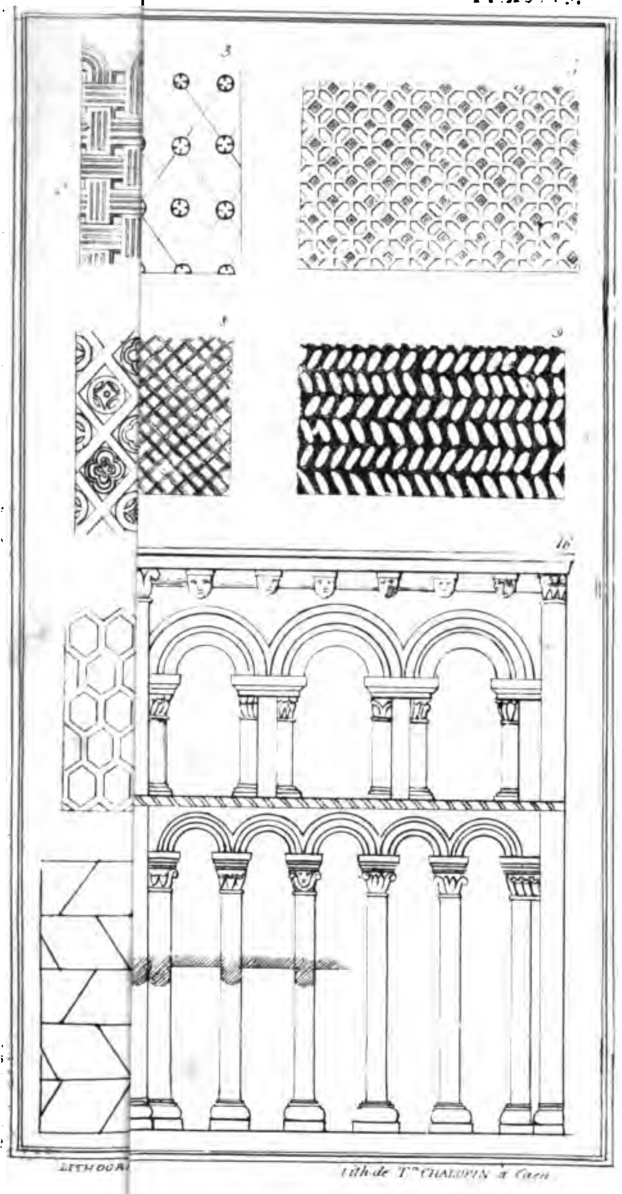
Arcades. Les arcades ouvertes pour mettre la nef principale en communication avec les ailes, sont portées sur de grosses colonnes cylindriques ou sur des piliers garnis de demi-colonnes (abbayes de Saint Etienne et de Sainte-Trinité de Caen, de Tournus, etc.). Ces deux espèces de supports sont quelquefois placées alternativement (Jumièges, église du Pré au Mans, etc., etc.)

Les arcades se couvrent d'ornements comme les portes vers la fin du XIe. siècle, et déploient une grâce nouvelle dans leurs contours.

Le grand arc qui sépare le chœur de la nef est fréquemment plus orné que les autres, et j'en ai déjà dit la raison (page 43).

Quant aux arcades placées dans les étages supérieurs des murs, elles ont tant de rapports avec les fenêtres par leurs

(1) Les modillons ont été replacés de même.



LITHOGR... Lith. de T.^re CHALOPIN à Caen.

...jusqu'au XIIe Siècle inclusivement.

...des XIe et XIIe Siècles.

Il m'a semblé que pour diminuer la poussée, on avait, dans quelques églises, eu soin d'exhausser les voûtes et de leur donner la forme d'un fer à cheval. Il m'a paru également que les voûtes des ailes, dont la portée était beaucoup moins considérable et qui ne présentaient pas la même difficulté, ont été disposées de manière à soutenir la voûte centrale. Ces ailes ont en effet, dans les églises dont je parle, une hauteur presque égale à celle de la grande nef et semblent avoir été élevées jusques-là pour servir de contre-forts à la voûte principale. Cette intention est bien manifeste à Saint-Eutrope de Saintes, où la voûte des ailes ne forme qu'un quart de cercle qui vient s'appuyer en arc-boutant sur les murs de la nef, un peu au-dessous du niveau des impostes (voyez la fig. 11, pl. IX).

Tours. On se rappele ce que j'ai dit des tours et de leur forme dans les VIIIe., IXe. et X^e. siècles; celles qui furent construites au commencement du XIe. siècle dûrent être écrasées, peu élevées au-dessus des toîts, et assez simples à l'extérieur. Dans le cours du XIVe. siècle on les exhaussa de plusieurs étages; on orna leurs murs d'arcades bouchées et de fenêtres.

Un grand nombre de tours étaient terminées par une pyramide à quatre pans, soit en pierre, soit en charpente; le plus souvent cet obélisque était obtus comme dans les siècles précédents; mais on fit aussi des pyramides très-élevées et il paraît que l'origine des tours élancées, qu'on a nommées flèches, date du XIe. siècle. Quoi qu'il en soit, ces flèches, pour me servir de l'expression qui a prévalu, étaient presque toujours à quatre pans. On ne savoit pas encore marier les toîts octogones aux tours quadrangulaires, et lorsqu'on trouve la forme octogone appliquée au toît des tours

romanes, il y a presque toujours lieu de croire que ces pyramides sont moins anciennes que le corps de la tour qui les supporte. Il faut bien remarquer que mon observation est seulement applicable aux tours dont la base est quadrangulaire ; car on trouve aussi parfois dans l'architecture romane, des tours octogones qui ont dû être invariablement couvertes par des toîts de même forme ou par des toîts ronds. Ces tours octogones sont rares dans l'architecture romane, et j'ai lieu de croire que celles qu'on y voit ne datent que du XIIe. siècle : ce sont, pour ainsi dire, des tours de transition. J'en ai rencontré un plus grand nombre dans le Poitou, et elles sont communes sur les bords du Rhin, d'après les observations de M. Schweighauser et les miennes.

Un autre genre de couronnement est celui qu'on désigne sous le nom de *Bâtière* et qui est formé de deux gables à double égout, supportant un toît plus ou moins incliné. Cette forme est la moins agréable de toutes ; elle n'a été employée qu'assez rarement dans le XIe. siècle.

Enfin quelques tours romanes étaient terminées par une plate-forme, et pouvaient en cas de besoin servir à la défense. D'autres en très-grand nombre n'ont été achevées que dans les XIIIe., XIVe. et XVe. siècles, et sans doute elles étaient primitivement couvertes en bois.

Les tours avaient été dans l'origine contruites pour recevoir des cloches, mais au XIe. siècle on les multiplia sans nécessité et uniquement pour le coup-d'œil ; là où une seule tour eût suffi, on en éleva jusques à trois ; ce fut alors qu'on adopta, pour les grandes églises, l'usage qui a subsisté depuis, de placer une tour de chaque côté du portail, à l'Ouest (Saint-Etienne de Caen, abbaye de Sainte-

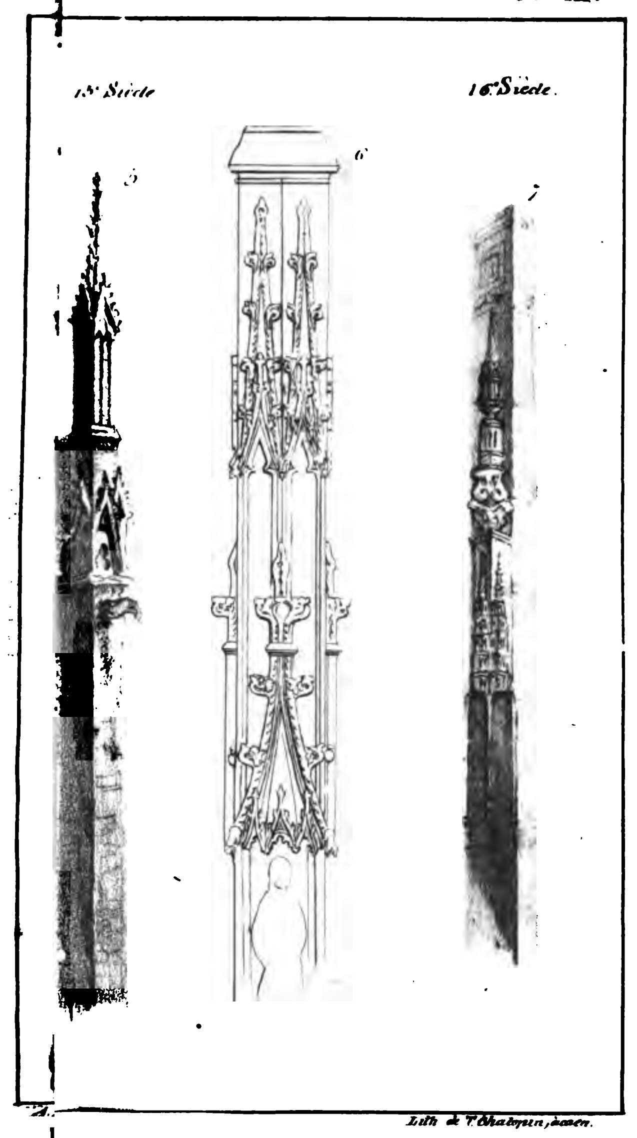
Trinité, Jumièges, etc.). La troisième s'élevait sur le transept. Ordinairement moins haute que les deux autres, cette tour centrale était quelquefois ornée à l'intérieur de manière à rester ouverte jusqu'au toît et à présenter un grand vide ou dôme sur l'intersection de la croix; nous verrons plus tard quel parti on tira, dans les XIIIe., XIVe. et XVe. siècles, de ces *lanternes* dont nous trouvons déjà l'élément au XIe. siècle et au XIIe.

Une observation peu importante en elle-même, et que cependant je ne dois pas laisser échapper, parce que je ne sache pas qu'elle ait été faite par d'autres, est relative à la place qu'occupe dans les tours l'escalier par lequel on y monte; on le trouve presque toujours formant à l'un des angles du carré de la tour, une saillie ou tourelle qui vient se terminer à la base du toît (tours de l'abbaye Saint-Etienne, de Bayeux, de Colleville, de Saint-Contest (Calvados), de Montivilliers, etc., etc.).

Je suppose qu'on plaçait ainsi l'escalier en-dehors pour ne pas interrompre les voûtes qui séparent ordinairement les tours en plusieurs étages.

Clochetons. J'aborde une question qui se rattache naturellement à l'histoire des tours, celle de savoir à quelle époque on a commencé à placer sur les églises, surtout aux angles des grands murs, les tourelles que nous nommons clochetons.

Si nos recherches à cet égard se bornaient à certaines parties de la France, il faudrait dire que les clochetons n'ont guère été employés durant le règne de l'architecture romane, car j'en connais à peine dans le nord-ouest de ce royaume, quelques exemples du XIe. siècle, et l'on peut affirmer qu'ils ont été fort rares chez nous avant la deuxième moitié du XIIe. L'usage des clochetons paraît s'être introduit plu-



Lith. de T. Chalopin, à Caen.



tôt au-delà de la Loire. L'église Notre-Dame de Poitiers en offre plusieurs d'une forme très-élégante et j'en ai vu de tout-à-fait pareils sur plusieurs autres églises du Poitou, regardées comme appartenant au XIe. siècle.

Au reste, j'ai toujours été frappé de leur petit nombre; on les voit le plus souvent aux angles des transepts et des façades, et l'on peut admettre que leur présence dans les monuments romans est encore une de ces innovations qui préparaient insensiblement la révolution qui éclata dans le XIIe. siècle, un des éléments de l'architecture à ogives, et qu'ils n'appartiennent pas au style roman considéré dans sa pureté.

J'aurais beaucoup à ajouter aux notions élémentaires que je viens de présenter concernant l'architecture romane secondaire; mais j'ai lieu d'espérer que ceux qui liront cette histoire de l'architecture s'empresseront de visiter des monuments du XIe. siècle, et combleront ainsi les lacunes nombreuses qui existent dans mon aperçu.

Afin de rendre cette exploration plus facile, j'ai mentionné dans le catalogue suivant une centaine d'églises appartenant en totalité ou en partie au style roman secondaire (1). Plusieurs de ces églises ont des dates certaines qui se rapportent à une période de soixante années, depuis 1040 jusqu'à 1100 environ; l'origine des autres n'est pas encore connue, mais en considérant l'analogie qu'elles offrent avec les premières, je suis fondé à les regarder comme étant à peu près de la même époque. Il est probable cependant que plusieurs de ces églises sans date n'ont été élevées que dans le XIIe. siècle.

(1) Une grande partie des églises mentionnées dans le tableau sont situées dans les arrondissements de Caen, de Bayeux, de Falaise et de Lisieux; elles ont été signalées dans mon Essai sur la Statistique monumentale du Calvados.

Mont-Louis (Indre-et-Loire).	En partie.
St.-Agnan (Loir et-Cher.	Église romane très-intéressante, construite vers 1020.
St.-Benoist-sur-Loire.	En partie. Cette église importante doit être décrite par M. de la Saussaye dans le t. 3e. du bulletin monumental.
St.-Mars-La-Pile (Indre-et-Loire).	La nef de cette église en petit appareil paraîtrait plus ancienne que le chœur.
St-.Pair à Chartres.	parties basses.
Bonneval (Eure et Loir).	en grande partie.
Gennes (Maine-et-Loire).	en partie.
Nantilly à Saumur.	la nef, en partie.
St.-Laurent à Angers, (ruinée.)	A été décrite par M. Godard, architecte.
Ste.-Trinité à Angers.	quelques parties.
Abbaye du Ronceray à Angers.	en grande partie.
St.-Martin à Laval.	transformée en écurie.
St.-Hilaire de Poitiers.	en entier.
Thésée (Loir-et-Cher). (ancien *Tassiaca* de la carte de Peutinger).	Église qui nous a paru à M. du Chalais, à M. Cheveraux et à moi, appartenir au XIe. et peut-être en partie au Xe. siècle. Sur le linteau d'une porte latérale, au sud, on lit cette inscription qui paraît au moins de l'époque que je viens d'indiquer. TV SVME MARTIR GEORGI SVSCIPE MVNVS DE FIDELIBVS TVIS. . . . . Je n'ai pu déchiffrer la 3e. ligne. L'église est encore sous l'invocation de St.-Georges.
St-Jacques (Liège):	La façade de l'ouest seulement, construite dans la première moitié du XIe. siècle (vers 1014) Cette façade ainsi que les autres édifices religieux de Liège sera décrite par M. le baron de Reiffenberg. On n'y voit pas de portes, celles-ci étant

	pratiquées de côté, disposition assez ordinaire dans les églises d'Allemagne.
St.-Barthélemy. (Liège).	Église à peu près du même style que la précédente, ayant à l'ouest une façade ornée d'arcades. Les fenêtres à plein cintre, n'offrent point d'ornements, ni de colonnettes, et ressemblent assez à celle figurée n°. 3, pl. VIII.; toutefois on ne voit point de briques dans les archivoltes.
St.-Denis (Liège).	Église en partie seulement de la même époque que la précédente, complètement défigurée à l'intérieur; à l'extérieur les fenêtres ressemblent à celles de St. Barthélemy.
St.-Sernin (Toulouse).	Grande et belle église du plus haut intérêt, commencée vers 1060, terminée 40 ans après: décrite dans les mémoires de la Soc. archéologique du midi de la France, t. 2.; citée par moi dans le bulletin monumental, t. 1er., page 149.
Chauvigny (Vienne).	Deux églises curieuses l'une dans la haute ville, l'autre dans la basse ville; décrites dans le bulletin monumental, 1er. volume, page 72.
St.-Savin (Vienne).	Eglise très-curieuse par son architecture et les peintures à fresque de ses voûtes, décrite dans le bulletin monumental, t. 1er. page 78.
St.-Denis (à Amboise).	Grande église presque complètement romane, chapiteaux curieux.
Chisot (Indre-et-Loire).	Cette église avec ses murs en petit appareil régulier et ses petites fenêtres cintrées, appartient peut-être à une époque antérieure au XIe. et même au Xe. siècle. J'ai remarqué plusieurs murailles de construction romaine, en sortant du bourg à l'est, et plus loin dans une vigne, vers Montrichart, au haut du côteau qui domine la route (ancienne voie romaine de Tours à Bourges).
Montierneuf (Poitiers)	en partie.
Gençay (Vienne).	chœur et nef.
St.-Croix (Bordeaux.)	en partie.

St.-Seurin à Bordeaux.	quelques parties à l'intérieur.
Médoc.	en partie.
St.-Eutrope à Saintes.	chœur et nef.
Abbaye de St.-Jean à Saintes.	en partie.
Cathédrale de Nantes.	apside et partie du chœur.
Église de Corbeil.	en grande partie.
Tournus.	*Idem.*
Église du Puy.	*Idem.* très-curieuse.
Idem de Clermont.	*Idem.*
Abbaye de Marmoutier? (Haut-Rhin).	façade de l'ouest.
Cathédrale de Spire.	en partie
Idem de Worms.	*Idem.* décrite par M. Schweighauser.
Idem de Mayence.	*Idem.*
St.-Dié (Vosges).	*Idem.*
Castries (Hérault).	En partie — décrite par M. J. Renouvier dans son intéressant travail sur les anciennes églises du département de l'Hérault, — mémoire très-bien fait et à consulter.
St.-Martin de Londres.	décrite dans le même ouvrage.
La Magdeleine Id.	Église curieuse terminée par une apside, décrite dans le mémoire de M. Renouvier.
St.-Pierre de Rèdes *Id.*	Id. en partie.
Baillargues. *Id.*	Id.
Beaulieu. *Id.*	Id.
Saussines.	Id.
St-Étienne de Caen. Calv.	la nef et les transepts.
Ste.-Trinité de Caen. *Id.*	la nef et le chœur en grande partie.
St.-Nicolas de Caen. *Id.*	l'église entière, la tour exceptée.
Ouestreham (Calvados.)	la nef.
Lyon. *Id.*	la nef, en partie.
Biéville. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Ranville. *Id.*	nef, en partie.
Colombelles. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Merville. *Id.*	nef, en partie.
Mathieu. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Anisy. *Id.*	en partie.
Cambes. *Id.*	chœur et nef, en partie.
Beny. *Id.*	chœur et nef, en partie.
Bernières. *Id.*	nef, en partie.
Fontaine-Henry. *Id.*	le chœur.
St.-Gabriel (prieuré). *Id.*	en entier, sauf une fenêtre dans l'abside.
St.-Gabriel (paroisse). *I.*	chœur, en partie.
Vaux-sur-Seulles. *Id.*	chœur et nef.
Audrieu. *Id.*	les transepts et la nef, en partie.
Loucelles. *Id.*	nef, en partie.

Carcagny. (Calvados)	l'abside du chœur.
Cheux. *Id.*	le chœur.
Mouen. *Id.*	chœur et nef.
Tilly-sur-Seules. *Id.*	en partie.
Ducy. *Id.*	la nef.
Allemagne (Haute). *Id*	partie de la nef.
Allemagne (Basse). *Id.*	nef et chœur, en partie.
Ifs. *Id*	la nef.
Garcelles. *Id.*	chœur, en partie.
Cintheaux. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Carpiquet. *Id.*	la nef.
Cathéd. de Bayeux *Id.*	arcades dans la nef.
Tours. *Id.*	la nef.
Étreham. *Id.*	la nef.
Commes. *Id*	en partie.
Marigny. *Id.*	*Idem.*
Ryes. *Id.*	la nef.
Meuvaines. *Id*	chœur et nef.
Le Manoir. *Id.*	chœur.
Vienne. *Id.*	nef.
Ver. *Id.*	*Idem.*
Colombiers-s-Seulles *Id.*	en partie.
Tierceville. *Id.*	partie du chœur.
Gueron. *Id.*	chœur.
Hottot. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Deux-Jumeaux. *Id.*	chœur.
Surain. *Id.*	la nef, en partie.
Formigny. *Id.*	quelques parties de la nef.
St-.Laurent. *Id.*	nef et chœur en partie.
Colleville. *Id.*	*Idem.*
Trevières. *Id.*	quelques parties.
Huppain. *Id.*	*Idem.*
Guibray. *Id.*	nef et chœur en partie.
S.Gervais de Falaise *Id*	la nef, en partie.
Tassilly. *Id.*	la nef.
Olandon. *Id.*	*Idem.*
Rouvres. *Id.*	transept nord, en partie.
Bertheville-Rabet. *Id.*	le chœur.
Harcourt. *Id.*	quelques parties de la nef.
St-.Melaine de Pont-l'Évêque. *Id.*	quelques parties.
Le Coudray. *Id.*	*Idem.*
Bonneville-sur-Calonne	la nef.
Hottot en Auge. *Id.*	chœur, en partie..
Goustranville. *Id.*	nef et chœur, en partie.
Méry. *Id.*	le chœur.
Ecajeul. *Id.*	nef et chœur, en partie.
St-.Maclou. *Id.*	le chœur.
AbbayedeBernay(Eure).	nef et chœur, en partie.
St-.Taurin d'Évreux *Id.*	chœur et transepts, en partie.

nos contrées. Aussi voit-on, au XIIe. siècle, un luxe de moulures que n'avaient point encore montré les monuments du XIe.

Ce nouveau travail d'assimilation, dont il est si intéressant de suivre les progrès, va s'opérer en même temps que l'adoption d'une forme nouvelle pour les voûtes et les arcades.

C'est aussi, en effet, à partir de la fin du XIe. siècle jusqu'à la fin du XIIe. que l'ogive a été substituée au cintre, comme je l'ai dit précédemment.

Un double intérêt se rattache donc à la période que nous allons étudier, et pour procéder avec ordre, je vais d'abord présenter l'état de l'architecture au XIIe. siècle, après quoi j'exposerai les différentes opinions qui ont été émises sur l'origine de l'ogive et du style dont elle forme l'un des principaux caractères.

Forme des églises. La forme des églises n'éprouva pas au XIIe. siècle de changements notables. Il est vrai que vers cette époque on construisit quelques églises rondes, peut-être à l'imitation du saint sépulcre de Jérusalem, mais ces exemples sont assez rares.

Au nombre des églises circulaires est celle de Charroux, département de la Vienne, dont la date ne m'est pas connue, mais qui, selon toute apparence, est au moins en grande partie postérieure à la première croisade.

Il ne faut pas croire en effet que cette église puisse être reportée au temps de la fondation de l'abbaye dont elle dépendait, et qui eut lieu sous le règne de Charlemagne; s'il reste quelques parties de la primitive construction, elles doivent être peu considérables, puisque les Normands ra-

vagèrent l'abbaye, et que plus tard elle fut ruinée par un incendie vers la fin du Xe. siècle. Le monument actuel présente une nef rectangulaire terminée par un chœur circulaire (voyez la figure 12, pl. Ire.), au centre duquel s'élève un autel entouré de huit colonnes qui supportent une tour octogone. Quarante-quatre autres colonnes disposées en cercle sur deux rangs forment deux nefs autour du sanctuaire (1).

L'église de Charroux n'est pas la seule en France dont le plan circulaire rappelle la rotonde du saint sépulcre ; on connaît la curieuse église octogone de Montmorillon à laquelle on a pendant long-temps attribué une origine très-reculée, mais qui ne peut remonter au-delà du XIIe. siècle ou du XIe. M. de Saulcy connaît à Metz une autre église circulaire, servant aujourd'hui de magasin, et appelée *l'église du temple*. Près de Carcassonne, l'église circulaire de Rieux-Mérenville, qui vient d'être décrite par M. de Tournal, paraît, ainsi que la précédente, dater du XIIe. siècle (2) ; il existe aussi plusieurs églises de cette forme en Angleterre, et le nom qu'elles portent encore aujourd'hui semble prouver que l'intention des architectes anglais était conforme à celle que je suppose avoir déterminé les architectes de Charroux et de Metz. En effet, l'église ronde qui existe à Cambridge et

(1) Aujourd'hui (1835) la curieuse église de Charroux est presque totalement détruite, il n'en reste plus que la tour centrale et quelques pans de murs. Elle vient d'être soigneusement décrite par M. de Chergé, membre de la société des antiquaires de Poitiers.

(2) Le singulier oratoire octogone appelé *la tour d'Évrault*, que l'on voit à l'abbaye de Fontévrault et qui a été figuré dans l'ouvrage de M. Bodin, est aussi du XIIe. J'ai vu autrefois une tour presque semblable à l'abbaye de St.-Florent de Saumur ; mais elle était un peu moins ancienne, sans toutefois, je crois, appartenir à une époque plus récente que le XIIIe. siècle.

celle de Northampton s'appellent encore l'une et l'autre *églises du saint sépulcre*; celle de Londres dont une vue a été publiée dans le sixième volume de l'archéologie britannique est connue sous le nom *d'église du temple*. Ces trois monuments appartiennent au XIIe. siècle, et l'on peut supposer qu'ils ont été construits par des architectes qui avaient visité la terre sainte; plusieurs autres églises de cette forme que je pourrais encore citer, sont attribuées aux Templiers.

Élévations. On multiplia les retraits dans l'élévation des murs de manière à marier les lignes obliques aux lignes verticales et à détruire la monotonie des coupes perpendiculaires en les combinant à des plans inclinés, étagés symétriquement. Les frontons coupés, tels qu'on en voit à l'église Notre-Dame de Poitiers, ornent plusieurs édifices du XIIe. siècle, et les façades ont généralement à cette époque plus de grâce que dans les siècles précédents.

Moulures. Parmi les ornements qui paraissent appartenir plus spécialement à l'architecture romane tertiaire, on peut citer les rinceaux, les arabesques, les entrelacs et différents genres d'enroulements ressemblant plus ou moins à ceux que j'ai figurés sur la pl. VII, les perles, les bandelettes, les dentelles et certaines ciselures qui imitent le tissu travaillé des étoffes richement ornées, comme on en fabriquait à Constantinople. On peut citer encore les festons légers, les moulures nattées, les *trèfles*, les *quatre feuilles* et quelques autres dessins d'une élégance et d'une finesse remarquables, que l'observation apprendra à connaître bien mieux que les descriptions que je pourrais en faire.

Les zigzags, les frètes et les autres ornements que j'ai décrits en parlant de l'architecture romane secondaire, sont

aussi assez communs sur les monuments du XIIe. siècle, surtout en Normandie, et l'absence des moulures que j'indique comme appartenant plus spécialement que les autres au roman tertiaire, n'est pas toujours une preuve de l'ancienneté des édifices.

D'un autre côté, on peut trouver des ornements caractéristiques du XIIe. siècle, sur des églises qui ont été bâties dans le XIe. siècle, suivant des documents certains. Il paraît, en effet, qu'un très-grand nombre de portes et de façades ont été sculptées postérieurement à l'érection des églises dont elles font partie.

Ainsi l'on élevait des portes avec des archivoltes unies que l'on ciselait plus ou moins long-temps après l'achèvement de l'édifice. J'en connais plusieurs du XIe. siècle, qui ne sont ornées qu'à moitié et qui prouvent ainsi la vérité de mon assertion (1).

Bas-reliefs et statues. Jusqu'à la fin du XIe. siècle on avait rendu la figure humaine de la manière la plus bizarre et la plus incorrecte; encore s'était-on borné à la représenter en demi-relief principalement sur les chapiteaux des colonnes. Je n'ai jamais vu dans nos églises de statues proprement dites qui aient une date antérieure à celle que je viens d'indiquer, et tandis qu'on excellait dans certaines moulures, on ne savait représenter la figure humaine que d'une manière on pourrait dire hideuse.

(1) On sculptait fréquemment d'avance, et avant de les assembler, les pièces qui devaient composer les cintres des portes; mais quelquefois elles ne l'étaient qu'après leur assemblage: la nature des ciselures influait sans doute sur le choix du procédé que l'on suivait à cet égard.

Mais la statuaire, presqu'oubliée dans l'Occident, avait continué d'être cultivée en Orient, et lorsque le style grec se naturalisa dans nos contrées, on vit paraître des statues et des bas-reliefs qui, sans être exempts de défauts, étaient au moins ramenés à une certaine correction. Cette renaissance de la statuaire contribua puissamment à changer l'aspect des monuments religieux en apportant un élément tout nouveau dans leur décoration.

Les archivoltes et les voussures des portes ornées auparavant de zigzags, de frètes crenelées, de billettes et des moulures diverses que j'ai fait connaître, commencèrent à se couvrir de personnages; les tympans qui jusques-là n'avaient eu pour ornement que des figures chimériques ou simplement des pierres taillées symétriquement, parfois disposées en échiquier, furent aussi tapissés de bas-reliefs.

Le culte catholique avait, comme on le pense bien, modifié les traditions de l'art antique; l'histoire religieuse avait fourni aux sculpteurs des sujets qui avaient reçu en Orient une sorte de consécration, avant que le style byzantin fût importé en Occident. C'est ce qui explique pourquoi nous trouvons constamment sur les édifices dans lesquels ce style domine, les mêmes sujets toujours rendus de la même manière.

L'un de ceux qu'on observe le plus ordinairement et qui frappe le plus, tant par la dimension des figures que par la place qu'elles occupent, c'est la représentation de Dieu entouré de divers attributs, qui, à partir de la fin du XIe. siècle, se trouve fréquemment sur le tympan des portes et parfois au milieu des frontons des églises. On remarque deux manières principales de représenter ainsi la divinité.

Souvent Jésus-Christ est assis sur son trône, vêtu d'une

longue tunique enrichie de broderies et tenant la main droite élevée comme pour donner la bénédiction ; autour de lui sont les symboles des quatre évangélistes désignés dans la vision d'Ezéchiel, savoir : Dans la partie supérieure du tympan, au niveau de la tête du Sauveur, l'aigle (saint Jean), l'ange (saint Mathieu), et plus bas, le lion (saint Marc) et le bœuf (saint Luc). Les artistes paraissent avoir eu une grande prédilection pour ce sujet tiré de l'Apocalypse.

Ailleurs Jésus-Christ est représenté dans l'attitude que je viens d'indiquer, mais au lieu des symboles des quatre évangélistes, on remarque à ses côtés deux anges, tantôt debout et tenant des encensoirs, tantôt à genoux ou dans l'attitude de la prière.

Sur le linteau des portes au-dessous du tympan sont quelquefois des personnages rangés sur une même ligne et dans lesquels on reconnaît souvent les douze apôtres ou les prophètes. Parmi les autres sujets fréquemment représentés en bas-relief dans le XIIe. siècle, on peut citer :

La naissance de Jésus-Christ ;

L'adoration des Mages ;

Le massacre des Innocens ;

La fuite en Egypte ;

La présentation de Jésus-Christ au temple ;

L'Annonciation ;

La Visitation ;

Le pèsement des âmes (1) ;

(1) Ce sujet allégorique est très-fréquemment reproduit au XIIe. et au XIIIe. St.-Michel tient ordinairement une balance dont les bassins sont remplis de corps humains ; d'un côté on voit un ange et de l'autre un démon qui fait des efforts pour faire pencher vers lui l'un des bassins de la balance.

Le jugement dernier;

Les peines de l'enfer, etc. etc.

Mais on commença aussi au XIe. et au XIIe siècles à sculpter des figures de grande proportion et à placer sur les façades des édifices et sur les parois latérales des portes des statues représentant des rois, des reines, des évêques, des personnages de l'ancien et du nouveau testament, et les bienfaiteurs des églises; ces statues confiées sans doute aux artistes les plus habiles du temps offrent pour l'histoire de l'art plus d'intérêt encore que les autres figures à cause de leurs grandes dimensions et de leur relief complet. La plupart sont vêtues de longues tuniques recouvertes d'une espèce de manteau qui ouvre en devant et laisse apercevoir de riches étoffes, le plus souvent bordées de galons magnifiques.

Dans toutes ces statues on remarque de longs bustes, une sorte de roideur et d'absence de mouvement qui, indépendamment de leur costume et de leur physionomie les feront toujours distinguer de celles de la fin du XIIIe. siècle et du XIVe. Qu'on examine les statues qui décorent le grand portail de Chartres, celles que l'on voit au Mans, à Corbeil, à Notre-Dame de Poitiers, à Saint-Denis, à Angers, etc., etc.; dans toutes on remarque les caractères que je viens d'indiquer; on les retrouve également dans les autres représentations en bas-relief ou en peinture qui appartiennent à la même école.

Ce qui distingue les figures de cette époque, soit bas-reliefs, soit statues, c'est l'imitation d'un type à peu près uniforme dans les traits du visage, la tournure et le costume des différents personnages.

Le Père éternel, le Christ, la Vierge, les Apôtres, les

Saints, les Anges, reçurent dans ce système leurs traits, leur forme, leur costume propre et déterminé. Ces types partout admis, partout reproduits avec le scrupule religieux qui tenait à la fois à un sentiment de dévotion et à l'impuissance de l'art, étaient partout exécutés au moyen de procédés semblables, comme le dit avec raison M. Raoul Rochette dans ses leçons sur l'histoire de la statuaire (1).

Un sujet que l'on a souvent reproduit, à la fin du XIe. et au XIIe. siècle, c'est la représentation des signes du Zodiaque. On les voit rangés en demi-cercle sur la face des archivoltes, et quelquefois sur deux lignes perpendiculaires, de chaque côté des portes.

Il n'est pas rare de trouver des transpositions dans l'ordre des signes; elles proviennent le plus souvent de l'inadvertance des sculpteurs, et il ne faut pas chercher de motifs dans ces transpositions, comme l'ont fait quelques savants, faute d'avoir examiné avec assez d'attention plusieurs de ces sculptures, ou parce qu'ils ont apporté dans cet examen un esprit prévenu. La transposition des signes et leur sens parfois incomplet montrent que les artistes n'avaient d'autre intention que celle de rappeler les travaux propres à chaque saison ou simplement de reproduire un sujet que l'usage avait fait adopter pour la décoration des édifices. Quelquefois les signes du Zodiaque sont accompagnés de figures représentant les travaux de la campagne pour chaque mois de l'année, comme nous en figurons encore aujourd'hui sur nos almanachs.

Sculpture polychrome. On n'avait pas oublié au moyen âge le parti que l'on pouvait tirer de la sculpture polychrome;

(1) Cours d'Archéologie professé à la bibliothèque royale en 1828.

on avait conservé l'usage de rehausser la scupture par l'éclat de la peinture et de détacher les figures des bas-reliefs sur des fonds de couleur différente. Cet usage se répandit principalement au XIIe. siècle, et il n'est pas rare de trouver parmi les figures de cette époque des personnages dont les vêtements ont été peints et parfois dorés; on peut encore se former une idée juste de l'éclat que dut présenter alors cette sculpture polychrome qui avait produit de si grands effets dans les beaux temps de la Grèce.

Je ne prétends pas que la sculpture polychrome fut tout-à-fait inusitée durant la période romane primordiale; les Romains nous avaient laissé des exemples de ce genre de sculpture (1). et ces modèles purent être imités dans les monuments religieux de tous les siècles, mais je crois que le goût en devint prédominant lorsque le style grec lui-même fut adopté et que l'habileté des artistes byzantins permit de marier plus heureusement la peinture et la sculpture. La peinture à fresque et la peinture sur verre firent aussi de grands progrès au XIIe. siècle, et l'influence byzantine ne fut pas étrangère à ce perfectionnement.

Colonnes. Les colonnes devinrent de plus en plus élégantes et sveltes dans le XIIe. siècle, quelques-unes même furent d'une seule pièce, et entièrement séparées des murs et des piliers dont elles faisaient l'ornement.

On ne se contenta pas toujours d'un fût simple et uni, on sculpta sur ceux qui présentaient des contours un peu considérables des entrelacs, des enroulements, des animaux fantastiques, ou bien on les couvrit de ciselures en spirale et de zigzags.

C'est aussi, je crois, au XIIe. siècle qu'on com-

(1) Voir la 3e. partie du Cours d'antiquités monumentales.

mença à représenter sur quelques colonnes des anneaux ou cercles destinés en apparence à les assujettir sur le mur ou le pilier qui les soutient, mais dont le véritable motif est de dissimuler la nudité ou la longueur des fûts.

Enfin dans les parties les plus remarquables des édifices, telles que les façades, les angles saillants qui séparent les colonnes les unes des autres furent couverts d'étoiles, de violettes, de feuillages, de rinceaux, d'entrelacs et d'animaux fantastiques. Beaucoup d'églises, notamment celle de Civray en Poitou, dont j'ai reproduit la façade (pl. XII) montrent avec quelle profusion de détails on couvrit les entrecolonnements au XIIe. siècle.

Chapiteaux. Le goût byzantin se manifeste de plusieurs manières dans les sculptures qui ornent les chapiteaux; quelques-uns, garnis de feuillages d'une élégance remarquable, se rapprochent beaucoup du chapiteau corinthien; d'autres couverts de bas-reliefs représentent des scènes de l'ancien et du nouveau testament: ces petites figures profondément ciselées se distinguent par la même raideur et la même physionomie que celles qui tapissent les voussures de quelques portes.

Modillons et entablements. Déjà nous avons vu (page 79) que les modillons qui présentent des têtes en console surmontées de petites arcades circulaires ou trilobées, sont moins anciens que ceux qui supportent immédiatement les corniches; ces deux espèces de modillons se rencontrent très-fréquemment depuis la fin du XIe. siècle. Quelquefois, à cette époque, ils ne présentent plus que des consoles en demi-relief, de la forme de celles que j'ai tracées sur la pl. VIII, fig. 9. Ce genre de modillons s'est perpétué pendant très-long-temps et se retrouve même, comme

nous le verrons, fort avant dans le XIIIe. siècle. On les trouve souvent vers le milieu du XIIe. siècle, ainsi que les moulures en dents de scie (pl. VIII, fig. 10); mais comme il y a eu hésitation et mélange toutes les fois que l'on a passé d'une forme à une autre en architecture, on trouve les modillons, à figures grimaçantes, employés concurremment avec les modillons applatis sans figures, et avec les dents de scie (pl. VIII, fig. 8). J'ai même remarqué dans un petit nombre d'églises, notamment dans celle de Branville, arrondissement de Pont-l'Evêque, l'alternance régulière des dents de scie et des têtes grimaçantes (pl. VIII, fig. 7).

Les corniches devinrent plus élégantes et plus ornées au XIIe. siècle.

Dans les monuments de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge, celles qui séparent les ordres ou étages, sont assez souvent supportées par des modillons (Civray, pl. XII).

Fenêtres et roses. Les archivoltes des fenêtres furent richement ornées, et quelquefois, quoique rarement, couvertes de figures en relief. On donna à certaines fenêtres, surtout à celle qui est superposée à la principale porte de l'Ouest, des dimensions plus considérables.

Ce fut aussi à la même époque que les fenêtres rondes, auxquelles on a donné le nom de roses, acquirent de vastes dimensions.

Il fallut alors les diviser par des menaux qui, partant du centre, rayonnaient vers la circonférence, et présentaient plus ou moins de rapport avec les pièces d'une roue. La place des roses fut marquée dès ce moment aux extrémités des transepts, au-dessus de la porte principale, et quelquefois au centre de l'abside ou du chevet.

Le transept Nord de l'église de Beauvais est percé d'une rose très-remarquable dont les rayons sont réunis par des arcades trilobées (pl. VIII, fig. 15). La bordure extérieure de cette rose est ornée de figures en bas-relief dans le goût byzantin qui annoncent le XIIe. siècle.

Une rose plus remarquable encore que celle de Beauvais se voit dans la façade de la cathédrale de Chartres; on reconnaît dans cette fenêtre circulaire du XIIe. siècle le type des chefs-d'œuvre qui ont produit des effets si prodigieux aux XIIIe., XIVe. et XVe. siècles.

Arcades. L'ogive se montre fréquemment dans les arcades du XIIe. siècle; mais elle y est souvent combinée avec des cintres; ainsi après un arc en tiers point, on en voit un autre semi-circulaire.

Ajoutons que l'ogive se présente bien souvent avec les moulures propres à l'architecture romane.(pl. XIII, fig. 3—4.) Elle n'a point encore l'élégance et la grâce qui la distinguent dans les monuments des siècles postérieurs au XIIe. siècle.

Tours. La forme octogone fut assez souvent employée pour la partie supérieure des tours d'églises dans le XIIe. siècle; c'est peut-être à cette époque qu'il faut rapporter la partie supérieure des clochers de Jumièges, celle du clocher de Trevières (Calvados) et quelques autres (1).

Ces pyramides réunirent l'élégance à la solidité en même temps qu'elles acquirent de plus grandes dimensions en hauteur.

Quelques-unes furent exhaussées de plusieurs étages.

Les clochetons tantôt couronnés de pyramides à quatre pans, tantôt de pyramides octogones, comme les tours, furent placés aux angles des édifices.

(1) Les pendantifs résultant de ce passage du carré à l'octogone, sont ordinairement voûtés à plein cintre et évidés en forme de cul-de-four à l'intérieur de la pyramide.

Portes. Ce que j'ai dit des ornements et des bas-reliefs employés à la décoration des portes et des façades suffit déjà pour montrer de quelle manière on traitait, au XII[e]. siècle, cette partie des édifices religieux ; je vais présenter une description sommaire de quelques portails remarquables du même temps.

Civray. La pl. XII représente la façade de l'église de Civray ; on ne sait pas précisément à quelle époque elle a été construite ; mais tout porte à croire qu'elle remonte au XII[e]. siècle.

Cette belle façade est divisée en deux ordres. Au centre de l'ordre inférieur s'ouvre la porte principale ornée de quatre archivoltes richement décorées ; des deux côtés s'élèvent de belles arcades bouchées, subdivisées par deux arcs en ogive.

Dans l'étage supérieur trois arcades remplissent, comme dans l'étage inférieur, la largeur de l'édifice ; celle du milieu est ouverte, les deux autres sont fermées ; des bas-reliefs se voient sur les murs, dans les intervalles compris entre les arcades (1).

NOTRE-DAME DE POITIERS. La façade de Notre-Dame de Poitiers est flanquée de deux faisceaux de colonnes, surmontés de clochetons.

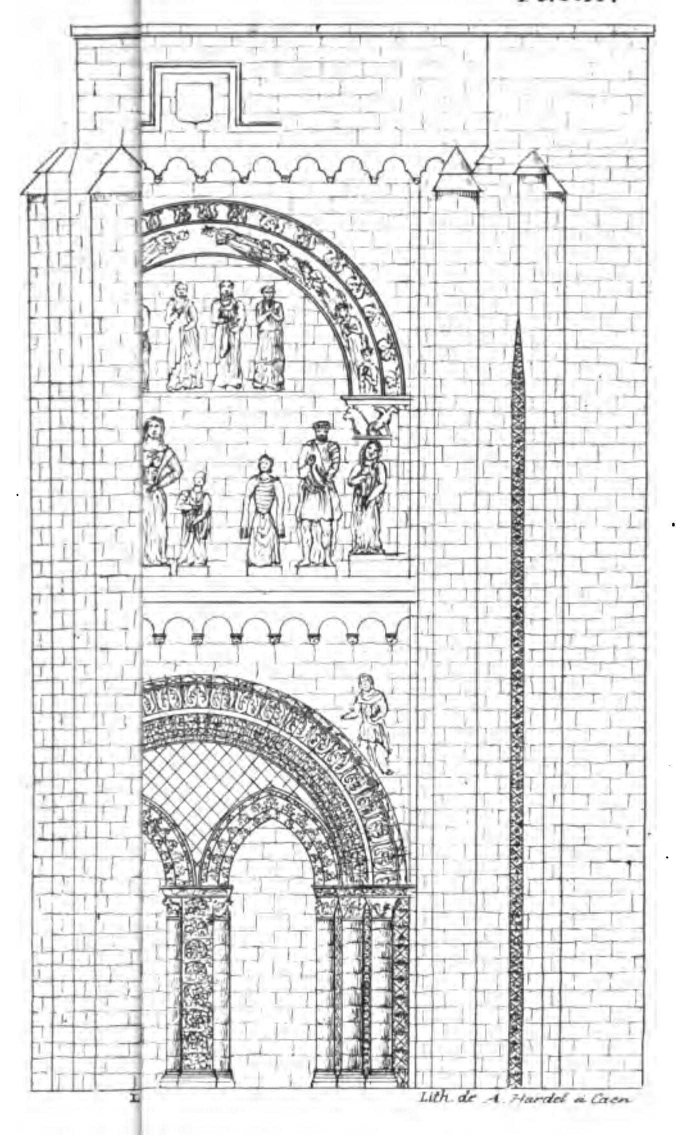
On y remarque d'abord trois arcades, dont une ouverte et deux bouchées ; la première est voûtée à plein cintre ; les autres, de forme ogive, sont subdivisées en deux par des arcades semi-circulaires.

Au-dessus du portail règne une corniche à modillons qui

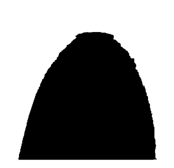
(1) Un entablement droit couronne la façade de l'église de Civray, mais dans l'origine un fronton triangulaire s'élevait au-dessus de la corniche.

Mr. de

Pl. XII.



Lith. de A. Hardel à Caen



sépare le second ordre du premier; celui-là est rempli par deux rangs superposés de petites arcades renfermant des statues, qui se trouvent l'un et l'autre interrompus par une grande fenêtre ouverte au-dessus de la porte centrale.

Cette brillante façade ornée, comme celle de Civray, d'élégantes moulures et de bas-reliefs, est couronnée par un fronton brisé construit de pierres taillées en forme de disque. Au centre du fronton est un encadrement arrondi à la partie supérieure, pointu en-dessous, dans lequel on distingue Jésus-Christ debout entouré des symboles des quatre Evangélistes et surmonté d'un chœur d'anges.

CHARTRES. Le portail de la cathédrale de Chartres appartient, à ce que l'on croit, à la première moitié du XIIe. siècle; il a été décrit il y a plusieurs années par M. Gilbert: je vais me servir de sa description pour donner une idée de ce morceau très-intéressant d'architecture *ogivalo-byzantine*.

Trois grandes portes pratiquées sous des voussures en ogive divisent en trois parties l'espace compris entre les deux tours.

Sur la porte centrale on voit, dans la partie supérieure du tympan, Jésus-Christ dans un ovale lumineux, assis sur son trône, tenant de la main gauche le livre des sept sceaux et ayant la main droite élevée comme pour donner la bénédiction. Cette figure du Sauveur est vêtue d'une longue tunique et d'une espèce de *peplum* ou manteau enrichi de broderies; elle est environnée des symboles des quatre Evangélistes désignés dans la vision d'Ezéchiel; au-dessous de cette représentation sont placées sur une même ligne les figures des Prophètes au nombre de quatorze; et dans les arcs qui forment la voussure se voient les vingt-

quatre vieillards de l'Apocalypse tenant divers instruments de musique et des coupes remplies de parfums. Les deux faces latérales sont ornées de grandes statues, de saints, de rois, de reines, dans le style que j'indiquais tout-à-l'heure.

Le portail, placé à droite du précédent, représente différents traits de la vie de la Sainte Vierge, et l'on voit successivement dans trois divisions distinctes : 1°. un ange qui annonce aux bergers la naissance de Jésus-Christ ; 2°. la présentation de Jésus-Christ au temple ; 3°. dans la partie supérieure du tympan, la Vierge assise tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, et ayant à ses côtés deux anges qui tiennent des encensoirs ; sur les faces latérales sont placées six grandes statues de rois et de reines.

Le portail, placé à gauche, montre dans le tympan Jésus-Christ la main droite élevée, ayant à ses côtés deux anges et plus bas les quatre anges désignés dans le septième chapitre de l'Apocalypse ; au-dessous sont encore dix petites figures en ligne horizontale. Dans les voussures on remarque plusieurs grotesques, des quadrupèdes, les signes du Zodiaque et les travaux agricoles des douze mois de l'année ; enfin les faces latérales du portail sont, comme celles des deux portails précédents, décorées de grandes statues.

Le Mans. Le curieux portail méridional de la cathédrale du Mans offre la plus grande analogie de style avec celui de Chartres.

Dans le tympan du portail, qui est de forme ogive, on voit le Père éternel au milieu des quatre Evangélistes représentés par l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf ; au-dessous figurent les douze Apôtres assis et rangés sur une même ligne. Dans les voussures sont d'abord des anges au

nombre de dix, puis différents sujets tirés de l'Apocalypse et de l'histoire sainte.

Les colonnes qui ornent les deux côtés de la porte ont des chapiteaux qui se rapprochent beaucoup de l'ordre corinthien. Leurs fûts sont masqués en partie par des statues de grande proportion qui ressemblent tout-à-fait à celles de Chartres par leur raideur, leurs longs bustes, leurs costumes et leurs physionomies. Ces statues sont au nombre de huit, dans lesquelles on reconnaît trois saints, trois rois et deux reines. Les deux pieds droits de la porte sont en outre ornés des images de saint Pierre et de saint Paul en demi-relief et de la même dimension que les statues; on peut remarquer aussi sur ce portail un grand nombre de moulures délicates (rinceaux, étoiles, listels, etc.), et tout annonce qu'il a été construit dans le XIIe. siècle, soit, comme le pense M. Richelet, sous l'épiscopat de Hildebert qui fit de grands travaux à la cathédrale et qui mourut en 1125, soit un peu plus tard sous l'épiscopat de son successeur.

Angers. La porte principale de la cathédrale d'Angers, du XIIe. siècle, est aussi garnie de grandes statues très-curieuses, entées sur les colonnes qui supportent les voussures, et l'on voit dans le tympan Jésus-Christ sur son trône, ayant dans la main gauche un livre et tenant la droite élevée; il est environné, comme à Chartres, au Mans et ailleurs, des symboles des quatre Evangélistes.

Je vais joindre aux descriptions précédentes l'indication d'un certain nombre d'églises dans lesquelles domine le roman de transition, et qui pour la plupart appartiennent au XIIe. siècle.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités
Cathédrale.	Angoulême.	Façade de l'ouest très-remarquable et couverte de sculptures. Voutes en coupoles, arcades en ogive à l'intérieur, etc. ; église décrite par M. Castaigne, et par moi dans le bulletin monumental, t. 1er, p. 99.
Montgarrout.	Orne.	Portail curieux.
Notre-Dame	Loches. Indre-et-L.	En partie; — coupoles très-remarquables; — portail curieux avec un porche formant vestibule et orné de figures en bas-relief. Cette église a été en grande partie refaite à la fin du XIIe. siècle (voir Chalmel Hist. de Touraine).
St.-Martin.	Périgueux.	Église à coupoles, très-intéressante — une partie du chœur a été refaite.
Fontévraut.	Maine-et-L.	L'intéressante église de l'abbaye élevée vers le milieu du XIIe. siècle. Elle offre un rond point entouré de colonnes cylindriques très-rapprochées et assez élevées supportant des arcs en ogive. Le plein cintre se montre dans le reste de l'église et les chapiteaux des colonnes sont à peu près de même style que dans celles du XIe. siècle. Une fenêtre placée au-dessus de la principale entrée, à l'ouest, offre une archivolte ornée d'entrelacs d'une extrême délicatesse.
Candes.	Maine-et-L.	Les apsides, le chœur et une partie de la nef. — Nta. Le grand portail latéral avec ses statues qui ont été peintes me paraît du XIIIe. siècle. Les machicoulis et le parapet qui couronnent les murs ne sont probablement que du XVe. siècle.
Vendôme.		La belle tour de l'église de l'abbaye.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
		Paroisse St.-Pierre.
Blois.		L'église de St.-Nicolas (ancienne abbaye de St. Lomer) appartenant en grande partie au XIIe. siècle, exceptées les parties basses des chapelles qui entourent le chœur, que l'on croit du XIe., et les 3 premières arcades de la nef qui, avec le portail et les tours, doivent appartenir au XIIIe. — La manière dont les chapiteaux ont été traités et la régularité des arcades ogives méritent l'attention de l'observateur.
Ste.-Trinité.	Angers.	Ogives romanes à l'intérieur de la nef dans les deux murs latéraux.
Cathédrale.	Poitiers.	Parties basses à plein cintre avec colonnes effilées.
Idem.	Bordeaux.	Parties basses de la nef dans le même style que la cathédrale de Poitiers.
Fontaine-le-Comte.	Vienne.	Le chœur et quelques parties de la nef. Suivant M. de la Fontenelle, cette partie de l'église a été bâtie au XIIe. siècle par le père d'Aliénor, Duchesse d'Aquitaine.
Église du Pré.	Mans.	Portail à plein cintre avec colonnes légères, et entrecolonnements tapissés de violettes.
St.-André.	Chartres.	Ogives romanes très-ornées au portail, colonnes à chapiteaux garnis de feuillages délicatement ciselés.
Noyon.	Aisne.	Tout entière (1).

(1) La cathédrale de Noyon dont je n'ai point eu le temps de rechercher la date, est un monument du plus haut intérêt et très-homogène, qui doit avoir été élevé dans le XIIe. siècle, et qui peut-être n'aura été terminé que dans la 1re. moitié du XIIIe. siècle.

Les deux extrémités du transept se terminent par des hémi-

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
St.-Rémy.	Reims.	Grande église d'un haut intérêt, dont la nef et la majeure partie

cycles, comme la nef principale, chose fort rare dans les églises et qui produit le meilleur effet à Noyon.

Les bas-côtés du chœur donnent accès à neuf chapelles qui, ainsi que le premier ordre du chœur, sont voûtées à plein cintre. Les piliers qui supportent les arcades du chœur sont alternativement mono-cylindriques, et formés de colonnes grouppées.

Le second ordre du chœur offre des ogives de la première époque, d'un style très-pur, derrière lesquelles existent des tribunes ou galeries très-profondes. Au-dessus est une balustrade trilobée, qui sépare le second étage du troisième où chaque travée est percée d'une fenêtre.

L'ordonnance intérieure des transepts diffère de celle du chœur, en ce que la balustrade qui sépare le second ordre du troisième, dans le chœur, est placée là entre le premier et le deuxième, et que les arcades de ce dernier étage sont appliquées, ainsi que celles du premier ordre, immédiatement sur le mur.

La nef offre une disposition conforme à celle du chœur, seulement les fenêtres de la partie supérieure sont géminées, encadrées dans un cintre, et la balustrade placée au-dessous est cintrée et non trilobée. Je suppose que l'on a fini par cette partie de l'église qui pourrait bien n'être que du XIII[e]. siècle, vers le portail de l'ouest.

Les chapelles accollées aux ailes de la nef sont postérieures, comme dans toutes les églises d'une date aussi reculée: elles appartiennent au XVI[e]. siècle et au XV[e].

L'extérieur de la cathédrale de Noyon offre aussi beaucoup d'intérêt; les corniches, les contreforts, l'ensemble du vaisseau, méritent d'être soigneusement observés, c'est un excellent exemple du style de transition, du style ogival encore revêtu de formes et d'accessoires appartenant au style roman.

INDICATION des localités où sont situés les édifices		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
		des transepts appartiennent au style de transition, et offrent des pleins cintres mêlés à des ogives de la première époque. J'y ai remarqué quelques colonnes antiques rajustées les unes sur des piliers supportant les arcades de la nef, les autres dans la façade occidentale de l'édifice; elles méritent de fixer l'attention des antiquaires, et ressemblent beaucoup par leurs dimensions à celles qui décoraient autrefois l'église d'Aix-la-Chapelle et que j'ai vues gisant dans le cloître voisin de cette église.
Cathédrale	Châlons.	En grande partie.
Ste.-Marguerite.	Près Dieppe, (Seine-Inf.)	En partie.
Montabar.	Orne.	Porte à l'ouest ornée de zigzags, chapiteaux et colonnes de transition.
Chamboy.	*Idem*.	Porte à l'ouest assez remarquable; plusieurs parties de la nef, et du chœur.
Belleville.	A 4 lieues de Bourbon-Vendée.	En grande partie.
Villeneuve.	Près Senlis.	Porte latérale offrant une ogive magnifiquement ornée de moulures romanes.
Ste.-Gudule.	Bruxelles.	Quelques parties du rond point à l'extérieur.
St-Trophyme.	Arles.	Le portail que l'on croit du XIIe. --Nta Beaucoup de parties de l'édifice sont postérieures à cette date. La moitié du cloître ancien (placé au nord) est du XIIe.; mais le côté qui longe l'église est moins ancien, peut-être du XIVe.
St.-Jacques.	Louvain.	Quelques parties de la façade de l'ouest, et de la tour, dans lesquelles on voit des cintres du XIIe. siècle.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
Le Frêne-Camilly.	Calvados.	Église très-remarquable dont les murs latéraux sont garnis extérieurement de cintres ornés de zigzags, supportés par des colonnettes, et dont quelques-uns prennent la forme ogive (Voir ma statistique monumentale du Calvados).
Montou.	L.-et-Cher.	Le chœur et l'apside.
St.-Benoist.	Loiret.	En partie.
Langeais.	Indre-et-L.	Belle tour romane garnie de contreforts et réparée au XVe. siècle. — La nef et le chœur sauf un petit nombre de parties retouchées.
Fondette.	Indre-et L.	Église assez vaste des premiers temps de l'ogive, sauf la façade occidentale et les voûtes qui appartiennent à la fin du XVe. ou au XVIe. siècle, ainsi que plusieurs fenêtres. Les belles colonnes cantonnées en croix qui ornent les pilastres supportant les arcades de la nef reposent sur des socles carrés de 3 à 4 pieds de hauteur, ce qui est assez rare.
Azay le Rideau	Indre-et-L.	Façade à la partie supérieure de laquelle on voit des figures placées dans des niches cintrées. Ogives des premiers temps à l'intérieur. — Quelques parties de l'église ne sont que du XVIe.
St.-Maurice.	à Chinon Indre-et-L.	Une des nefs et la tour.
St.-Germain.	Sur Vienne.	Le chœur et la tour, en partie.
Cathédrale St.-Julien.	au Mans.	La nef et le portail occidental. — Les arcades et les chapiteaux sont remarquables, quelques-uns de ces derniers offrent beaucoup de rapport avec ceux de l'Église St.-Nicolas de Blois. M. l'abbé Tournesac se propose de

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
		les décrire dans la notice qu'il prépare sur l'église de St.-Julien.
Potigny.	Calvados.	Ogive romane (1) à l'ouest. Fenêtres du chœur légèrement ogivées.
Douvres.	*Idem.*	Deux ogives romanes sous la tour. Fenêtres et corbeaux de transition à la partie supérieure de la tour.
Le Bourg-d'Un	Seine-Infér.	Ogives romanes à l'intérieur.
Étretat.	*Idem.*	*Idem.*
Jumièges.	*Idem.*	Ogive romane à l'entrée du cloître.
Meuvaines.	Calvados.	*Idem* sous la tour.
Vieux-Fumé.	*Idem.*	*Idem* dans le mur méridional.
Vaux-sur-Seules.	*Idem.*	*Idem* à l'ouest.
Fontaine - Étoupefour.	*Idem.*	Porte romane (à l'ouest) légèrement aiguë, garnie de têtes plates, ayant de chaque côté deux ogives romanes bouchées.
Airan:	*Idem.*	Porte romane, légèrement aiguë ornée de zigzags, entre deux ogives romanes bouchées. Fenêtre en ogive au-dessus du portail. Corbeaux de transition.
Bernières-sur-Mer.	*Idem.*	Quelques parties de la nef vers le portail.
Cairon.	*Idem.*	Le chœur en partie.
Fierville.	*Idem.*	Corbeaux de transition, ainsi que quelques parties de l'église.
Moult.	*Idem.*	Arcades bouchées, dont les unes sont à plein cintre, les autres

(1) J'appelle *ogives romanes* celles qui ont été employées concurremment avec les cintres et qui, ornées de zigzags, de frètes crénelées et autres moulures particulières au style roman, n'ont point encore la légèreté qui caractérise l'architecture ogivale proprement dite. Cette dénomination, dont je me suis servi il y a long-temps, a été adoptée par plusieurs antiquaires.

INDICATION de localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
St[e].-Marie-du-Mont.	Manche.	Ogive romane dans le collatéral méridional.
Étavaux.	*Idem.*	Ogive romane au sud.
Carentan.	Manche.	*Idem* à l'ouest, conservée dans l'édifice qui est d'une date plus moderne.
Nogent-le-Rotrou.	Eure et L.	Ogive romane très-ornée à l'ouest.
St.-Étienne.	Beauvais.	Transept septentrional très-orné. Rosace à compartiments trilobés fort remarquables.
Cunault.	Maine et L.	Grand nombre d'ogives romanes dans la nef et les ailes.
Cathédrale.	Angers.	Ogives romanes dans les murs latéraux de la nef. Modillons et fenêtres à étudier.
St[e].-Trinité.	Laval.	Ogives romanes dans les murs latéraux de la nef.
La Couture.	Au Mans.	*Idem.* La nef de cette église très-intéressante offre beaucoup d'analogie avec celles des deux églises précédentes. Elle paraîtrait avoir été bâtie dans le même temps et sur le même plan.
Fécamp.	Seine-Infér.	Grand nombre d'ogives romanes dans toute l'église.
Ouestreham.	Calvados.	Ogives romanes dans l'apside à l'extérieur.
St.-Contest.	*Idem.*	Fenêtres romanes légèrement aiguës au chœur.
Mondeville.	*Idem.*	*Idem.* Corbeaux de transition.
Luc.	*Idem.*	Fenêtres romanes légèrement aiguës dans la tour.
St.-Pierre-sur-Dives.	*Idem.*	Ogives romanes et petites rosaces, dans la partie supérieure de la tour du sud-ouest. Porte latérale à plein cintre au nord. Corbeaux de transition.
Cathédrale.	Rouen.	Porte en ogive au nord-ouest, ornée de rinceaux et de bas-reliefs.
Courcy.	Calvados.	Intersections au chevet.
Audrieu.	*Idem.*	Apside de la croisée, côté gauche; quelques autres parties de l'église.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		INDICATION des parties qui appartiennent au roman de transition et qui méritent le plus d'être examinées dans les édifices cités.
Trévières.	*Idem.*	Partie supérieure de la tour: on y voit des ogives très-allongées avec colonnettes dans le style roman de la dernière époque.
Cheux.	Calvados.	Partie de la nef.
Ryes.	*Idem.*	Le chœur.
Touques.	*Idem.*	Ogives romanes dans deux églises, dont une sert au culte et l'autre est convertie en magasin.
Anglesquevill.	*Idem.*	Quelques parties du chœur et de la nef.
Vivonne.	Près Poitiers.	Ogives romanes étroites sans ornements.
Verson.	*Idem.*	Quelques parties du chœur.

Géographie des styles. Avant de terminer ce qui a rapport à l'architecture romane, je crois devoir présenter quelques courtes observations sur la géographie des styles.

Suivant les contrées où on l'observe, l'architecture du même type présente des traits particuliers qu'il est bon d'examiner attentivement, quoiqu'on ne puisse les regarder que comme de simples variations d'un type général, et c'est à reconnaître ces modifications dans les ornements et les formes architectoniques que doivent tendre les travaux des antiquaires dans les diverses contrées de la France. Ces différences de style s'étendront et se modifieront de plus en plus, à mesure que le nombre des observateurs se trouvera augmenté et que les descriptions d'une plus grande quantité de cantons fourniront des renseignements plus précis sur le goût qui distingue l'architecture dans des pays plus ou moins éloignés les uns des autres.

Parmi les nuances qui existent dans le style des mo-

numents contemporains de régions différentes, les unes tiennent à la diversité des matériaux; ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, on trouvera des sculptures plus fines, des détails plus corrects dans les localités où l'on a fait usage de pierre blanche facile à travailler, que dans celles où l'on s'est servi de matériaux moins convenables, tels que certains calcaires et le granite. Nous avons une preuve frappante de cette influence toute physique des matériaux dans la richesse monumentale des arrondissements de Caen, de Falaise et de Bayeux, où l'on trouve de belles pierres de taille, comparée à la pauvreté de certains cantons des environs de Lisieux et de Pont-l'Evêque où l'on en manque, et à celle des arrondissements de Vire et de Saint-Lo où l'on n'a que du granite et des roches schisteuses (1); dans les monuments de l'Orléanais, de l'Ile de France, du Poitou et de la Touraine, riches de sculptures et d'ornements, comparés à ceux de la Bretagne, etc, etc.

Mais ce n'est pas sur de semblables différences qui ne tiennent nullement au génie des artistes ni à leur degré d'habileté que je veux dans ce moment fixer l'attention; il y a des variations bien plus importantes à constater pour la philosophie de l'art, et dont les causes sont plus générales et plus indépendantes des circonstances de localité; ces variations proviennent de l'influence exercée par le goût qui a prévalu suivant les lieux, abstraction faite des moyens d'exécution : elles méritent un examen sérieux.

L'école Poitevine, par exemple, n'avait pas dans ses travaux architectoniques, au XIe. et au XIIe. siècles, un style parfaitement identique avec celui de l'*école Normande*.

(1) Voir les nombreux détails que je donne à ce sujet dans ma statistique monumentale du Calvados.

L'architecture romane d'Outre-Loire est généralement plus ornée, plus élégante au XIIe. qu'elle ne l'était en Normandie à la même époque; l'influence du goût oriental est souvent visible dans les monuments d'Outre-Loire; tandis que ceux de Normandie conservent en général un style plus sévère jusqu'à la naissance du style ogival (1).

D'une part, la forme gracieuse des façades dégagées de ces grosses tours qui chez nous écrasent et rétrécissent les frontispices des églises du XIe. et du XIIe. siècles; de l'autre, l'emploi habituel des rinceaux et des broderies, au lieu du zigzag et des moulures angulaires si fréquentes chez nous, constituent des différences notables qui distinguent, au XIIe. siècle, le style *pictavo-roman* du style *normano-roman*.

D'un autre côté, la durée de l'architecture à plein cintre peut avoir été un peu plus longue dans certaines provinces que dans d'autres, et si cette supposition était fondée, il serait facile de comprendre pourquoi les monuments du même type offrent dans quelques localités des sculptures plus riches et plus délicates. Je reviendrai tout-à-l'heure sur ce sujet en parlant de l'architecture ogivale.

Quoi qu'il en soit, cette élégance, que nous remarquons dans les monuments romans de quelques parties de la France occidentale, se retrouve en Auvergne et dans d'autres provinces.

(1) Au commencement du XIe. siècle la langue romane avait atteint, au-delà de la Loire, un degré de perfection qu'elle n'avait point encore dans les provinces du nord, et les troubadours poitevins savaient tourner leurs vers avec plus d'habileté et d'harmonie que les trouvères normands, ce qui prouve que *l'état des arts est presque toujours en rapport avec celui de la littérature.*

8

CHAPITRE VII.

Origine du style ogival.

Nous venons de voir que l'emploi de l'ogive devint fréquent dans le cours du XIIe. siècle ; un changement aussi important que la substitution de cette nouvelle arcade au plein cintre, a piqué vivement la curiosité de ceux qui ont étudié l'histoire de l'architecture. Presque tous ont cherché la solution des deux questions suivantes intimement liées l'une à l'autre : *dans quelle contrée l'ogive a-t-elle pris naissance? à quelle époque a-t-elle été adoptée dans l'Europe occidentale* ?

Considérée dans toute son étendue, la première question a donné lieu à beaucoup de controverses.

En laissant de côté les opinions plus ou moins bizarres de quelques antiquaires, on peut réduire à trois les principales hypothèses émises sur l'origine du style ogival.

Suivant les uns, ce genre d'architecture existait très-anciennement en Orient, et les Croisés, enthousiasmés de ce qu'ils avaient observé dans ce pays, importèrent l'ogive en Europe, où elle fut généralement adoptée peu de temps après.

Les seconds sont d'accord avec les premiers quant à l'origine de l'ogive ; mais ils croient que les Maures avaient introduit cette arcade en Espagne avant les Croisades, et qu'elle se répandit de là dans toute l'Europe, en même temps que la philosophie arabe.

Les troisièmes rejettent les deux systèmes précédents, et prétendent que l'architecture à ogives est née dans l'Europe occidentale.

Contentons-nous de prendre rapidement connaissance des principaux arguments employés pour ou contre ces différentes hypothèses.

D'abord on ne peut nier que l'arcade de tiers point ne fût connue long-temps avant d'être appliquée à un système particulier d'architecture ; le type de cette arcade existe dans les ouvertures formées de pierres surplombant les unes sur les autres, comme on en voit dans plusieurs monuments en Chine, en Egypte et ailleurs.

Mais il y a loin de ces arcades grossières aux ogives proprement dites et au système d'architecture, dont elles forment l'un des principaux caractères ; aussi de pareils faits ne sont-ils d'aucune importance pour la solution du problême qui nous occupe.

Whittington et lord Aberdeen regardent le style ogival comme originaire de l'Orient. Ainsi que je l'ai dit précédemment (voir les pages 15 et 16), ils ont habilement défendu cette opinion, et leurs arguments ont beaucoup contribué à la faire prévaloir aux yeux de quelques antiquaires.

Lord Aberdeen affirme que si l'on traçait une ligne partant du Pont-Euxin, passant par Constantinople et se terminant en Egypte, on trouverait dans plusieurs régions, à l'Est de cette zône, de fréquents exemples d'arcades pointues accompagnées des formes maigres et légères qui caractérisent l'architecture ogivale; notamment dans l'Asie mineure, l'Arabie, la Perse et sur les bords de la mer Caspienne jusqu'aux déserts de la Tartarie. Le noble écrivain convient qu'il serait impossible de préciser les dates de ces édifices, mais il pense qu'on doit les regarder comme remontant à une haute antiquité.

M. Haggit, dans les lettres remplies d'érudition qu'il a publiées sur l'architecture à ogive, annonce qu'on a remarqué

des inscriptions en caractères cufiques sur des arcades en tiers point, et comme il paraît que cette écriture a été abandonnée dans le Xe. siècle, il résulterait du fait annoncé que l'ogive aurait été connue en Orient long-temps avant les Croisades.

Des observations plus récentes, faites en Sicile par un architecte français, M. Hittorf, paraissent confirmer les inductions tirées par M. Haggit, des inscriptions précédentes(1).

Parmi les monuments à ogives, auxquels M. Hittorf assigne une date reculée, est le château de la Ziza, dont j'ai reproduit une esquisse, pl. XIII. Ce château, situé sur la route de Monréal à Palerme, a été construit, à ce qu'on croit, du IXe. au XIe. siècle, par les Emirs sarrazins qui occupaient la Sicile. La plupart des arcades qu'on y voit à l'intérieur et à l'extérieur sont légèrement aiguës et tout à fait ressemblantes à celles que nous trouvons souvent en France dans les monuments de la fin du XIIe. siècle et du XIIIe.

Quoi qu'il en soit, le petit nombre de faits recueillis par des observateurs consommés, force les antiquaires qui attribuent au style ogival une origine étrangère à mettre beaucoup de réserve dans leurs assertions ; à défaut de renseignements sur les dates des édifices, ils établissent un raisonnement que l'on peut formuler de la manière suivante :

Comment expliquer autrement, disent-ils, la grande révolution qui s'opéra dans l'art de bâtir ? Croira-t-on qu'un architecte de France, d'Angleterre ou d'Allemagne ait inventé le style ogival, et que malgré la difficulté des communications, malgré le penchant ordinaire à suivre les anciennes routines, tous les architectes d'Europe se soient entendus pour adopter

(1) Communications verbales de M. Dureau De la Malle et de M. Hittorf.

les nouvelles formes à peu près dans le même temps ? ou bien admettra-t-on que plusieurs architectes aient spontanément créé l'architecture à ogives dans les diverses contrées de l'Europe ? Cette supposition serait moins vraisemblable encore que la première.

Il est bien plus naturel de penser que le débordement de la population européenne en Orient, qui d'ailleurs a produit une amélioration générale dans les arts et les sciences, fut aussi la cause du changement qui s'opéra dans l'architecture. Les Croisés, partis de tous les points de l'Europe, rapportèrent dans leurs patries respectives l'idée de ce qu'ils avaient vu ; ils voulurent en retracer l'image, aussi l'architecture à ogives s'introduisit dans l'Europe occidentale, vers le temps des Croisades.

Voyons maintenant comment procèdent les antiquaires qui regardent le style ogival comme une invention de l'Occident.

M. Bentham, recherchant l'origine de l'ogive, avoue qu'il n'a pu acquérir de notions satisfaisantes sur cette origine, mais que le croisement des arcs semi-circulaires forme des arcades aiguës (pl. XIII, fig. 1, 2, 3), et que cette combinaison pourrait avoir donné la première idée de l'ogive.

La même opinion a été adoptée par le docteur Milner, qui en a fait l'objet d'une théorie complète, et qui a posé hardiment en principe *que l'arcade en tiers point fut découverte par ceux qui avaient observé les nouvelles formes résultant des cintres enlacés* (pl. XII), *tels qu'on les disposa sur les murs, pour l'ornement, au XI*e*. et au XII*e*. siècles.*

Afin de combattre Whittington et son noble éditeur, Lord Aberdeen, Milner affirme que ces habiles écrivains ont étudié les monuments de l'Orient sur des planches gravées, inexactes pour la plupart, et auxquelles on ne peut accorder une grande confiance.

« Il est difficile de concevoir, dit Milner (1), sur quoi se fonde Lord Aberdeen lorsqu'il annonce qu'à l'Est d'une ligne tirée du nord du Pont-Euxin, par Constantinople, en Egypte, on rencontre souvent des monuments à ogives. Les obélisques et les minarets élevés sur les mosquées pour appeler le peuple à la prière, peuvent offrir des traces d'architecture ogivale; mais on sait que la mosquée de Sainte-Sophie, élevée au VI[e]. siècle, n'offre pas une seule ogive dans tout ce qui appartient à la construction primitive.

« Dans la Terre-Sainte on n'a trouvé aucune église à ogives, si ce n'est celle de Saint-Jean-d'Acre, et encore a-t-elle été bâtie par des chrétiens.

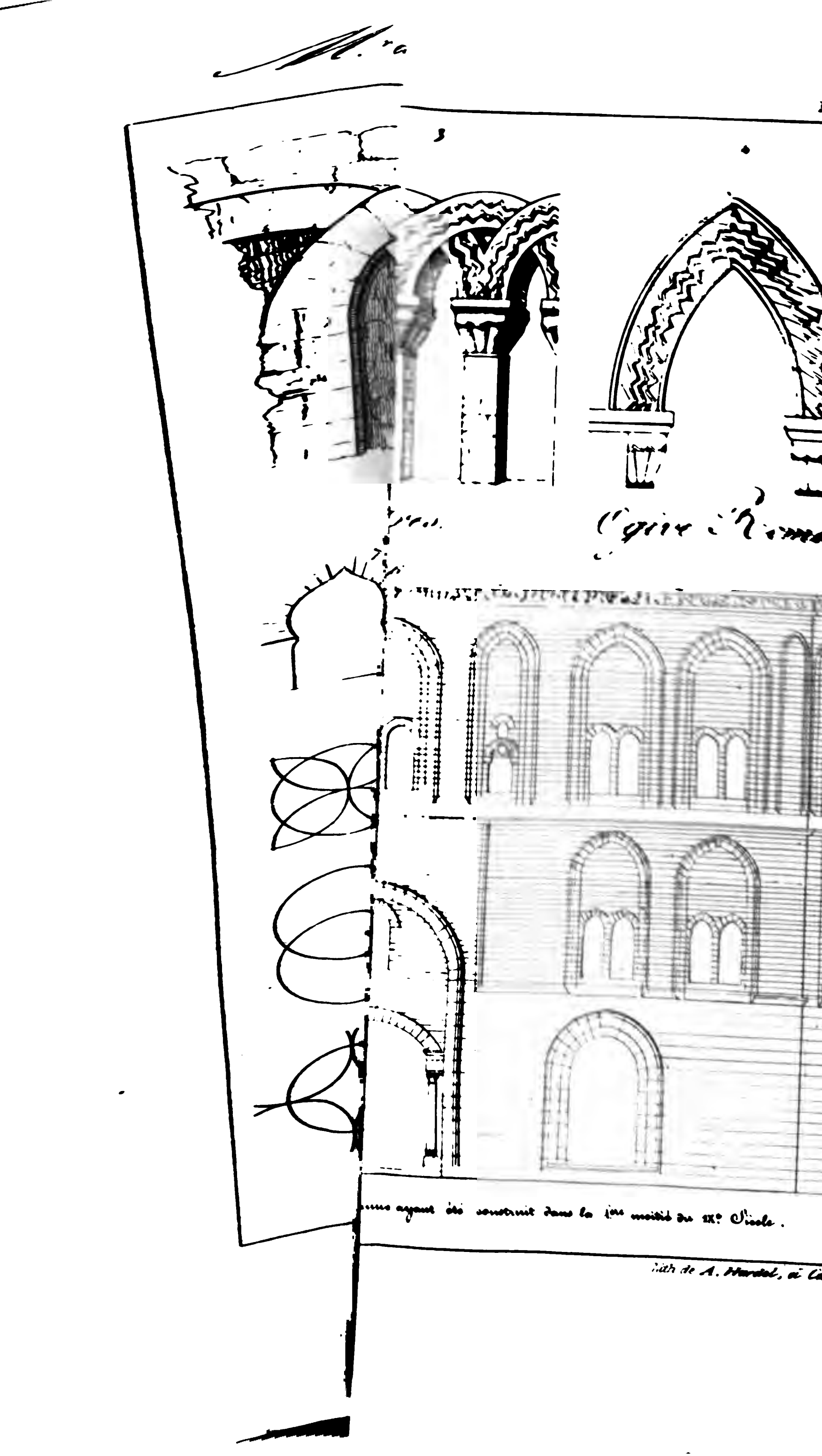
« En Perse, il existe bien des arcades pointues dans un petit nombre de ponts et d'édifices publics, mais on n'a pas de notions sur leurs dates, et des raisons assez fortes portent à les regarder comme n'étant point antérieures non seulement à Gingis-Kan dans le XIII[e]. siècle, mais encore à Tamerlan dans le XV[e]., la plupart des monuments de la contrée étant dus à l'un ou à l'autre de ces hommes célèbres.

« On n'a pas plus de renseignements sur l'époque à laquelle on peut faire remonter le temple de Madura, dans lequel domine encore le style ogival; il paraît néanmoins n'être pas très-ancien.

« Rien ne prouve, ajoutent Milner et ses disciples, que les Maures d'Espagne aient employé l'ogive avant les autres peuples; on ne peut trouver aucun monument qui en donne une preuve certaine, et d'ailleurs on sait qu'ils se servaient d'architectes byzantins (2). La cathédrale de Cordonne, où

(1) Treatise on the ecclesiastical architecture of England.

(2) Le style mauresque est surtout remarquable par une grande profusion d'ornements (pl. XIII, fig. 5) dont les dessins sont



ume ayant été construit dans la 1re moitié du IXe Siècle.
lith de A. Hardel, à Cae

l'on voit des arches romanes en fer à cheval et des ogives, était, dans l'origine, une mosquée; elle fut commencée par Abderame I[er]., et terminée par son fils Issen, vers l'an 800; mais il est certain que cet édifice a été aggrandi par la suite, et l'on ne peut rien affirmer positivement sur la date des différentes parties qui le constituent. Le palais de l'Alhambra, à Grenade, est bien à ogives, mais il fut bâti depuis 1273, et, par conséquent, long-temps après que l'ogive eût été adoptée dans toute l'Europe. En un mot, beaucoup d'édifices mauresques, antérieurs au XII[e]. siècle,

la plupart empruntés aux riches étoffes de l'Orient. On peut dire en général que les monuments mauresques manquent de grandeur et d'apparence et qu'ils annoncent plus de patience que de génie de la part de ces artistes (*a*). Cependant ceux-ci savaient distribuer les détails avec goût et les encadrer dans de grandes lignes, de manière à ce qu'on ne perdît pas de vue les masses.

Au reste, et c'est ce qui nous intéresse ici, ce style n'avait pas, avant le XII[e]. siècle, de caractères qui le distinguassent *essentiellement* de l'architecture byzantine; les arcades étaient cintrées : seulement leur base, au lieu de présenter le plus grand diamètre de la courbe comme dans la voûte semi-circulaire, se trouvait diminuée et rétréeie par deux parties rentrantes qui donnaient à l'arc une sorte de ressemblance avec un fer à cheval (voir la fig. 5, pl. XIII). Il y avait aussi dans les monuments mauresques, au milieu des arcs en fer à cheval, quelques arcades à trois et même à cinq lobes, comme on le voit par les planches du bel ouvrage de M. De la Borde sur l'Espagne.

(*a*) L'espèce de grâce que semble présenter l'architecture arabe, dit Séroux d'Agincourt, touche de bien près à l'afféterie, et la surprise qu'elle cause n'est due le plus souvent qu'à la hardiesse, à la variété, à la profusion des ornements et des formes fantastiques.

sont construits dans le genre roman et pas un édifice à ogives n'est prouvé appartenir à une époque plus ancienne que les autres monuments du même genre qui existent dans le reste de l'Europe. »

M. Boisserée, de Stutgard, croit qu'il faut chercher l'origine de l'ogive dans le Nord de la France ou dans l'Ouest de l'Allemagne, plutôt qu'en Orient; il prétend que l'arc en tiers point ne s'est guère montré dans les monuments orientaux avant le XIIIe. siècle, et que les données historiques s'opposent formellement à ce qu'on puisse faire dériver l'architecture à ogives de l'architecture mahométane, puisque les Arabes ont pris dans les cloîtres et dans la coupole de Sainte-Sophie le type de leurs mosquées.

Du reste, M. Boisserée ne pense pas qu'on puisse expliquer l'origine de l'ogive au moyen de l'hypothèse de Milner; selon lui, l'élévation que prirent les édifices vers le XIe. siècle produisit un resserrement dans les arcades et un changement sensible dans le rapport de la largeur à la hauteur; il dit, ce qui n'est pas exact, que ce rapport était comme un est à 2 durant le XIIe. siècle, et que les cintres ainsi surhaussés prirent enfin la forme elliptique.

Tel était, il y a quelques années, l'état de la discussion. Aujourd'hui que mon Cours d'antiquités a formé bon nombre d'observateurs; que d'un autre côté les voyages en Orient sont devenus plus fréquents et plus faciles, le problême a été étudié, et l'on pense en général que l'architecture à ogives vient directement de l'Orient. C'était depuis long-temps l'opinion de M. Lenormant, qui a visité l'Egypte, et ce savant a bien voulu la formuler dans une lettre que je vais reproduire textuellement.

L'architecture à ogives vient directement de l'Orient. Je ne l'appelle pourtant ni arabe ni sarrazine : voici ma raison. Les

Arabes n'ont rien pu inventer en architecture; cela ne pouvait être dans la destinée d'un peuple, primitivement et pour la plus grande partie, nomade. Les Arabes ont d'abord conquis sur les Grecs, et leur première architecture a été byzantine, témoin la mosquée d'Amrou au Caire, ouvrage du VIIe. siècle, entièrement à plein cintre, sans traces de fer à cheval, et presque sans encorbellement des archivoltes sur les impostes. Dans le commencement du siècle suivant, les Arabes font la conquête du second empire de Perse, et l'architecture des Sassanides devient leur architecture favorite. Consultez les voyageurs anglais qui ont donné le palais de Sapor, et généralement tous les monuments de cette monarchie, et vous trouverez constamment l'arc brisé dans toutes ses applications. Jusque là l'ogive, connue des Grecs anciens, et qu'on retrouve dans les monuments Pélasgiques, dans plusieurs tombeaux Helléniques de la Sicile, à l'ouverture de l'aquéduc de Tusculum, l'ogive n'avait été qu'un accident, un caprice, une irrégularité. Chez les Sassanides, elle nous apparaît, comme règle, comme habitude, comme le principe de goût. L'étude de l'ogive doit donc commencer par des recherches approfondies sur les monuments du second empire de Perse; mais on ne possède encore sur ce point que des données incomplètes; je ne connais aucuns dessins des monuments de Bagdad, ni de ceux de Damas, dont la mosquée passe pour la plus belle de l'Orient.

« Au Caire, ou à l'influence persane et byzantine vient se joindre celle des monuments si voisins et si frappants de Memphis, la série des monuments à ogives commence par le *Meqiâs*, ou nilomètre de l'Ile de Rodah, enceinte carrée sur les parois de laquelle se dessinent (si je ne me trompe,) quatre ogives, une pour chaque face, interrompant une frise, décorée

d'une inscription cufique. Je ne suis pas à même de vous affirmer rien de certain sur le contenu de cette inscription ; mais ce qui me paraît incontestable, c'est, 1°. que le Meqiâs a été construit vers l'an 800 de notre ère, et refait probablement en partie seulement en 850 ; 2° que les ogives font partie intégrante et nécessaire de la décoration originale ; 3°. que les réparations successives n'ont en rien altéré la décoration très-simple de ce monument. Mais le Meqiâs nous manquerait, que nous trouverions un argument plus que suffisant, pour nous autres occidentaux, dans la mosquée d'*Ebn-Touloun*, lieutenant des Califes en Egypte, pendant la dernière moitié du IXe. siècle ; mosquée qui subsiste en son entier, et qui, abandonnée depuis long-temps, et préservée de la destruction par la douceur du climat bien plus que par le soin des hommes, nous présente dans son ensemble le plus riche spécimen du goût des Arabes à la plus belle époque de leur histoire. Cette mosquée est gravée en partie dans le grand ouvrage d'Egypte : il est vrai qu'on n'a conservé que les masses et que l'on a supprimé tous les ornements, probablement le dessin original n'en donnait pas davantage. Mais ici la question de l'ornement n'est qu'accessoire : l'ogive est le point principal, et vous la trouverez nettement écrite, petite et grande, dans toutes les parties de la mosquée de Touloun.

« Pour les époques qui suivent, le classement offre de grandes difficultés ; je ne puis donc vous citer avec certitude que la mosquée d'El-Hasar, construite sous les Califes Fatimites ; par conséquent dans le cours du XIe. siècle, et où j'ai trouvé le premier exemple du surrélèvement des arcs par le prolongement de l'archivolte. Au XIIe. siècle, nous arrivons aux monuments de Saladin, nombreux au Caire, et dont la parité avec les Eglises du XIIIe siècle (sauf la naïveté qui n'existe

pas en Orient) ne me paraît pas plus contestable que la lumière du jour. Avant donc qu'on puisse rien affirmer de certain, et surtout de complet, sur l'origine de l'architecture à ogives dans l'Occident, il faut que quelqu'un se dévoue à l'étude de l'Arabe : qu'il apprenne non seulement la langue, mais encore les diverses sortes d'écritures, depuis la cufique, uniforme, anguleuse, liée, dépourvue de signes critiques, et où les différentes valeurs de sons se confondent sans cesse les unes avec les autres, jusqu'à cette écriture ornée, enchevêtrée, surchargée, qui décore presque toutes les mosquées. Ces édifices sont remplis d'inscriptions de cette sorte dont un grand nombre sont historiques : c'est par la transcription de ces légendes qu'il faut commencer l'histoire des monuments arabes. La personne qui se sera préparée à cette étude, devra y joindre une grande habitude du dessin, et un œil déjà exercé à la critique comparative des différents styles d'architecture, puis une bonne santé, et une prudence consommée dans l'exécution de son plan (beaucoup de mosquées étant de difficile accès aux chrétiens) : il ne faut rien moins que tout cela pour que l'on sache positivement ce qu'est l'architecture arabe. Il existe un portefeuille admirable de M. Coste, architecte français, qui est resté plusieurs années au service du Pacha d'Egypte ; mais le choix de cet architecte, qu'aucune marche historique ne guidait, est précisément tombé sur les monuments les plus riches, il est vrai, mais les plus récents : il y a peu à espérer, pour l'histoire de la publication de ces dessins.

« Quoi qu'il en soit, admettez pour constant qu'il existe en Egypte des ogives du VIIIe., ou au moins du IXe. siècle; admettez pour constant aussi que des ogives semblables se retrouvent au palais de la Zisa, construit à Palerme par les

conquérants arabes, dans le courant du Xe. ; que la chapelle Royale, et plusieurs églises de la capitale de la Sicile, bâties par les Rois normands dans la première moitié du XIIe siècle, continuent sans interruption cette chaîne, et montrent l'application de l'ogive aux monuments chrétiens : de là aux premières ogives reconnues qui existent dans le Nord il n'y a plus qu'un pas. Je ne parle ni de l'Italie, ni du midi de la France, qui nous offriraient des preuves non moins frappantes ; il me paraît que la Sicile suffit bien, surtout dans ce qui se rapporte à la Normandie. Mais, direz-vous, comment l'ogive a-t-elle passé d'Orient en Occident ? Ce n'est point par un fait précis, à jour fixe, c'est par infiltration, par les voies militaires, religieuses et commerciales, par les étoffes, les meubles, les récits des voyageurs et même les émigrations d'artistes.

« Maintenant l'ogive d'Orient est-elle identiquement la même que l'ogive classique du XIIIe. siècle ? Pas plus que l'ogive à lancettes de Coutances n'est la même que celle de Cologne. Il y a ici, comme partout, dépôt d'un premier fait, accumulation de traditions sur un seul point, et sur cette base, un édifice neuf, original, complet, réglé surtout, comme l'esprit des peuples occidentaux l'est comparativement à celui des populations africaines et asiatiques.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler combien les objections tirées de l'absence de l'ogive en Espagne, avant le XIIIe. siècle, ont peu de force. Qui dit maure, ne dit pas arabe ; il y a toute la différence qui existe entre un grec d'Alexandrie et un rhéteur de Carthage, entre Callimaque et Apulée, Chrisostôme et Augustin. Le monde latin devait rester, plus long-temps que tout autre, fidèle au plein cintre, le grand instrument de l'architecture romaine. L'Espagne appartenait au monde

romain, je dis plus, c'était le monde de Lucain et de Sénèque. Les Maures, comme toutes les populations d'origine nomade, ont dû commencer par adopter l'architecture du pays dont ils faisaient la conquête. Ainsi, que l'ogive de l'Espagne descende de Westminster ou remonte du Caire, peu importe à la solution générale du problème. La question mauresque n'est qu'accessoire. »

Aux observations intéressantes qui viennent d'être si bien présentées par M. Lenormand, j'ajouterai, que si l'ogive était employée en Orient avant le XII[e]. siècle, l'usage n'en était pas général, selon toute apparence, car l'église Saint-Marc de Venise, élevée, dans le XI[e]., par des artistes renommés de Constantinople, les cathédrales de Pise, de Pavie, de Véronne, érigées vers le même temps avec le concours d'architectes étrangers, offrent toutes un style analogue à celui qui régnait chez nous dans le XI[e]. siècle; on n'y voit point d'ogives. D'un autre côté, le style ogival de l'Orient différait sensiblement, je crois, de celui qui régnait chez nous au XIII[e]. siècle : il n'en avait ni la légèreté ni tous les accessoires, c'était, à quelque chose près, l'architecture byzantine avec des arcades en tiers point au lieu de cintres, ou pour me servir d'une comparaison plus frappante, notre architecture de transition avec nos premières ogives du XII[e] siècle, telles que nous les trouvons à Fécamp, à Cunault, à St.-Nicolas de Blois, etc., etc. (1).

(1) Telle est l'idée qu'on se forme en examinant les dessins qui ont été faits de quelques monuments orientaux à ogives, réputés anciens; à la vue de ces dessins on demeure convaincu *que l'ogive d'Orient n'est pas identiquement la même que celle qui régnait au XIII[e]. siècle, dans le Nord et le Nord-Ouest de la France.*

De là nous pouvons conclure que si l'arc en tiers point est imité des monuments de l'Orient, le style ogival a subi dans le Nord de l'Europe une sorte de métamorphose.

C'est là vraisemblablement qu'il a pris les formes excessivement maigres et élancées qui le caractérisent dès le XIIIe. siècle, et qu'il a développé ces moyens d'exécution vraiment merveilleux qui excitent notre admiration.

Au temps où les peuples de l'Europe occidentale, pris d'enthousiasme pour les lieux saints, s'élancèrent, pour ainsi dire, vers les régions orientales, une fermentation extraordinaire, qui cherchait un aliment partout, agitait toutes les classes de la société.

Pendant que les masses rêvaient au recouvrement de leur liberté, il y avait chez les artistes, surtout chez les architectes besoin de perfectionner, besoin irrésistible d'innover.

Il faut d'ailleurs tenir compte de plusieurs circonstances qui favorisèrent, au XIIe. siècle, les nouvelles conceptions des architectes.

A cette époque, beaucoup d'églises tombaient de vétusté (1); d'autres étaient trop petites et insuffisantes pour la population: en même temps l'enthousiasme religieux qui avait produit les croisades inspirait un zèle incroyable pour réédifier et multiplier les monuments destinés au culte. Les architectes qui présidaient au renouvellement des églises durent naturellement chercher à éviter les défauts qui avaient hâté le dépé-

(1) C'est ce dont on demeure convaincu en lisant les chroniques; il paraît d'ailleurs qu'avant le XIe. siècle, il y avait en France beaucoup d'églises construites en bois ou avec des matériaux peu durables, car on voit que ces édifices ont été perpétuellement ruinés par des incendies.

rissement des anciens édifices (1), et l'on peut supposer que s'ils voulaient en employant l'arc en tiers point, satisfaire le penchant qu'on éprouve ordinairement pour les idées et les inventions nouvelles, ils étaient aussi persuadés que cette arcade devait donner à leurs édifices plus d'élégance et de solidité (2). Ils trouvèrent d'ailleurs de l'économie à suivre la nouvelle méthode; on s'accorde à reconnaître qu'il serait impossible de produire autant d'effet dans un autre système, avec aussi peu de matériaux que les artistes du moyen âge ont su le faire dans leurs constructions à ogives.

Du reste, les causes qui ont déterminé l'adoption du style ogival, sont peut-être plus complexes qu'on ne l'a supposé jusqu'ici. Tous ceux qui ont fait des recherches sur l'origine de cette architecture, se sont attachés à certains caractères isolés sans examiner avec assez d'attention l'ensemble des éléments qui la composent, et sans tenir compte des innovations successives qui en avaient fort anciennement préparé la naissance. L'architecture ogivale paraît s'être développée sous la triple influence des conceptions de nos artistes indigènes, des souvenirs romains et du goût oriental qui avait pénétré en Occident.

Maintenant si nous recherchons à quelle époque l'ogive a été adoptée en France, nous reconnaîtrons, en comparant un très-grand nombre de monuments d'une date authentique, que cette adoption a eu lieu dans le cours du XIIe. siècle. Ce résultat général ne peut être contesté.

(1) Sous un ciel humide comme le nôtre, on dut songer à faciliter, par une plus grande inclinaison du toit, l'écoulement des eaux pluviales, qui ne se faisait que lentement avec les toits légèrement inclinés qu'on éleva jusqu'au XIe. siècle.

(2) Les voûtes cintrées sont sujettes à fléchir vers le centre de la courbure, inconvénient que ne présentent pas les voûtes en ogive.

A la vérité, dès le XI[e]. siècle et peut-être auparavant, on avait placé, sur les murs et surtout au milieu des cintres, des arcs trilobés (pl. IX, fig. 6), tels qu'on en vit souvent dans le XII[e]. siècle.

L'emploi des médaillons ou encadrements elliptiques présentant la forme de deux ogives réunies par leurs bases était devenu fréquent.

Enfin on avait élevé çà et là de véritables ogives, on les avait même parfois disposées en certain nombre autour des apsides, dont la courbure nécessitait un rétrécissement dans les arcades, mais ces innovations partielles, prélude de la révolution qui devait s'opérer, ne constituaient point encore un système : l'ogive n'était, pour ainsi dire, qu'un accident, une irrégularité dans les édifices.

Toutefois il existe quelques églises réputées du XI[e]. siècle, dans lesquelles l'ogive domine, et dont le style est conforme à celui des grands monuments du XIII[e]. ou de la fin du XII[e]. siècle.

Il convient, je crois, de s'arrêter un instant sur ces faits présumés exceptionnels, et d'examiner quelques-uns de ceux qui paraissent contredire le plus manifestement les règles générales.

Cathédrale de Coutances. La cathédrale de Coutances est conforme aux grands monuments religieux du XIII[e]. siècle et du XII[e]. (Chartres, Reims, Beauvais en partie, etc., etc.), tant pour le plan général que pour la forme et l'ordonnance des arcades de la nef et du chœur, et pour les détails d'ornement (1).

(1) Quand on a vu les cathédrales de Chartres, de Reims, de Beauvais et plusieurs autres, qu'on les a comparées avec celle

M. De Gerville reconnaît cette analogie, mais en même temps il oppose aux inductions qu'on pourrait en tirer un témoignage écrit auquel il attache beaucoup d'importance (1).

Ce sont les notes d'un contemporain insérées dans un cartulaire nommé *le livre noir de l'évêché de Coutances*, espèce de compilation faite peu de temps après 1260.

Suivant ce document (2), la cathédrale de Coutances aurait été commencée en 1030; les travaux auraient été conduits avec peu d'activité jusqu'à l'épiscopat de Geoffroy de Montbray, en 1040, par les soins duquel l'ouvrage aurait ensuite été poussé avec tant de rapidité qu'on aurait pu consacrer l'église en 1056 et qu'elle aurait été achevée bientôt après.

On comprend combien il serait étonnant de trouver à Coutances un monument du XIe. siècle, construit dans un style qui ne régna qu'un siècle et demi plus tard dans les autres villes de la France occidentale, un monument complètement à ogives, tandis que les édifices bâtis au XIe. siècle par les hommes les plus illustres et les plus opulents, ne présentent que des arcades cintrées.

Pour citer un exemple, Guillaume-le Conquérant fonda une abbaye à Caen en 1066, et la reine Mathilde, son épouse, en fonda une autre la même année (3); comme on n'épargna pas

de Coutances, on est frappé de l'identité du plan que les architectes ont suivi dans ces édifices; même élancement des arcades autour du chœur; même forme et même disposition des fenêtres.

(1) Voir dans le 1er volume de la société des Antiquaires de Normandie, le mémoire intitulé : *Détails sur l'église de Mortain et sur la cathédrale de Coutances.*

(2) La pièce dont on parle a été imprimée dans le XIe. volume du *Gallia christiana.*

(3) Quoique la fondation de l'abbaye de Saint-Etienne ait eu lieu en 1066, l'église ne fut dédiée qu'en 1077; la dédicace de

la dépense pour rendre ces deux monuments dignes des fondateurs et de l'événement à la mémoire duquel ils furent élevés, il y a lieu de croire qu'on aura employé le style le plus moderne et le plus parfait ; cependant nous voyons qu'ils sont d'un style plus retardé et plus ancien que la cathédrale de Coutances (1) qui aurait été bâtie près de 20 ans plutôt, suivant le document cité par M. de Gerville.

Long-temps après la date assignée à la consécration de la cathédrale de Coutances, on construisit une vaste église pour l'abbaye de bénédictins fondée à Lessay, à trois lieues au Nord de cette ville (2).

On serait porté à croire que l'architecte chargé de cet ouvrage, ayant pour ainsi dire sous les yeux un aussi beau modèle que la cathédrale de Coutances, aurait dû l'imiter dans quelques parties ; cependant il n'en est rien : nous ne voyons à Lessay que des arcades à plein cintre. L'église appartient au style roman sans mélange (3).

La notice dans laquelle M. de Gerville a développé son

l'abbaye de Sainte-Trinité eut lieu le 18 juin 1066, année de la fondation du monastère ; mais il est bien probable qu'alors elle n'était pas terminée (voir les essais historiques sur la ville de Caen par M. l'abbé De La Rue, tome second).

(1) Il est inutile d'avertir qu'on ne parle pas du chœur de l'abbaye de Saint-Etienne qui est à ogives, d'un style analogue à celui de la cathédrale de Coutances ; il est facile de reconnaître que cette partie de l'église est postérieure à la nef.

(2) L'église de Lessay, commencée à la fin du XI[e] siècle n'a été consacrée qu'en 1178.

(3) Ce qui est dit ici doit s'entendre de l'ensemble de l'église, car les voûtes et quelques parties peu importantes peuvent être postérieures au reste.

opinion sur la cathédrale de Coutances, n'a pas seulement été remarquée en France ; elle a été analysée dans un article de la revue d'Edimbourg, le meilleur recueil périodique d'Angleterre (1).

Les auteurs de l'article ne paraissent pas avoir de confiance dans le document tiré du livre noir de l'évêché ; ils insistent sur la négligence avec laquelle une semblable chronique peut avoir été écrite, et finissent par conclure *que la véritable date de la cathédrale est encore fort incertaine.*

Pour moi je ne doute pas que cette cathédrale ne soit en grande partie du XIII[e]. siècle, ainsi que je l'ai dit le premier dans le 4[e] volume de mon Cours. Depuis ce temps MM. Rikmann, Wewel, Gally-Knight, et plusieurs autres antiquaires n'ont pas hésité à se prononcer dans le même sens.

M. Gally-Knigth, dont l'ouvrage a paru à Londres tout récemment (2) soupçonne que la cathédrale actuelle fut construite, si non en entier, au moins, en grande partie, vers le temps de l'évêque Jean d'Essey, qui mourut en 1274.

Église de Mortain. D'après le cartulaire de la collégiale de Mortain et le *Gallia christiana*, cette église aurait été fondée en 1082, et consacrée quelques années plus tard par l'archevêque de Rouen, assisté de presque tous ses suffragants. Comme l'évêque de Coutances assistait à cette cérémonie et qu'il mourut en 1093, M. de Gerville conclut naturellement qu'elle ne peut avoir eu lieu postérieurement à cette année(3).

(1) Edimburg review. Juin 1829.

(2) An architectural tour in Normandy With some remarks on Norman architecture by Th.Gally-Knigth M. P. London 1836.

(3) Mémoire cité dans le premier volume de la société des Antiquaires de Normandie, p. 146.

M. Ch. de Vauquelin et moi nous visitâmes l'église de Mortain en 1826 ; elle offre les caractères d'un monument du commencement du XIIIe. siècle.

Ce n'est point comme on l'a dit un monument de transition ; le style ogival s'y montre déjà pur et tel que nous le trouvons dans beaucoup d'églises du XIIIe.

On voit, il est vrai, au bas de la nef, du côté du midi, une porte à plein cintre ornée de zig-zags et de dents de scie, comme on en faisait au XIe et dans la première moitié du XIIe. siècle ; mais il faut bien remarquer que cette porte est isolée, et qu'elle a très-probablement été replacée là où elle se trouve ou conservée d'un édifice plus ancien, attendu qu'elle ne se lie pas parfaitement avec le reste de la construction.

Ce jugement que je portais il y a six ans, dans mon Cours d'Antiquités (p. 225, t. IV), est tout-à-fait conforme avec l'opinion que vient d'émettre M. Gally-Knigth ; il n'hésite pas à déclarer que la porte cintrée dont je parle est la seule partie qui subsiste aujourd'hui de l'église construite en 1082, et que l'église toute entière a été refaite à une autre époque.

Après avoir comparé cette église avec celle de l'Abbaye-Blanche, qui n'en est éloignée que de 1/4 de lieue, et qui, bâtie en 1105, est encore presque entièrement à plein cintre ; avec celle de Savigny, dont la partie la plus ancienne, commencée en 1172 était aussi dans le style semi-circulaire. M. Knigth conclut que la reconstruction de l'église de Mortain n'a pas dû être faite avant le règne de Philippe-Auguste ; je partage cette opinion.

Cathédrale de Chartres. La cathédrale de Chartres est un édifice dans le style ogival du XIIe. et du XIIIe. siècle. On y remarque seulement quelques parties plus anciennes

appartenant à l'architecture romane, faciles à distinguer des autres et quelques parties plus modernes.

Si l'on en croyait les écrivains, la cathédrale que nous admirons aujourd'hui aurait été bâtie en 8 ans par l'évêque Fulbert, qui mourut en 1029.

L'erreur vient sans doute de la confusion de quelques dates et de quelques récits isolés qui n'ont point été vérifiés par l'inspection du monument (1).

En examinant l'église actuelle, on demeure convaincu qu'elle ne remonte pas au-delà du XIIe. siècle, à l'exception des cryptes et de quelques parties peu apparentes qui sont évidemment antérieures, et qui ont été conservées lorsqu'on a construit les nouveaux murs. Quelques faits rapportés par M. de Jolimont viennent à l'appui de cette assertion, et concourent à prouver que si l'édifice bâti par Fulbert fut achevé en huit ans, ce ne fut qu'un édifice provisoire, ou ce qui est plus vraisemblable encore, que la construction de la cathédrale resta long-temps suspendue, et qu'on ne s'en occupa sérieusement que depuis la fin du XIe. siècle jusqu'au milieu du XIIIe., époque à laquelle il paraît que cette église fut seulement terminée.

En effet, Fulbert écrivait peu de temps avant sa mort à Guillaume, duc d'Aquitaine, *qu'à l'aide de Dieu il avait déjà fait des grottes de son église* (probablement la partie souterraine dont on a parlé précédemment, v. la page 72). Thierry, son successeur, continua l'ouvrage, mais il est difficile de savoir en quoi consiste ce qui fut construit de son temps et depuis lui jusqu'à la fin du XIe. siècle; il est

(1) Voir l'essai historique et descriptif de M. de Jolimont, Paris, 1828.

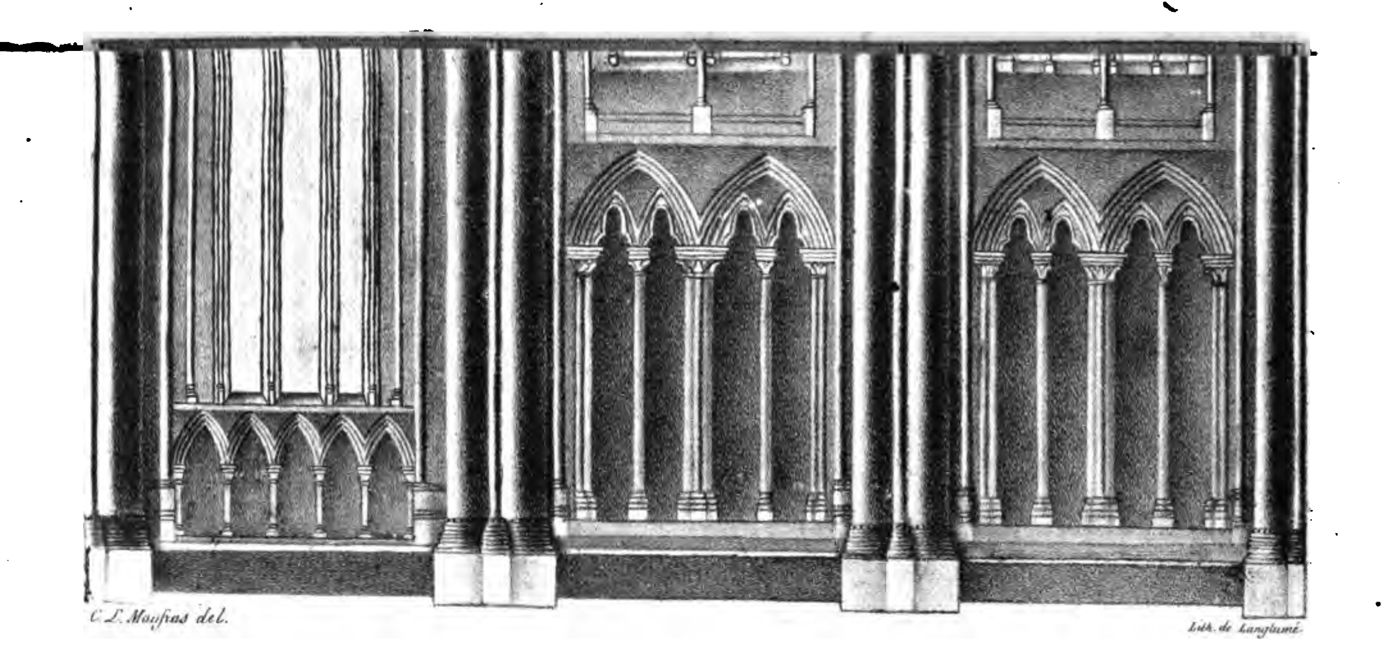
certain que les travaux furent repris avec une grande activité dans la première moitié du XII[e], siècle, et qu'alors la cathédrale n'était pas terminée, puisque Hugues, archevêque de Rouen, écrivait, en 1145, à Thierry, évêque d'Amiens, que depuis peu les habitans de Chartres travaillaient avec un zèle extraordinaire à la construction de leur église, qu'ils se livraient aux ouvrages les plus pénibles, tirant eux-mêmes les voitures nécessaires pour le transport des matériaux; qu'enfin, beaucoup de fidèles de Rouen et des autres villes de la Normandie, étaient allés à Chartres augmenter le nombre des travailleurs.

Le portail de l'Ouest, que j'ai décrit précédemment (voir la page 109), et les parties basses du chœur datent vraisemblablement de cette époque, mais il est probable qu'une grande partie de l'église est moins ancienne, et ne remonte qu'à la fin du XII[e]. siècle et au XIII[e]., car elle ne fut dédiée à la sainte Vierge qu'en 1260, et alors elle n'était pas complètement achevée.

La cathédrale de Séez est encore une des églises que l'on a citées pour prouver l'emploi du style ogival dès le XI[e]. siècle, et l'on a prétendu que l'église actuelle est la même qu'avait fait élever l'évêque Yves de Bellême, en 1053 (1), mais tout démontre qu'il ne reste rien de cette époque dans la cathédrale de Séez; la nef de cette basilique qui est la partie la plus ancienne, appartient au style ogival primitif du XIII[e] siècle.

M. Gally-Knigth cherchant à accorder ces faits incontestables pour un œil exercé avec les documents relatifs à l'histoire de Séez, rappelle qu'en 1151 Louis, roi de France,

(1) Voir dans Orderic-Vital les événements qui avaient occasionné l'incendie de la première cathédrale.



Travées intérieures de la Nef de la Cathédrale de Séez.

irrité contre Jean, fils de Talvas, qui posssédait Séez, prit cette ville avec des forces considérables, et la rasa (1); que Séez fut encore brûlé par les Anglais, en 1353.

Il en conclut que la cathédrale du XIe. siècle périt ou fut très-endommagée, avec toute la ville. en 1151; qu'on en reconstruisit une autre dans la suite qui, continuée dans le XIIIe siècle, n'était peut-être pas achevée en 1353, lorsque la ville éprouva de nouveaux désastres; que la cathédrale dut alors beaucoup souffrir, et que probablement le chœur et les transepts qui existent sont postérieurs à cette dernière date. Ces parties, commencées dans la deuxième moitié du XIVe. siècle, n'étaient point achevées au XVe. On ne peut guère en douter en examinant cette partie de l'édifice, et M. d'Orville indique les dates de ces derniers travaux, dans son essai historique sur la ville de Séez (2).

Des recherches moins superficielles que celles qui avaient d'abord été faites ont suffi pour applanir une grande partie des difficultés qui s'étaient élevées relativement à la cathédrale de Chartres et à celle de Séez; il en sera probablement de même pour beaucoup d'autres.

La première question qui se présente lorsqu'une anomalie vient contrarier des principes fondés sur une grande quantité de faits concordants, c'est de savoir si le fait exceptionnel est incontestablement prouvé; ainsi, lorsque le style d'un monu-

(1) Anno 1151 Gaufridus comes Andegavensis cœpit castellum de Nube(LaNue dans laSarte)super Robertum comitemPerticensem, quod anno præterito perdiderat per traditionem Johannis filii Willelmi Talvatii. Unde rex Ludovicus iratus, et Robertus frater ejus, congregato exercitu, venerunt usque Sagium civitatem Guillelmi Talvatii et eam combuxerunt. Robert du Mont, *appendix ad Sigebertum apud Bouquet*, t. XIII, p. 292.

(2) In-8°. Caen. 1827.

ment ne s'accorde pas avec la date qu'on lui assigne, on ne peut se livrer à trop de recherches pour découvrir si cet édifice n'a point été reconstruit à une époque postérieure, et si l'on ne peut trouver la preuve de cette reconstruction, il est encore prudent de rester dans le doute, car le silence des historiens ne peut souvent donner lieu qu'à une simple présomption.

D'un autre côté, les inductions qu'on tire souvent de la date de la consécration d'une église pour fixer l'époque à laquelle elle a été construite, ne sont pas toujours certaines par la raison que les dédicaces ont quelquefois eu lieu long-temps avant l'achèvement des édifices.

Enfin, l'on ne fait pas toujours assez d'attention aux retouches nombreuses qui ont eu lieu dans presque toutes les églises, et qui en ont sensiblement modifié ou dénaturé le style primitif.

Il faut toutefois mentionner une opinion qui renaît de temps en temps parmi les observateurs expérimentés, et suivant laquelle les édifices de contrées différentes, quoique présentant le même type, n'appartiennent pas toujours à la même série d'années; ainsi l'on croit que des églises romanes ont été bâties dans certaines contrées, lorsque l'architecture ogivale régnait déjà sans partage dans d'autres, et que l'architecture à plein cintre n'a pas été totalement abandonnée au commencement du XIIIe. siècle. Cette opinion me paraît fondée, et je ne serais point surpris que le cintre et l'ogive eussent pendant long-temps été employés indistinctement suivant le caprice des architectes; les innovations ont été tardives dans un pays, rapides dans un autre, et l'on aurait tort de vouloir toujours régler les progrès variables de l'art sur la marche uniforme du temps.

En résumé, il me paraît évident que l'ogive a été usitée dès

la première moitié du XII°. siècle dans la France occidentale ; il est impossible de faire remonter moins loin quelques parties de l'église de Chartres et plusieurs édifices dans lesquels l'ogive domine.

Il n'est pas moins vrai que l'architecture romane a régné long-temps encore concurremment avec ce nouveau style, et que l'arc en tiers point ne triompha complètement du cintre qu'à la fin du XII°. siècle. J'ai donc eu raison d'assigner en général à l'architecture de transition la période comprise entre le XI°. siècle et le XIII°., et je ne crois pas qu'il y ait lieu de modifier le principe que j'ai posé.

CHAPITRE VIII.

Du style ogival primitif

(Depuis 1160 environ jusqu'à 1300).

Nous avons reconnu qu'on n'abandonna pas entièrement l'architecture romane avant le XIII° siècle ; mais que dès le milieu du XII°. on éleva des églises dans le style ogival ; le tableau que je vais présenter des caractères de cette nouvelle architecture s'appliquera donc principalement aux monuments du XIII°., mais il conviendra aussi à une partie de ceux du XII°. siècle.

Quoique les monuments à ogive, élevés depuis la seconde moitié du XII°. siècle jusqu'au XIV°., offrent les mêmes caractères généraux, cependant l'état progressif de l'art est visible dans cette série d'édifices, et l'on remarque quelques

différences entre ceux qui remontent au commencement et ceux qui appartiennent à la fin de cette période.

Dans la seconde moitié du XIIe. siècle et au commencement du XIIIe., l'architecture nouvelle est encore empreinte d'une physionomie qui rappelle l'ancien style ; ce n'est guère qu'au milieu du XIIIe siècle qu'elle acquiert la légèreté, l'élégance et les heureuses proportions qui donnent, selon moi, tant de supériorité au style ogival de la première époque sur celui des siècles postérieurs. Je dois me borner ici à faire connaître les caractères généraux de cette architecture ; l'observation apprendra bientôt à apprécier les différences au moyen desquelles on peut découvrir l'ancienneté relative des monuments élevés depuis la fin du XIIe. siècle jusqu'à la fin du XIIIe.

Forme des Églises. On apporta quelques modifications dans le plan des églises, au XIIIe. siècle ; le chœur devint plus long qu'il ne l'avait été auparavant, comparativement à la nef (1). On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chappelles, ce qui n'avait pas lieu constamment dans le XIe. siècle, comme je l'ai dit précédemment (voir les pages 69 et 70).

Quelquefois on donna à la chapelle terminale placée derrière le rond point du chœur, plus d'extension qu'aux autres (voir la fig. 13, pl. Ire) ; elle fut alors consacrée à la Sainte Vierge, mais quoique cet usage ait pris naissance vers le XIIe. ou le XIIIe. siècle, c'est, je crois, dans le XIVe. qu'il a été le plus général.

(1) Dans plusieurs églises de cette époque le chœur occupe la partie centrale des transepts et se prolonge sans intervalle jusqu'à la nef (Bayeux, Coutances, etc., etc.). La même disposition existait plus anciennement dans quelques églises romanes.

Au XIIIe. siècle, on ne garnissait point encore de chapelles les bas côtés de la nef (voir la fig. 14, pl. Ire) ; on n'en trouve point de cette époque à Chartres , à Reims, à Noyon, à Soissons (1) , ni dans un grand nombre d'autres basiliques ; celles qu'on voit aujourd'hui le long des nefs des églises de cette époque , ont été construites au XIVe siècle ou au XVe.

On trouve au XIIIe , comme dans les siècles précédents, des églises sans apsides qui se terminent par une muraille plate percée de deux ou trois fenêtres ; ces églises sont assez communes dans les campagnes. Bien souvent on n'y voit point de collatéraux , et ceux-ci , lorsqu'ils existent, se terminent eux-mêmes par un mur droit, des deux côtés du sanctuaire.

Enfin quelques églises ont des apsides à pans coupés ou des apsides anguleuses, caractère que n'offrent pas ordinairement les monuments postérieurs au XIIIe. siècle.

Appareils. On cessa tout-à-fait d'employer les petites pierres taillées carrément ; les pièces de l'appareil furent généralement plus grandes et de forme moins régulière ; on ne disposa plus les pierres en *arête de poisson*.

Arcs-boutants et Contreforts. Un trait hardi du nouveau style fut de projeter en l'air ces arcs-boutants qui s'appuient d'un côté sur les contreforts des collatéraux et qui vont de l'autre soutenir les murs du grand comble (pl. XI , fig. 2).

Ce moyen ingénieux de consolider le sommet des édifices était inconnu dans le XIe. siècle ; alors les arcs-boutants qu'on élevait parfois le long des murs de la principale nef étaient cachés sous la toiture des aîles.

(1) On voit à Chartres une chapelle placée du côté droit entre les piliers butants de la cinquième travée de la nef, mais elle n'est que du XVe. siècle (de 1413). Celles de la cathédrale de Noyon sont de la fin du XVe. et du XVIe. siècle.

Du moment que les arcs-boutants formèrent des *arcades aériennes*, les contreforts s'élevèrent comme des tours au-dessus des toîts des aîles, on les couronna de clochetons tantôt carrés, tantôt octogones (pl. XI, fig. 4), quelquefois d'un fronton aigu ou d'un toît à double égout (fig. 3). Sur les pieds droits de ces frontons pyramidaux on pratiqua des niches garnies de colonnes dans lesquelles on plaça des statues (pl. XI, fig. 3 et 4).

Comme les arcs allaient soutenir le haut des murs, on en fit aussi des aquéducs pour l'écoulement des eaux pluviales du grand comble ; ces eaux étaient reçues dans une espèce de gouttière en pierre ; elles coulaient ensuite sur des dalles pratiquées dans l'épaisseur des arcs ; puis elles étaient rejetées au-delà des murs des basiliques par des conduits saillants que l'on a nommés *gargouilles*.

Il faut avoir examiné nos belles églises du XIIIe siècle, pour se rendre compte de l'effet des arcs-boutants et des contreforts pyramidaux qui les soutiennent. Dans les édifices les plus élevés, chaque contrefort supporte jusqu'à trois arcs projetés les uns au-dessus des autres, avec une hardiesse surprenante et en apparence téméraire.

Ces arcades qui décrivent une multitude de courbes autour de l'apside et des nefs, viennent toujours buter contre les massifs qui séparent les fenêtres les unes des autres. Par là les architectes ont neutralisé la poussée des voûtes, dont les arceaux se réunissent et portent sur ces mêmes massifs.

Les contreforts, soit qu'ils supportent des arcs-boutants ou qu'ils soient immédiatement appliqués contre les murs, comme dans les façades et le long des églises qui n'ont point de collatéraux, présentent des pilastres de forme carrée ; ils sont divisés en plusieurs étages par des corniches, et leur

saillie, souvent très-considérable vers la base, diminue progressivement en approchant des étages supérieurs.

Ornements. Je ne chercherai point à décrire tous les genres d'ornements et de moulures employés pendant la première période du règne de l'ogive, je ne m'attacherai qu'aux espèces principales, à celles qu'on rencontre le plus souvent et le plus abondamment sur les édifices de cette époque.

Les trèfles sont assez connus pour que je puisse me dispenser de les décrire; on en voit communément de deux espèces, les uns à feuilles arrondies, les autres à feuilles aiguës et lancéolées (pl. XIV, fig. 2 et 3).

Les Quatre-feuilles. (fig. 4) diffèrent des trèfles en ce qu'ils ont quatre lobes au lieu de trois; je désigne, sous le nom de *Fleurons crucifères*, les quatre-feuilles à pétales lancéolées (fig. 5) (1).

Les Violettes (pl. XIV, fig. 6 et 7) ne ressemblent pas toujours à la fleur de ce nom, et l'on comprend sous la même dénomination plusieurs fleurons de formes différentes, sculptés en relief, qui garnissent les archivoltes, les pieds droits des portes et des fenêtres, et quelquefois les arceaux

(1) Je ne donne pas de nom particulier à plusieurs moulures qui ressemblent à celles qu'on obtient en traçant, à l'aide du compas, des cercles entrelacés les uns dans les autres (pl. XIII, fig. 8) et qui représentent assez bien ce qu'on appelle vulgairement *croix de dieu*; elles me paraissent rentrer dans la classe des quatre feuilles. Ces figures, ainsi que les trèfles et les quatre-feuilles, avaient été employées à la décoration des monuments à plein cintre, mais rarement et en petite quantité; ce n'est qu'au XIIe. siècle et au XIIIe. qu'on les a répandues sur les murs avec profusion.

des voûtes. J'ai souvent observé, sur les voussures des portes principalement, des violettes à pétales renversées, et évidées en-dessous avec tant de délicatesse qu'elles ne tiennent à la pierre qui les supporte que par l'extrémité de leurs pétales.

Les Fleurons (pl. XIV, fig. 8) offrent des pétales épanouies au nombre de cinq au moins ; le centre du calice est ordinairement en saillie sur le reste.

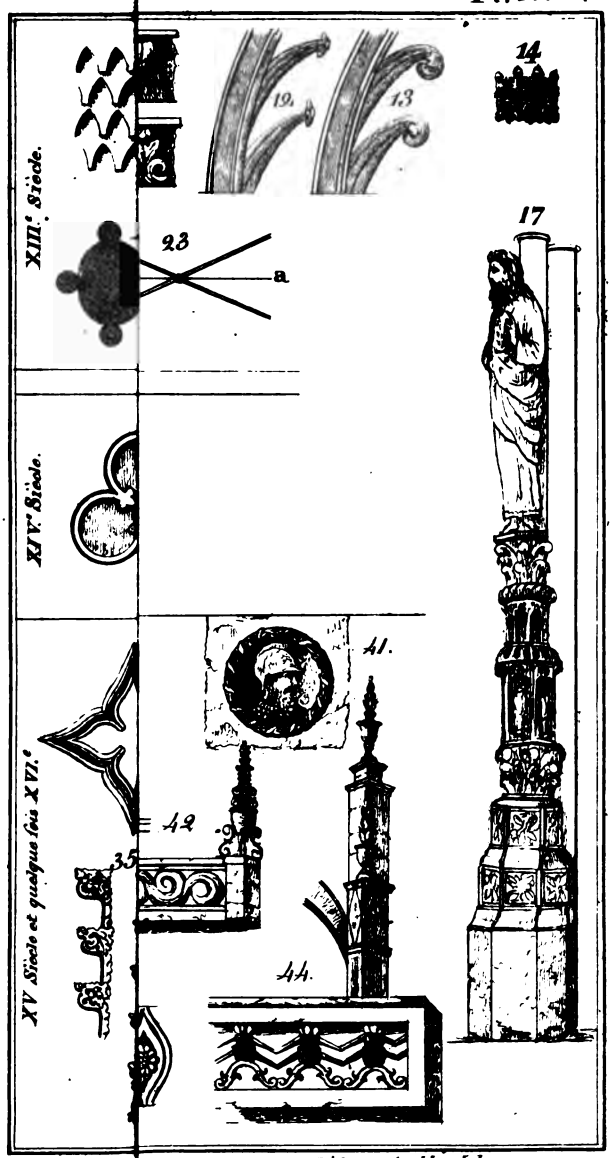
Les Rosaces né sont point en relief comme les fleurons, et leur diamètre est beaucoup plus considerable ; elles présentent un nombre indéterminé de lobes arrondis (pl. XIV, fig. 9), et leur centre est souvent orné de ciselures profondément fouillées.

Les Feuilles entablées (fig. 10 et 11) ont reçu cette dénomination, parce qu'elles forment des bordures sur les parties saillantes de l'entablement, notamment sur les corniches ; elles sont toujours élégamment ciselées, et l'on y reconnaît le plus souvent une imitation des feuilles d'acanthe.

Les Guirlandes de feuillages ont aussi été employées très-frèquemment ; ce sont les feuilles de vigne qu'on a le plus souvent et le plus heureusement imitées.

Les Crochets ou feuilles recourbées en volutes, placés, sur les angles des pyramides, le long des frontons, sous les corniches et dans quelques autres parties des édifices, surtout à l'extérieur, se rencontrent principalement dans le XIVe. siècle ; mais on les trouve dès la fin du XIIe. (1). Ils ont pour caractère à cette époque et dans le XIIIe. d'être allongées, et terminées par un évasement qui figure tantôt

(1) Peut-être pourrait-on faire remonter un peu plus loin l'origine de cet ornement ; car à la fin du XIe. siècle, on avait placé en guise de crochets, sur quelques édifices, des têtes d'hommes et d'animaux portées sur un cou allongé et légèrement courbé.



Lith. de A. Hurdel.

t XVI.e Siècles.

un petit fleuron, tantôt une feuille roulée en forme de volute (fig. 12-13). On peut ajouter qu'ils sont plus écartés les uns des autres que ceux du XIVe. siècle, et qu'au lieu d'être implantés constamment sur les parties les plus saillantes, telles que les angles des pyramides, le bord des frontons, etc., etc., ils sortent quelquefois du centre des canelures pratiquées dans les voussures des portes entre les colonnes ou le long des pilastres : c'est ainsi qu'on les voit sur la belle tour centrale de la cathédrale de Coutances.

Arcades simulées Dans le XIe. siècle on avait, comme nous l'avons dit (voir page 77, et pl. X, fig. 16), décoré les murs avec des arcs à plein cintre bouchés ; dans le XIIe. et le XIIIe. on simula de la même manière des arcs en tiers point. Les timpans de ces arcades et les intervalles compris entre leurs sommités furent assez souvent ornés de rosaces, de fleurons, de trèfles ou quatre-feuilles. Au reste, ce que je dirai des fenêtres et des galeries pourra s'appliquer aux arcades simulées, car elles offrent les mêmes formes et les mêmes combinaisons.

Les pinacles présentent de petites pyramides trop peu élevées pour pouvoir être confondues avec les clochetons auxquels elles ressemblent toujours plus ou moins. Ces pyramides ont été, comme nous le verrons, bien plus communes dans le XIVe. que dans le XIIIe.

Les Dais (fig. 14) forment des couronnements en saillie, qui ne tiennent que d'un côté au mur qui les supporte. Le plus souvent ils surmontent les niches destinées à recevoir des statues.

Aux ornements que je viens d'indiquer, il faut ajouter quelques moulures que nous avons remarquées dans l'architecture romane, et qui se représentent dans le XIIIe. avec un

caractère particulier, une finesse d'exécution qui ne permet pas de les confondre avec celles des siècles précédents. Ce sont les *zig-zags*, les *têtes saillantes*, *les têtes plates*, les *étoiles*, les *billettes*, etc., etc.

Les Dents de scie (pl. VIII[e]., fig. 10), qui ont commencé à se montrer dès la fin du XI[e]. siècle, sont extrêmement communes sur les monuments du XIII[e].

Bas-reliefs. Les petites figures en bas-relief, rares au commencement du XII[e]. siècle, ont été employées avec profusion dans le XIII[e]. On ne peut penser sans étonnement au travail prodigieux auquel se sont livrés les sculpteurs de cette époque, lorsqu'ils ont entrepris de représenter de grands tableaux sur les portes des églises; on y voit quelquefois les quatre fins dernières de l'homme, la mort, le jugement dernier, le paradis, l'enfer, dans une suite d'actions diverses, d'une étonnante complication. Suivant l'usage qui régnait alors, la plupart des autres tableaux en bas-relief offrent des scènes de l'ancien et du nouveau testament.

On trouve encore assez souvent la représentation du Zodiaque, mais les signes sont rarement isolés; presque toujours on voit près d'eux des figures dont l'action indique les travaux propres à chaque mois de l'année (1). Sur le portail de

(1) Dans le zodiaque sculpté sur le portail de l'église Notre-Dame de Paris, on voit, près du signe de la Balance (septembre), un homme occupé à fouler les raisins dans une cuve; près du scorpion (octobre) un vieillard sème du blé dans un champ, etc., etc.

(*Voir la dissertation publiée sur les bas-reliefs de Notre-Dame de Paris par feu M. Fauris de Saint-Vincent, membre de l'Institut.*

l'Eglise Notre-Dame, à Paris, ces figures sont sculptées dans des cadres séparés.

En somme, les bas-reliefs ont, au XIIIe. siècle, moins de raideur que dans le XIIe.; quelquefois les personnages sont taillés entièrement à même la pierre; mais lorsque le relief est un peu fort, les parties les plus saillantes, telles que les bras, la tête, etc, ont été rapportées et fixées au moyen de crampons en fer.

Statues. La statuaire fit de grands progrès à partir de la fin du XIIe. siècle; on remarque dès la première moitié du XIIIe. de la souplesse et du mouvement dans les poses, de l'expression dans les figures. A mesure que les progrès de l'art furent plus sensibles, on multiplia les statues à l'extérieur des monuments religieux. On ne se contenta plus, comme on l'avait fait dans le XIIe., de les placer sur les parois latérales des portes, elles occupèrent les niches pratiquées au haut des contreforts et les nombreuses arcades qui forment des galeries à la partie supérieure des façades.

Les statues du XIIIe. siècle peuvent donner lieu à une multitude d'observations importantes sur les costumes religieux, civils et militaires de l'époque. Si quelques-unes ont encore trop peu de vie et de mouvement, cependant il faut convenir qu'on en trouve aussi de drapées avec beaucoup d'élégance et de hardiesse, qui décèlent un talent déjà perfectionné chez les artistes.

D'ailleurs, comme le pensent MM. Vitet, Ramée et Ch. Magnan, « La beauté chrétienne n'est pas la beauté payenne. Le développement des épaules et de la poitrine, ces signes caractéristiques de la force dans sens le plus physique, ne sont pas les attributs de la sainteté, et qui n'a étudié que la statuaire antique, n'est pas suf-

fisamment préparé pour comprendre la statuaire du moyen âge. Dans la statuaire de l'antiquité les sens parlent aux sens; dans la sculpture moderne, c'est un dialogue, pour ainsi dire, entre les sens et l'esprit : la statuaire grecque produit en nous un sentiment très-pur, le sentiment du beau, mais du beau physique ; la statuaire chrétienne développe le sentiment du beau physique et du beau moral, et plutôt le dernier que le premier. »

Entablement. Nous avons vu (page 105) que, dans le XIIe. siècle, les modillons à figures grimaçantes avaient été peu à peu remplacés par des consoles semblables à celles que j'ai dessinées pl. VIII, fig. 9, ou bien en forme de dents de scie (fig. 10) ; ces consoles ont été employées pendant tout le temps que j'ai assigné au style ogival primitif, ainsi que les feuillages entablés dont j'ai présenté l'image sur la planche VIII (1).

Mais un changement plus considérable s'opéra dans l'entablement des grands édifices par l'addition des balustrades. On commença, au XIIe. siècle, à couronner les corniches avec des rampes en pierre (pl. VIII, fig. 11), et dès le commencement du XIIIe. ces balustrades deviennent l'accessoire ordinaire des corniches qui terminent les murs principaux, à l'extérieur. Dans les églises où l'on remarque trois rangs de balustrades, le premier est au-dessus des chapelles, le second surmonte les bas côtés, et le troisième règne autour du grand comble : mais le plus souvent on n'en voit que deux rangs,

(1) J'ai quelquefois remarqué des têtes saillantes délicatement sculptées au milieu des feuilles entablées (pl. VIII, fig. 13). Cette alliance des anciens modillons avec le nouveau système d'ornements adopté pour les corniches au XIIIe. siècle produit un effet assez agréable.

l'un au-dessus des chapelles, et l'autre au-dessus du grand comble.

A l'intérieur on a principalement placé les balustrades au-dessus de la corniche qui surmonte les grandes arcades du premier ordre.

Les balustrades peuvent aider à reconnaître l'âge des monuments à cause des modifications successives de leurs formes, mais quelquefois on n'en trouve point même dans des églises assez vastes. Celles qui prédominent au XIIIe. siècle sont portées sur des arcs ogives (pl. VIII, fig. 11) ou sur les arcs trilobés, tantôt à colonnes (fig. 12), tantôt sans colonnes (fig. 14), quelques-unes sont ornées de trèfles et de quatre-feuilles.

Colonnes et pilastres. Les colonnes minces et allongées forment un des caractères les plus frappants de l'architecture ogivale. Quelquefois on les isolait et on les plaçait à des distances égales pour l'ornement des murs; le plus souvent elles étaient disposées par faisceaux et tapissaient les pilastres toujours nombreux dans les grands édifices (pl. VIII, fig. 6-7). En général, les colonnes, soit groupées, soit isolées, se détachent, de manière que les trois quarts du cylindre restent visibles (pl. XIV, fig. 15-16); quelques-unes même sont tout-à-fait séparées du mur ou du pilier qu'elles décorent (1).

Les fûts des colonnes présentent fréquemment des anneaux qui les divisent par parties égales (pl. VIII, fig. 6). J'avais désigné sous le nom de *colonnes annelées* celles qui sont

(1) Plusieurs des colonnes qui ornent les magnifiques portails latéraux de la cathédrale de Chartres sont entièrement dégagées, et leur fût est d'un seul morceau (v. la fig. 17, pl. XIV).

ainsi munies de renflements, et j'avais annoncé, en 1823, dans mon *Essai sur l'architecture religieuse*, que ce caractère était particulier aux colonnes antérieures au XIV[e]. siècle; des observations plus récentes m'ont confirmé dans cette opinion que M. Schweighauser partage depuis qu'il a visité les monuments religieux des bords du Rhin, de l'Alsace et de la Lorraine (1).

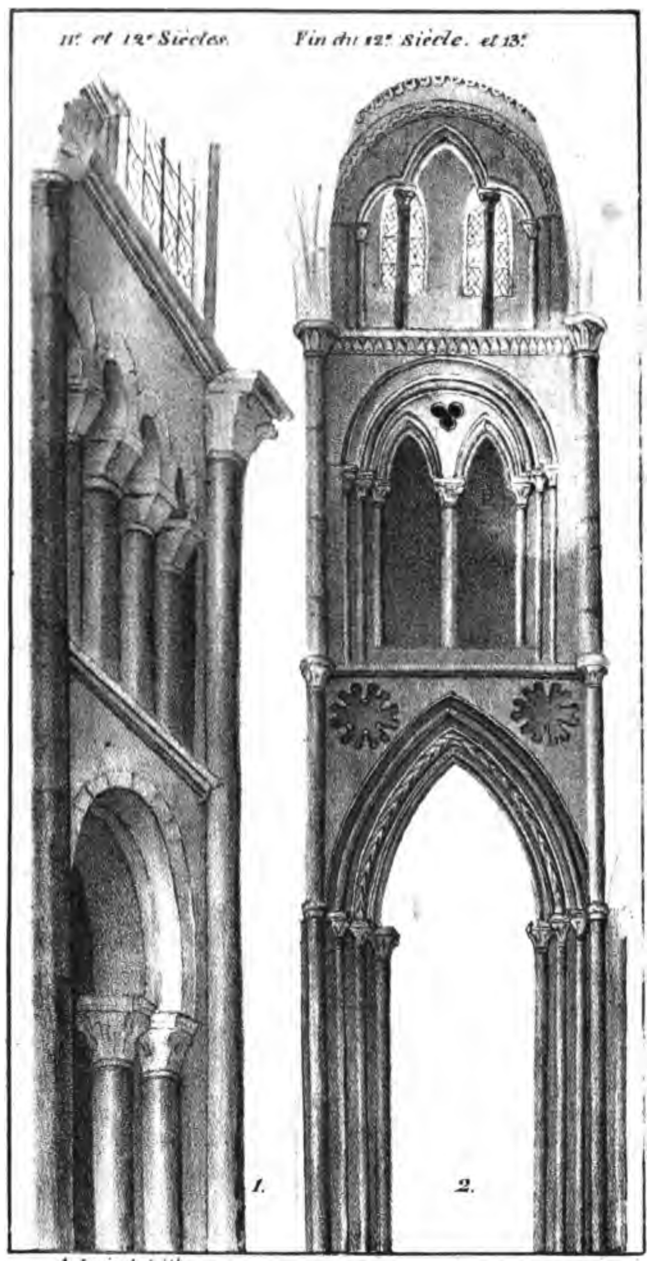
La longueur des colonnes varie suivant la hauteur des édifices où elles sont placées, leur diamètre est aussi très-variable.

Dans les grandes nefs, des colonnes en faisceaux s'élancent d'un seul jet jusqu'au haut des murs où elles reçoivent les arceaux des voûtes; mais plus souvent encore on en voit plusieurs ordres superposés les uns aux autres sans entablement intermédiaire, de sorte que la base des colonnes d'un étage repose immédiatement sur les chapiteaux des colonnes inférieures. C'est ce que l'on trouve dans le chœur de St.-Etienne de Caen (pl. XV, fig. 2), dans celui de Bayeux, à Chartres, etc., etc. Dans beaucoup d'églises, le premier ordre est composé de grosses colonnes cylindriques (pl. VIII, fig. 5) et des colonnes groupées forment le second et le troisième ordre (pl. XVI, fig. 1).

Les chapiteaux se distinguent par leurs formes élégantes; quelques-uns se rapprochent du chapiteau corinthien; quelques-autres sont ornés de feuilles de vigne épanouies (Amiens) mais la plupart sont garnis de feuilles galbées dont les extrémités offrent des espèces de crochets ou de volutes (pl. XIV, fig. 18).

Les bases ressemblent presque toutes à celles que l'on voit

(1) Voyez, dans le troisième volume de la société des Antiquaires de Normandie, la lettre qui me fut adressée, en 1825, par M. Schweighauser, sur les monuments des bords du Rhin.



Travées.

sur la planche XIV, (fig. 19—20) ; mais on en voit à Chartres de bien plus élégantes : ce sont des piédestaux octogones richement sculptés sur chaque face (fig. 17).

Fenêtres. Les fenêtres sont étroites et allongées dans l'architecture ogivale primitive ; comme elles ressemblent en quelque sorte à un fer de lance, les antiquaires anglais leur ont donné le nom de *lancettes*. Au reste, les proportions des lancettes sont variables ; on en voit de très-longues, de moyennes et de courtes dans les monuments de la même époque.

Il y a des fenêtres qui ne présentent point d'ornements (pl. VIII, fig. 16) ; d'autres qui sont couronnées d'un simple cordon garni de dents de scie ou d'un léger zig-zag (fig. 17). Mais le plus souvent, surtout à partir du XIIIe. siècle, elles offrent des voussures ornées de tores ou boudins, soutenues par des colonnes appliquées sur les parois des ouvertures (fig. 18-20).

Dans les édifices peu élevés, tels que nos églises de campagne, les lancettes sont presque toujours isolées ou séparées les unes des autres ; au contraire, dans les monuments plus considérables on les rencontre très-fréquemment réunies deux à deux et encadrées dans une arcade principale (fig. 19), c'est ce que j'appelle des *lancettes géminées*.

Entre les sommités des lancettes géminées et celle de l'arcade principale qui les renferme, il reste un espace dans lequel on a presque toujours pratiqué une ouverture en forme de trèfle, de quatre-feuille ou de rosace (fig. 19). Cette addition complète, en quelque sorte, les fenêtres du XIIIe. siècle, qui présentent alors les formes les plus élégantes et les plus heureuses proportions.

Les fenêtres ont été disposées dans les églises du XIIIe. siècle, à peu près comme dans celles du XIe.

Dans les façades on plaçait assez fréquemment trois lancettes dont une (celle du milieu) était plus élevée que les deux autres. Cette disposition s'observe dans les églises de Chartres, de Saint-Denis, de Gournay et dans celle de Mortain. Elle existe aussi aux chevets des églises qui n'ont pas d'apsides et qui se terminent par un mur droit (1).

Roses. J'ai parlé de l'effet produit par les grandes roses et de la place qu'elles occupent dans les basiliques (voir p. 106). Au XIII[e]. siècle, elles offrent assez souvent des compartiments en forme d'ogives trilobées, ou bien une suite de figures régulières, telles que rosaces, quatre-feuilles encadrés, trèfles, etc. En général, elles ne présentent pas encore dans leurs découpures la complication que l'on remarque aux XIV[e]. et XV[e]. siècles.

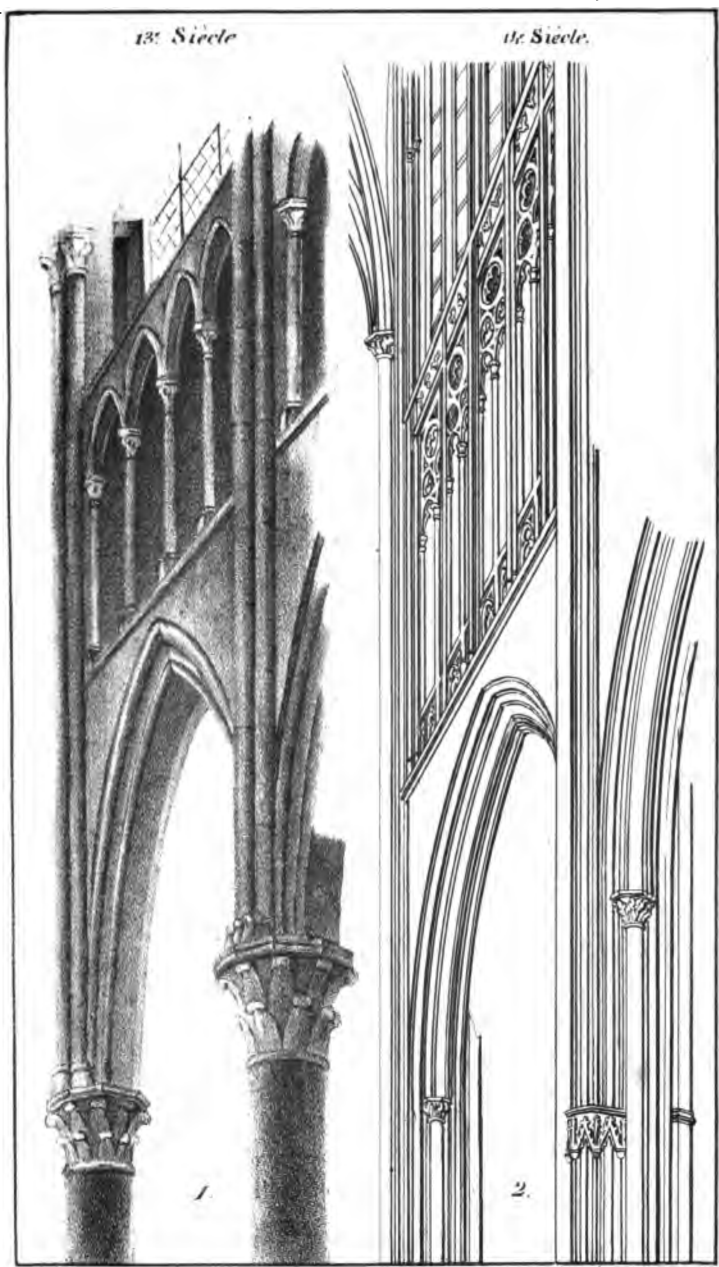
Galeries. A l'intérieur des édifices un peu considérables qui offrent trois étages superposés, la partie moyenne est occupée constamment par une galerie obscure (1) ; ainsi, entre les arcades et les fenêtres des grandes nefs, règne dans tout le pourtour des églises une suite de petits arcs supportés par des colonnettes.

La galerie dont je parle ici est désignée par les Antiquaires anglais sous le nom de *Triforium*, elle remplace les tribunes qui existaient dans les basiliques romaines au-dessus des arcades de la grande nef et qu'on retrouve dans plusieurs églises du moyen âge.

(1) On avait de même placé trois fenêtres cintrées dans les façades des églises romanes.

Au lieu de trois lancettes j'ai trouvé deux lancettes surmontées d'une rose dans quelques églises du XIII[e]. siècle.

(2) Dans quelques églises qui font exception à cette règle les galeries sont remplacées par une simple balustrade.



A Le Cointe. Scul.

Travées.

Tantôt ces arcades sont simples en forme de lancettes (pl. XVI, fig. 1), tantôt elles sont géminées et encadrées dans une ogive d'un plus grand diamètre (pl. XV, fig. 2); quelquefois on les trouve disposées de la même manière, trois à trois et même quatre à quatre (1) (chœur de Bayeux, nefs de Séez et de Coutances, etc.).

En général, c'est au pourtour du chœur que les galeries offrent le plus d'élégance et de complication, et c'est là qu'on rencontre les combinaisons dont je viens de parler; on y voit rarement de simples arcades en lancettes comme dans les nefs, et très-souvent, au contraire, des lancettes géminées encadrées dans une ogive ou dans une arcade cintrée.

A l'extérieur des églises il existe presque toujours des galeries à la base du fronton triangulaire qui supporte le toît, et au-dessus des fenêtres et des roses qui occupent le centre des façades; elles consistent, comme les galeries intérieures, dans une colonnade supportant des arcades étroites isolées ou géminées et surmontées de pignons aigus: des statues de grande proportion ont souvent été placées sous ces arcades (Chartres, Reims, Paris, Amiens, etc., etc.).

Portes. Les voussures et les timpans des portes sont ordinairement enrichis d'une quantité considérable d'ornements et de petites figures. A Amiens des festons à jour se détachent et pendent des archivoltes; des colonnes et des statues de grande proportion décorent les parois latérales.

Dans les églises qui ne sont pas très-ornées, les voussures sont garnies simplement de tores, et les parois latérales de colonnes sans statues.

(1) Cette réunion de quatre arcades en lancettes sous une grande ogive résulte du rapprochement de deux lancettes géminées surmontées d'un trèfle et encadrées dans deux ogives.

Les portes se présentent ordinairement au nombre de trois au milieu des façades des grandes églises (1), et souvent les portails latéraux ne le cèdent point en magnificence à ceux de la façade occidentale.

Au XIe. siècle, les portes latérales étaient pratiquées dans les murs de la nef et du chœur ; à partir du XIIe. leur place fut presque invariablement fixée à l'extrémité des bras de la croix formée par les chapelles du transept.

Quelques portails sont précédés d'un porche plus ou moins saillant, surmonté de pignons triangulaires ; je ne connais rien de plus magnifique en ce genre ni de plus digne d'être cité que les péristyles qui décorent les transepts de l'église de Chartres.

Ces péristyles sont élevés sur des perrons de plusieurs marches ; ils présentent trois grandes arcades surmontées de pignons, correspondant aux trois entrées du fond, et soutenues sur des massifs, des pieds droits et des colonnes qui, ainsi que les voussures, sont décorées d'une quantité considérable de bas-reliefs et d'ornements aussi curieux par la manière dont ils sont travaillés que par la vérité de leur composition et le goût qui a présidé à leur emploi et à leur disposition (2).

Les colonnes qui concourent avec les massifs à supporter les arcades de ces magnifiques péristyles sont entièrement dégagées, et leurs fûts sont d'un seul morceau. Sur les parois latérales sont placées des statues de grandeur naturelle repré-

(1) Outre les trois portes du grand portail, on trouve dans quelques églises (Chartres, Coutances, etc.) deux portes latérales ouvertes au Nord et au Midi sous les deux tours de l'Ouest.

(2) Voir l'essai descriptif de M. de Jolimont et celui de M. Gilbert, sur la cathédrale de Chartres.

sentant les apôtres, des patriarches, des prophètes, plusieurs évêques et des personnages du temps dont les costumes peuvent donner lieu à des observations précieuses pour l'archéologie.

Arcades. Les grandes arcades, supportées par des colonnes ou des pilastres, à l'intérieur, ne sont jamais ornées de figures en bas-relief, comme les portes ; quelquefois leurs proportions sont telles que les impostes et le sommet coïncident avec les angles d'un triangle équilatéral (pl. XIV, fig. 21), mais bien souvent les arcs sont surrélevés et légèrement rétrécis près des impostes (fig. 22). Cette disposition des arcades contribue beaucoup à donner aux monuments à ogives de la première époque la hardiesse et l'élancement qui en font, à nos yeux, le principal mérite.

Voûtes. C'est peut-être dans la construction des voûtes que les architectes des XIIe. et XIIIe siècles ont montré le plus d'habileté. Il y a des voûtes qui n'ont que six pouces d'épaisseur, et qui sont jetées d'un mur à l'autre à plus de 100 pieds d'élévation, avec une hardiesse admirable ; jamais elles ne sont faites en pierre de taille, mais en petites pierres mêlées avec beaucoup de mortier, et cependant ces voûtes, si faibles en apparence, ont une telle solidité qu'elles résistent, après des siècles, aux efforts des hommes et des éléments (1).

Les arceaux des voûtes en ogives sont croisés comme ceux des voûtes à plein cintre (pl. XIV, fig. 23.) ; quelques-uns sont parallèles entre eux, et traversent les nefs en ligne droite (point *a*, fig. 23, pl. XIV). Tous viennent se réunir

(1) Je connais des voûtes du XIIIe. qui sont exposées depuis plus de trente ans à l'action des eaux pluviales par suite de l'enlèvement des toits des églises dont elles font partie et qui sont encore très-solides.

et s'appuyer sur les massifs qui séparent les fenêtres. Dès le XIIe. siècle, les points où s'opère le croisement des arceaux furent ornés de fleurons; un petit nombre d'arceaux ont été tapissés de violettes ou de fleurs crucifères (cathédrale d'Angers) disposées en guirlande.

On remarque dans la hauteur de l'arc des voûtes les mêmes variations que dans celle des arcades (voir page 161).

Tours. On avait fait, comme nous l'avons vu, dès le XI[e]. siècle, des tours remarquablement hautes, mais c'est au XII[e]. et au XIII[e]. surtout, que le génie des architectes parvint à élever jusqu'à une hauteur prodigieuse ces pyramides élancées qui donnent tant de charme et de mouvement à l'architecture ogivale.

Objet d'étonnement pour les siècles qui les ont vu naître, ces tours feront l'admiration de tous ceux qui seront témoins de leur durée.

Au XIII[e]. siècle, elles sont percées de fenêtres longues et étroites, et assez souvent couronnées par des flèches octogones. Les espaces triangulaires qui existent entre les quatre angles de la tour et la base de la pyramide octogone sont remplis par quatre clochetons, et les quatre pans de l'octogone qui correspondent aux quatres faces de la tour sont percés de fenêtres ou de lucarnes (1).

Beaucoup de tours n'ont pas été terminées et s'arrêtent là où eût dû commencer la pyramide octogone. Elles sont alors couvertes d'une plate-forme, ou d'un toît supporté par une

(1) On peut voir dans les flèches en pierre combien les artistes du moyen âge ont su produire d'effet avec peu de matériaux; je connais des tours qui ont plus de 300 pieds d'élévation et dont le toit pyramidal n'a que 5 à 6 pouces d'épaisseur vers le haut.

charpente (Notre-Dame de Paris, Reims, Soissons, etc., etc.).

Dans les grandes églises du XIIIe. siècle, comme dans celles du XIe., les deux tours principales sont placées à droite et à gauche du grand portail de l'Ouest; une autre tour moins haute, mais d'une plus grande hardiesse, s'élève portée sur les quatre piliers des arcades qui occupent le centre du transept. Ce dôme (1) était quelquefois, comme je l'ai dit précédemment, ouvert de manière à présenter un grand vide au-dessus des voûtes. Alors semblables à des lunettes colossales, ces tours allaient puiser la lumière à une hauteur prodigieuse pour la verser en faisceau au milieu des nefs.

Mais on ne s'est pas toujours contenté de trois tours principales dans les grands monuments du XIIIe. siècle; les tran-

(1) C'est à tort que certains architectes attribuent exclusivement aux temps modernes l'invention des dômes ou des coupoles; il faut restituer aux artistes du moyen âge l'honneur de cette invention. On sait qu'un dôme ou coupole est une construction sphérique à son sommet, reposant par sa base sur des piliers ou massifs qui dessinent un plan carré; un dôme offre par conséquent trois parties principales :

1°. La calotte ou le toit;

2°. Le tambour qui soutient la calotte;

3°. Les pendentifs qui portent le tambour, et qui sont destinés à racheter les angles du polygone inférieur sur lequel repose toute la construction.

Or, nous trouvons dans un grand nombre d'églises, notamment dans celle de Coutances, des tours octogones très-élevées et d'une hardiesse admirable, assises sur un carré dont les angles sont rachetés par des pendentifs.

Il me semble que ces tours présentent bien l'élément des dômes du XVIe. siècle.

septs qui offrent des portails d'une structure remarquable, au Nord et au Midi, sont quelquefois flanqués chacun de deux tours carrées, isolées sur trois faces, et percées de longues ouvertures sans vitres (Chartres, Reims, etc.), qui devaient offrir la répétition des deux grandes tours de l'Ouest. A Chartres, deux autres tours étaient encore placées de chaque côté du chœur à peu près au point où commence la courbure du rond point.

Ces tours qui auraient produit un effet admirable, si elles eussent été achevées, sont presque toujours demeurées imparfaites (1).

Dans presque toutes les grandes églises du XIIIe., on trouve, à défaut de tours, aux différentes places que je viens d'indiquer (aux angles des transepts et près de la courbure de l'apside), des clochetons qui se distinguent des autres par leur volume plus considérable.

Clochetons. Les clochetons offrent en petit l'image des tours percées sur chacune de leurs faces d'une ouverture en forme de lancette géminée; la plupart se terminent par une flèche octogone, quelques-uns par une pyramide quadrangulaire.

Après avoir rapidement énuméré les caractères de l'architecture ogivale primitive, il conviendrait de décrire quel-

(1) A Chartres et à Reims elles ne s'élèvent guère plus haut que le toit et se terminent par des plates-formes. Mais la solidité avec laquelle elles ont été construites ne permet guère de douter Que dans l'origine on n'ait eu l'intention de les couronner de flèches en pierre.

Les pyramides qui surmontent les deux tours du transept méridional de la cathédrale de Bordeaux ont été élevées postérieurement à ces mêmes tours.

ques-unes de nos belles églises du XIIIe. siècle ; mais déjà plusieurs ont été l'objet de notices très-étendues dans lesquelles on trouve bien plus de détails que je ne pourrais en donner ici : je préfère donc renvoyer aux notices descriptives de MM. Gilbert, sur les églises de Chartres, de Reims, de Paris, etc., etc. ; à celles de M. de Jolimont, sur les mêmes églises et sur les cathédrales de Rouen, d'Amiens, de Sens et de Dijon ; à la description de la cathédrale de Strasbourg, par M. Schweighauser, etc., etc.

Mais la lecture de ces ouvrages, quelque profitable qu'elle soit, ne peut dispenser de visiter nos chefs-d'œuvre du XIIIe. siècle et de les examiner attentivement ; les meilleures descriptions ne peuvent donner qu'une idée approximative des détails et de l'effet général des monuments religieux. Les dessins les plus exacts, préférables aux descriptions, ne sont eux-mêmes que des traductions dans lesquelles l'original est toujours plus ou moins altéré.

On trouve en France un très-grand nombre d'églises appartenant au style ogival primitif. Il est seulement à remarquer qu'elles ne sont pas également réparties dans toutes les provinces. D'après les observations que j'ai faites sur leur distribution géographique, et d'après celles de M. J. Renouvier, le Midi de la France est beaucoup moins riche que le Nord en beaux monuments à ogives, et le style ogival n'avait pas dans cette contrée autant d'élévation, d'élégance et de hardiesse que dans nos provinces centrales et septentrionales.

Les églises du XIIIe. siècle sont encore assez communes en France ; je vais en citer quelques-unes pour exemples.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival primitif, dans les édifices cités.
St.-Jacques.	Compiègne.	Le corps principal de la nef et du chœur en grande partie. — Les chapelles qui entourent l'église sont pour la plupart du XVe. siècle.
Senlis.		Église abandonnée, servant de magasin. Au S. E. de la cathédrale.
St.-Léger.	Soissons.	Ancienne église d'abbaye offrant des fenêtres en lancettes.
St.-Jean.	Id.	Peut être le magnifique portail de l'abbaye de St.-Jean, orné de plusieurs archivoltes festonnées d'une richesse admirable. — la partie supérieure des tours qui accompagnent ce portail est beaucoup plus récente.
Cathédrale	Soissons.	La cathédrale de Soissons qui est fort intéressante, est au moins en partie du XIIe. siècle, car le chœur était terminé au commencement du XIIIe. En effet, j'ai trouvé dans le mur d'une des chapelles qui bordent les bas côtés du chœur, au sud, une inscription attestant que l'an 1212, cette partie de l'église fut ouverte aux chanoines le 3 des ides de mai. Voici cette inscription qui je crois, n'a point encore été remarquée, elle est recouverte d'un badigeon qui n'empêche nullement de voir les lettres assez nettement tracées, et dont la forme répond au XIIIe. siècle. Je suppose qu'une grande partie de l'église (la nef probablement) n'a été faite que dans le XIIIe. siècle, et postérieurement à la date indiquée : ANNO : MILL ENO : BISCEN

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival primitif, dans les edifices cités.
		TENO : DUOD ENO : HUNC : INTRARE : C HORUM : CE PIT . GREX : CANONIC ORUM : TE RCIO : IDU S : MAII.
St.-Jean, cathédrale.	Lyon.	Le chœur en partie.
St.-Gatien.	Tours.	Le chœur et les chapelles qui l'entourent, en grande partie. — Des reprises très-nombreuses ont eu lieu dans cette église aux XIV[e]. et XV[e]. siècles, nous aurons à citer la nef et ses accessoires pour ces deux dernières époques.
St.-Nicolas.	Gand.	Quelques parties de la façade et des murs latéraux.
Ste.-Gudule.	Bruxelles.	Parties du chœur et de la nef. Beaucoup de parties de cette église sont d'une époque postérieure; notamment du XV[e]. siècle.
Laken.	Près Bruxelle	Chœur avec fenêtres en lancettes
Cathédrale.	Chartres.	Le chœur et la nef, sauf quelques parties.
Idem.	Amiens.	*Id.* en partie.
St-Julien.	Mans.	Les bas côtés et les chapelles qui entourent le chœur, en partie.
Cathédrale.	Beauvais.	Les parties inférieures et moyennes.
Idem.	Paris.	Le portail, la nef et le chœur.
Ste. Chapelle.	Paris.	Bâtie par Pierre de Monterau et commencée par lui en 1245, (très-remarquable).
Idem.	St-Denis.	La nef et le chœur, en partie.
Idem.	Strasbourg.	Parties du chœur et de la nef.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival primitif, dans les édifices cités.
Idem.	Bordeaux.	Quelques parties.
Idem.	Reims.	Chœur et nef en partie.
Idem.	Dijon.	*Id.*
Idem.	Sens.	*Id.*
Idem.	St-Quentin.	*Id.*
Idem.	Auxerre.	Le chœur et les bas côtés qui l'entourent, en partie.
Idem.	Saintes.	Quelques parties du transept méridional, seulement.
St-Seurin.	Bordeaux.	Le portail latéral.
Gonesse.	Seine-et-Oise	Chœur et nef en partie.
Mantes.	*Idem.*	Le chœur et la nef.
Cathédrale.	Bayeux.	Le chœur et les chapelles qui l'entourent; les parties supérieures de la nef.
Idem.	Coutances.	Tout l'édifice, sauf les chapelles des bas côtés de la nef et la chapelle de la Vierge.
Idem.	Rouen.	Le transept Nord et le chœur en partie.
Idem.	Séez.	La nef.
St-Pierre.	Lisieux.	La nef et le chœur en grande partie.
Eu.	Seine-Inférieure.	La nef et le chœur en partie.
Gournay.	*Idem.*	La façade occidentale.
St-Pierre-sur-Dives.	Calvados.	Le chœur, les chapelles qui l'entourent, et une partie de la nef. *Nota.* Des retouches nombreuses ont complètement altéré le style primitif de cette église à l'intérieur.
Vire.	*Idem.*	Partie de la nef.
St-Etienne.	*Idem.*	Le chœur et les chapelles qui l'entourent.
Norey.	*Idem.*	Le chœur et les bas côtés qui l'entourent.
Langrune.	*Idem.*	Le chœur et la nef.
Frenouville.	*Idem.*	Le chœur.
Harcourt.	*Idem.*	La façade de l'Ouest.

INDICATION des localités où sont situés les édifices.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival primitif, dans les édifices cités.
Bretteville-l'Orgueil.	Calvados.	Le chœur.
Bretteville-sur-Laise.	*Idem.*	La nef.
Airan.	*Idem.*	Le chœur
Christot.	*Idem.*	*Id.*
St-Manvieux.	*Idem.*	La nef en partie.
Ryes.	*Idem.*	Le chœur.
Sassy.	*Idem.*	*Id.*
Ouville.	*Idem.*	La nef et le chœur. *Nota* Cette église présente un des derniers exemples de la combinaison des moulures de l'architecture romane avec les ornements du style ogival.
Tours.	*Idem.*	La tour.
Sommervieux	*Idem.*	Le chœur.
Ste-Marguerite-de-Ducy.	*Idem.*	La tour en partie.
Louvières.	*Idem.*	La tour et quelques parties du chœur,
Isigny.	*Idem.*	Le chœur.
St-Laurent-de-Condelles.	*Idem.*	En partie.
Fierville.	*Idem.*	La tour.
Bellengreville	*Idem.*	Le chœur.
Fontaine-Henry.	*Idem.*	La chapelle du château.
Verson.	*Idem.*	La nef.
Démouville.	*Idem.*	Quelques parties.
Ifs.	*Idem.*	La partie supérieure de la tour.
Formigny.	*Idem.*	Quelques parties du chœur.
Mortain.	Manche.	Le chœur et la nef.
Colomby.	*Idem.*	*Id.*
Couvains	*Idem.*	Le chœur.
Le Ham.	*Idem.*	*Id.*
Appeville.	*Idem.*	En partie.
St-Gilles.	*Idem.*	Le chœur.
Ste-Croix-de-St-Lo.	*Idem.*	Les parties supérieures de la nef.
Mont-Martin.	*Idem.*	En partie.

Maintenant que nous sommes arrivés à l'époque où la révolution architectonique opérée par l'adoption du style ogival est terminée, essayons de mieux saisir les rapports qui existent entre ce nouveau style et celui qui régnait aux XIe. et XIIe. siècles. Voyons si nous ne trouverons pas dans l'architecture romane les principales combinaisons que nous venons de remarquer dans l'architecture ogivale de la première époque ; en d'autres termes, si la première ne renfermait pas une grande partie des éléments de la seconde.

D'abord, si nous comparons les fenêtres aiguës du XIIIe. siècle avec les fenêtres semi-circulaires du XIe. et du XIIe., nous pourrons remarquer que les lancettes géminées nous représentent absolument, sauf la forme aiguë des arcades, les cintres géminés si souvent employés dans l'architecture romane (pl. VIII, fig, 9—11) ; les fenêtres disposées trois à trois, telles qu'on en voit à la fin du XIIe. siècle (pl. VIII, fig. 14), et au XIIIe., nous rappellent aussi les cintres disposés de même dans le siècle précédent (même pl., fig. 10), et les lancettes géminées surmontées d'une rosace (fig. 19), si fréquentes dans l'architecture ogivale de la première époque, ont évidemment leur type dans les cintres géminés, surmontés d'une ouverture ronde, comme on en trouve, rarement à la vérité, au XIIe. (fig. 12).

Dans les XIIe. et XIIIe. siècles, on plaçait souvent sur la porte d'entrée, au milieu de la façade de l'Ouest, trois fenêtres régulièrement espacées (Mortain, Gournay, Chartres, Saint-Denis, etc.). Nous retrouvons la même combinaison dans les trois fenêtres placées dans beaucoup de façades du XIe. et de la première moitié du XIIe. siècle.

La distribution des arcades et des portes est, à peu de chose près, la même dans le XIIIe. que dans les siècles précédents; si l'on subdivisa en deux parties les principales portes des grands édifices, les arcades géminées réunies sous une autre arcade d'un plus grand diamètre (pl. VIII, fig. 9) avaient donné depuis long-temps l'idée de cette combinaison : nous avons même un exemple de cet accouplement dans les fausses portes de Civray (pl. XII), de Notre-Dame de Poitiers, et de plusieurs autres églises.

Nous avons vu que l'agroupement ou la disposition des colonnes en faisceaux (pl. VIII, fig. 7), l'un des éléments les plus caractéristiques de l'architecture ogivale, avait été fréquent dès le XIe. siècle (voir le pilier n°. 4, même pl.), et que dès le commencement du XIIe. siècle, les chapiteaux présentaient parfois d'élégants feuillages comme dans le XIIIe.

Quant aux ornements, on peut dire que les trèfles, les quatre-feuilles et quelques autres moulures habituellement employées dans le XIIIe s'étaient parfois montrés dans le XIe. siècle.

Nous pourrions pousser beaucoup plus loin notre examen comparatif, si ce court aperçu ne suffisait pour prouver que la plupart des éléments du nouveau style étaient compris dans l'architecture romane de la dernière époque ; du reste il n'est pas moins extraordinaire que presque partout et presqu'en même temps on ait abandonné le cintre pour l'ogive, l'ancien système pour le nouveau.

J'ai toujours pensé que la belle époque de l'architecture ogivale est le XIIIe. siècle. Dès la fin du XIVe., il y eut moins de rectitude dans les lignes, moins d'harmonie dans l'ensemble, l'architecture perdit de son élévation.

Il faudrait être tout-à-fait dépourvu de sensibilité et d'enthousiasme pour contempler sans émotion l'effet magique de nos belles églises du XIII°. Les heureuses proportions observées par les architectes dans la forme des arcades et des fenêtres, la vaste étendue des nefs, ces murs aériens sur lesquels on a semé les découpures et les élégantes broderies ; toutes ces merveilles de sculpture et de hardiesse rehaussées par la clarté mystérieuse d'un jour que les vitraux peints ont terni, impriment à l'âme un sentiment éminemment religieux.

Et lorsque placé sous le portique d'une cathédrale, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et gigantesques pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le rond point, on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte de tressaillement ; l'aspect d'une basilique frappe les sens comme le ferait une poésie sublime ou une belle mélodie.

Si de l'intérieur on passe à l'extérieur, on n'est pas moins charmé des proportions à la fois vastes et gracieuses du vaisseau, de l'élégance des tours, de la profusion des clochetons, des arc-boutants et des contreforts.

L'examen le plus superficiel suffit pour convaincre qu'une pensée prédomine dans les monuments du XIII°. siècle, savoir : *l'élancement, et la direction vers le ciel.* Cette forme pyramidale qui se reproduit dans toutes les parties dominantes des édifices, non seulement dans les frontons, les tours, les clochetons ; mais encore dans les fenêtres en lancettes, contribue beaucoup à donner aux basiliques une apparence de hauteur qu'elles n'ont pas toujours en réalité. C'est aussi de cet accord dans les formes que naît l'harmo-

nie et l'unité qui distinguent si heureusement les monuments de la première époque ogivale.

Quoi qu'il en soit, l'architecture du treizième siècle, cet art admirable qui se brise sous les pesantes mains de nos artistes modernes, est souvent dépréciée par eux et dédaignée comme barbare; la fausseté d'un pareil jugement vient de ce qu'on s'est acharné à comparer l'architecture ogivale avec l'architecture antique, sans réfléchir qu'elles n'ont entre elles aucun rapport et que leurs éléments sont incompatibles.

Pour comprendre l'architecture du moyen âge, il faut d'abord reconnaître que, dans tous les siècles, les croyances religieuses ont puissamment influé sur le caractère de l'architecture. Ainsi, chez les Grecs et les Romains, la religion toute matérielle, je pourrais dire toute naturelle, a produit et devait produire une architecture basée sur des proportions qui ne dépassent pas ce qu'on est convenu d'appeler le bon goût; l'ensemble des parties devait montrer cette grâce, cette élégante simplicité, et en même temps cette richesse que nous admirons dans les édifices des anciens, parce que l'imagination était fixée sur des choses naturelles, et que le type du vrai beau, par rapport à eux, ne sortait pas de la nature physique. La pensée, mue par une religion dont tous les dogmes étaient à la portée de l'intelligence humaine, n'avait rien d'inspiré; ainsi, dans l'architecture antique, tout était méthodique, simple et raisonné (1).

Il n'en est pas de même dans l'architecture ogivale, que l'on pourrait appeler architecture chrétienne; les modernes

(1) Voyez mon *Essai sur l'architecture du moyen âge*. Caen 1824, pages 63 et suivantes.

ont puisé dans le repentir chrétien l'habitude de se replier continuellement sur eux-mêmes, et dans leurs pieuses méditations une tendance à s'écarter de la nature physique et à tout exalter, principalement à l'époque où l'enthousiasme religieux a tout embrasé, durant le XIIIe. siècle. De ce moment tout fut hors de proportion avec les idées terrestres; l'esprit de spiritualité parut dans l'architecture au point que les édifices furent à jour couverts de ciselures et de broderies qui semblaient rivaliser avec les subtilités de la pensée.

La forme est tout dans l'architecture antique, dans l'architecture ogivale il y a la forme et la pensée, car dans cet élancement des parties vers le ciel et dans la plupart des combinaisons usitées au XIIIe. siècle (1), on ne peut méconnaître l'expression d'une idée mystique. Qui sait même si la forme triangulaire de l'ogive n'était point un symbole aux yeux des architectes? Mais sans insister sur ces considérations qui intéressent à un très-haut degré la philosophie de l'histoire de l'art, je me borne à poser en principe; *que si l'architecture des anciens est plus pure comme art, celle des modernes est plus touchante et plus religieuse.*

Il suffit, en effet, d'observer sans prévention l'aspect magnifique des grandes églises élevées par les architectes

(1) Il est évident que les architectes voulaient rendre hommage à la Trinité en disposant les fenêtres trois à trois ou deux à deux avec une rosace en-dessus. D'autres combinaisons exprimaient d'autres idées symboliques; le nombre 7 que l'on remarque assez souvent dans la distribution des chapelles et des rosaces, rappelle les sept jours de la création: le nombre 12 est commémoratif des 12 apôtres, etc., etc.

du moyen âge, pour se convaincre que le style ogival convient plus particulièrement à nos temples, auxquels il imprime un caractère solennel, que n'offrent point en ce genre les imitations plus ou moins heureuses de l'architecture antique. Les basiliques de Saint-Pierre de Rome ; de Saint-Paul de Londres, de Sainte-Geneviève de Paris, chefs-d'œuvre de l'école moderne, sont loin, malgré leur grandiose et leur somptuosité, d'exciter en nous ce sentiment involontaire de vénération et de grandeur, cette émotion indéfinissable qui s'empare de notre âme quand nous contemplons, même avec des dispositions indifférentes, l'intérieur des édifices étonnants, bâtis dans les XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles (1).

Moyens d'exécution. Il est facile de comprendre comment on parvenait à bâtir, au XIIe. et au XIIIe siècles, ces immenses et élégantes basiliques, répandues en si grand nombre dans toutes les parties de la France.

D'abord, le clergé possédait des revenus considérables, et quelquefois il pouvait entreprendre de grands travaux sans réclamer de secours étrangers. Mais il lui fallait bien souvent recourir à l'assistance des fidèles ; alors il trouvait dans le zèle extraordinaire, dans l'enthousiasme inconcevable qui animait les esprits, de telles ressources de tout genre, qu'au lieu de se borner à construire de nouvelles églises et à réparer les anciennes, on en renversait quelquefois de très-solides pour les réédifier d'après les règles du style ogival. Non contents de contribuer par des offrandes à la construction des basiliques (2), les fidèles se rendaient

(1) De Jolimont, description des cathédrales de France.

(2) Au XIIIe. siècle, un des moyens les plus puissants pour

en foule dans les lieux où l'on en élevait, pour prendre part aux travaux les plus pénibles. C'était une sorte de pélerinage qu'on entreprenait pour racheter ses fautes et pour obtenir des grâces spirituelles.

Dans une lettre écrite, en 1145, aux religieux de l'abbaye de Tuttebery en Angleterre, Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, peint l'empressement avec lequel on se livrait à ces actes de dévotion.

« C'est un prodige (dit-il) que de voir des hommes puissants, fiers de leur naissance et de leurs richesses, accoutumés à une vie molle et voluptueuse, s'attacher à un char avec des traits et voiturer les pierres, la chaux, le bois, et tous les matériaux nécessaires pour la construction de l'édifice sacré. Quelquefois mille personnes, hommes et femmes, sont attelées au même char (tant la charge est considérable), et cependant il règne un si grand silence qu'on n'entend pas le moindre murmure. Quand on s'arrête dans les chemins, on parle, mais seulement de ses péchés dont on fait confession avec des larmes et des prières; alors les prêtres engagent à étouffer les haines, à remettre les dettes, etc., etc. S'il se trouve quelqu'un assez endurci pour ne pas vouloir pardonner à ses ennemis, et refuser de se soumettre à ces pieuses exhortations, aussitôt il est détaché du char, et chassé de la sainte compagnie » (1).

exciter la générosité des fidèles était d'accorder des indulgences à ceux qui contribuaient par leurs offrandes à la construction des églises; le pape donnait très-fréquemment aux évêques et aux abbés le pouvoir d'accorder les grâces spirituelles à ceux qui les auraient méritées de cette manière.

(1) Cette lettre insérée dans les annales de l'ordre de saint Benoît, no. 67, t. VI, a été traduite et reproduite par M. Ri-

Haimon rapporte ensuite que pendant la nuit on allumait des cierges sur les chariots, autour de l'Eglise en construction, et qu'on veillait en chantant des hymnes et des cantiques.

Enfin, il nous apprend (et ceci est intéressant à noter) que ce pieux usage de se réunir, pour travailler à la construction des églises, avait pris naissance à Chartres, à l'occasion des travaux qui furent faits à la cathédrale de cette ville; que d'autres réunions eurent lieu peu de temps après à Saint-Pierre-sur-Dive pour aider à construire l'église de cette abbaye, et qu'ensuite de semblables congrégations se formèrent dans toute la Normandie, *surtout dans les lieux où l'on élevait des temples sous l'invocation de la sainte Vierge* (1).

On trouve aussi dans une lettre de Hugues, archevêque de Rouen, des détails sur ces grandes réunions d'ouvriers bénévoles. Je vais citer un fragment de cette lettre.

« Des habitants de Chartres (dit l'archevêque de Rouen), ont coucouru à la construction de leur église en charriant des matériaux; notre Seigneur a récompensé leur humble

chome, membre de la société des Antiquaires de Normandie, dans un mémoire sur l'abbaye de Saint-Pierre-sur Dive.

(1) Hujus sacræ institutionis ritus apud carnotensem ecclesiam est inchoatus, ac deindè in nostrâ virtatibus innumeris confirmatus, postremò per totam ferè Normanniam longè latèque convaluit ac loca per singula matri misericordiæ dicata, præcipuè occupavit. (*Annales de l'ordre de saint Benoît*, t. 6, p 394.

Il est à remarquer qu'on eut pour la sainte Vierge une très-grande dévotion à partir du XII[e]. siècle; c'est à cette époque que l'on commença à donner à la chapelle qui lui était dédiée de plus vastes dimensions qu'aux autres.

zèle par des miracles qui ont excité les Normands à imiter la piété de leurs voisins. Nos diocésains ayant donc reçu notre bénédiction se sont transportés à Chartres où ils ont accompli leur vœu.

« Depuis lors, les fidèles de notre diocèse et des autres contrées voisines ont formé des associations dans un but semblable ; ils n'admettent personne dans leur compagnie, à moins qu'il ne se soit confessé, qu'il n'ait renoncé aux animosités et aux vengeances et ne soit réconcilié avec ses ennemis.

« Cela fait, ils élisent un chef sous la conduite duquel ils tirent leurs chariots en silence et avec humilité »

Mais cette foule, qui venait travailler par corvées à la construction des églises, n'avait aucunes notions d'architecture ; elle agissait évidemment sous la direction des architectes (1), et ceux-ci devaient être fort nombreux, puisqu'on bâtissait partout avec tant d'ardeur au XIIe. et au XIIIe. siècles.

Il paraît que, dès cette époque, les maçons ou tailleurs de pierre se réunirent en compagnies, qui avaient leurs statuts et leurs chefs, et qui allaient s'établir dans les lieux où il y avait des édifices religieux à construire. Les différents travaux n'étaient pas indistinctement exécutés par tous les membres ; les uns sculptaient les chapiteaux des colonnes, les autres

(1) Les travailleurs bénévoles étaient principalement occupés à transporter les matériaux. Plusieurs antiquaires attribuent à la difficulté que l'on devait éprouver à voiturer les pierres, le volume peu considérable qu'elles offrent presque toutes dans les constructions du moyen âge ; il faut compter aussi pour beaucoup la facilité que l'on trouvait à manier des pièces d'un petit volume, surtout lorsqu'il fallait les placer dans les pyramides et dans les murs élevés des églises.

des bas-reliefs ou des statues : chacun avait une partie dont il s'occupait exclusivement et dans laquelle il excellait (1). Du reste, ces associations différaient beaucoup, je crois, de la confrérie des *francs-maçons*, qui se forma plus tard sur les bords du Rhin.

Quand on considère la perfection et l'uniformité des monuments du XIIIe. siècle, on ne peut douter qu'il n'existât parmi les architectes une doctrine bien arrêtée, et des connaisances beaucoup plus étendues qu'on ne l'a supposé pendant long-temps. Il y a lieu de croire que ces connaissances, ou si l'on veut, les secrets de l'art, se transmettaient oralement et en pratiquant, car on n'a rien trouvé sur cette matière dans les manuscrits des bibliothèques conventuelles, ni dans les autres dépôts où l'on pouvait s'attendre à les rencontrer.

Il est encore à remarquer que la plupart des grands monuments qui nous attestent le génie des architectes au XIIe. siècle et au XIIIe., sont sans noms d'auteurs. Cela vient, comme le pensent aves raison ceux qui ont étudié le moyen âge, de ce que, durant cette période éminemment catholique, il n'y eut point d'individus, pour ainsi dire, mais seulement des confréries, des monastères, où l'on mettait en commun, non seulement sa vie, ses biens, ses espérances, mais encore ses pensées, son ame et son génie.

Toutefois, dès la fin du XIIe. siècle, l'art commençait à *s'individualiser*, et les noms de quelques habiles architectes du XIIIe. siècle sont parvenus jusqu'à nous.

(1) Voyez mon *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge*, Caen, 1824, page 77.

CHAPITRE IX.

Du style ogival secondaire,

(de 1,300 à 1,400 environ).

L'architecture du XIVe. siècle peut être considérée comme intermédiaire entre le style ogival primitif et celui du XVe. siècle, dont je parlerai dans le chapitre suivant.

Aussi l'architecture de cette époque n'a-t-elle pas toujours de caractères tranchés et ne constitue-t-elle pas comme celle du XIIIe. ou celle du XVe., une espèce bien distincte dans le style ogival. Ceci posé, je vais indiquer, le plus rapidement possible, les caractères qui différencient les monuments du XIVe. siècle et qui peuvent les faire distinguer de ceux du XIIIe..

Forme des églises. Un changement notable s'introduisit, au XIVe. siècle, dans le plan des églises, par l'addition d'un rang de chapelles le long de chacun des bas côtés de la nef (pl. Ire., fig. 13). Ces chapelles qui forment en quelque sorte le complément des temples du moyen âge, furent, à cette époque, construites en sous-œuvre dans un grand nombre d'églises. Ce fut aussi à partir du XIVe surtout qu'on donna à la chapelle terminale dédiée à la sainte Vierge de plus grandes dimensions qu'aux autres, comme je l'ai dit précédemment (p. 177).

Contreforts. La disposition des contreforts et des arcs-boutants était, au XIVe. siècle, à peu près la même qu'auparavant; seulement on substituait quelquefois aux clochetons

qui couronnaient les contreforts, au XIIIe. siècle, des aiguilles garnies de crochets (pl. XI, fig. 5), portées sur des bases carrées, octogones, et parfois triangulaires.

Ornements. La plupart des ornements du XIIIe siècle se retrouvent dans le XIVe., sauf, peut-être, les violettes et les fleurons que nous avons vus sur la planche XIVe. (n°s. 6, 7, 8); mais ils offrent un faire différent. Si l'on remarque en général beaucoup de facilité et de hardiesse dans les sculptures, on y trouve aussi bien souvent de la maigreur; les tores n'ont plus la rondeur ni la saillie qui les distinguent dans le XIIIe. Ces différences sont plus faciles à saisir à l'œil qu'à exprimer dans une description, c'est pourquoi je vais seulement parler de celles qui m'on paru les plus frappantes.

Les Trèfles se rencontrent souvent sur les murs, tantôt gravés en creux avec peu de profondeur, tantôt figurés par des tores peu saillants (pl. XIV, fig. 24). Dans quelques trèfles, les angles formés par la partie rentrante qui sépare les lobes les unes des autres sont ornés de feuillages trilobés.

Quatre-Feuilles. Ce que je disais des trèfles peut s'appliquer aux quatre-feuilles dont on a fait très-fréquemment usage au XIVe. siècle. Les quatre-feuilles d'un grand diamètre que l'on a figurés sur les murs, dans les frontons, au centre des fenêtres, etc., etc., soit isolés, soit réunis et disposés en triangle, sont assez souvent entourés d'un cercle (pl. XIV, fig. 25), et alors on peut les appeler *quatre-feuilles encadrés*, pour les distinguer de ceux qui n'offrent pas ce caractère.

Rosaces. Les rosaces se présentent comme les quatre-feuilles et tapissent comme eux les murailles à l'intérieur et à l'extérieur des édifices; on retrouve, en petit, dans leurs compartiments, les mêmes dessins que dans les grandes fenêtres circulaires.

Les arcades simulées, outre les ornements dont nous

avons parlé précédemment, sont couronnées de frontons triangulaires souvent garnis de crochets (pl. XIV, fig. 26).

Les Pinacles, plus nombreux et plus élancés, présentent des aiguilles garnies de crochets, semblables à celles que nous avons déjà remarquées au sommet de quelques contreforts.

Les Dais se compliquent et s'allongent; ils sont surmontés de pinacles plus ou moins chargés de ciselures.

Les Crochets, placés avec profusion sur les parties que j'ai déjà désignées (v. page 150) sont plus serrés que dans le XIIIe. siècle (pl. XIV, fig. 27). Quelques-uns se terminent par une espèce de feuille recourbée (fig. 28).

Balustrades. Les balustrades présentent des rosaces ou des quatre-feuilles encadrés (pl. VIII, fig. 16—17), au lieu des petites arcades ogives ou à trois lobes qui dominent au XIIIe. siècle (1); quelques-unes cependant offrent encore des arcades trilobées, aigües, semblables à celles que j'ai figurées sur la planche VIII (n°s. 14—15).

Colonnes et Pilastres. La disposition des colonnes est la même dans le XIVe. que dans le XIIIe.; celles qui sont groupées commencent à devenir maigres et ne se détachent pas aussi bien qu'auparavant des piliers qui les soutiennent; souvent les chapiteaux sont plus riches en feuillages (pl. XIV, fig. 29), quelques-uns sont garnis de feuilles de vigne : on en voit aussi dont les feuillages sont disposés de manière à former deux bouquets superposés. Néanmoins

(1) Il ne faut pas oublier que je parle toujours en général; je ne prétends pas que les balustrades supportées par des quatre-feuilles n'aient point été usitées avant le XIVe. Il y en avait eu probablement des exemples dans le XIIIe.

cette combinaison qui se rencontre déjà dans le XIVe. est surtout caractéristique du XVe.

Fenêtres. Ainsi que nous l'avons vu, les fenêtres se composaient assez ordinairement, au XIIIe. siècle, de deux ouvertures en lancette, encadrées dans une plus grande ogive; entre les sommités aiguës de ces lancettes géminées, l'usage n'avait admis qu'une ouverture en forme de quatre-feuille, de trèfle ou de rosace (pl. VIII, fig. 19).

Au XIVe. siècle, on faisait les fenêtres plus larges comparativement à leur hauteur; plusieurs colonnes ou meneaux divisaient ces ouvertures dans le sens de la largeur; le centre de l'arcade présentait plusieurs compartiments en forme de trèfles, de quatre-feuilles ou de rosaces.

Quelques fenêtres du XIVe. sont divisées seulement par trois ou quatre meneaux, surmontés d'un pareil nombre de rosaces (pl. VIII, fig. 21); d'autres ont cinq ou six meneaux avec 5 à 6 rosaces au sommet (fig. 22). On en voit quelquefois de plus larges encore dans les façades, aux extrémités des transepts et au chevet des églises qui se terminent par un mur droit; elles y remplacent les lancettes que l'on réunissait trois à trois dans les monuments du XIIIe. siècle.

Roses. Les roses (pl. VIII, fig. 23) ont en général un plus grand nombre de compartiments, dans lesquels on trouve à peu près les mêmes dessins que dans les fenêtres de la même époque.

Portes. Les portes (pl. IX, fig. 8) diffèrent peu de celles du XIIIe.; les voussures et les timpans sont également chargés de petites figures en bas-relief; mais les frontons triangulaires qui les couronnent sont quelquefois découpés à jour au lieu d'être pleins comme dans le XIIIe.;

ils sont aussi ordinairement plus élevés et garnis de crochets. Sur les timpans de quelques portes, des trèfles, des quatre-feuilles ou des rosaces remplacent les figures en bas-relief.

Arcades. Les arcades n'offrent pas de surrélèvement; les impostes et le sommet de l'ogive représentent les trois points d'un triangle équilatéral (pl. XIV, fig. 21).

Tours. Un trottoir garni d'une rampe en pierre se voit presque toujours entre la tour et la base de la pyramide qui la surmonte, à partir du XIVe. siècle.; on perça cette dernière de trous de coupés en trèfles, en rosaces, etc., on couvrit leurs angles de crochets. La réunion de ces différents caractères peut servir à distinguer les tours du XIVe. de celles du XIIIe. (1).

Clochetons. Les clochetons offrent en petit l'image des tours, seulement ils n'ont point de rampe à la base de la pyramide, et leur toît n'est pas découpé à jour; quelques clochetons octogones offrent un petit fronton triangulaire au-dessus de chaque face de la tourelle, à la naissance du toît pyramidal.

D'après l'aperçu bien court que je viens de présenter, on peut remarquer, que ce sont de simples modifications dans les formes et dans les ornements, qui donnent aux édifices du XIVe. siècle un caractère particulier; il n'y a point eu, à cette époque, de changements essentiels dans le style adopté au XIIIe. siècle.

On peut citer comme appartenant au XIVe. :

Quelques parties de la cathédrale d'Amiens et de celle de Rheims.

(1) Il est cependant probable que, dès la fin du XIIIe. siècle, quelques tours ont été munies de balustrades et percées à jour, mais je n'en connais pas d'exemples antérieurs au XIVe.

La nef de la métropole de Tours, en partie.

Le chœur d'Aix-la-Chapelle.

Des portions assez considérables de la cathédrale de Bourges.

La belle et élégante tour de St.-Pierre de Caen.

Le petit portail méridional et quelques autres parties accessoires de la cathédrale de Bayeux.

Probablement une partie de l'église de Hui et de celle de Dinant en Belgique, et un très-grand nombre d'autres monuments religieux dont il est, je crois, inutile de présenter ici la momenclature. Je ferai seulement observer que ce sont des parties d'édifices plutôt que des monuments complets qui offrent ordinairement des exemples du style ogival secondaire. Le zèle qui s'était manifesté au XIIe. et au XIIIe. siècles pour la construction des basiliques, s'était déjà ralenti au XIVe. La plupart des cathédrales commencées dans le XIIe., ont été continuées durant le XIIIe. et seulement achevées ou accrues dans le XIVe. siècle.

CHAPITRE X.

Du style ogival tertiaire.

(PREMIÈRE ÉPOQUE de 1,400 à 1,480, environ).

SYNONIMES. *Gothique flamboyant. — Style perpendiculaire. — style prismatique.*

Les caractères du style ogival de la troisième époque, que je vais indiquer rapidement, s'étaient déjà présentés en partie dans quelques monuments du XIVe. siècle, et l'on me permettra

de rappeler à cette occasion, que rien n'est absolu dans mes divisions. Elles sont basées sur la progression des changements que l'on remarque en comparant un très-grand nombre d'édifices ; mais on ne doit point oublier que ces modifications se sont faites graduellement ; que l'art n'a point eu dans sa marche de repos marqués, et que les innovations n'ont pas été partout introduites dans le même temps.

Il ne faudra donc pas être surpris de trouver dans quelques monuments du XIVe. siècle une partie des caractères que je vais assigner au XVe.

Forme des Églises. Il ne paraît pas qu'aucunes modifications ayent été introduites au XVe. siècle, dans le plan des églises ; la forme générale demeura la même jusqu'au temps où l'on abandonna le style ogival pour revenir à l'architecture classique.

Ornements. Les formes prismatiques ou anguleuses dominent dans les moulures du XVe. siècle ; elles se manifestent dans les tores, les nervures, les traverses et jusques dans les moindres détails, ce qui donne aux ornements un air de maigreur que n'offrent point ceux des XIIIe. et XIVe. siècles.

TRÈFLES ET QUATRE-FEUILLES. Les pétales des trèfles et des quatre-feuilles ne se terminent pas par une pointe mousse comme dans les siècles précédents (pl. XIV, fig. 3—5), mais par une pointe très-aiguë (même pl., fig. 30).

LES FEUILLES ENTABLÉES affectent, à partir du XVe. siècle, des formes tout-à-fait différentes de celles que nous avons remarquées au XIIIe. et au XIVe. Au lieu de feuilles grasses ou de feuilles d'acanthe, etc, etc., ce sont des feuilles de choux frisés, de chardon, et de quelques autres plantes (pl. XIV, fig. 31—32), que le sculpteur a pris soin de figurer sous les corniches.

FEUILLAGES ET GUIRLANDES. Les feuilles frisées que nous venons d'indiquer comme étant un des ornements habituels de l'entablement, se rencontrent dans les autres parties des édifices, tantôt isolées ou par bouquets, tantôt formant des guirlandes ; elles offrent un des caractères les plus frappants du style ogival de la troisième époque. Les feuilles de vigne ont aussi été employées très-fréquemment.

LES CROCHETS, quelquefois peu différents de ceux du XIVe. siècle, montrent pour la plupart un changement de forme analogue à celui des ornements dont je viens de parler.

Ordinairement ils représentent des feuilles de choux ou de chardon, frisées, contournées et ressemblant parfois à des têtes de Dauphins (pl. XIV, fig. 33).

LES ARCADES SIMULÉES sont presque toutes surmontées d'un fronton pyramidal partant des impostes, qui est souvent garni de crochets et couronné d'un bouquet de feuillages frisés (pl. XIV, fig. 34). La plupart de ces arcades en renferment d'autres qui sont trilobées.

PINACLES SIMULÉS. De tous les ornements du XVe. siècle, les pinacles simulés (pl. XIV, fig. 35) sont peut-être ceux dont on a tiré le plus de parti et que l'on rencontre le plus souvent ; on les voit en application sur les murs, à l'intérieur et à l'extérieur des édifices ; ils sont ornés de crochets, et se distinguent en général par beaucoup de grâce et de délicatesse.

LES DAIS offrent des couronnements pyramidaux très-compliqués ; beaucoup d'églises du XVe. siècle renferment des ornements de ce genre d'une grande finesse d'exécution.

PANNEAUX. Tel est le nom que M. Rickman (1) et plusieurs

(1) Essay on Gothic Architecture by T. Rickman, Architec ; London, 1825.

autres Antiquaires Anglais donnent à des petites arcades trilobées ordinairement superposées les unes aux autres et séparées par lignes verticales, qui ont été figurées sur les murs durant le XVe. et le XVIe. siècle (pl. XIV, fig. 36). Ces sculptures symétriques, qui divisent les murailles en compartiments égaux, et qui en cachent la nudité, présentent de l'analogie avec les panneaux des boiseries, et c'est en raison de cette ressemblance qu'elles ont reçu le nom par lequel on est convenu de les désigner.

Les Festons (pl. XIV, fig. 37) forment une élégante garniture suspendue aux voussures des portes et des fenêtres. Cet ornement est surtout caractéristique des derniers temps de la période ogivale, et il appartient plutôt au commencement du XVIe. ou à la fin du XVe., qu'à la première moitié de ce dernier siècle.

Bas-reliefs et statues. Un assez grand nombre de statues ont été sculptées au XVe. siècle; quelques-unes ne sont pas sans mérite ; dans quelques autres on remarque un travail maigre, des draperies contournées, etc.

Les bas-reliefs offrent en général beaucoup de maigreur : on y voit souvent des figures dans des attitudes bizarres et forcées.

Les Contreforts, soit qu'ils supportent des arcs-boutants, soit qu'ils soutiennent immédiatement les murs, ont de distance en distance leurs faces ornées de pinacles simulés, et l'on y voit aussi, comme dans le siècle précédent, des niches richement sculptées. Lorsqu'ils supportent des arcs-boutants et qu'ils se détachent des murs, ils sont couronnés par des clochetons qui affectent la forme octogone, et dont chaque face est surmontée, près du toît, par un fronton aigu hérissé de crochets, ou par des aiguilles à peu près sembla-

bles à celle que j'ai figurée sur la planche XI. (n°. 5).

Colonnes et Pilastres. Les colonnes groupées sont pour la plupart d'une extrême finesse ; quelquefois de simples nervures prismatiques les remplacent (voir, pl. VIII, le faisceau des colonnes, n°. 9). Les chapiteaux les plus ordinaires sont ornés de feuillages frisés disposés de manière à former deux bouquets superposés l'un à l'autre (pl. VIII, fig. 8). Sur quelques pilastres, on trouve des pinacles et des moulures d'un grand relief plus ou moins compliquées et des consoles qui devaient supporter des statues.

Portes. Quelques portes du XV°. siècle se trouvent placées dans une espèce d'encadrement carré ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont de chaque côté, des pilastres divisés en plusieurs panneaux et surmontés d'aiguilles ou de pinacles (pl. IX, fig. 9). La plupart des portes offrent, au-dessus de la principale arcade, une sorte de fronton pyramidal garni de crochets dont le sommet supporte un piédestal destiné à recevoir une statue (fig. 9).

Enfin dans beaucoup d'arcades du XI°. siècle, les lignes, au lieu de produire une pointe mousse par leur intersection diagonale, comme dans les ogives du XIII°. et du XIV°., se relèvent subitement près du point de jonction, et forment une pointe très-aiguë, de sorte que l'ogive ressemble à une accolade (pl. XIV, n°. 38).

Ce mouvement que l'on trouve souvent dans l'architecture mauresque se reproduit non seulement dans les portes, les fenêtres, les arcades simulées, etc., etc., mais dans tous les ornements où la forme elliptique de l'ogive est employée, comme dans les lobes des trèfles, des quatre-feuilles et des rosaces. Il contribue à donner un caractère particulier aux arcades et aux ornements de la troisième époque ogivale.

Fenêtres et roses. Les compartiments qui divisent les fenêtres ogives et les grandes ouvertures circulaires appellées *roses*, présentent le plus ordinairement des figures contournées ressemblant à des flammes, des cœurs allongés, etc., etc. (pl. VIII, fig. 24 et 25), qui diffèrent des trèfles, des quatre-feuilles et des autres figures rayonnantes. C'est en raison de ces formes contournées, si souvent reproduites dans les compartiments des fenêtres, des roses, des balustrades, et dans les ornements figurés sur les murs, que M. Le Prévost avait proposé de désigner le style ogival de la troisième époque sous le nom de *gothique flamboyant* (1); cette dénomination, d'autant meilleure qu'elle peint l'un des caractères principaux des monuments à ogives de la troisième époque, a été souvent employée depuis la publication de mon cours d'antiquités.

L'archivolte des fenêtres est souvent ornée d'une guirlande de feuilles frisées qui forment des crochets de place en place, et qui supportent un bouquet de feuillages élevé sur un pédicule (point A, fig. 24, pl. VIII).

En général les fenêtres ont, au XVe. siècle, moins d'élévation et plus de largeur qu'au XIVe., et le triangle formé par l'arcade en tiers point, depuis les impostes jusqu'au sommet, a souvent plus de la moitié de la hauteur de la fenêtre entière.

Une grande quantité de roses d'un diamètre considérable et d'une grande finesse de travail, ont été faites au XVe. siècle, non seulement dans des églises de cette époque, mais encore dans des édifices d'une date plus ancienne.

Balustrades. Les dessins contournés que nous venons

(1) Voir mon essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, page 72.

de remarquer dans les compartiments des fenêtres se montrent également dans les balustrades en pierre (pl. VIII, fig. 18—19).

Voûtes. Les arceaux des voûtes deviennent plus saillants et prismatiques ; ils commencent aussi à se ramifier dans la deuxième moitié du XVe. siècle.

Tours. Les tours du XVe. siècle n'ont pas autant d'élévation que celles du XIVe. ; mais elles sont beaucoup plus chargées de sculptures. On en voit souvent de carrées, et qui ne sont point couronnées de pyramides.

On trouve aussi des tours octogones, terminées par un toît peu élevé ou par une plate-forme, telles que la belle tour centrale de l'église St.-Ouen de Rouen. Quelques-unes de ces tours d'une élégance admirable doivent être regardées comme des chefs-d'œuvre.

Enfin on rencontre encore, au XVe. siècle, des tours carrées, flanquées de contreforts très-saillants dont la pesanteur contraste désagréablement avec l'élégance et la légèreté des autres pyramides.

Clochetons. A partir du XVe. siècle, les clochetons offrent assez souvent des tourelles octogones, sans ouvertures latérales, dont les faces sont ornées de panneaux simulés ; les aiguilles hérissées de crochets (pl. XI, fig. 5) n'ont point de cavité intérieure : quelques-unes consistent dans trois corps élevés l'un sur l'autre et terminés par un fleuron.

(2e. ÉPOQUE, DE 1,480 ENVIRON A 1550.)

L'architecture de la fin du XVe. siècle et de la première moitié du XVIe. présente de telles analogies avec celle dont je viens de parler, qu'au premier abord on regardera peut-être comme inutile d'établir entre elles aucune distinction; mais en examinant et comparant avec soin les monuments de ces deux époques, on ne tarde pas à apercevoir des différences quelque-

fois très-légères, il est vrai, mais aussi très-frappantes dans beaucoup d'églises, et toujours sensibles pour l'œil d'un observateur attentif.

Effectivement, il s'établissait en France, en Angleterre et en Allemagne, vers la fin du XVe. siècle, un système de décoration monumentale qui consistait surtout à surcharger de ciselures toutes les parties des édifices, et à substituer aux colonnes et aux entablements un nombre considérable de filets et de nervures. Le dernier âge du style ogival était celui des travaux partiels, des restaurations, des retouches et des substructions ; les artistes s'attachaient particulièrement à rendre les détails d'ornement avec une extrême finesse : et ne pouvant élever de grandes constructions, ils produisaient des morceaux d'une finesse admirable, d'une exécution éblouissante.

Ornements. LES FESTONS TRILOBÉS (pl. IX, fig. 9, et pl. XIV, fig. 37), suspendus aux voussures des portes, des arcades, des fenêtres, aux arcs-boutants, et parfois aux arceaux des voûtes ; LES PANNEAUX tapissant les murs (pl. XIV, fig. 36) ; LES BRODERIES (fig. 39) ; LES PINACLES EN APPLICATION, garnis de gros bouquets de feuilles déchiquetées ; LES DAIS ET LES NICHES en encorbellement, couverts de ciselures d'une extrême finesse ; les CEPS DE VIGNE, découpés à jour ; les ENTRELACS, les ARABESQUES et les RINCEAUX, caractérisent surtout la fin du XVe. siècle et le commencement du XVIe. Les QUATRE-FEUILLES également fort communs ont assez souvent plus de hauteur que de largeur (pl. XIV, fig. 40) ; les deux feuilles verticales sont un peu plus longues que les deux feuilles horisontales.

Parmi les figures d'animaux qui ornent parfois les consoles, la salamandre peut faire reconnaître les édifices élevés du temps de François Ier. (1).

(1) On sait que François Ier. avait pris cet animal pour emblème.

Colonnes. Des nervures prismatiques ou de simples filets remplacent les colonnes bien plus souvent que dans la première moitié du XVe. siècle. Ces nervures se prolongent quelquefois tout autour des arcades, sans qu'il y ait d'entablement ni rien qui indique la place des chapiteaux. Entre les nervures, on remarque quelquefois de riches garnitures de feuillages profondément taillées qui partent de la base des pilastres, et suivent sans interruption les contours des arcs ogives.

Balustrades. Les rampes de quelques balustrades imitent jusqu'à un certain point les feuilles de fougère ; celles que j'ai tracées sur la planche VIIIe, n°s. 20, 21 et 22, sont très-communes dans les églises du commencement du XVIe. siècle.

Fenêtres. Les fenêtres souvent garnies de dentelures trilobées, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, offrent des compartiments à peu près semblables à ceux des fenêtres de la première moitié du XVe. siècle ; dans quelques-unes j'ai remarqué des dessins plus réguliers, et notamment de grandes feuilles composées de deux rangs de pétales épanouies.

C'est principalement dans les derniers temps de la période ogivale que nous trouvons chez nous ces fenêtrés en forme d'accolade (pl. XIV, fig. 38) qui se rencontrent si fréquemment dans l'architecture mauresque ; enfin, quelques fenêtres du XVIe. siècle sont larges et très-obtuses.

Portes. Ce que je disais des fenêtres peut s'appliquer aux portes, avec cette différence qu'elles offrent un plus grand nombre d'ornements ; quelques-unes disparaissent, pour ainsi dire, sous les dentelles, les festons et les élégants pinacles qui tapissent les parois et les voussures.

Voûtes. Dans beaucoup de voûtes les arceaux n'offrent rien de plus qu'au XVe. siècle ; dans d'autres ils se ramifient à l'excès, et présentent une saillie considérable (églises

d'Argentan, de Gisors, d'Alençon, de Saint-Pierre de Caen, de Caudebec, de St.-Gervais à Falaise, de Dieppe, de Mézières, de St.-Jacques à Liége, etc., etc.). Tous les points où s'opère la réunion des traverses, sont alors fréquemment couverts de culs-de-lampe ou pendentifs, d'écussons, d'armoiries, d'emblêmes et de diverses figures d'un grand relief.

Quelquefois les culs-de-lampe très-volumineux retracent l'image des stalactites dont la nature tapisse certaines grottes, et l'on ne se promène pas sans étonnement sous ces voûtes frangées où sont suspendues des pierres pesant plusieurs mille livres; ainsi les arcades des voûtes, au lieu de s'élever suivant le génie primitif du style ogival, s'inclinent et s'abaissent vers la terre.

Tours. Cette dépression des voûtes se montre aussi à l'extérieur des édifices; au lieu de tours élancées en forme de flèches, on trouve assez souvent des pyramides tronquées, carrées ou octogones, et parfois des coupoles hémisphériques. Ajoutons cependant qu'une grande quantité de tours octogones ont été, vers la fin du XVe. siècle, établies sur les transepts, et hardiment jetées sur les quatre piliers qui supportent les arcades centrales (Evreux, Saint-Jean de Caen, Bayeux, etc., etc.) (1).

On connaît aussi bon nombre de pyramides qui peuvent être regardées comme des chefs-d'œuvre de hardiesse et de légèreté, telles que la flèche de Caudebec, la gracieuse tour de Verneuil, la partie supérieure de la flèche de Chartres, etc., etc.

Quelques tours de cette époque offrent sur les angles de la tour qui supporte la pyramide, des obélisques ou clochetons

(1) Plusieurs tours centrales du plus bel effet ont été élevées sous le règne de Louis XI.

qui se rattachent au corps du clocher par des arcs-boutants ramifiés d'une légèreté extrême, dont l'intrados est orné de festons et de découpures.

On fit aussi des pyramides à jour, en bois, revêtues de plomb, d'une grande élégance (Evreux, Conches).

Le tableau suivant indique un certain nombre de morceaux d'architecture, appartenant au troisième style ogival, c'est-à-dire élevés durant le XVe. siècle, ou la première moitié du XVIe.

INDICATION des édifices et des localités où ils sont situés.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival de la troisième époque, dans les édifices cités.
St.-Remi.	Amiens.	Tout entière, sculptures très-fines, qui annoncent la dernière époque du style ogival.
Cathédrale.	*Idem.*	Les chapelles latérales des bas côtés de la nef construites dans la 2e moitié du XVe. siècle et probablement finies dans le XVIe. On voit encore, dans les murs qui séparent ces chapelles, le profil des contre-forts qui appuyaient les bas côtés de la nef, avant l'établissement de ces chapelles.
St.-Germain.	*Idem.*	Église dans le style prismatique de la seconde moitié du XVe. qui, d'après les recherches de M. Duseveil, a été commencée vers 1472, et finie vers 1500.
St.-Jacques.	Compiègne.	La tour de l'ouest et quelques parties.
St.-Arnoult.	*Idem.*	La nef. Le chœur paraît tout entier du XVIe. — Cette église renferme des fonts baptismaux très-curieux du XIIe. siècle.
Pierrefont.	Oise.	La nef et le portail latéral au nord.
Cathédrale de St-Bavon.	Gand.	Presque toute l'église, une partie des cryptes exceptée.

INDICATION des édifices et des localités où ils sont situés.		**DÉSIGNATION** des parties qui appartiennent au style ogival de la troisième époque, dans les édifices cités.
St.-Jacques.	Anvers.	Construite dans la première moitié du XVe. siècle.
Cathédrale.	*Idem.*	De la fin du XVe. siècle, et probablement terminée dans le XVIe.
Idem.	Malines.	En grande partie.
St.-Sang.	Bruges.	Partie de l'église dans le style ogival des derniers temps, et portant la date 1533.
Mezières.	Ardennes.	Église très-remarquable construite à la fin du XVe., et terminée au XVIe.
St.-Remi.	Reims.	L'intéressant portail qui orne le transept méridional.
St.-Jacques.	Orléans.	La façade de l'ouest et la plus grande partie de l'édifice.
Mer.	Loiret.	La tour de l'église.
Cathédrale.	Beauvais.	Les transepts.
Idem.	St.-Quentin.	Transept méridional, à l'intérieur.
Idem.	Chartres.	Les magnifiques balustrades qui entourent le chœur, la partie supérieure de la tour septentrionale.
Idem.	Tours.	Une partie de la façade; les contreforts du sud.
Vendôme.	Loir-et-Cher	La magnifique façade de l'église St.-Pierre, construite en 1499 et une partie de la nef.
Idem.	*Idem.*	L'élégant portail de l'église qui sert de halle.
Idem.	*Idem.*	Quelques parties de la chapelle du collège.
Cathédrale.	Nantes.	La façade de l'ouest, en partie; retouches à l'intérieur de la nef.
Sainte-Radegonde.	Poitiers.	Le portail.
St.-Porchère.	*Idem.*	Le chœur.
Cathédrale.	Autun.	Plusieurs parties.
Idem.	Alby.	*Idem.*
Notre-Dame.	Brou.	Tout entière (*monument très-remarquable.*
Saint-Maclou.	Rouen.	La tour, le portail et plusieurs parties de l'église.
Verneuil.	Eure.	Les deux églises.

INDICATION. des édifices et des localités où ils sont situés.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival de la quatrième époque, dans les édifices cités.
Cathédrale.	Rouen.	Le grand portail, la tour de beurre, et plusieurs autres parties.
Arques.	Seine-Inférieure.	Le chœur et la nef.
Montivilliers.	*Ibid.*	Porte et fenêtre, à l'ouest, les voûtes, en partie.
St.-Jacques.	Dieppe.	Quelques parties, les voûtes, etc.
Caudebec.	Seine-Inférieure.	La tour, la façade de l'ouest, les voûtes et plusieurs autres parties de l'édifice (*monument très-remarquable*).
Neufchâtel.	*Idem.*	Le portail et la tour de l'ouest.
Harfleur.	*Idem.*	Le portail, les voûtes, etc., etc.
Lillebonne.	*Idem.*	En grande partie.
Cathédrale.	Évreux.	La tour centrale, et les transepts en partie.
St.-Taurin.	*Ibid.*	Retouches à l'intérieur de la nef.
St.-Jean.	Caen.	La tour centrale, partie du chœur et des transepts.
Vaucelles.	*Ibid.*	La façade du transept septentrional.
St.-Étienne-le-Vieux.	*Ibid.*	La majeure partie de l'édifice reconstruite dans la seconde moitié du XVe siècle et au XVIe.
St.-Sauveur, aujourd'hui la halle.	*Ibid.*	Le chœur.
St.-Gervais.	Falaise.	*Idem.*
Sainte-Catherine.	Honfleur.	Tout entière.
St.-Jacques.	Honfleur.	Le portail.
Dives.	Calvados.	Le portail et la majeure partie de l'église.
St.-Pierre-sur-Dive.	*Id.*	Parties retouchées à l'intérieur et à l'extérieur.
La principale église.	Alençon.	Les voûtes prismatiques très-compliquées et quelques autres parties de l'édifice.
Idem.	Argentan.	Tout entière.

INDICATION des édifices et des localités où ils sont situés.		DÉSIGNATION des parties qui appartiennent au style ogival de la troisième époque, dans les édifices cités.
St.-Pierre.	Coutances.	Le chœur et la nef.
Sainte-Marie-du-Mont.	Manche.	La tour.
Villedieu.	*Idem.*	La tour et le chœur.
Granville.	*Idem.*	En grande partie.
Mont-St.-Michel.	*Idem.*	Le chœur en grande partie.
Cathédrale.	Bayeux.	Plusieurs des chapelles qui bordent les collatéraux de la nef.
Idem.	Lisieux.	La chapelle de la Vierge, derrière le chœur.
Notre-Dame.	St.-Lô.	En grande partie.
St.-Pierre.	Caen.	Les collatéraux et quelques parties de la nef et du chœur.
St.-Gilles.	*Ibid.*	Le chœur.
St.-Julien.	*Ibid.*	En partie.
St.-Ouen.	Rouen.	Les roses des transepts, la tour, et plusieurs parties de l'église.
St.-Jacques.	Lisieux.	Le chœur et la nef, en grande partie.
P.-l'Évêque.	Calvados.	La tour, le chœur et la nef, en partie.

Le temps des grandes constructions était passé au XVe. siècle, mais on a fait, à cette époque, beaucoup de racommodages, de restaurations et d'additions.

Les édifices publics avaient presque tous souffert pendant nos longues guerres avec les Anglais, et l'on se mit de toutes parts à réparer lorsque la paix fut rétablie. Il y a peu d'églises un peu grandes dans lesquelles on ne trouve quelques parties, quelques retouches, de la seconde moitié du XVe. siècle, et les exemples de l'architecture alors usitée sont extrêmement nombreux dans nos contrées comme dans beaucoup d'autres.

Quoi qu'il en soit, l'infériorité du style ogival tertiaire comparé au primitif et au secondaire, ne me paraît pas douteuse.

Cette profusion de découpures de feuillages, de crochets, ces feuilles frisées, déchiquetées, contournées, placées en guise de panaches autour des fenêtres, des portes, des frontons, contrastent parfois d'une manière peu agréable, par leur volume et leur complication, avec les maigres filets qui remplacent si souvent les colonnes élégantes et légères des XIIIe. et XIVe. siècles.

Les nervures prismatiques des voussoirs sont aussi moins agréables que les tores arrondis et séparés les uns des autres par des canelures profondes.

Enfin les églises du XVe. sont presque toutes moins grandes et moins élevées que celles du XIVe. siècle, et cette profusion de pinacles et de figures pyramidales qui les décorent ne peuvent dissimuler entièrement leur défaut d'élévation.

Je ne nie pas toutefois que le style ogival de la troisième époque n'offre de grandes beautés, et je connais des monuments d'une rare élégance et d'une exécution admirable, qui appartiennent tout entiers à ce style.

Mais, je le répète, l'architecture du XIVe. et surtout celle du XIIIe. est bien plus pure; elle me paraît préférable.

RENAISSANCE.

Le style ogival qui avait parcouru ses diverses périodes de perfectionnement et de dégénération touchait à son terme, durant la première moitié du XVIe. siècle. On allait abandonner l'arcade en tiers point pour reprendre le plein cintre abandonné lui-même pour l'ogive depuis le XIIe.; une immense révolution allait s'opérer dans l'architecture.

La découverte des manuscrits de Vitruve, les travaux d'Alberti, de Brunelleschi, et de plusieurs autres architectes Italiens ; le goût qui s'était manifesté si ouvertement pour l'antiquité classique, à la fin du XVe. siècle et au commencement du XVIe ; enfin, cet esprit d'innovation et de réforme qui fermentait dans la société, aussi bien parmi les artistes que parmi les théologiens ; tout avait préparé les esprits pour ce grand changement qui, dans nos contrées, s'opéra principalement sous les règnes de Louis XII et de François Ier.

De même qu'au XIIe. siècle, une architecture de transition s'était formée lorsqu'on avait abandonné le cintre pour l'ogive ; on vit paraître, lorsqu'on revint au cintre, un style mixte résultant de la combinaison des formes classiques avec les ornements du XVe. siècle. Le plein cintre romain se montra couvert de la riche parure du style ogival de la dernière époque. C'est ce style mixte et bâtard qu'on appelle *architecture de la renaissance*, parce que, dès lors, on regarda le moyen âge comme un temps d'ignorance et de barbarie.

Mais l'architecture *mélangée* qui se montre chez nous à l'époque où l'on voulut revenir aux formes antiques n'a pas été généralement employée dans les constructions religieuses du XVIe. siècle. L'ogive avait reçu pour ces édifices une sorte de consécration, nous la retrouvons encore dans quelques églises de la fin du XVIe. siècle, bien que depuis le temps de François Ier. l'architecture nouvelle eût été préférée pour les constructions civiles.

A tout prendre les productions de la renaissance ont été plutôt privées que publiques ; c'est-à-dire qu'on a construit dans ce style beaucoup moins d'églises que de palais, de châteaux, de maisons particulières.

Bornons-nous donc à une simple indication de ses

principaux caractères. Les fenêtres sont à plein cintre et sans compartiments en pierre (pl. VIII , fig. 25). Les portes et les arcades sont également cintrées , cependant il n'est pas rare de trouver des ogives mêlées aux cintres.

Au milieu des ornements empruntés au quatrième style ogival , on remarque souvent une immense quantité d'arabesques , des rinceaux et plusieurs moulures imitées de l'architecture antique , des médaillons dans lesquels sont en demi-relief des têtes de princes romains ou les bustes des personnages marquants de l'époque (pl. XIV , fig. 41.).

Les contreforts se dissimulent et se transforment en pilastres ou en chambranles (pl. XI , fig. 7).

Les colonnes encore très-fréquemment remplacées par des nervures , commencent à se montrer avec des proportions plus correctes.

Dans l'entablement on distingue souvent l'architrave , la frise et la corniche.

Les voûtes cintrées sont couvertes de culs-de-lampe et de pendentifs ornés d'un grand nombre de ciselures.

Enfin , les tours affectent presque toutes la forme hémisphérique , et les clochetons sont remplacés le plus souvent par des pyramides en forme de candélabres (pl. XIV, fig. 42) et par des espèces de piédestaux carrés ou octogones (même pl., fig. 43).

Les monuments de cette époque offrént tous de petites dimensions , mais ils ont en même temps quelque chose de gracieux ; ils plaisent par l'élégance de leurs proportions et la délicatesse de leurs ornements.

L'apside de l'église St-Pierre et celle de Notre-Dame , à Caen ; la chapelle de l'ancien évêché de Bayeux , le portail de l'église Trinité à Falaise , la chapelle du château de Che-

nonceaux (Indre-et-Loire); divers parties de l'église d'Argentan, peuvent, avec beaucoup d'autres édifices, fournir des exemples du style de la renaissance.

Dès le milieu du XVIe. siècle, cette architecture se dégage des accessoires qu'elle avait empruntés au style ogival; c'est aussi à peu près à cette époque que ce dernier style qui avait continué d'être usité dans les monuments religieux, concurremment avec celui de la renaissance, cesse d'être employé, et quoique j'en connaisse beaucoup d'exemples de la fin du XVIe. siècle, on peut fixer approximativement à 1550 le terme de la période ogivale.

Ce terme est aussi celui de nos recherches sur les variations de l'architecture religieuse du moyen âge; je vais maintenant tracer rapidement l'histoire de l'architecture militaire.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

CHAPITRE XI.

En comparant entr'eux, siècle par siècle, les divers éléments de l'architecture religieuse, nous sommes, je crois, parvenus à indiquer un certain nombre de caractères au moyen desquels on peut reconnaître sans difficulté à quelle époque les édifices religieux ont été élevés et leur ancienneté relative.

Il nous reste à décrire les monuments civils et les grands édifices militaires, qui ont garni nos villes et couvert nos campagnes.

L'architecture militaire dont je vais parler d'abord a été bien moins étudiée encore que l'architecture religieuse; son histoire n'a été franchement abordée par personne en France, en Angleterre ni en Allemagne.

En Angleterre, MM. King et Grosse sont les seuls, à ma connaissance, qui aient fait des recherches sur l'architecture militaire du moyen âge. J'ai surtout profité des travaux de M. King. Ses deux mémoires, publiés dans les tomes IV et VI de la collection de l'académie des antiquaires de Londres, et les détails consignés dans le 3e. volume de son grand ouvrage, intitulé *Munimenta Antiqua*, peuvent être consultés avec fruit. Cependant ses opinions sur l'architecture militaire du moyen âge n'ont guère de valeur qu'autant qu'elles s'appliquent aux châteaux bâtis en Angleterre après

la conquête des Normands. Il n'a donné que des détails vagues, incertains et souvent erronés sur l'état de l'architecture militaire aux autres époques. Tels châteaux attribués par lui à des temps infiniment reculés ont été reconnus pour appartenir au Xe. ou au XIe. siècle.

En France, aucun des auteurs qui se sont occupés d'anciens châteaux n'a eu en vue de faire connaître le système d'après lequel ces forteresses ont été construites. Tous se sont proposé de décrire des ruines pittoresques, sans les comparer les unes aux autres, sans rechercher leurs analogies ou leurs dissemblances dans les différents siècles ; et, conséquemment, ils n'ont pu tirer d'inductions sur la marche de l'art, ni établir aucune classification chronologique.

C'est ainsi que les meilleures descriptions que j'aie parcourues, et dont il n'est pas, je crois, nécessaire de présenter l'énumération, ne m'ont rien appris sur l'histoire de l'architecture militaire. J'ai seulement examiné avec quelque fruit les vues gravées ou lithographiées qui accompagnent assez souvent ces ouvrages.

En Normandie même, où, comme je l'ai dit précédemment, on s'est plus qu'ailleurs occupé d'études monumentales, on n'avait point encore cherché à se rendre compte des principes ou règles qui ont présidé à l'édification des monuments militaires et des demeures baroniales aux différents siècles du moyen âge, lorsque j'ai publié le 5e. volume de mon Cours.

Toutefois, M. Deville, membre de la société des antiquaires, avait terminé l'histoire et la description de plusieurs châteaux fort importants de la Haute-Normandie ; et ce travail remarquable, comme tous ceux que l'on doit au même auteur, renferme des détails extrêmement intéressants.

Deux places importantes de cette partie de la même province,

celles de Brione (Eure) et d'Arques, département de la Seine-Inférieure, avaient aussi été décrites par M. Auguste Le Prévost avec l'exactitude et le talent d'observation qui distinguent cet habile archéologue.

M. de Gerville, de Valognes, auquel on doit des recherches très-savantes et fort étendues sur les anciens châteaux du département de la Manche (1), s'est appliqué surtout à écrire l'histoire des familles auxquelles ces forteresses avaient appartenu. Il a donné de précieux renseignements pour l'histoire et la géographie féodales des contrées qu'il habite. Mais il annonce dans son introduction *qu'il n'a pas cru pouvoir citer de modèles particuliers à chaque siècle* (2).

Les anciens châteaux n'ont pas été respectés comme les églises. Ils ont été soumis à beaucoup plus de changements et de vicissitudes ; souvent ils sont l'ouvrage de plusieurs générations, et présentent un mélange de constructions dont il serait impossible de débrouiller les dates. La plupart ont été rasés ou démantelés ; les autres sont complètement dénaturés par des distributions nouvelles à l'intérieur, par des ouvertures, des additions et des mutilations à l'extérieur. Les anciens châteaux restés intacts ne se trouvent assez souvent aujourd'hui que dans des lieux stériles, au milieu des bois, ou sur des éminences escarpées, que l'homme s'est hâté d'abandonner lorsque la civilisation lui a permis de vivre avec sécurité dans des demeures moins sévères et plus commodes.

Ajoutons que les monuments militaires n'offrent guère que des masses de maçonnerie souvent sans ornements et sans

(1) Mémoires de la société des antiquaires de Normandie, tomes 1—2—3—4 et 5.

(2) Mémoires de la société des antiquaires, tome 1er., page 193.

sculptures qui puissent, comme dans l'architecture religieuse, montrer le goût dominant à l'époque où ils furent élevés.

Dans l'absence presque complète de documents, l'observation des ruines, quelque délabrées qu'elles soient, devait seule me conduire à des résultats positifs et satisfaisants. Je me suis donc mis à la recherche des emplacements de châteaux et j'ai bientôt reconnu que ces monuments de la féodalité sont excessivement nombreux dans la France occidentale. Plus leur état de détérioration était avancé, plus j'ai dû multiplier mes recherches afin d'arriver à des conséquences plus sûres par la comparaison d'un plus grand nombre d'objets de même espèce, et j'ai déduit de toutes ces observations les aperçus qui forment la base du système de classification que je vais présenter.

Afin de faire concorder, autant que possible, la classification des monuments militaires avec celle que j'ai établie précédemment pour les édifices religieux, je divise ceux-là en cinq classes dont la durée correspond à celle des principaux styles de l'architecture religieuse.

La première époque comprend tous les châteaux forts élevés depuis le départ des Romains jusqu'au Xe. siècle.

La seconde époque s'étend depuis le Xe. siècle jusqu'à la fin du XIe.

Je range dans la 3e. classe les forteresse du XIIe. siècle.

La 4e. époque embrasse le XIIIe. siècle;

La 5e. le XVe. et le XVIe. siècle, époque à laquelle on cessa de construire des châteaux fortifiés.

Le tableau que voici montre le rapport de ces différentes coupes avec celles que nous avons admises dans l'histoire de l'architecture religieuse.

	MONUMENTS MILITAIRES.	MONUMENS RELIGIEUX.
	Durée.	
1re. CLASSE.	Depuis le Ve. siècle jusqu'au Xe.	Roman primitif.
2e. CLASSE.	Xe. et XIe. siècles.	Roman secondaire.
3e. CLASSE.	Fin du XIe. et XIIe.	Roman tertiaire.
4e. CLASSE.	XIII siècle.	Style ogival primitif.
5e. CLASSE.	XIVe. et 1re. moitié du XVe. siècle.	*Id.* secondaire et tertiaire.
6e. CLASSE.	2e. moitié du XVe. siècle et XVI.	*Id.* tertiaire.

L'étude de l'architecture militaire du moyen âge nous présente, dans les premiers temps, les mêmes difficultés que celle de l'architecture religieuse. Depuis le cinquième siècle jusqu'au dixième, les monuments nous manquent, et bien peu de témoignages écrits peuvent éclairer cette époque aussi obscure pour l'histoire des arts que pour celle des hommes.

Au contraire, depuis la fin du Xe. siècle jusqu'au XVIe., le régime féodal a garni nos provinces de châteaux-forts dont quelques-uns subsistent encore. Nous pourrons en étudier les ruines et prendre une idée du système en vigueur à cette époque pour la fortification des places.

A défaut de données sur l'architecture militaire de la période mérovingienne, nous émettrons quelques conjectures,

mais rappelons auparavant quel était le mode de construction usité pour les remparts des villes et des châteaux sous la domination romaine.

Les fortifications romaines se composaient de murailles solidement construites et flanquées de tours saillantes plus ou moins engagées dans les murs. Ces tours étaient généralement placées à portée de trait les unes des autres (1) ; de sorte que les assiégeants pouvaient être pris en flanc de deux côtés lorsqu'ils s'approchaient des remparts dont l'abord était d'ailleurs défendu par des fossés profonds (2) souvent remplis d'eau.

Intérieurement, ces murs étaient quelquefois renforcés par de larges terrasses (3). L'entrée des places était défendue par deux tours et surmontée d'ouvrages en pierre d'où l'on pouvait assaillir ceux qui auraient essayé de briser les portes ou

(1) Vitruve. Liv. 1. chap. 5.—L'espacement des tours est du reste assez variable ; à Périgueux, les intervalles sont de 60, 64, 70, 71, 72 et 80 pieds.

Le diamètre des tours variait lui-même suivant la hauteur des murs et l'importance de la place; je l'ai trouvé de 23 pieds environ dans les murs de Périgueux, et de 14 ou 15 à Jublains.

(2) Fossæ ante urbes altissimæ latissimæque faciendæ sunt, ut nec facilè possint coæquari replerique ab obsidentibus, et cùm aquis cœperint inundari, ab adversario cuniculum continuari minimè patiantur. Nam duplici modo opus substerraneum peragi, earum altitudine et inundatione prohibetur. (*Vegetius de re militari, lib. IV.*)

(3) Végèce conseille de former ces terrasses à l'intérieur des places, avec des terres battues et maintenues par deux murs distans l'un de l'autre de 22 pieds ; ces murs de soutènement devaient être d'inégale hauteur, afin que la terrasse s'abaissât en pente douce du côté de la ville, et facilitât ainsi l'accès du rempart aux hommes chargés de le défendre.

de les brûler (1). Il paraît aussi que la herse ou grille en fer, dont nous donnerons plus tard la description, était en usage pour la défense des portes des villes et des châteaux.

Il y avait trois sortes de forteresses chez les Romains : la dénomination de *castrum* ne s'appliquait pas seulement à un camp, elle désignait encore une place entourée de murs. Les châteaux désignés par le mot *castellum* paraissent avoir été des places d'un ordre inférieur, telles que nos châteaux baronniaux du moyen âge, de même que les *burgi*; qui, cependant, étaient plus petits que les *castella*, si l'on en juge par le passage suivant de Végèce : *Castellum parvum quod burgum vocant* (2).

Les châteaux désignés sous la dénomination de *castra* embrassaient quelquefois une étendue aussi et même plus considérable que celle des villes. Grégoire de Tours nous en fournit une preuve en parlant du château de Merliac. Il était fortifié naturellement et situé sur un rocher qui s'élevait de 100 pieds au-dessus de la plaine : il renfermait une vaste pièce d'eau très-agréable à boire; on y voyait des fontaines abondantes; et par une de ses portes coulait un ruisseau d'eau vive. Les remparts renfermaient un si grand espace que les habitants y cultivaient des terres dont ils recueillaient beaucoup de fruits (3).

(1) Ità suprà portam murus est ordinandus, ut accipiat foramina per quæ de superiore parte effusa aqua subjectum extinguat incendium. (*Vegetius de re militari*, *lib. IV*.

(2) Vegetius de re militari, lib. IV.

(3) « Castrum enim propriâ naturâ munitum erat. Nam centenorum aut eò ampliùs pedum ab exciso vallatur lapide, non murorum structione; in medio autem ingens stagnum aquæ, liquore gratissimum : ab aliâ vero parte fontes uberrimi, ità

Grégoire décrit encore la place de Dijon. « C'est, dit-il, « un château, *castrum*, bâti de murs très-solides, au « milieu d'une plaine très-agréable, au midi de la rivière « d'Ouche, abondante en poisson. Il vient du nord une « autre petite rivière qui entre par une porte, passe sous « un pont, ressort par une autre porte et entoure les remparts « de son onde paisible. Elle fait, devant la porte, tourner « plusieurs moulins avec une singulière rapidité. Dijon a « quatre portes situées vers les quatre points cardinaux du « monde. Toute cette bâtisse est ornée en totalité de trente-« trois tours ; les *murs sont, jusqu'à la hauteur de vingt « pieds, construits en pierres carrées, et ensuite en pierres « plus petites* (1). Ils ont en tout trente pieds de haut et « quinze d'épaisseur. *J'ignore pourquoi ce lieu n'a pas le « nom de ville.* »

Dans l'antiquité, comme à toutes les époques antérieures à l'invention de la poudre, on dut, autant que possible, établir les forteresses sur des éminences toujours plus faciles à défendre qu'un terrain plat. Telles étaient plusieurs

ut per portam rivus diffluat aquæ vivæ. Sed in tam grandi spatio munitio ista distenditur, ut manentes infrà murorum sæpta terram excolant, frugesque in abundantiâ colligant. *Grégoire de Tours, hist. Francorum, lib. III cap.* 13 — *apud Bouquet, t.* 2. *p.* 192. »

(1) C'était l'usage de construire avec des pierres de grand appareil la partie basse des murailles, tandis que la partie supérieure était ordinairement en petit appareil. Les murs si bien conservés de Sens, ceux de Tours, figurés dans la 2e. partie de mon cours, pl. XX, et un grand nombre d'autres, en fournissent des preuves incontestables. Quelques antiquaires se sont trompés en attribuant à des époques différentes ces deux modes de construction employés dans les mêmes murailles.

enceintes murales citées dans la 2e. partie de mon cours d'antiquités (Angers, Saintes, Le Mans, Lillebonne, etc., etc.); les châteaux d'Angoulême, de Béziers, de Poitiers, de Carcassonne, de Pipet à Vienne, etc., etc., et un très-grand nombre d'autres positions fortifiées sous la domination romaine dans les diverses parties de la France; certaines places très-fortes se trouvaient cependant au milieu d'un terrain plat, et l'on pouvait toujours suppléer par l'art au défaut de force naturelle; aussi Végèce, après avoir recommandé les positions de difficile accès, ajoute que des villes fort anciennes étaient devenues presque imprenables par les travaux qu'on y avait faits, bien qu'elles fussent dans un terrain de plaine (1).

Le prétoire des camps romains avait, dans les camps fixes et les villes murées, pris la forme d'une tour plus ou moins considérable, souvent carrée, dans laquelle logeait le gouverneur. Cette citadelle, qui dut être déjà importante dans les forteresses du IIIe. et du IVe. siècles, devint la partie principale et la plus remarquable des châteaux. C'est elle que nous connaissons sous le nom de *donjon* et qui joua un si grand rôle dans les guerres du moyen âge.

Malheureusement Végèce n'entre dans aucuns détails sur ces tours, ni sur la distribution intérieure des forteresses. Son ouvrage, fort incomplet, est loin de satisfaire ceux qui cherchent des notions, même générales, sur les constructions militaires des Romains.

Comme on ne connaît aucun auteur ancien qui entre à ce sujet dans des explications suffisantes, c'est par l'observation des ruines qui se voient encore et par les descriptions qui ont été faites de celles qui n'existent plus qu'on peut obtenir quelques lumières sur l'art des fortifications sous la domination romaine.

(1) Vegetius, de re militari, lib. IV, cap. 2.

CHAPITRE XII.

Architecture militaire du Ve. siècle au Xe.

Les invasions des barbares avaient opéré au Ve. siècle la désunion et le morcellement des divers parties d'une même province; les populations semées sur différents points, vivaient isolées les unes des autres, privées qu'elles étaient de correspondances régulières; *l'harmonie organique du corps social était complètement entravée* (1).

Un tel état de choses ne pouvait être favorable à aucun genre de travaux, pas même à ceux qui avaient pour but la défense et la sûreté du pays. On se renferma dans les forteresses établies précédemment, on en construisit peu de nouvelles; les édifices militaires élevés à cette époque et au siècle suivant, ne consistèrent pour la plupart que dans quelques réparations faites aux enceintes muralles des villes, par les soins des comtes ou des évêques qui les gouvernaient.

L'auteur anonyme de la vie de St.-Léger nous apprend que cet évêque fit réparer les murs d'Autun, reconstruire un portique et plusieurs autres édifices publics de sa ville épiscopale.

D'autres autorités prouvent que les villes fortifiées sous la domination romaine, furent maintenues dans un bon état de défense, et qu'alors elles étaient munies de portes fermées de serrures. Vers l'année 530, Childebert ayant voulu s'emparer de Clermont, sur la fausse nouvelle de la mort de son frère Théodoric, trouva les portes fermées, et ne put s'introduire dans la place que par l'entremise d'Arcadius, sénateur d'Au-

(1) M. Guizot, Cours d'histoire moderne professé en 1829.

vergne, *qui brisa la serrure d'une des portes pour la lui ouvrir* (1).

A la fin du Ve. siècle, la Haute-Auvergne était couverte de maisons de campagne et d'habitations fortifiées. Cette contrée offrait, dit Sidoine Apollinaire (2), une agréable perspective de bois, de pâturages et de champs cultivés; les côteaux, la plupart plantés en vignes, avaient leur cime pierreuse couronnée de manoirs ou de châteaux (3).

Quoique les châteaux occupés au Ve. et au VIe. siècle eussent une origine plus ancienne, quelques-uns pourtant furent construits de fond en comble à cette époque et tous à l'imitation de ceux qui avaient été élevés sous la domination romaine; il n'appartenait point aux barbares qui avaient envahi les provinces de l'empire, de perfectionner rien de ce qu'avait produit le génie des Romains, ils ne purent qu'imiter les modèles laissés par ces derniers.

Fortunat, évêque de Poitiers, a donné dans ses poésies

(1) Cùmque portæ civitatis obseratæ essent, et undè ingrederetur pervium patulum non haberet, incisâ Arcadius serâ unius portæ, eum civitati intromisit.

Gregorii epis. Turon. historia Francorum, lib. III, cap 9, apud Bouquet, tome II, page 191.

(2) Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, naquit à Lyon, vers l'an 430, d'une famille illustre des Gaules, où son père et son grand-père avaient été préfets du prétoire: il mourut le 21 août 489.

(3) Viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum: quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, *saxosa castellis*, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus: quod denique hujus modi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sœpè persuadeat.

Apollinarii Sidonii epistolarum lib. IV, epist. 22.

la description d'un château bâti sur les bords de la Moselle, par Nicet, évêque de Trèves. C'était une forteresse considérable, assise sur une éminence escarpée, baignée par les eaux du fleuve, et défendue d'un autre côté par un ruisseau; les murs, garnis de 30 tours, enceignaient une assez vaste étendue de terrain, dont une partie était cultivée. L'habitation ou le château *(aula)*, placée au sommet le plus escarpé du côteau, était très-considérable, si l'on en juge par les expressions du poète, et magnifiquement décorée; de là, la vue plongeait sur les eaux de la Moselle, et s'étendait sur de riches côteaux couverts de vignes, ou chargés de moissons; du côté opposé où le terrain en pente permettait l'accès du château, une tour armée de balistes et dans laquelle se trouvait un oratoire ou chapelle défendait le passage.

Un moulin à eau faisait aussi partie de ce palais fortifié (1).

La reine Brunehaut, qui fonda au VIe. siècle une multitude d'églises et de monastères, fit aussi réparer ou construire plusieurs châteaux. On montrait, près de Bourges, un château de Brunehaut, une tour de Brunehaut à Etampes; le fort de Brunehaut près de Cahors, etc., etc. (2).

Cette femme célèbre paraît, dans tous ses ouvrages, s'être proposé de faire revivre les arts des Romains, et en cela, elle fut imitée par les rois qui lui succédèrent.

Il est évident que l'influence romaine s'est constamment

(1) Fortunati episcopi pictav. carmina, Apud Bouquet, t. 11, p. 484.

Fortunat vivait dans la 2e. partie du VIe. siècle; il était évêque de Poitiers, en 599, on croit qu'il mourut dans les premières années du VIIe. siècle, vers 609.

(2) M. Michelet, histoire de France, t. 1er.

manifestée dans les arts, les mœurs et les institutions des premiers siècles du moyen âge; non seulement les rois Mérovingiens faisaient réparer les forteresses des Romains, mais ils bâtissaient des cirques et donnaient des spectacles (1), et l'on ne peut douter que leurs ouvrages militaires n'aient été construits et disposés suivant le système usité précédemment.

Mais tous ces travaux, dont malheureusement les historiens ne nous ont point transmis de description, et dont il ne reste plus qu'un souvenir confus, ne peuvent être comparés à ceux que Justinien fit exécuter au VIe. siècle dans l'empire d'Orient. Cet empereur célèbre, non content de posséder les connaissances nécessaires à un prince, s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences et des beaux-arts; il déploya un zèle extraordinaire, soit à rétablir et accroître les édifices publics, soit à en construire de nouveaux; les églises, les monastères, les hôpitaux, annonçaient de toutes parts sa religieuse munificence (2), en même temps que les châteaux et les murailles militaires, dont les frontières étaient hérissées prouvaient sa sollicitude pour la défense de l'empire.

Ne voulant parler ici que des constructions militaires, on

(1) Apud Suessionas atque Parisios Chilpericus circos ædificare præcepit, in eis populo spectaculum præbiturus. Greg. tur. l. V. cap. 28, apud Bouquet, tome II, page 243.

(2) On sait que la magnifique église de Ste.-Sophie qui devint un modèle pour les architectes de l'Orient, et que l'on a imitée dans plusieurs églises d'Occident (St.-Marc de Venise, Cahors, St.-Front de Périgueux, et plusieurs autres basiliques à coupoles), fut élevée par ordre de Justinien. Il y employa 10,000 ouvriers; lui-même vêtu d'une tunique de lin, surveillait chaque jour leurs travaux, et excitait leur activité par ses récompenses et sa familiarité. La nouvelle cathédrale fut consacrée 5 ans, un mois et dix jours, après qu'on eut placé la première pierre.

est vraiment étonné du nombre et de l'importance des édifices de ce genre élevés par Justinien, quand on parcourt les 2e., 3e., 4e. et 5e. livres de l'ouvrage dans lequel Procope de Césarée, contemporain de l'empereur, et secrétaire de Bélisaire, en fait l'énumération (1). Procope mentionne plus de 700 forteresses réparées ou construites en entier dans les diverses parties de l'empire, et dans ce nombre se trouvaient beaucoup de villes considérables.

Il serait difficile de déterminer en quoi consistèrent les améliorations ou innovations introduites sous Justinien, dans la fortification des places. Toutefois, on voit cet empereur exhausser presque partout les murs, les garnir de tours et de crenaux, y faire creuser des puits (2), des réservoirs et des citernes, afin que les garnisons ne pussent manquer d'eau.

Dans le grand nombre de forteresses reconstruites ou bâties en entier par Justinien, on en voit beaucoup de placées sur des montagnes escarpées et bordées de précipices. Ainsi, à Théodosiopole, fondée par Théodose, l'empereur fit pratiquer

(1) *Des édifices élevés par Justinien*, ouvrage divisé en six livres. Procope naquit à Césarée, en Palestine, vers le commencement du VIe. siècle; après avoir professé la rhétorique dans sa patrie, il vint s'établir à Constantinople, où il donna des leçons d'éloquence et plaida plusieurs causes. On distingua ses talens, il fut appelé à remplir des fonctions publiques. Attaché à Bélisaire comme secrétaire, il le suivit dans les guerres d'Asie, d'Afrique et d'Italie. Pour récompenser les services de Procope, Justinien l'anoblit par le titre d'illustre, le fit sénateur, et enfin préfet de Constantinople; on croit qu'il mourut vers 505, à la fin du règne de Justinien, ou peu après l'avènement de son successeur.

(2) Le fort de Baras qui était situé sur une montagne extrêmement élevée manquait d'eau; Justinien fit creuser un puits qui traversait l'éminence jusqu'à sa racine.

des fossés très-profonds, *semblables aux ravins que la chute d'un torrent peut creuser entre deux montagnes.* Ensuite il fit couper des rochers, *tailler des précipices et des abîmes* (1), afin que la muraille fût d'une hauteur extraordinaire, et tout-à-fait imprenable.

Il établit un chemin couvert à l'intérieur des murailles, et chaque tour reçut des augmentations qui en firent une petite forteresse.

Des galeries voûtées furent pratiquées dans l'épaisseur des murs de plusieurs autres places. J'ignore si ce fut une invention de cette époque, et le laconisme de Procope ne permet pas de le décider.

Dans plusieurs places fortes, Justinien fit rétrécir les ouvertures par lesquelles on lançait des flèches sur l'ennemi : il fit aussi boucher les portes communiquant des tours aux courtines, et n'en conserva pour chaque tour, qu'une seule ouverte dans la place, afin, dit Procope, que les tours fussent plus faciles à défendre, et d'augmenter ainsi la confiance des soldats chargés de les garder.

Procope cite le château d'Episcopa, comme ayant été construit d'après un nouveau système, mais il n'indique que la forme générale de la forteresse et la position des portes. « Le « bâtiment s'avance, dit-il, hors de l'enceinte de la muraille, « étant fort étroit au commencement, il devient fort large « et est revêtu aux deux bouts, de deux tours qui empêchent « les ennemis d'approcher des murailles. Les portes ne sont « pas comme ailleurs au milieu des courtines, *mais à côté*, « *dans des enfoncements qui les dérobent à la vue des*

(1) Procope, des édifices de Justinien, liv. III.

« *ennemis* ; ce fut Théodore Silentiaire, homme d'un grand « talent, qui fut employé à cet ouvrage (1). »

Le même auteur cite comme une autre invention de l'époque, certains ouvrages appelés *ailes*, parce qu'ils servaient à couvrir les soldats, et qui furent ajoutés aux remparts de la ville de Zénobie (2).

Il est fâcheux que Procope se soit borné à faire en quelque sorte l'inventaire des édifices bâtis par Justinien, et qu'il n'ait pas décrit quelques-uns des ouvrages dont il nous vante le mérite et l'importance ; il nous suffit, toutefois, de savoir que l'architecture militaire était dans un état très-prospère au VIe. siècle, dans l'empire d'Orient. Quand même nous n'aurions pas un témoignage aussi authentique que celui de Procope, nous ne pourrions en douter ; car Bizance était le centre des arts et des lumières, aux premiers siècles du moyen âge : c'est là que les artistes les plus habiles s'étaient réunis depuis le règne de Constantin, et c'est là que l'architecture se maintint et prit un nouveau caractère, après l'envahissement de l'empire d'Occident.

Ce que je disais de l'état des forteresses en Occident au Ve. et au VIe siècle, peut s'appliquer à celles du VIIIe. et même du IXe. siècle.

Charlemagne adopta l'ancienne méthode romaine pour tout ce qui avait rapport à l'art de la guerre, et rien ne prouve qu'il ait introduit aucune innovation pour la fortification des places. Il fit garder les côtes et fortifier l'embouchure des fleuves les plus exposés aux pirates normands ; mais il y a lieu de supposer que ces ouvrages, établis pour satisfaire le besoin où l'on était de se défendre contre un danger momen-

(1) Procope, des édifices de Justinien, liv. IV.

(2) Procope, des édifices de Justinien, liv. II.

tané, n'étaient que des redoutes en terre garnies de palissades, ou de petits forts entourés de fossés.

Charlemagne fit aussi réparer les murs de plusieurs villes; il fonda même quelques châteaux, tels que celui de Fronzac, sur les bords de la Dordogne. Cependant les chroniqueurs parlent à peine de ces travaux, tandis qu'ils s'accordent à vanter les édifices religieux et les constructions civiles dont il orna plusieurs villes de son empire.

« Charles, dit Eginhard (1), ne laissa pas de commencer, même de terminer en différents lieux, plusieurs travaux pour l'éclat et la commodité de son royaume. Les plus remarquables furent, sans aucun doute, la basilique construite avec un art admirable en l'honneur de la mère de Dieu, à Aix-la-Chapelle, et le pont de Mayence, sur le Rhin. Il était long de cinq cents pas, car telle est la largeur du fleuve en cet endroit. Mais ce bel ouvrage périt un an avant la mort de Charles, un incendie le consuma. Le roi pensait à le rétablir et à employer la pierre au lieu de bois lorsque la mort vint le surprendre, et l'en empêcha. »

« Ce prince commença deux palais d'un beau travail, l'un non loin de Mayence, près de la campagne nommée Ingelheim, l'autre à Nimègue, sur le Wahal, qui coule le long de l'île des Bataves.

« Il donna surtout ses soins à faire reconstruire dans toute l'étendue de son royaume les églises tombées en ruine par vétusté. Les prêtres et les moines qui les desservaient eurent ordre de les rebâtir, et des commissaires furent envoyés pour veiller à l'exécution de ces commandements.

(1) In vitâ Caroli magni apud Bouquet, tome V, p. 98.

« Voulant réunir une flotte pour combattre les Normands, il fit construire des vaisseaux sur tous les fleuves de la Gaule et de la Germanie qui se jettent dans l'Océan septentrional(1); et, comme les Normands dévastaient, dans leurs courses continuelles, les côtes de ces deux contrées, il plaça ses vaisseaux dans tous les ports et aux embouchures des fleuves propres à recevoir les navires (2), et coupa le chemin à l'ennemi. »

Le moine de Saint-Gaal, qui fournit aussi des renseignements assez étendus sur la vie et les travaux de Charlemagne, parle surtout des églises que ce prince fit reconstruire, de la basilique d'Aix-la-Chapelle, et du grand palais impérial bâti dans cette ville. Nous y trouvons un passage curieux sur la manière dont s'exécutaient à cette époque les travaux d'utilité publique.

« C'était un usage, en ce temps-là, dit le chroniqueur, « que partout où quelques travaux devaient s'exécuter d'après « les ordres de l'empereur, comme des ponts, des vaisseaux, « des passages, l'empierrement et le comblement des chemins,

(1) Les mêmes précautions furent employées sur les côtes de la province Narbonnaise.

(2) Les mesures prises par Charlemagne pour la défense des côtes, et les flottes placées à l'embouchure des fleuves, prouvent encore que cet empereur se conformait en tout aux traditions romaines; car nous savons par la notice des dignités de l'empire, qu'au IVe siècle il y avait des flottes sur les principaux fleuves de la Gaule. Elles étaient destinées sans doute à donner la chasse aux Saxons et aux autres barbares qui infestaient les côtes, qui remontaient les rivières ou qui voulaient franchir ces limites naturelles. La notice indique la résidence des préfets qui commandaient les flottes de la Seine, de la Saône, de la Sambre, du Rhône, etc., etc.

« etc., etc., les comtes les faisaient faire par l'intermédiaire « de leurs vicaires et de leurs officiers, avec aussi peu de « travail qu'il était possible, et y employaient les gens de « la basse classe; mais quand il s'agissait d'ouvrages plus « considérables, et surtout de constructions nouvelles, ni « duc, ni comte, ni évêque, ni abbé n'étaient sous aucun « prétexte dispensés d'y contribuer. On peut citer comme « preuve les arches du pont de Mayence, qui furent faites « par le concours général et régulièrement ordonné de toute « l'Europe. »

Dans tout ceci il n'est pas question de grandes constructions militaires, et tout porte à croire qu'il n'y eut pas beaucoup d'édifices de ce genre élevés à cette époque. Les comtes habitaient des villes qui avaient conservé presqu'intactes leurs murailles romaines. On fit sans doute des réparations, mais peu de constructions nouvelles.

Certains pays, plus exposés que d'autres, durent cependant être garnis de châteaux. Je veux parler de ceux que l'on appelait *Marches*. On sait en effet, que les frontières désignées sous le nom de *Fines*, puis, vers les derniers temps de la domination romaine, sous celui de *Limites*, prirent dans le moyen âge la dénomination de *Marches*. Ainsi les marches françaises étaient à l'extrémité du royaume de France; la marche hispanique, dont parlent les écrivains du IXe. siècle, était sur les frontières de l'Espagne (1).

(1) C'est de là qu'est venu le titre de *marquis*. Dans l'origine, marquisat désignait un gouvernement de frontière; après l'institution des fiefs, on désigna ainsi les seigneuries des frontières, cependant toutes les seigneuries des frontières ou marches, n'étaient pas des marquisats; il y en avait de très-considérables désignées par le titre de *comtés*. Dans la suite, on a donné

Quand toutes les provinces devinrent des fiefs, au Xe. siècle, et qu'elles formèrent en quelque sorte des états séparés ou distincts on vit autant de marches que ces provinces avaient de limites entre elles, ce qui les multiplia considérablement.

Du temps de Charlemagne on remarquait encore une organisation ressemblant à celle qui avait existé sous l'empire romain pour la garde des frontières : des comtes étaient chargés de la défense d'une certaine étendue de pays, comme au temps où fut rédigée la notice des dignités de l'empire. Ainsi le comte des limites du pays nantais figurait à la bataille de Fontenai en 841, et le fameux Rolland, qui périt à Ronceveaux, est qualifié par Eginhard de comte des limites bretonnes, *comes britannici limitis* (1).

Or, ces officiers firent nécessairement construire des forteresses ; et tout porte à croire qu'elles différaient peu de celles qui se multiplièrent dans les campagnes au Xe. et au XIe. siècle. Mais en voyant avec quelle facilité des troupes peu nombreuses de Normands parcouraient et ravageaient les provinces de France au IXe. siècle, on demeure convaincu que les châteaux étaient encore rares sur les frontières, et qu'à l'intérieur des terres il n'y avait que les villes et un petit nombre de bourgades qui pussent opposer une sérieuse résistance.

D'un autre côté, les fortifications furent négligées et quelquefois détruites dans les localités où l'on n'avait rien à re-

le titre de marquis, à ceux dont les terres ont été érigées en marquisats, quoiqu'elles ne fussent sur aucunes limites.

(1) Le duc Angilbert avait reçu de Charlemagne la mission de défendre les côtes Nord-Ouest de la France. Nithard, qui lui succéda, défendit contre les Normands les côtes comprises entre la Seine et l'Escaut. *Voir mon Cours d'Antiquités*, *t.* Ve.

doutée. Nous savons, par exemple, que Charlemagne et ses successeurs permirent quelquefois aux évêques de démolir les murs militaires et d'en tirer des matériaux pour bâtir leurs églises ou leurs cathédrales.

D'après le moine de St.-Gall, Charlemagne fit construire à Francfort et à Ratisbonne des oratoires, des chapelles et des églises neuves d'un admirable travail; et comme les pierres qu'on avait amassées ne suffisaient pas en raison de l'importance des bâtimens, il fit abattre les murs de ces villes (1) pour y prendre des matériaux.

Frodoard rapporte aussi qu'Ebbon, évêque de Reims, supplia l'empereur Louis-le-Débonnaire de lui accorder les murs de cette ville pour la réparation et l'agrandissement de l'église cathédrale de Notre-Dame, qui tombait de vétusté.

« Comme le prince jouissait alors d'une paix profonde,
« ajoute le chroniqueur, et que fort de la toute puissance de
« son empire, il ne craignait aucune excursion des Barbares,
« il ne refusa point le saint prélat et lui accorda au contraire
« avec bonté sa demande pour l'amour de Dieu et de sa sainte
« mère (2). »

(1) En détruisant ces murs, on y trouva des cavités sépulcrales remplies d'or, et ce métal fut employé à orner les basiliques et à former des coffres pour renfermer des livres.

(2) Dans son ordonnance l'empereur dit. « Considérant la
« difficulté des lieux et les obstacles de l'entreprise, nous accor-
« dons pour cette construction, et pour édifier tout ce qui sera
« nécessaire aux besoins des serviteurs de Dieu y demeurant,
« *tous les murs de la cité avec leurs portes*, et toutes les rede-
« vances et charges que les biens de l'église et de l'évêché de Reims
« payaient à notre palais royal d'Aix; nous ordonnons que
« toutes les routes ou voies publiques qui avoisinent l'église, et
« qui pourraient gêner la construction des cloîtres et habitations

Cependant le besoin de maisons fortifiées se fit sentir de tous côtés dans le cours du IX[e]. siècle ; quelques-uns entourèrent leurs habitations de palissades, mais ces forteresses, trop peu nombreuses, et probablement mal défendues, furent prises par les Normands ; on fut même parfois obligé de les détruire, de peur qu'elles ne devinssent des retraites pour les brigands qui désolaient alors la France.

Un tel état de choses ne pouvait toujours durer : des châteaux plus formidables et des lieux de refuge furent établis sur plusieurs points du royaume ; dans la seconde moitié du IX[e]. siècle, Hérivée, évêque de Reims, en fit bâtir un au village de Coucy et un autre à Epernay-sur-Marne (1). Nous voyons dans les annales de Metz qu'en 892 les Normands prirent un *château neuf* près des Ardennes, dans lequel s'était refugiée une *innombrable multitude de peuple* (2). Je pourrais citer bien d'autres preuves à l'appui de ce que je viens d'avancer.

Le temps approchait où les fortifications privées devaient se multiplier par tout le royaume, donner une nouvelle indépendance à la noblesse, retremper son caractère et rendre à la nation française les vertus militaires qu'elle perdait sous

« des serviteurs de Dieu, soient détournées et changées, si besoin est, etc., etc. »

Outre ces bienfaits, l'empereur donna encore à l'église de Reims, son architecte Rumald, pour la servir tout le reste de sa vie, et lui consacrer le talent qu'il avait reçu du Seigneur. *V. Frodoard, hist.* de l'église de Reims, collection de M. Guizot, t. v.

(1) Frodoard, hist. de Reims.

(2) Ann. de Metz. Collection de M. Guizot, t. IV.

le gouvernement des prélats et des hommes qui achetaient au poids de l'or la retraite des Normands plutôt que de défendre le territoire (1). Je veux parler du régime féodal et de son introduction en France au Xe. siècle.

Les rois de France possédèrent comme les empereurs auxquels ils succédèrent un assez grand nombre de grandes exploitations ou maisons fiscales, dont le produit formait des revenus pour le trésor royal.

Ils transportaient souvent leur cour de l'une à l'autre de ces maisons, tant pour en surveiller l'administration, que pour consommer les provisions entassées dans ces grandes fermes (2), dont quelques-unes pouvaient être considérées comme des fabriques, car on y mettait en œuvre la laine, le lin, et plusieurs autres productions.

Il y a lieu de penser que ces établissements, qui s'appelaient encore des *villes* du temps de Charlemagne, étaient distribuées à peu près comme les *villæ* des Romains; qu'ainsi les bâtiments bordaient des cours plus ou moins vastes suivant

(1) V. Sismondi, hist. des Français.

(2) Louis-le-Débonnaire, après avoir reçu de son père le gouvernement de l'Aquitaine, décida qu'il passerait ses hivers dans quatre habitations différentes, de telle façon qu'au bout de trois années écoulées, il choisirait successivement pour séjourner durant l'hiver de la quatrième, l'une de ces quatre habitations, savoir : Douai en Anjou, Chasseneuil, Audiac et Ebreuil : ainsi, chacune de ces dernières, quand son année arrivait, avait de quoi suffire à la dépense royale.

Ces choses ainsi sagement établies, il défendit qu'à l'avenir les approvisionnements militaires qu'on appelait *fourrages*, fussent fournis par le peuple. — *Vie de Louis-le-Débonnaire, par l'astronome*, traduction de M. Guizot.

l'importance de l'exploitation. Si elles étaient entourées de murs, de palissades et de fossés, ces travaux devaient être plus propres à garantir des voleurs que des attaques de l'ennemi : quelques-unes seulement furent fortifiées ; mais la plupart n'étaient que de riches fermes environnées de basses-cours pour nourrir des volailles et pour enclore des troupeaux.

CHAPITRE XIII.

Châteaux des Xe. et XIe. siècles.

Je disais tout à l'heure (p. 224) que l'établissement du régime féodal et la multiplication des châteaux forts, étaient deux événements intimement liés et correspondants l'un à l'autre, qui avaient changé la face de notre pays dans le cours du Xe. siècle. Cette vérité ne sera, je crois, contestée par personne ; aussi, sans chercher à accumuler les preuves qu'il me serait facile de réunir pour la démontrer, je vais citer l'autorité d'un savant historien, M. de Sismondi.

« Sous la première race, dit-il, les seigneurs avaient rarement fortifié leurs châteaux ou demandé la permission de le faire, parce que les peuples germaniques conservaient encore leur haine pour les enceintes de murailles et leur mépris pour ceux qui faisaient usage de quelque avantage dans le combat. Ces permissions avaient rarement été accordées sous la seconde race, aussi long-temps que les empereurs possédèrent assez d'autorité pour les refuser à leur noblesse dont

ils se défiaient. Lorsque Louis-le-Bègue, aussi faible d'esprit et de santé que dénué de crédit, ne put plus résister aux usurpations des grands, des mains desquels il reçut comme par grâce la couronne de son père, tout fut changé dans les mœurs, les opinions, le système militaire de l'état; les riches propriétaires, en se fortifiant chez eux, songèrent d'abord à la sécurité, bientôt à leur force, l'ambition prit dans leur cœur la place de la cupidité, la possession de vastes campagnes que jusqu'alors ils avaient considérées sous le seul rapport de leurs revenus, devint un moyen d'augmenter infiniment leur puissance; ils commencèrent à distribuer leurs terres en lots nombreux, sous la condition du service militaire. La permission de se fortifier qu'ils avaient tout récemment arrachée au monarque, ils l'accordèrent à leur tour à leurs vassaux, et les châteaux s'élevèrent par milliers autour de la forteresse du comte ou du chef d'une province. Les familles de l'ordre équestre se multiplièrent avec une rapité qui tient presque du prodige; la noblesse naquit en quelque sorte tout à la fois du milieu du IXe. au milieu du Xe. siècle, et la fable de Deucalion et Pyrra sembla pour la seconde fois recevoir une explication allégorique; la France, en autorisant l'édification des forteresses, sema des pierres sur ses jachères, et il en sortit des hommes armés. »

Tous les hommes d'armes qui, du IXe. au Xe. siècle, reçurent en fief tant de parcelles du domaine des comtes, sous l'obligation de les servir à la guerre, commencèrent chacun leur établissement dans la campagne, par la construction d'une petite forteresse, *ne fût-elle composée que d'une seule tour*. La confiance de ce gentilhomme dans la force de sa demeure, dans la bonté supérieure de son cheval, de son armure défensive, développèrent en lui une valeur qu'on n'avait

point aperçue tant qu'il n'avait eu aucun moyen de résistance (1).

Quelle que soit la manière dont on envisage le régime féodal et ses effets, il est constant que ce régime parut si avantageux au Xe et au XIe. siècles, que la plupart des possesseurs de terres libres et indépendantes offraient ces terres aux seigneurs du voisinage ; pour les recevoir ensuite d'eux ; afin d'obtenir, par cette inféodation fictive, la protection de ceux dont ils se constituaient ainsi bénévolement les vassaux.

D'un autre côté, des hommes puissants ne faisaient nulle difficulté de recevoir des fiefs de simples gentilshommes, et de leur prêter foi et hommage pour ces fiefs. On voyait des chevaliers barons, des comtes, pour leur principale seigneurie, être à leur tour seigneurs des comtes, pour d'autres terres dépendantes de leurs domaines ; de sorte que les mêmes personnes pouvaient se trouver en même temps seigneurs et vassaux les unes des autres.

Ces rapports nouveaux et multipliés établirent entre les possesseurs de terres des devoirs réciproques, dont le principal était le service militaire ; le vassal s'engageait à prêter à son suserain le secours de son bras lorsqu'il en était requis, et à conduire avec lui un certain nombre de guerriers (2).

Le service judiciaire fut attaché à la féodalité comme le service militaire, et les châteaux forts devinrent encore des tribunaux où l'on rendait la justice.

(1) V. Sismondi, Histoire des Français, t. IV.

(2) Il était rare que le service fût dû pour plus de 40 jours, c'est ce qui faisait si souvent au moyen âge avorter les sièges et les entreprises militaires ; car les 40 jours révolus, l'armée se dissolvait et l'expédition ne pouvait conséquemment être poussée à fin.

Mais je ne dois point expliquer ici le mécanisme du système féodal ; ces notions appartiennent à l'histoire proprement dite ; ce qu'il m'importe de faire connaître, ce sont les châteaux qui couvrirent nos campagnes lorsque la féodalité fut établie.

Les caractères généraux que je vais indiquer s'appliqueront également aux châteaux du Xe. et à ceux du XIe. siècle, jusqu'au temps de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Les châteaux du XIIe. siècle seront décrits séparément.

A la vérité, l'art de construire les châteaux fit quelques progrès durant le cours du XIe. siècle ; les murailles devinrent plus épaisses et plus élevées, les fossés plus profonds. On vit des donjons plus forts et plus spacieux, et les palissades en bois furent dans quelques lieux remplacées par des constructions en pierre, plus capables de résister aux efforts des assiégeants.

Toutefois, les perfectionnements les plus notables ne s'introduisirent guère que vers la fin du XIe. siècle, et surtout au XIIe., sous le règne de Henri premier, roi d'Angleterre.

J'ai donc raison, je crois, de ranger dans la même classe les châteaux anterieurs à la conquête de l'Angleterre, sauf à noter les progrès qui se sont manifestés dans les 2/3 de siècle qui ont précédé ce grand événement.

Au Xe. et au XIe. siècles, les châteaux étaient en général composés de deux parties principales : *d'une cour basse et d'une seconde enceinte renfermant une tour ou donjon.*

L'étendue de la cour basse ou première enceinte était proportionnée à l'importance de la place. Souvent elle occupait environ 1/2 acre, quelquefois une acre de terrain et même davantage. Si j'en juge par le grand nombre d'empla-

cements de châteaux que j'ai observés en Normandie, beaucoup étaient entourés d'un rempart en terre sans maçonnerie, qui devait être surmonté de palissades en bois, et dont l'approche était défendue par un fossé plus ou moins profond. Beaucoup de châteaux avaient aussi des murs en pierres. L'importance des places n'a pas toujours déterminé à employer la pierre de préférence au bois. Des châteaux appartenant à des hommes puissants, situés dans les localités où les matériaux étaient difficiles à se procurer ou à transporter, n'ont eu que des murs en terre et en bois, tandis que d'autres peu considérables ont pu être garnis de murs en maçonnerie, là où la pierre était abondante et où on savait la mettre en œuvre.

A l'une des extrémités de la cour, quelquefois au centre s'élevait une éminence arrondie, souvent artificielle, quelquefois naturelle, sur laquelle était assise la citadelle ou le donjon. Lorsque cette butte était artificielle, elle offrait habituellement l'image assez régulière d'un cône tronqué. C'est ce que l'on appelait *une motte*.

Le donjon était lui-même assez souvent arrondi, quelquefois carré. C'était une tour plus ou moins élevée, tantôt en bois, tantôt en pierre divisée, en plusieurs étages, et du haut de laquelle on découvrait pour l'ordinaire une étendue de pays assez considérable. Le commandant de la place habitait dans cette citadelle, sous laquelle était ordinairement une prison souterraine où le jour ne pouvait pénétrer.

Quant à la forme générale des châteaux, elle a varié suivant la configuration du terrain sur lequel ils étaient assis. A cette époque, comme on l'avait fait sous la domination romaine (voir la 2ᵉ. partie de mon cours d'antiquités, p. 313), et comme on le fit à toutes les époques du moyen âge, on choisit souvent, pour fonder des châteaux, les caps ou promontoires

formés par la jonction de deux vallées. Ces excavations naturelles défendaient l'accès des places de plusieurs côtés, et l'on pouvait d'ailleurs rendre cet accès plus difficile encore en arrêtant, au moyen de digues, le ruisseau qui circulait au fond du ravin, de manière à transformer en pièce d'eau la vallée entière.

Cette définition, toute courte qu'elle soit, donne, je crois, une idée assez juste des châteaux de la première époque et d'un grand nombre de ceux qui furent élevés jusqu'à la conquête de l'Angleterre, et même plus tard.

Et pour que l'on puisse mieux comprendre la disposition d'un château à motte, avec palissades en bois, j'en ai figuré un sur la pl. XVII (n°. 2).

Ce château se compose, d'une tour carrée ou donjon A, reposant sur une motte en terre B : un fossé *c. c.* forme un cercle à la base de cette éminence en terre et l'isole en quelque sorte de la cour DD, au centre de laquelle elle est placée.

Dans cette cour se trouvent des constructions EE, qui servaient soit de magasins et d'écuries, etc., etc., soit de logements pour les gens du baron, et qui, dans certains châteaux, pouvaient être beaucoup plus considérables.

La cour, qui est ovale, est garnie de pièces de bois enfoncées en terre et serrées les unes contre les autres, de manière à former une espèce de mur FF.

Au-delà de cette palissade existe un fossé GG qui était très profond dans certains châteaux, et que l'on remplissait d'eau toutes les fois qu'il était possible d'y conduire quelque ruisseau.

Voilà donc, en peu de mots, la restauration d'une forteresse d'une étendue médiocre ; si, par la pensée, on en ré-

construit une autre ayant deux cours au lieu d'une, et dont la motte, d'un plus grand diamètre que celle dont j'ai tracé l'esquisse, et surmontée d'une tour également plus considérable, carrée ou ovale, soit placée à l'extrémité ou au centre d'une des cours, on aura l'idée exacte de l'ensemble des châteaux du XIe. siècle.

L'obscurité presque complète qui règne sur les forteresses élevées depuis le Ve. siècle jusqu'au Xe. ne m'a pas permis de rien préciser concernant les maisons fortifiées de cette période ; mais je dois dire que certains châteaux semblables à ceux que nous pouvons rapporter avec certitude au Xe. ou au XIe. siècle, ont été regardés comme beaucoup plus anciens, comme remontant au VIe., au VIIe. ou au VIIIe. siècles.

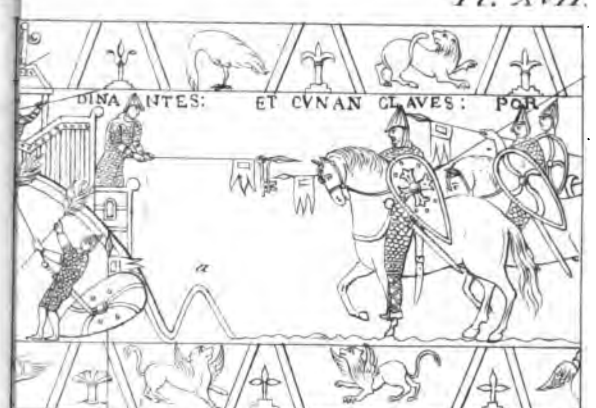
L'origine des éminences en terres, appelées *mottes*, peut même, d'après quelques observations, être reportée jusqu'au temps de la domination romaine.

M. le baron de Crazannes et M. Massion, dans leurs savantes recherches sur les antiquités du département de la Charente-Inférieure, M. de la Saussaye dans ses explorations de la Sologne, ont observé des mottes couvertes de débris annonçant l'époque romaine.

D'ailleurs, on ne peut méconnaître dans le donjon et dans la motte qui le supporte l'imitation du prétoire des camps romains.

Je vais décrire rapidement quelques châteaux d'une origine à peu près certaine, dont les possesseurs vivaient au XIe. siècle, et qui ne peuvent être de beaucoup postérieurs à cette époque, ni antérieurs au Xe. siècle.

Chateau de St.-Sever (Calvados). L'emplacement du château que l'on remarque dans la forêt de St.-Sever est



...tion d'un Chateau du X.e siècle.



E. Ecuries logements et magasins.
...rtant le Donjon. F. Palissades en bois.
G. Fossé extérieur.

...h. de A. Hardel, à Caen.

vraisemblablement un ouvrage du XIe. siècle, époque à laquelle cette contrée appartenait aux vicomtes d'Avranches (1). Ce château n'a rien qui le distingue de ceux que l'on peut incontestablement rapporter au XIe. siècle. Cependant plusieurs écrivains lui ont attribué une origine bien plus ancienne, et il est regardé dans le pays comme l'habitation d'un certain *Corbecenus*, qui vivait au VIIe. siècle, et chez lequel St.-Sever aurait été domestique avant de devenir évêque.

Quoi qu'il en soit, si, partant du bourg de Saint-Sever, on suit le chemin qui conduit au Champ-du-Bout, on trouve sur le bord de la forêt, à 1/2 lieue du bourg, une langue de terre formée par la réunion de deux vallons étroits, et qui se termine en pointe. Le château dont je viens de parler, et dont on peut voir le plan pl. XVIII, fig. 6, était établi sur cette éminence.

Dans ce château, comme dans plusieurs autres, le donjon était au centre de la place, sur une motte en forme de cône tronqué A. Il restait des deux côtés de la motte assez d'espace pour communiquer facilement d'une extrémité de la cour à l'autre.

A l'Ouest vers les terres, une seconde ligne de remparts et de fossés formait une deuxième cour C. L'ensemble de la forteresse offrait l'image d'un coin.

Un ruisseau coulant dans le vallon F, où l'on voit encore un étang, n'était pas sans utilité pour la défense de la place.

(1) Ranulf Briquessart, vicomte de Bayeux, était au XIIe. siècle, possesseur de ce château.

Renouf, vicomte du Bessin, avait pour cri de guerre, à la bataille d'Hasting :

St.-Sever ! sire St.-Sever !

Je suppose qu'il y avait d'autres douves dans le vallon marécageux E, où je crois avoir distingué le barrage qui servait à maintenir les eaux. Ce barrage servait peut-être en même temps de chaussée pour accéder au château.

CHATEAU DE BRIQUESSART, à Livry (Calvados). Briquessart était un des principaux barons normands qui se liguèrent contre le duc Guillaume, en 1047, et dont parle Robert Wace (1). L'emplacement de son château existe dans la commune de Livry, arrondissement de Bayeux, sur le bord de la vallée du Calichon, près d'une place entourée de maisons, qui porte encore aujourd'hui le nom de hameau Briquessart (2). Cette bourgade avait autrefois un marché.

Le château de Briquessart est un des plus intéressants de ceux dans lesquels on ne remarque ni murs, ni maisons en pierre. On n'y a point trouvé de vestiges de constructions, et sa force consistait dans des fossés et des remparts en terre, sans doute garnis de palissades en bois.

La motte où l'éminence artificielle qui a dû supporter la tour du donjon se trouvait en A vers le centre de la place (pl. XVIII, fig. 3), ou plutôt sur le bord d'une enceinte ovale B, munie de remparts élevés *cccc*, qui me paraît devoir être considérée comme la partie la plus forte du château (3).

(1) Roman de Rou, vers 8938 et 39.

(2) Cet emplacement remarquable appartient à M. Trolong-du-Taillis, juge de paix de Caumont, et savant botaniste, membre des Sociétés d'histoire naturelle et d'agriculture de Caen.

(3) On voit dans cette enceinte B une chapelle dont la construction paraît remonter au XVIe. ou à la fin du XVe. siècle ; mais je suppose qu'il en existait une autre plus ancienne à laquelle celle-ci aura succédé.

Une seconde enceinte DDD encadrait les deux tiers de la cour centrale B. Elle était divisée en trois parties par deux fossés parallèles F. F, qui descendent vers la vallée du Calichon. Cette vallée défendait la place du côté du sud. Un petit ravin G, dans lequel coule un filet d'eau, formait du côté de l'ouest un autre moyen de défense. Vers l'est, où le sol uni est à peu près de niveau avec la partie la plus élevée des cours du château, un rempart en terre et un large fossé (HH) défendaient l'accès de la seconde enceinte.

Après avoir attentivement examiné cette forteresse, je suis demeuré persuadé que l'entrée principale était en P, par le creux du fossé qui entoure l'enceinte B; ce fossé, ou, si l'on veut, ce chemin couvert, arrive au pied du donjon, d'où une pente douce permettait sans doute d'entrer à volonté dans la cour de la citadelle B ou dans la seconde enceinte D.

Je ne serais pas surpris qu'une autre porte eût existé vers le point *o*, dans la cour D, où l'on voit aujourd'hui un passage.

Les fossés FF, tout en défendant l'accès du donjon du côté de l'est, par où la place avait le plus à craindre, pouvaient aussi servir de sentiers soit pour aller puiser de l'eau dans la rivière, soit pour descendre dans les prairies voisines.

Quant à la distribution des maisons en bois qui devaient se trouver dans la place, je n'ai que des conjectures à présenter, puisqu'il n'en reste aucun vestige. Mais il y a lieu de supposer que ces édifices étaient placés dans les cours B et D, à peu de distance des remparts, de manière à laisser libre l'accès des terrasses.

Chateau d'Aulnay (Calvados). Robert Wace cite ensemble (vers 13,776 et suivants), comme ayant pris part à la bataille de Hasting, plusieurs autres seigneurs dont j'ai

retrouvé les châteaux dans les communes du Calvados qui portent le même nom. Ce sont les seigneurs d'*Aulnay*, du *Molay*, de *Combray*, de *Rubercy*, et de *Fontenay-le-Marmion*. Le poète leur fait proférer des cris de mort contre le roi Harold.

« Les seigneurs de Combray, celui d'Aulnay, les sires de « Fontenay, de Rubercy et du Molay couraient, dit-il, en « demandant le roi Harold et disant aux Anglais : *Où donc est le roi que vous servez, le parjure qui a manqué de foi à Guillaume? Si nous pouvons le trouver, sa mort est certaine* (1). »

L'emplacement du château d'Aulnay est à 1/2 lieue du bourg de ce nom, sur le versant nord d'une chaîne d'éminences qui traverse cette partie de l'arrondissement de Vire, et décrite dans mon ouvrage sur la géologie du département du Calvados. Ce château, assez vaste, aujourd'hui couvert de bois, était divisé en trois parties bien distinctes, et qui suivaient la pente du terrain (V. la coupe B-A, pl. XIX). La motte du donjon *g* occupait la partie la plus élevée. Elle est ronde. Son diamètre est de 150 pieds. On y voit encore des fondations de murailles et un puits qui se trouvait,

(1) Cil de Combrai è cil d'Alnei
E li sire de Fontenei
De Rebercil è del Molei
Vunt demandant Heraut li Rei
As Engleiz dient ; çà estez ;
U est li Reis ke vos servez,
Ki à Guillaume est perjurez,
Morz est s'il pot estre trovez.

Roman de Rou Vers. 13,775—82.

je crois, dans une petite cour, que je suppose avoir existé sur la partie de la motte tournée à l'est (V. le plan figuré, pl. XIX).

Ce donjon, ceint de larges fossés, était dominé au sud et au sud-ouest par le sommet de l'éminence dont il occupe la pente septentrionale, ce qui devait considérablement en diminuer la force en cas de siége.

On descendait de la motte dans la cour centrale *d*, par une pente douce *f*. Cette pente a été pratiquée du côté du nord-est (voir le plan), soit parce qu'elle devait correspondre à la cour du donjon, placée, comme je suppose, du même côté, peut-être aussi parce que dans cette direction la vallée *i* rendait le château peu accessible à l'ennemi.

La cour centrale est à peu près carrée et présente une déclivité sensible vers la vallée voisine *i*. Cette vallée, qui forme un second et large fossé, était autrefois occupée par une pièce d'eau. On voit encore un barrage en terre *m m* (voir le plan) servant à maintenir à une certaine hauteur les eaux du ruisseau qui coule dans le vallon.

La seconde cour *c* ou troisième partie du château, que l'on pourrait appeler la cour basse, en comparant son niveau avec celui de la précédente, offre, comme elle, un carré à angles obtus, dont le côté nord est légèrement convexe. De ce côté et vers le couchant, le *vallum* est plus considérable et s'élève en forme de parapet au-dessus du niveau de la cour. Je n'ai trouvé dans cette enceinte ni dans la précédente aucune trace de maçonnerie.

On voit en *b*, sur le plan du château d'Aulnay, un rempart dirigé vers l'ouest et bordant un chemin creux. Je suppose que là était une des entrées du château, et que ce rempart avait pour but de défendre l'accès de chemin, qui

venait aboutir dans le fossé *a*, entre la cour *c* et la cour *d* (1).

Je serais aussi assez porté à admettre que l'on accédait au château par la chaussée qui servait à retenir les eaux de l'étang, *m m*.

J'ai dit que le château d'Aulnay était défendu naturellement au nord et à l'est par deux vallées, mais que du côté de l'ouest et du nord il était dominé par les terres environnantes. C'est ce qui aura déterminé à établir de ces deux côtés un fossé *hhh* qui, comme dans le château de Briquessart, formait une double ligne de défense.

CHATEAU DE FONTENAY-LE-MARMION (Calvados). On trouve encore, au milieu d'une ferme, l'emplacement de la forteresse du sire de Fontenay, dont parle Wace. On peut reconnaître, dans le jardin de la ferme, l'éminence qui supportait le donjon. C'est une esplanade carrée d'environ 80 pieds sur 55 (voir le point A, fig. 5, pl. XVIII), défendue par des fossés autrefois remplis d'eau C. *D*. Ce donjon se liait à une enceinte arrondie, dont le coutour est encore reconnaissable du côté de l'est. Les bâtiments qui remplacent de ce côté les constructions primitives sont en grande partie du XVIe siècle ou de la fin du XVe. On voit, à l'intérieur, des portes et une cheminée très-remarquables par la finesse des sculptures qui les couvrent; mais quelques parties de ces bâtiments

(1) Tout près de ce chemin se trouvent plusieurs maisons; mais il paraît qu'il y en a eu bien davantage à une époque reculée. Là devait se trouver le centre de la bourgade d'Aulnay, qui, dans la suite, aura été transférée où nous la voyons aujourd'hui, et où l'établissement d'un marché aura causé un accroissement rapide de population.

Le château d'Aulnay fut assiégé et pris par Geoffroy, Plantagenet, en 1141.

sont beaucoup plus anciennes. Vers le nord-est, on trouve des fenêtres à plein cintre et une porte romane ornée de zig-zags, par laquelle on pouvait entrer dans la place au moyen d'un pont jeté sur le fossé.

Il est fort douteux que ces portions d'architecture appartenant au style roman remontent au temps de la conquête, et je serais porté à les regarder comme postérieures; mais ce sont probablement des restes de l'ancien château, ruiné au XIIe. siècle par Geoffroy, comte d'Anjou. Ce puissant comte, irrité d'avoir inutilement assiégé la place de Falaise, dans laquelle commandait Marmion, vint à Fontenay, prendre d'assaut le château de ce capitaine. Voici comment Dumoulin raconte le fait d'armes du comte d'Anjou :

« Cependant l'angevin, qui toujours avait le cœur à « Falaise et ne pouvait l'enlever ni par la force, ni par la « ruse (d'autant que Robert Marmion, seigneur de Fonte- « nay, y commandait et le gardait soigneusement), tourne « ses forces contre le château de Fontenay, que la nature du « lieu *et l'artifice avaient rendu très-fort*, le bat avec ses « machines, le force et le détruit entièrement (1). »

La force du château, vantée par l'historien, devait principalement consister dans les murs et les larges fosses pleins d'eau qui existaient en D et en C; car la cour B et le donjon A étaient peu élevés au-dessus des terres environnantes.

Le plan que j'ai figuré pl. XVIII n'explique point s'il y avait des fossés en E, vers le sud-ouest; mais cela est d'autant plus probable, que l'une des portes d'entrée devait se trouver à peu de distance de la pièce d'eau *m*.

CHATEAU DU MOLAY (Calvados). Au haut du petit côteau

(1) Dumoulin, Histoire de Normandie, p. 355, liv. X.

qui domine la rive gauche du ruisseau du Molay, et sur le bord même de la route départementale de la mine de Littry à Isigny, se trouvent les vestiges du château du seigneur du Molay, cité par Wace (1). Cette place se composait de deux enceintes. La plus voisine de la vallée renfermait le donjon : elle était arrondie, entourée de murs épais dont on a trouvé les fondements, et l'on voit encore, du côté de l'ouest, des fossés assez profonds qui la séparaient de la cour basse.

Au nord et au sud, une dépression du terrain, en partie naturelle, en partie artificielle, rendait difficile l'accès du château, que le ruisseau déjà cité garantissait du côté de l'est. C'était à l'ouest, par la cour basse, dont l'entrée se trouvait à peu près de niveau avec le sol du plateau voisin, qu'il était le plus facile d'entrer dans la place, et ce n'était pas sans intention qu'on avait disposé de ce côté une double ligne de fossés.

De l'esplanade du château du Molay, la vue s'étend sur la vallée et sur les campagnes voisines.

Chateau du Plessis (Manche). Ce château se trouve sur une colline qui domine la route de Périers à Prétot, arrondissement de Coutances. La motte et les remparts sont dans un état de conservation tel qu'on peut facilement, par la pensée, reconstruire la place avec sa tour centrale, ses palissades en bois et tout ce qui, d'après nos observations, devait constituer un château fort de cette époque.

Au centre de la place est une belle motte ronde A, haute de 40 pieds (pl. XIX), entourée d'un fossé, sur laquelle

(1) L'église paroissiale se trouve en-dehors du château et occupe, avec le cimetière, une partie des anciens fossés.

s'élevait une tour de la même forme, construite en pierre, dont il ne reste plus que quelques pans de maçonnerie. Une première enceinte B, puis une seconde DD, couvrent la place du côté de l'ouest. A l'est, une cour C, défendue par la coupe rapide du terrain, dominait la route de Périers (1).

Le ruisseau du Plessis baignait, au sud, le pied de la colline du château. L'entrée de la place était de ce côté: c'était, comme au château de Briquessart, un chemin creux et dominé par le plateau E, conduisant directement au pied de la motte du donjon.

Je n'ai vu d'autres débris de maçonnerie que ceux de la tour du donjon, et il y a lieu de croire que les remparts en terre étaient simplement garnis de palissades.

Chateau d'Onde-Fontaine (Calvados). L'emplacement du petit château d'Onde-Fontaine se voit dans un bois sur un promontoire qui domine la route vicinale d'Aulnay au Mesnil-Ozouf, arrondissement de Vire. Il est extrêmement curieux, quoique moins grand et moins important que beaucoup d'autres (pl. XVIII, fig. 4) (2).

La motte A est assez élevée et creuse à l'intérieur, de manière à figurer un cône tronqué renversé, ce qui, ici

(1) Nous devons dire que le plan que nous présentons a été dressé à vol d'oiseau et sans arpentage; de sorte qu'il n'indique pas rigoureusement les dimensions de chaque partie de la place. Il suffit bien, toutefois, pour montrer la disposition des retranchements et l'ensemble de la forteresse.

(2) L'emplacement de cette petite forteresse offre le plus grand rapport avec ceux de plusieurs châteaux d'Irlande dont les plans ont été figurés dans un ouvrage anglais que M. de la Saussaye m'a montré à la bibliothèque de Blois et qui est intitulé; *Louthiana or an introduction to the antiquities of Ireland by th. wright.*

comme ailleurs, vient évidemment de ce que les terres du rempart avaient été élevées le plus haut possible pour couvrir et protéger la base des constructions en bois qui ont incomplètement disparu. Une enceinte étroite, en forme de croissant B B, résultait de l'établissement en E vers l'ouest d'un rempart garni de fossés. Ce rempart n'existe point au levant, parce que la vallée D offre une pente un peu plus rapide que celle que l'on trouve en E. Deux échancrures ou passages ont été pratiqués dans cette espèce de demi-lune (*m n*). Je suppose qu'elles servaient l'une pour descendre dans le vallon E, l'autre pour accéder à la route et au ruisseau qui baigne, au sud, le pied du monticule. Ces issues devaient d'ailleurs être munies de portes.

Du côté du nord surtout la place avait besoin de défense; car, de ce côté, le cap ou promontoire s'attache au plateau voisin. Aussi, voyons-nous en C une cour presque triangulaire défendue par un fossé.

Il paraît qu'un puits avait été pratiqué au centre de la motte. Jusqu'ici on n'a remarqué aucune trace de maçonnerie, et tout annonce que le bois presque seul était employé pour les bâtiments de la forteresse.

Chateau des Olivets, à Grimbosq. Il existe dans une partie de la forêt de Cinglais, dépendant du territoire de Grimbosq, un plateau étroit, flanqué de deux vallons profonds, et qui se termine en pointe tout près de la rivière d'Orne. On a profité de cette position facile à défendre pour y établir un château. La motte du donjon (A, fig. 2, pl. XVIII) s'élève au milieu de l'enceinte, qu'elle divise en deux parties inégales; et pour communiquer de la première cour B à la cour C, vers l'extrémité du cap, il ne reste qu'un étroit passage F entre la motte et la pente rapide du côteau.

Cette seconde enceinte C paraît avoir renfermé plusieurs logements, dont la base était peut être maçonnée. Un espace carré, très-bien applani, et dans lequel il ne croît pas d'arbres (V. le point *g*), indique, je crois, la cour réservée au milieu de ces bâtiments. La motte centrale est ceinte d'un fossé large de 15 pieds et profond de six. Elle peut avoir 30 ou 40 pieds de diamètre au sommet, et l'on n'y voit point de fondations.

L'ensemble du château présente un ovale fort allongé, résultant de la configuration du cap, sur lequel il est assis.

J'ignore à quelle époque remonte l'origine de ce château, mais je le crois ancien; il doit être au moins du XIe. siècle.

Chateau du vieux-conches. Certains châteaux, qui peuvent être distingués des autres sous plusieurs rapports, offrent une enceinte à peu près carrée à angles obtus, ou imparfaitement ronde, garnie de remparts fort élevés en terre. La motte, lorsqu'il y en a une dans ces châteaux, fait corps avec un des angles ou toute autre partie du *vallum*, mais souvent on n'y en trouve point. Ces châteaux, très-forts par la profondeur de leurs fossés, n'avaient parfois qu'une enceinte fortifiée.

Je crois devoir rapporter à ce type de châteaux celui du Vieux-Conches, département de l'Eure, situé à 1/2 lieue de la ville actuelle, au bord de la rivière qui sort de la forêt. Ce château appartenait à la famille de Touesny, et avait, d'après une histoire manuscrite de Conches, dont M. G. Vaugeois de Laigle a bien voulu me communiquer un extrait, été construit par Roger de Touesny dans la 1re. moitié du XIe. siècle. Ce Roger de Touesny, s'était, ainsi que d'autres seigneurs normands, réuni aux Français que Henri Ier.,

Roi de France, avait envoyés comme auxiliaires à Ferdinand, roi de Castille et de Léon, ce qui lui avait fait donner le surnom de *Conchois d'Espagne* (1). Il se révolta contre Guillaume et fut tué dans un combat qu'il engagea avec Onfroy de Veilles, comte de Pont-Audemer, vers l'an 1039.

Quelque temps avant sa mort, il avait, à ce qu'il paraît, transféré le siège de son comté dans l'emplacement où se trouve la ville actuelle de Conches. Mais ce fut son fils, Raoul Touesny, second comte de Conches, bien connu pour avoir été le porte-étendard de l'armée normande à Hasting, qui termina l'établissement commencé par son père, notamment les fortifications de la ville.

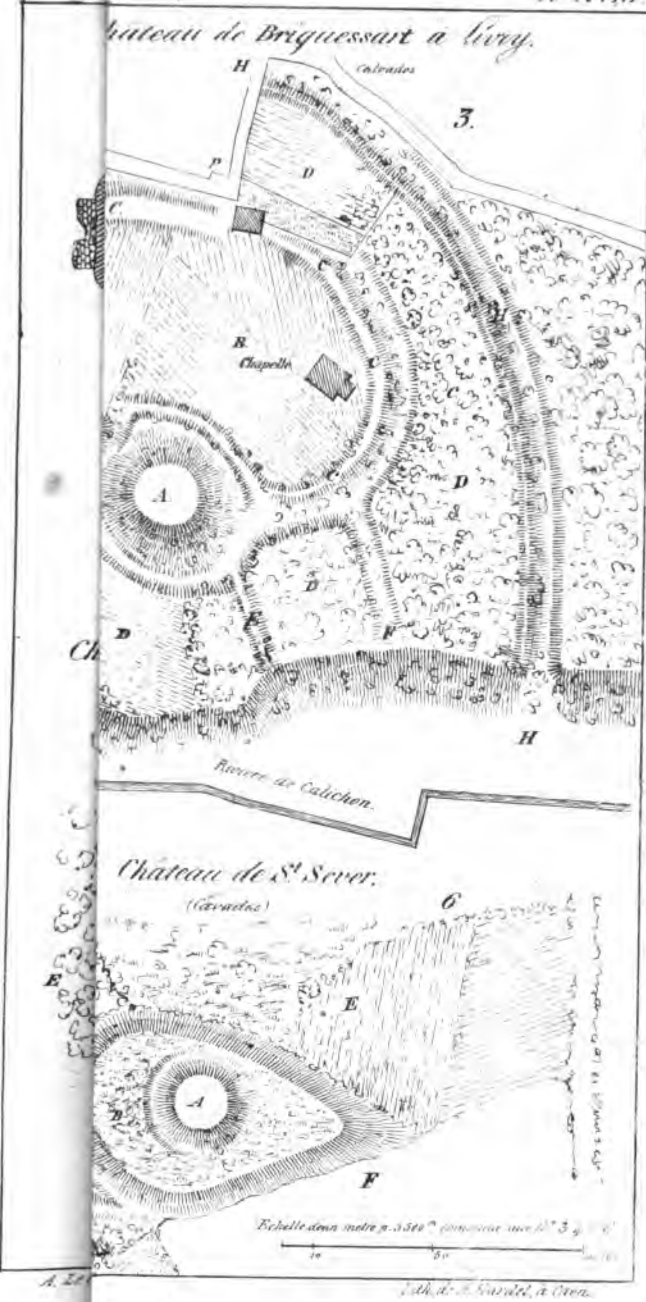
Le château du Vieux-Conches est donc de la 1re. moitié du XIe. siècle, et dut être abandonné vers 1040.

Cette forteresse, dont je n'ai pu lever le plan, présente une enceinte presque ronde d'environ 300 pieds de diamètre, entourée de fossés très-profonds et de remparts en terre considérables, qui s'élèvent assez haut au-dessus du niveau du sol intérieur, afin de garantir les édifices qui s'y trouvaient sans doute adossés dans l'origine. Du côté opposé à la vallée, où les terres environnantes sont plus élevées, on voit deux mottes accolées au rempart, à l'intérieur; l'une de ces éminences, un peu plus considérable que l'autre, supportait peut-être une tour en bois, d'où l'on pouvait facilement découvrir le pays.

On ne voit à l'intérieur de la place aucun débris de maçonnerie, et les constructions devaient être en bois au moins pour la plupart.

Les remparts ne présentent point d'ouverture, et l'on ne

(1) V. Dumoulin, hist. de Normandie, liv. VII, p. 127.


hateau de Briquessart à Livry.
Calvados
3.
H
P
D
C
B
Chapelle
A
C
D
E
F
H
Rivière de Calichon
Château de St. Sever.
(Calvados)
6
E
A
B
F
Echelle d'un mètre p. 3500m commune aux Nos. 3

saurait dire par où était l'entrée de la place ; je suppose cependant qu'elle se trouvait du côté de la vallée, où l'on voit encore un chemin au pied des remparts et une éminence en terre qui pouvait supporter l'extrémité d'un pont de bois.

Le Château de St.-Germain-de-Montgommery, à 3/4 de lieue de Vimoutiers, consiste, comme celui du Vieux-Conches, dans une enceinte carrée à angles obtus et presque arrondie, entourée de fossés profonds et garnie de remparts élevés. L'intérieur qui est labouré et planté de pommiers, n'offre rien de particulier ; on voit seulement que les terres du *vallum* sont soutenues par des murs en pierre. Cette place doit être au moins aussi ancienne que celle de Conches ; les Montgommery, auxquels elle appartenait, ont joué un grand rôle en Normandie. Alain III, duc de Bretagne, mourut, en 1035, à Vimoutiers, pendant qu'il faisait le siége du château de St. Germain de-Montgommery. Cet événement a donné à la forteresse une certaine célébrité.

Voilà la description de quelques châteaux de la classe de ceux qui n'offraient guère que des remparts en terre et en bois, et dans lesquels les murs de pierre étaient peu considérables, il me serait facile d'analyser successivement plus de cent autres forteresses de ce genre, dont les traces existent encore en Normandie et dans les autres provinces de France ; mais j'ai cru préférable de ranger dans un tableau quelques-unes des forteresses de ce genre, que j'ai visitées.

La plupart des châteaux cités dans ce tableau remontent au XIe. siècle ou au Xe. ; des autorités respectables le prouvent ; quelques autres sur l'origine desquels je n'ai point encore fait de recherches, offrent tant d'analogie avec les

premiers, que je n'ai pas hésité à les ranger dans la même classe.

Il est inutile de dire que plusieurs de ces forteresses ont été habitées au XIIe. siècle et plus tard peut-être ; je ne pense pas que cette habitation en ait altéré le type. J'ai d'ailleurs cité de préférence celles qui m'ont paru avoir subi le moins de changements dans leurs formes primitives.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Arrondismts.*	
BONNEBOSQ.	Pont l'Evêque	Motte et fossés dans le bois situé à l'est du bourg.
VILLERS-SUR-MER.	*Idem.*	Motte au sommet du côteau occupé par le bois et les promenades de M. Pâris, tout près et au sud-ouest du château actuel.
PUTOT-EN-AUGE	*Idem.*	— Motte dans le bois de Dozulé, à l'extrémité d'une éminence située à 1/2 lieue de l'église de Putot, vers le sud-est.
HOTTOT-EN-AUGE.	*Idem.*	Motte conique ayant environ 30 pieds de hauteur, et 50 de diamètre au sommet, dans un herbage à peu de distance et à l'est de l'église.
ANGERVILLE.	*Idem.*	Motte dans la vallée au nord de la route de Caen à Pont-l'Evêque.
BONNEVILLE-LA LOUVET.	*Idem.*	Motte et fossés à peu de dis-

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Arrondis*mts.	
		tance de l'église, sur la rive gauche de la Calonne.
ANNEBAUT.	Pont-l'Ev.	Vestiges considérables d'un château, à une demi-lieue au sud de la route de Caen à Pont-l'Evêque, dans le bois.
CANTELOU.	Lisieux.	Motte et remparts en terre dans le bois du Plessis à 1/4 de lieue de la route de Caen à Paris.
LES MOUTIERS HUBERT.	*Idem.*	Emplacement de l'ancien château au sud ouest de l'église, sur la rive droite de la Touque.
BIENFAITE.	*Idem.*	Motte assez élevée, au sommet de laquelle est une esplanade de forme ovale irrégulière ayant 50 pieds sur 25, placée tout près et au sud de l'église, à l'extrémité d'un cap flanqué de deux vallons.
MONTGOMMERY	*Idem.*	Motte en partie détruite et restes de fossés dans un herbage situé à l'ouest de l'église.
ST.-JULIEN-LE-FAUCON.	*Idem.*	Motte et fossés tout près et à l'est du bourg, dans une île formée par la séparation de la rivière de Vie en deux courans.
ST.-MARTIN-DE FRESNAY.	*Idem.*	Motte arrondie et entourée de fossés au haut du côteau qui domine le parc de M. d'Amfréville.
VIEUX-PONT-EN-AUGE.	*Idem.*	Grande éminence arrondie et

DISTRIBUTION géographique des forteresses. Communes.	Arrondis^{mts}.	INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité
		fossés dans le bois situé au nord-est de l'église. Cette belle motte domine la vallée voisine.
MONTPINÇON.	*Idem.*	Vestiges de l'ancien château à l'ouest de l'église près du hameau de la Roque.
ESCOTS.	*Idem.*	Motte arrondie et entourée de fossés, tout près et au nord-est de l'église, sur la rive gauche de l'Oudon.
NORREY.	Falaise.	Château des anciens sires de Grentemesnils, à 1/2 lieue à l'est de l'église, au lieu appelé la Baronnie, reconnu par M le comte de Beaurepaire et décrit par M. Galeron.
VIGNATS.	*Idem.*	Emplacement du château sur la rive gauche de la Filaine.
SASSY.	*Idem.*	Emplacement d'un château entouré de fossés creusé dans le grès intermédiaire à l'extrémité d'une lande située à l'ouest et au sud-ouest de l'église.
USSY.	*Idem.*	Mottes et enceintes retranchées découvertes par M. Galeron, l'une dans le bois d'Ussy, l'autre dans celui du Pôt, même commune.
ST.-JEAN-LE-BLANC.	Vire.	Motte et enceinte en terre à 1/2 lieue au sud de l'église, sur la rive gauche de la rivière qui, venant de Danvou,. entoure une grande partie de la commune de

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Arrondissem^ts.*	
		Saint-Jean, et non loin du ruisseau qui sépare cette dernière commune de celle de Lénault : la forme de la forteresse est un ovale allongé.
MONTCHAUVET	Vire.	Forteresse dans le bois du parc-Huet, à l'extrémité nord-est de Montchauvet.
VILLERS.	Caen.	Motte ronde entourée de fossés, dans la campagne située à l'est du château actuel.
ÉVRECY.	*Idem.*	Éminence en terre d'un assez grand diamètre, tout près et un peu à l'ouest de l'église, au sud du bourg, sur le penchant du côteau qui borde la rive gauche de la petite rivière de Guyne.
AMAYÉ.	*Idem.*	Enceinte arrondie, garnie de fossés et de remparts en terre, tout près et à l'ouest de l'église.
AUDRIEU.	*Idem.*	Motte conique dans le parc du château actuel appartenant à M. le général de Séran.
VER.	Bayeux.	Motte dont il ne reste plus que quelques vestiges, dans le village, sur le bord du ruisseau de Provence.
SURRAIN.	*Idem.*	Motte appelée la Haulle, à peu de distance et à l'est de l'église.
GRENNEVILLE.	Valognes.	Motte considérable et enceinte d'un château, au haut du côtdau

DISTRIBUTION géographique des forteresses. Communes.	Arrondisse^ts.	INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
		qui domine le rivage et la baye de La Hougue, entre Quettehou et Lestre, à trois lieues à l'est de Valognes.
REMILLY.	Saint-Lo.	Motte assez considérable et circonvallation dans un herbage, au sud-est de l'église.
BOHON.	*Idem.*	Motte bien conservée, à Saint-André-de-Bohon, sur le bord du marais.
MARIGNY.	*Idem.*	Motte considérable entourée de fossés, au sud du bourg, dans la prairie bordant à l'ouest la chaussée qui se dirige vers la route de Saint-Lo à Coutances.
TROISGOTS.	*Idem.*	Emplacement d'un château au bord de la Vire, sur les limites de cette commune et de celle de Fervaches, décrit par M. de Gerville.
GUILBERVILLE.	*Idem.*	Motte arrondie tout près et au sud de l'église, ayant environ 140 pieds de diamètre et des fossés de 40 pieds d'ouverture.
HAYE-PAISNEL.	Avranches.	Vestiges très-bien marqués d'un château nommé *le château Ganne*, à un demi quart de lieue du bourg, au nord-est, entre le chemin venant de Cérences, et le ruisseau qui se jette dans le Thar, au-dessous de la Haye-Paisnel (voir le n°. 127 de la carte de Cassini).
LA LANDE PATRY	Domfront.	Vestiges d'un château à motte, sur la propriété de M. Schenetz.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Arrondissem^ts^.*	
Ste.-HONORINE-LA-GUILLAUME.	Argentan.	Motte considérable entourée de fossés et de forme ronde, située tout près de l'église dans le vallon.
POINTEL.	*Idem.*	Motte et vestiges d'un château sur la rive gauche de la rivière de Rouvre.
ASNEBEC.	*Idem.*	Deux éminences arrondies et remparts en terre dans une prairie peu élevée. L'ancien bourg d'Asnebec est situé tout près et à l'est de cette forteresse.
LA FRESNAYE-AU-SAUVAGE.	*Idem.*	Motte sur le bord d'un vallon, près et au sud de l'église.
BAILLEUL.	*Idem.*	Motte entourée de fossés, précédée d'une cour ou enceinte dans laquelle se trouve l'église de la paroisse.
STE.-EUGÉNIE.	*Idem.*	Château fort remarquable dans la forêt de Gouffern, sur le penchant du côteau.
EXMES.	*Idem.*	Forteresse très-intéressante et pleine de souvenirs historiques, au sommet d'une éminence fort élevée, de craie.
COURMESNILS.	*Idem.*	Vestiges d'une motte à peu de distance de l'église.
ROIVILLE.	*Idem.*	Motte entourée de fossés, au sud-ouest de l'église.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Arrondisse*ts.	
NEUVILLE.	Argentan.	Motte assez remarquable, au nord de l'église, près de la jonction du ruisseau de Chaumont avec la Touque.
SURVIE.	*Idem.*	Motte assez élevée et entourée de fossés, tout près de l'église.
NEAULPHE.	*Idem.*	Vestiges d'une forteresse entourée d'un triple fossé, à l'ouest de l'église.
MERLERAULT.	*Idem.*	Emplacement d'un ancien château situé à 1/2 lieue du bourg actuel, à St.-Nicolas.
S.-WANDRILLE.	*Idem.*	Éminence entourée de fossés sur laquelle a dû exister un château suivant la tradition.
GLOS.	*Idem.*	Emplacement de château à l'est du bourg sur une éminence arrondie.
LA FERRIÈRE.	*Idem.*	Château fortifié en 1035 par Gachelin de Ferrières, sur les bords de la Carantonne, près le buisson de Cornilafre (Dumoulin, p. 125), et dont on voit encore l'emplacement entouré d'énormes fossés.

Ce tableau, qui mentionne plus de 60 châteaux, selon toute apparence antérieurs au XIIe. siècle, situés dans un rayon de 20 lieues, ne comprend cependant qu'une partie de ceux qui existaient dans cette région au XIe. siècle; j'en ai laissé de côté un assez grand nombre, et déjà les habitations fortifiées étaient très-nombreuses en Normandie. A cette époque, notamment durant les premières années du règne de Guillaume, les seigneurs normands élevaient à l'envi des forteresses, ainsi que nous l'apprennent Orderic Vital, Guillaume de Jumièges, et Robert Wace dans les vers suivants:

Li barunz s'entre guerreiérent
. . . .
Chescun d'elé séluac sa recheace
Fesait chastels è fortelesce.

Roman de Rou, *V*. 8, 437 *et suivants*.

On trouve en Anjou, en Touraine, en Poitou, en Saintonge, en Bretagne, etc., un grand nombre d'emplacements de châteaux qui peuvent se rapporter au même type.

Un auteur du IXe. siècle, Ermold-le-Noir, nous atteste aussi que de son temps les forteresses les plus importantes en Bretagne n'étaient guère entourées que de palissades et de fossés. Dans le récit qu'il fait d'une expédition entreprise contre les Bretons par Louis-le-Débonnaire, on voit que Marman, leur Roi, habitait dans un lieu écarté, entre une rivière et un bois épais, et que sa maison était défendue en dehors par des *hayes*, des *fossés* et des eaux (1).

Le même système avait été adopté par toute la France et dans les pays voisins.

(1) *Ermoldi Nigelli carmina de rebus gestis Ludovici Pii*, *Lib*. III. (Vers 93, 98; apud Bouquet, t. VI, page 40.)

King, et d'autres auteurs anglais, citent différents châteaux de ce genre assis sur des éminences ou dans certaines positions moins élevées, où des fossés pouvaient être remplis d'eau.

Le fameux Macbeth, roi d'Ecosse, dans la première moitié du XIe. siècle (vers l'an 1040), demeurait sur le haut de la butte de Dunsimane, au sud de Strathmore, et à peu de distance de Birman. Sa tour était au milieu d'une enceinte de forme ovale ayant seulement 162 pieds sur 90, et garnie de remparts en terre (1).

Il paraît qu'il y eut très-peu de bâtiments en pierre dans plusieurs parties de l'Angleterre, avant le règne de Guillaume-le-Conquérant et, dans le pays de Galles, avant celui d'Edouard Ier.; les forteresses établies pour la sûreté de ce dernier pays devaient être en bois, puisque les lois exigeaient des vassaux du Roi qu'ils se rendissent pour bâtir les châteaux, avec une hache pour seul outil (2).

En Belgique, même système de construction; les places fortes étaient le plus souvent entourées de remparts en terre et de palissades, quelquefois de *hayes palissadées*, formant une barrière impénétrable qui pouvait à peine être entamée par la hache; la ville d'Ipres était encore fortifiée de cette manière au XIVe. siècle, d'après les recherches de M. le baron de Reffeinberg, et celle de l'auteur de la *Flandria illustrata* (3).

Tout porte à croire que chez nous aussi ces haies épaisses, d'épines et de branches d'arbres étroitement enlacées, ont

(1) Pennant tour in Scotland, part. II, page 178. — King's munimenta antiqua, tome III, p. 168 et suiv.

(2) Leges Wallicæ, p. 167.

(3) Oppidum magnis munitum fossis, muro cespitio ex sepibus et spinis flexis, tam validâ intricatione ut vix securibus

souvent servi de clôture aux châteaux des Xe. et XIe. siècles ; plusieurs même portaient le nom de hayes, comme *La Haye-Paisnel*, *La Haye-du-Puits*, etc., etc. Ce genre de défense n'a pas dû être négligé dans nos campagnes, surtout pour les cours ou enceintes extérieures des châteaux.

Dans la vie de Saint-Jean, évêque de Terouane vers la fin du XIe. siècle, que nous a laissée Colmieu, archidiacre de la même église (1), nous trouvons la description du château de Merchem, paroisse située entre Dixmude et Ipres, où le saint évêque reçut l'hospitalité dans une de ses courses pastorales. Cette forteresse était près de l'église, *secus atrium ecclesiæ ;* elle s'élevait à une grande hauteur, et avait été construite long-temps auparavant par le propriétaire du domaine ; mais, ce qui est surtout pour nous d'un grand intérêt, ce sont les détails suivants que donne à cette occasion Jean de Colmieu sur l'architecture des forteresses de l'époque.

« C'est l'usage de nos jours, dit-il, pour les hommes les plus riches et les plus nobles, ou pour ceux qui, par conséquent, consacrent le plus exclusivement leur temps à satisfaire leurs haines privées par le meurtre, de se procurer avant tout une retraite où ils puissent se mettre à l'abri de l'attaque de leurs ennemis, combattre leurs égaux avec avantage, et retenir dans les fers ceux qui se sont trouvés les plus faibles.

« Ils élèvent aussi haut qu'il leur est possible un monticule

posset penetrari. *Flandria illustrata*, *II*, — 258. Voir aussi J. de Guyze, hist. du Hainaut, édition de M. Le Marquis de Fortia, tom. XIV, p. 81.

(1) Vita B. Johannis Morinorum episcopi auctore Johanne de Colomedio, ejusdem ecclesiæ archidiacono, apud Bouquet, t. XIV, p. 338 et suivantes.—Inter acta sanctorum Bollandiana die 27 januarii, t. II.

de terre transportée ; ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade *de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles*, qui équivaut à un mur. S'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent une maison ou plutôt une citadelle d'où la vue se porte de tous côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont qui, jeté sur le fossé, et porté sur des piliers accouplés, *part du point le plus bas*, au-delà du fossé, et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison d'où le maître le domine tout entier (1). »

Ne croirait-on pas, en lisant cette description, voir un des châteaux dont j'examinais les ruines, tels que ceux d'Aulnay, du Vieux-Conches, de Briquessart ou du Plessis? Il serait difficile de trouver des notions plus précises sur l'architecture de nos anciennes forteresses, et qui s'accordent mieux avec l'idée que nous devons nous en faire d'après les vestiges qui subsistent.

Dans l'image des villes figurées sur la tapisserie de Bayeux, nous voyons très-distinctement ce pont de bois dont parle Colmieu, et par lequel on montait à la porte du donjon. J'ai reproduit, pl. XVII, figure 1re., un fragment de cette tapisserie qui représente la ville de Rennes et le siège de Dinan par l'armée de Guillaume en 1065 (2). Ces deux villes y sont indiquées simplement comme des donjons assis sur leurs

(1) Je me sers de la traduction de M. le baron de Reffcinberg, recteur de l'université de Louvain.

(2) L'inscription suivante occupe, au-dessous de la bordure

mottes (1). A Dinan l'action paraît vive ; les assiégés garnissent et défendent les remparts et plusieurs guerriers placés au haut du pont de bois jeté sur le fossé (V. le point *a*), se disposent à lancer leurs javelots sur les assaillants.

Quelqu'imparfaitement rendue que soit l'image des fortifications figurées dans la tapisserie, on reconnaît facilement qu'elles sont en bois, formées de poutres liées les unes aux autres ; aussi voit-on deux hommes de l'armée de Guillaume s'efforçant d'y mettre le feu avec des torches (V. la planche). A cette époque, en effet, on essayait le [illegible]s souvent de prendre les places en montant hardiment à l'assaut, en escaladant les murs ou en y mettant le feu (2).

En terminant ce qui a rapport aux châteaux à mottes en terre surmontés de tours en bois, je dois prémunir contre une erreur qui a été souvent commise au sujet de ces éminences coniques. Dans leur état actuel, beaucoup d'entre elles ont

de la tapisserie, tout l'espace consacré à la représentation du siège de Dinan.

HIC MILIT[illegible]ILLELMI DUCIS PVGNANT CONTRA DINANTES ET CVNAN CLAVES PORREXIT.

(1) Les villes de Dol et de Bayeux sont représentées à peu près de la même manière sur d'autres parties de la tapisserie.

(2) Par une licence qui n'a rien d'extraordinaire à cette époque on a peint en même temps sur la tapisserie, le siège de la ville de Dinan et la capitulation qui en fut le résultat ; on voit en effet du côté opposé à l'entrée du château, un homme armé de toutes pièces (probablement Conan, duc de Brétagne), présentant les clefs de la ville au bout de la lance de sa bannière, et un autre homme, également cuirassé (sans doute Guillaume), qui reçoit les mêmes clefs au bout de sa lance également décorée d'une banière, pl. XVII.

été prises pour des *tumulus*, monuments funèbres d'une époque très-reculée, et l'on comprend à quels anachronismes de pareilles méprises ont donné lieu. Ce sont surtout les mottes des châteaux dont l'enceinte extérieure était peu marquée, qui ont été méconnues de la sorte. Avec un peu moins de légèreté dans leur examen, les observateurs dont je parle auraient trouvé des traces de fossés; et des recherches même superficielles leur auraient appris l'origine des éminences qu'ils ont gardées comme des tombeaux gallo-romains ou celtiques.

Des châteaux dont les murs d'enceinte et les constructions intérieures étaient en pierre, offrent en général plus d'intérêt que les précédents : on y trouve autre chose que des fossés. Quelques-uns ont conservé leurs donjons, dont les masses imposantes s'élèvent à une grande hauteur, et couronnent de la manière la plus poétique les rochers et les collines qui leur servent de soubassement. Dans plusieurs donjons, on peut reconnaître encore la distribution intérieure de ces sombres et fortes tours, palais des barons du moyen âge (1).

Je passe à l'examen de quelques châteaux de ce genre, appartenant en grande partie au XIe. siècle.

CHATEAU DU PLESSIS-GRIMOULT. Le Plessis est un ancien

(1) Les donjons en pierre se trouvent le plus souvent assis sur des escarpements naturels; plus rarement sur des éminences artificielles ou mottes, probablement parce que ces monticules en terre rapportées ne présentaient pas un sol assez résistant pour supporter des masses aussi pesantes. Il y a cependant des exemples de tours très-élevées et de châteaux en pierre établis sur des mottes artificielles.

bourg situé dans l'arrondissement de Vire, à 2 lieues d'Aulnay et le château qu'on y voit encore appartenait à Grimoult, l'un des barons qui se révoltèrent contre le duc Guillaume, en 1047 (1), et qui mourut misérablement en prison après la bataille du Val-des-Dunes. Comme tous les biens de Grimoult furent confisqués en 1047, et donnés pour la plupart aux moines du Plessis et au chapitre de Bayeux, ce château n'a point été habité depuis, et nous pouvons le regarder comme un des types des forteresses élevées dans la première moitié du XIe. siècle. Malheureusement il se trouve maintenant dans un état de dégradation fort avancé.

Les murs étaient fondés sur une éminence arrondie au centre de laquelle se trouvait une cour de 8 à 10 perches. Ils formaient ainsi une enceinte qui suivait le contour de la motte en décrivant plusieurs angles obtus ; l'ensemble du château présentait l'image d'un polygone irrégulier.

Ces murs avaient au moins dix pieds d'épaisseur ; ils étaient revêtus de pierres posées en arrête de poisson ; on y voyait de distance en distance, mais généralement de trois en trois rangs, des cordons de pierres schisteuses posées horizontalement et à plat, comme les briques dans les constructions romaines de petit appareil. Les matériaux qui entraient dans la construction de ces murailles étaient liés par un ciment de chaux devenu d'une extrême dureté.

On voit encore les débris de la grande porte. Elle était à plein cintre, pratiquée au milieu d'une tour carrée placée au sud, qui faisait l'office de donjon et ne pouvait s'accéder qu'au moyen d'un pont-levis.

(1) Le seigneur du Plessis-Grimoult était un des chefs les plus redoutables de la conjuration qui se forma contre le duc Guillaume.

Des restes de constructions appliquées le long des murs d'enceinte, à l'intérieur de la place, montrent que des logements existaient tout autour de la cour centrale.

Au sud-est, en avant de la forteresse, se trouvait une cour ou première enceinte qui ne paraît pas avoir été jamais entourée de murs; c'est aujourd'hui une prairie; des fossés de clôture remplis d'eau, indiquent encore la circonscription primitive.

CHATEAU DU PIN (Calvados). Le château du Pin est peu considérable, mais fort curieux; il offre deux enceintes entourées de fossés. La première enceinte ou basse-cour présente la forme d'un demi-cercle (pl. XVIII, fig. 1re.), dont le grand diamètre est de 120 pieds, et le petit diamètre de 76.

La seconde enceinte est ovale. Elle renferme les ruines d'un donjon carré long, dont les murs, épais de 8 pieds, s'élèvent encore d'un côté à une hauteur de 10 à 12 pieds; ils sont revêtus de petites pierres cubiques fort régulières, comme on en voit dans les murailles romaines, ce qui déjà nous autoriserait à assigner à cette construction une date assez reculée, quand nous ne saurions pas que le seigneur du Pin assistait à la bataille d'Hasting (1). Ce donjon, l'un des plus petits que j'aie observés, contenait seulement, au rez-de-chaussée, deux appartements carrés de 17 pieds chacun, et il n'avait que 52 pieds sur 34 hors œuvre.

Les fossés ont à peu près 25 pieds de largeur, et l'on devait communiquer, au moyen d'un pont, de la première à

(1) Wace cite un seigneur du Pin parmi ceux qui prirent part à la bataille d'Hasting.

E cil ki ert sire des Pins

Roman de Rou, vers 13,567.

la seconde enceinte. La porte principale paraît avoir été placée au point c de la première cour. (Voir la fig. 1re; pl. XVIII.)

Le château de la Pommeraye, près de Clécy (Calvados), appartenait à une des familles normandes qui obtinrent en Angleterre des possessions considérables après la conquête (1). Cette forteresse placée sur la crète d'une petite chaîne de grès intermédiaire, se trouve d'un côté défendue par la pente rapide d'un vallon assez profond, dans lequel coule un ruisseau. De l'autre, le terrain présente une déclivité qui détache nettement l'éminence de la plaine voisine. Mais des travaux considérables ont été exécutés pour établir un château dans cette position naturellement très-favorable.

La place était divisée en trois parties, dont les diverses circonscriptions sont encore parfaitement marquées.

La motte qui supportait le donjon est ronde, entourée de fossés profonds; on y accédait au moyen d'un pont de pierre. Elle se trouvait couverte de murs dont les ruines perçant au milieu des arbres qui les entourent attirent encore l'attention du voyageur. On reconnaît dans ces murailles la tour du donjon placée en face du pont dont je viens de parler; elle offrait une profondeur assez considérable et une largeur beaucoup moindre. Cette tour était percée d'un portique assez élevé par lequel on pénétrait jusqu'au centre de la motte. Au-dessus de ce passage solidement voûté à plein cintre, se trouvaient des appartements. Des restes de murs entourent encore l'éminence circulaire placée en arrière

(1) Ces terres étaient situées dans le comté de Sommerset, surtout dans celui de Devon; elles sont citées dans le *Domesday-Book*, tome 1er, fol. 96 *b.*, 2, XXVI et fol. 113 *b.* 2.

de ce donjon; mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'il est difficile de décider à quelle hauteur ils pouvaient s'élever. Tout porte à croire qu'ils ont supporté des toîts qui couvraient des logements ou des magasins.

La cour carrée-longue, par laquelle on passait pour accéder au donjon, était entourée de murailles épaisses, qui se trouvaient, ainsi que les autres murs d'enceinte, revêtues à l'extérieur de terres rejettées des fossés, et appliquées contre la maçonnerie pour en fortifier les parties extérieures.

La troisième enceinte était probablement aussi entourée de murailles, mais elles y sont à présent totalement détruites; elle était plus étendue que la seconde enceinte, et sa forme suivait celle du plateau à l'extrémité duquel elle se trouve placée.

Les habitants du village de la Pommeraye rapportent mille contes sur le propriétaire de ce château qu'ils appellent *Ganne*. Ils disent qu'un souterrain, partant de la motte dont je viens de parler, conduit jusqu'à la rivière d'Orne, à trois quarts de lieue de distance, et que Ganne, seigneur de la Pommeraye, dont ils font un guerrier puissant et rusé, abreuvait ses chevaux dans cette rivière par ce passage souterrain. Ils ajoutent que les chevaux étaient toujours ferrés à rebours, afin que l'on ne pût reconnaître de quel côté leur maître dirigeait ses pas.

Je ne parlerais pas de ces dictons populaires si on ne les retrouvait à peu près les mêmes dans d'autres localités.

Chateau de Beaugency-sur-Loire. La tour (figurée pl. XX, fig. 2) était le donjon d'un château considérable bâti à Beaugency, sur les bords de la Loire, pour défendre le passage du fleuve. La forme de cette tour est un parallélo-

Do... du Château d'Aulnay (Calvados)

Coupe sur la ligne B.A

gramme carré-long, ayant à l'extérieur soixante-douze pieds sur soixante-deux, et cinquante-deux pieds sur trente-huit à l'intérieur. Elle avait autrefois cent vingt-cinq pieds d'élévation, non compris la toîture; mais aujourd'hui elle ne s'élève qu'à cent quinze pieds, la partie supérieure ayant été abaissée de dix pieds en 1767, afin d'éviter la chûte des dernières assises des murs qui étaient endommagés par les eaux pluviales (1).

Au rez-de-chaussée existe une salle séparée du premier étage par une voûte d'une extrême solidité portée sur de gros piliers carrés dont six sont engagés dans les murs du pourtour et deux se trouvent au centre de la salle.

La fig. 3 (pl. XX) offre une esquisse de l'état actuel du donjon à l'intérieur, à partir du premier étage. On y voit d'abord (point *a*) une porte communiquant à un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur et par lequel on descendait dans les caves voûtées dont je viens de parler. Effectivement il ne faut pas regarder les ouvertures par lesquelles on entre aujourd'hui dans ce rez-de-chaussée comme anciennes. On évitait toujours d'accéder par le rez-de-chausée dans les donjons. C'était presque toujours par le premier étage et par des ouvertures que *bien des observateurs ont prises pour des fenêtres*, qu'on entrait dans ces forteresses, soit au moyen de ponts-levis, soit au moyen d'échelles ou d'escaliers mobiles. Ainsi l'entrée de la tour de Beaugency était probablement cette ouverture fort élevée au-dessus du sol, que j'ai distinguée par la lettre A (pl. XX, fig. 2), et qui se trouve au niveau du pavé dans la salle du premier étage.

(1) Essais historiques sur la ville de Beaugency, par M. Pélieux.

On remarque, au-dessous de cette ouverture, des pierres en saillie qui soutenaient probablement une marche sur laquelle venait s'appuyer l'escalier mobile ou le pont-levis (1).

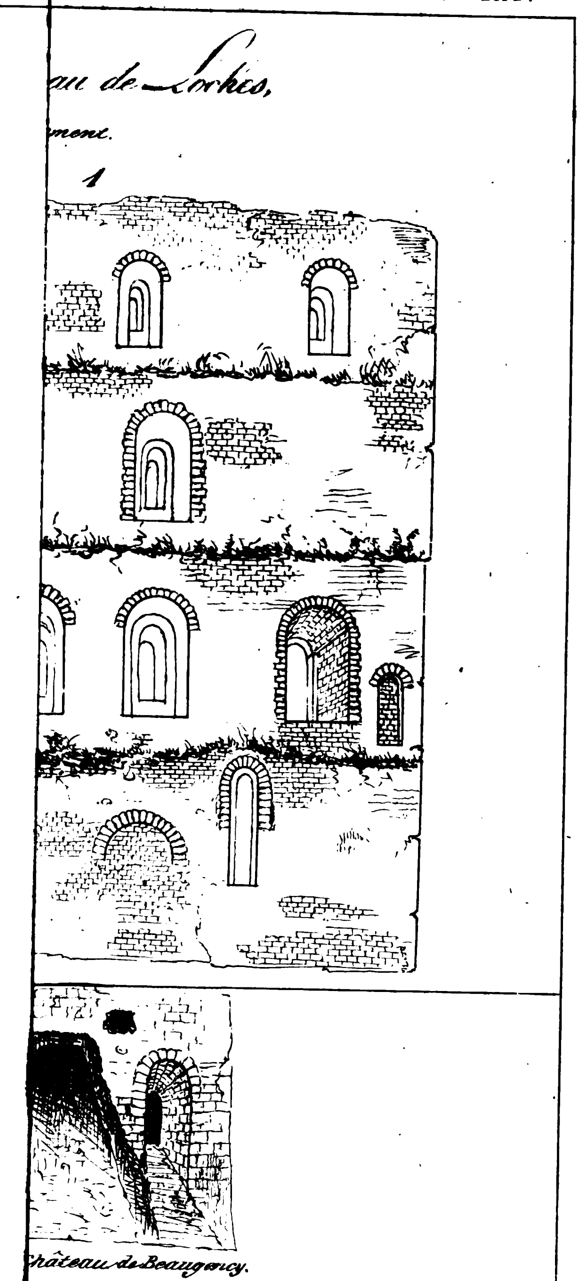
Quoi qu'il en soit, le donjon était divisé en quatre étages à partir du premier; ce dont il est facile de se convaincre en voyant les trous dans lesquels venaient s'engager les poutres et les solives. Pour éviter la trop grande portée des poutres, on avait établi au milieu de l'édifice trois rangs d'arcades portées sur des colonnes et superposées les unes aux autres qui correspondaient au niveau des étages (pl. XX, fig. 3.). A ce moyen les planchers pouvaient embrasser tout le diamètre de la tour, sans que la solidité fût compromise (2).

Le pavé de la grande salle du premier était sensiblement incliné vers l'est, probablement afin de donner un écoulement aux eaux avec lesquelles on lavait le pavé de cette salle où devait se tenir la garnison de la tour. Les autres étages offraient une horizontalité parfaite. On remarque dans cette pièce deux grandes cheminées, l'une du côté de l'est et l'autre précisément en face, dans le mur de l'ouest. Celle-ci était accompagnée de deux fenêtres auxquelles on montait par des escaliers (pl. XX, fig. 4).

L'autel où l'on célébrait l'office était placé dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte au levant (fenêtre *c.*, pl. XIX, fig. 3). On y voit encore une peinture à fresque repré-

(1) Peut-être arrivait-on à ce pont-levis par le rempart qui joignait l'angle de la tour le plus voisin de la porte.

(2) Il est probable que ces arcades avaient été reconstruites au XVe. siècle ou au XVIe., celles qui existent, paraissent de cette époque.



dess. d

Lith. de A. Hardel, à Caen

sentant le Père éternel et qui paraît du XII[e]. siècle (1).

Les trois étages supérieurs offraient avec peu de différence la répétition de la grande salle du premier, sauf les subdivisions qui pouvaient exister ; on y montait par des escaliers fort étroits pratiqués dans l'épaisseur de la muraille ; ils avaient aussi des cheminées au levant et au couchant.

Avant la démolition opérée en 1767, on voyait au haut des murs un trottoir de 5 pieds de largeur, défendu par un parapet. Dès l'année 1468, un incendie avait détruit la charpente à quatre pans qui supportait le toît : une partie de ce toît était en plomb, l'autre en ardoise.

Les murs du donjon de Beaugency n'ont pas moins de 11 pieds d'épaisseur vers le bas ; ils sont formés de pierres inégales noyées dans le mortier ; le revêtement est en pierres de taille généralement plus larges que hautes et de diverses dimensions, quoique régulièrement taillées : les premières assises sont formées comme celles des murs de construction romaine avec des blocs considérables.

L'épaisseur des murs diminue progressivement d'étage en étage. Je ne crois pas qu'elle excède 3 ou 4 pieds vers le haut de la tour.

L'origine du donjon de Beaugency est inconnue. On sait seulement que dans les XI[e]. et XII[e]. siècles, il faisait partie du palais des sires de Beaugency, alors très-riches et très-puissants.

Si l'on excepte quelques fenêtres, agrandies ou réparées du côté de la Loire, en 1530, par le cardinal de Longue-

(1) Quelques habitants de Beaugency appellent cette peinture, le portrait de Jules César, qui, d'après eux, aurait bâti la tour.

ville, seigneur de Beaugency (1), la porte d'entrée au nord. quelques autres ouvertures et peut-être les petites niches ou guérites en encorbellement qu'on voit aux angles nord-est et sud, cet édifice paraît avoir subi peu de changements depuis le XI°. siècle.

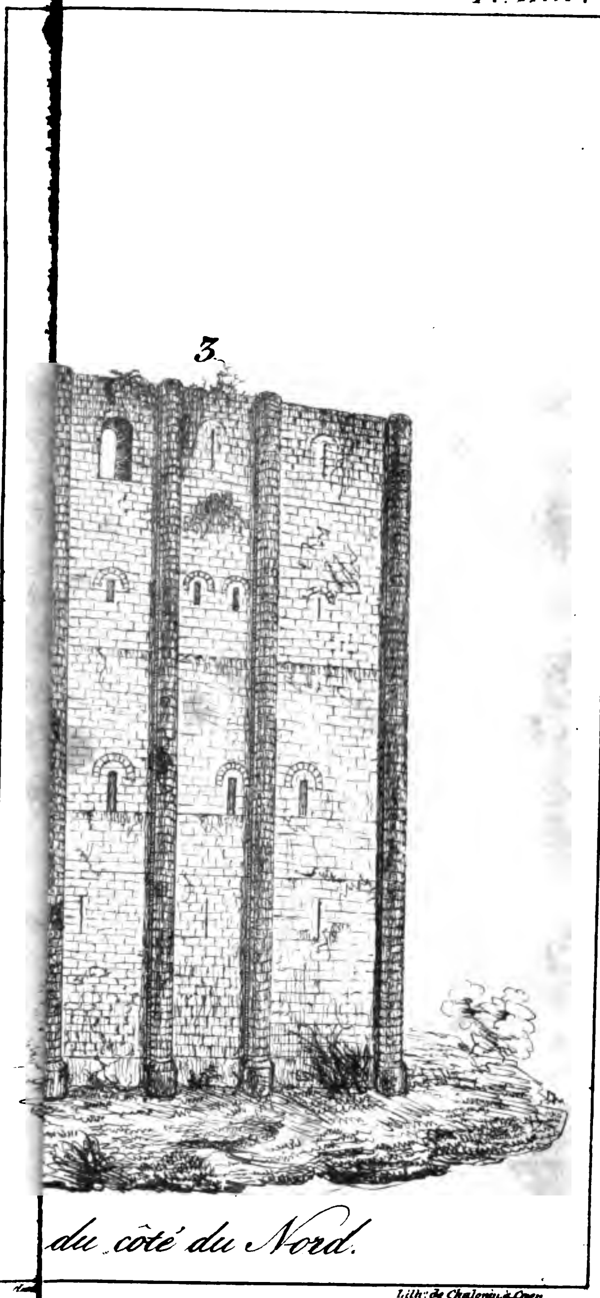
Il existe des restes de murs fort anciens qui servaient de clôture à l'enceinte dépendante du *donjon*, mais dont il est difficile d'indiquer rigoureusement la circonscription, à présent que divers changements se sont opérés (2).

CHATEAU DE LOCHES (Indre-et-Loire). Il existait fort anciennement à Loches (dès le VI°. siècle), un château sur l'éminence où nous en voyons un aujourd'hui, mais il est très-difficile de fixer l'époque à laquelle peut remonter le beau donjon dont j'ai reproduit l'image fidèle sur la planche XXI. Plusieurs personnes éclairées de Tours attribuent cette construction remarquable à Foulques Nerra, comte d'Anjou, dans la première moitié du XI°. siècle, d'autres à son père Geoffroy Grise-Gonelle, qui avait fondé la collégiale de Loches. Quoique l'on puisse avec beaucoup de vraisemblance attribuer le donjon de Loches à Foulques Nerra, grand constructeur de châteaux, cette tour est cependant si bien

(1) Le cardinal avait formé le projet de rendre cette tour habitable, afin de s'y fixer pendant le temps que François Ier., son parent, passait à Chambord. Il mourut avant d'avoir terminé les travaux qu'il avait commencés.

(2) Le pont de 21 arches, qui sert à traverser la Loire au-dessous du château, a été réparé à plusieurs reprises depuis 1624 jusqu'en 1768. Les parties les plus anciennes doivent appartenir au XVI°., ou, tout au plus, au XV°. siècle. — V. Pélieux, Essais historiques sur Beaugency.

3.



du côté du Nord.

Lith. de Chalopin, à Caen.

établie, si élégante dans son genre, avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, que l'on serait tenté de l'attribuer au XIIe. siècle, époque à laquelle l'architecture militaire était plus perfectionnée qu'au XIe. siècle.

Le donjon s'élève encore à 120 pieds au-dessus du sol. On peut le diviser en deux parties, savoir, une tour principale en forme de carré-long, ayant environ 76 pieds de l'est à l'oüest et 42 pieds du nord au sud (Voir le plan, fig. 2, pl. XXI), secondement une tour également carrée longue; mais beaucoup plus petite et qui s'applique contre la première en formant du côté du sud une espèce de corps avancé.

Cette tour en application, ou si l'on veut, cette addition au corps principal du donjon, avait primitivement la même hauteur que lui (1). Elle est à présent un peu moins élevée; ses dimensions répondent précisément à la moitié de la tour principale: car elle a, hors œuvre, 38 pieds sur 21. On peut la considérer comme le vestibule du donjon.

On remarque dans ce vestibule les vestiges d'un escalier dont les marches qui ont été arrachées, reposaient sur un double mur dans lequel on avait pratiqué des arcades voûtées. Cet escalier qui recevait le jour par des fenêtres étroites se terminait près d'une porte correspondant au premier étage du grand donjon. Il servait en même temps à l'accès d'une chambre munie d'une grande cheminée, placée entre deux fenêtres dont on voit les ouvertures extérieures dans la fig. 1, pl. XXI. Au

(1) Il existe aujourd'hui, contre cette partie du donjon, des constructions occupées par les détenus de la prison. J'en ai fait abstraction dans mon dessin, afin de présenter le donjon complètement dégagé de ces constructions qui d'ailleurs n'en masquent qu'une petite partie.

second étage se trouvait une chapelle dont l'autel était placé à l'est dans une niche. Une troisième pièce qui n'existe plus surmontait cet oratoire.

Le corps principal du donjon n'avait, je crois, d'autre entrée que la porte ouverte au haut de l'escalier dans le mur méridional. Un corridor percé dans l'épaisseur du même mur se prolongeait dans le mur oriental et venait aboutir au-dessous du plancher du premier étage; c'était par une étroite issue qu'on pénétrait dans la grande salle du rez-de-chaussée, si, comme je le suppose, l'entrée que l'on voit maintenant au niveau du sol n'existait point dans l'origine (1).

La hauteur totale du donjon était divisée en quatre parties par trois planchers.

Le premier de ces planchers voûté en pierre n'était point horizontal, mais sensiblement incliné du sud au nord probablement pour le même motif que celui de Beaugency. Les autres planchers étaient horizontaux et soutenus par des poutres.

Le deuxième et le troisième étage s'accèdent au moyen de petits escaliers tournants très-rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs.

Les fenêtres assez nombreuses, sont toutes sensiblement évasées à l'intérieur (pl. XX, fig. 1) et n'offrent qu'une ouverture extrêmement étroite à l'extérieur (V. fig. 1, pl. XXI.) Elles ne sont point espacées régulièrement et plusieurs ont été fort anciennement murées.

(1) Cette entrée ne présente qu'une brèche ouverte dans le mur, probablement à une époque peu ancienne et depuis que les planchers du donjon ont été détruits.

Dans les deux petits côtés du donjon, on voit pour chaque étage, le rez-de-chaussée excepté, une cheminée entre deux fenêtres.

Les murs du château de Loches ont environ 8 pieds d'épaisseur dans la partie inférieure de l'édifice. Les pierres de l'appareil sont bien taillées; le ciment qui les joint les unes aux autres est fort épais et un peu en saillie sur les pierres du revêtement; il renferme un assez grand nombre de parcelles de charbon de bois mêlées à dessein. Les élégants contreforts semi-cylindriques qui garnissent les murs ressemblent à ces colonnes qui s'élèvent depuis le pavé jusqu'à l'origine des voûtes dans les églises du XI[e]. siècle (1).

J'ai encore remarqué à l'extérieur et dans la partie supérieure du donjon (*b b*) une rangée de trous qui paraîtraient avoir été destinés à contenir des solives. Si ma conjecture est fondée, ces pièces de bois en saillie auraient supporté une espèce de balcon ou de trottoir en bois. Cette construction accessoire devait être fort utile en cas d'attaque pour jeter des pierres ou d'autres projectiles sur les assaillants, à une époque où l'on ne couronnait point encore de machicoulis les murs des forteresses (2).

Aucun des donjons anciens qui existent encore n'ont conservé de toiture : mais la forme de ces tours indique assez que le toît était à quatre pans ou à bouts rabattus lorsqu'il n'y avait pas de plate-forme.

Une enceinte de murs dont quelques parties existent encore formait autour du donjon de Loches une cour étroite entourée de fossés.

(1) Voir la 4[e]. partie de mon Cours d'antiquités, page 138.

(2) Les donjons du XI[e]. siècle ne m'ont jamais présenté de machicoulis.

En avant de cette cour du donjon, il existait une grande enceinte allongée qui est encore aujourd'hui bordée de remparts. Cette belle esplanade garnie de tours domine le reste de la ville.

Chateau de Domfront. La ville de Domfront est assise sur une chaîne de *grès quartzeux intermédiaire, qui se* trouve brusquement interrompue vers l'ouest par une gorge dans laquelle coule la Varenne. Le château a été élevé sur le bord du précipice ou de la déchirure au milieu de laquelle cette rivière roule ses eaux limpides. Un fossé servait à isoler de la ville l'extrémité du cap sur lequel s'élève le donjon, et fermait du côté de l'est l'entrée du château.

Ce donjon était carré (v. la pl. XIX), les murs de 7 à 8 pieds d'épaisseur en moëllon, étaient revêtus en pierre de granite taillées symétriquement (petit appareil); des contreforts existent aux angles et au centre de chaque face (1).

On peut voir par l'esquisse que j'ai tracée pl. XIX, qu'il ne reste plus aujourd'hui que deux côtés de ce carré de murailles, encore ne sont-ils pas complets. Dans la façade occidentale, était une porte dont le seuil se trouvait à un niveau assez élevé, et devait correspondre au premier étage du donjon; on remarque dans le mur du nord une fenêtre à plein cintre sans ornements, et l'un des étages était muni d'une cheminée dont le tuyau subsiste encore au haut du mur.

Si nous admettons que ce donjon est l'ouvrage de Guillaume de Bellesme, comme le pense l'historien de Domfront, M. Caillebotte, ce qui du reste paraît fort douteux, il faudra le

(1) A Domfront, comme dans les autres donjons que j'ai visités, les contreforts du centre étaient beaucoup moins larges que ceux des angles.

reporter à l'an 1026 (1). Quoi qu'il en soit, rien n'était plus abrupte que la position de ce château, ni plus facile à défendre, aussi était-il au XIe. siècle, regardé comme imprenable.

J'ai figuré pl. XIX, d'après les dessins que M. Moreau de Saintes a eu l'obligeance de m'envoyer, plusieurs donjons très-intéressants de la Saintonge ; ce sont les tours de *Broue*, de *Pons* et de *Tonnay-Boutonne*.

La tour de Broue, à une lieue de la petite ville de Brouage (Charente-Inférieure), à laquelle elle a donné son nom, a été, il y a déjà long-temps, décrite par Bourignon, qui l'a regardée *comme un phare destiné à éclairer la marche des vaisseaux* (2).

Ce donjon est fondé sur un monticule factice qui s'élève d'environ 80 pieds au-dessus de la mer et du marais dont il est entouré. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une moitié de la tour, celle qui faisait face à la côte ; mais il est facile de reconnaître qu'elle était carrée, bâtie en moellon, avec quelques rangs de pierres de taille de distance en distance. Cinq contreforts fortifiaient chacune de ces faces. Le mortier employé est rougeâtre et renferme des morceaux de charbon.

Le donjon de Broue avait, je crois, quatre étages. A l'intérieur de la partie qui subsiste (V. pl. XIX), on remarque deux portes cintrées qui aboutissent à un petit

(1) Il serait possible que cette tour n'eût été bâtie que sous Henri Ier., qui fit au château de Domfront des travaux dont parle Robert du Mont ; on en fit d'autres sous le roi Jean, en 1203 ; c'est ce qui résulte d'un rôle conservé à la tour de Londres, et ordonnant à Radulphe de Summerre d'emprunter deux cents livres angevines des *juifs de Domfront* et d'en employer une moitié à réparer le château, l'autre moitié à payer la garnison. *Voir le 5e. volume de mon Cours d'Antiquités, page* 179.

(2) Bourignon. Recherches sur les antiquités de la Saintonge.

corridor partiqué dans l'épaisseur du mur, à la hauteur de 36 pieds. Au-dessus de ces ouvertures on aperçoit encore deux fenêtres au milieu desquelles est une cheminée (V. le point M.) (1), disposition pareille à celle que nous avons remarquée dans les châteaux de Beaugency, de Loches, et dans plusieurs autres du même temps.

Dans son état actuel, le donjon ruiné de Broue offre une hauteur de 75 pieds. La cour, au milieu de laquelle il est placé, était entourée d'un mur qui s'élevait à plus de 20 pieds, et le fossé avait d'un côté 50 pieds d'ouverture ; vers l'est, quelques ouvrages restent encore au-delà du fossé, où peut-être il y avait une seconde enceinte.

Le donjon de Tonnay-Boutonne entre Saintes et la Rochelle, figuré pl. XIX, celui de Tonnay-Charente, près de Rochefort, et celle de Lislot, figurée et décrite dans mon Cours d'Antiquités, offrent des tours carrées fort ressemblantes à celle de Broue : je ne m'arrêterai point à les décrire.

Dans les châteaux que je viens de citer, la tour du donjon était distincte des autres constructions dont elle se trouvait même quelquefois séparée par un fossé : les forteresses ainsi disposées étaient, je crois, les plus nombreuses au XI[e]. siècle.

Mais on en trouve aussi de carrées, dans lesquelles l'habitation principale adossée aux murs d'enceinte occupait un ou plusieurs côtés de la cour ; à l'extérieur, les murs étaient garnis de tours cylindriques ou carrées, principalement aux quatre angles de la place.

Si ces châteaux n'avaient pas de donjon distinct, les tours

(1) C'est de cette cheminée que Bourignon fait le foyer de son fanal.

des angles leur en tenaient lieu et souvent l'une d'elles plus élevée que les autres était plus spécialement destinée à surveiller le pays ou à faire le guet.

Quoique la forme carrée se présente à peu près à toutes les époques, il est vrai de dire cependant qu'elle rappelle l'ordonnance des forteresses gallo-romaines.

En Alsace, dont MM. de Golbéry et Schweighauser ont décrit les principaux édifices militaires, les tours carrées paraissent avoir prédominé. On les trouve dans quelques châteaux placées aux angles de la principale enceinte comme dans les forteresses précédentes ; dans d'autres il n'en existe qu'une seule, assise comme nos donjons sur le point le plus élevé de la place.

Les exemples que j'ai cités sont, je crois, plus que suffisants pour démontrer quel était le système usité pour les châteaux du XIe. siècle: le tableau que voici en indique d'autres que je crois devoir mentionner.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité
Communes.	*Départ^{mts}.*	
LISLOT.	Charente-Inf.	La tour carrée du donjon de Lislot et les restes de murs d'enceinte qui l'entourent. Ce château soutint en 1130, un siége qui se prolongea pendant une année.— Voir le cinquième volume de mon cours, p. 181.
ST.-CALAIS.	Sarthe.	Ruines d'un donjon considérable sur une motte fort élevée et

DISTRIBUTION géographique des forteresses. *Communes.*	*Départ^mts.*	INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
		conique, construit dans la première moitié du XIe. siècle, par le seigneur de St.-Calais.
MONTBASON.	I.-et-Loire.	Donjon carré, au sommet d'un cap dominant le bourg de Montbason et la vallée de l'Indre, attribué à Foulques Nerra, comte d'Anjou. Si quelques parties des murailles appartiennent à cette époque, comme cela est probable, des parties considérables qui ont été refaites.
NOGENT-LE-ROTROU.	E.-et-Loire.	Beau donjon carré à peu près aussi élevé que celui de Beaugency, et enceint de murailles, décrit dans le cinquième volume de mon cours, p. 164.
MONTRICHARD.	L.-et-Cher.	Donjon carré très-bien conservé et attribué à Foulques Nerra, comte d'Anjou, au centre de deux enceintes qui s'étendent comme deux ailes de chaque côté de la tour centrale. — Les murs de ces deux enceintes ont été en grande partie élevés à des époques postérieures. V. la description que j'ai présentée de cet édifice à la société des antiquaires de Normandie.
SAMBLANCAY.	I.-et-Loire.	Donjon carré attribué à Foulques Nerra, comte d'Anjou.
MIEVRES.	Loiret.	Enceinte carrée garnie de Tours rondes, dont une plus élevée et plus grosse formait le donjon. *V. la description donnée* dans le cinquième volume de mon cours, p. 186.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Départmts.*	
LAVAL.	Mayenne.	Château carré avec tours cylindriques aux angles, v. mon cours, 5e. volume, p. 189.
CHAUVIGNY.	Vienne.	Parties du château formant une vaste enceinte aux angles de laquelle sont deux grosses tours carrées (V. mon cours, t. v., p. 190.
LILLEBONNE.	S.-Inférieure	château très-intéressant, décrit dans mon cours d'antiquités, tome ve.
LITHAIRE.	Manche.	Ruine d'un donjon au sommet d'une éminence abrupte qui fait suite à celle du bois de Montcastre. V. mon cours, t. v, p. 154.
FALAISE.	Calvados.	Le donjon carré placé au sommet d'une éminence de rochers quartzeux et dans lequel serait né Guillaume-le-Conquérant, suivant la tradition. Peut-être a-t-il été reconstruit au XIIe. siècle. Voir le 5e. volume de mon cours d'antiquités, p. 172.
COURCY.	*Idem.*	— Ruines imposantes d'un château considérable, qui ont été lithographiées tout récemment par M. de Vauquelin et M. le marquis d'Oilliamson (dans les mémoires de la société des Antiquaires et dans la statistique de Falaise).
CREULLY.	*Idem.*	Emplacement et vestiges de l'ancien château, encore reconnaissables au milieu des constructions de différents âges qui composent l'ensemble du château actuel.

DISTRIBUTION géographique des forteresses.		INDICATION de la nature des vestiges et désignation de l'emplacement qu'ils occupent dans chaque localité.
Communes.	*Départ^mts.*	
ORBEC.	Calvados.	Ruines d'un château considérable sur le côteau qui domine la ville à l'est.
ST.-LAURENT.	*Idem.*	Ruines d'un petit bâtiment en forme de carré long, tout près et à l'ouest de l'église, au milieu d'une enceinte peu considérable de fossés.
AVRANCHES.	Manche.	Enceinte de murailles encore reconnaissable dans le quartier élevé qui domine la place du marché.
MORTAIN.	*Idem.*	Emplacement de l'ancien château sur les rochers escarpés qui dominent le charmant vallon arrosé par la Cance, au sud de la ville.
SÉMILLY.	*Idem.*	Emplacement d'un château, avec fossés et murs considérables, à peu de distance et au nord de l'église, au milieu d'une futaie.

La description rapide que je viens de présenter d'un assez grand nombre de châteaux de différentes provinces de France, montre quelles étaient la forme habituelle et les principales distributions de ces édifices dans le XIe. siècle. Leur décoration intérieure et extérieure était conforme à celle des églises de l'époque.

Les portes, ordinairement très-simples et sans sculptures, offraient cependant parfois une archivolte garnie de zig-zags ou de frètes crénelées.

Il en était de même des fenêtres. Les plus vastes, divisées en deux par une colonnette, présentaient deux bayes réunies dans le même cintre. Il est à remarquer que ces ouvertures étaient, pour la plupart, percées du côté où la forteresse avait le moins à redouter les attaques, et toujours à une hauteur qui en rendait l'escalade impossible. Ainsi, le premier étage ne recevait presque jamais la lumière que par d'étroites ouvertures qui tiraient le jour d'en haut comme nos caves. Les plus anciennes portes et fenêtres avaient parfois leurs archivoltes formées de claveaux alternant avec des briques comme celles des églises que j'ai citées (p. 54 et suiv.) et qui sont construites d'après le même système que les arcades des monuments romains.

J'ai remarqué un exemple de ce genre de construction dans les fenêtres de l'ancien donjon de Langeais (Indre-et-Loire), construit dans la seconde moitié du Xe. siècle (1); ainsi l'on voit que l'usage de la brique s'est conservé long-temps dans certaines localités.

Il résulte aussi de l'examen que nous avons fait des donjons cités précédemment, que l'appartement d'apparat, la grande salle de réception, celle qui offrait le plus de luxe ou de décoration, était au 2e et quelquefois au 1er. étage au dessus du rez-de-chaussée (Beaugency, Nogent, Loches, etc., etc.); on y trouvait ordinairement une vaste cheminée entre deux fenêtres.

Le rez-de-chaussée, servant le plus souvent de magasin ou de prison, s'accédait, comme nous l'avons vu, par des escaliers ou des trappes ouvrant au 1er. étage.

(1) Ce donjon se trouve derrière le château actuel au sommet du côteau.

Les appartements situés dans les étages supérieurs devaient être destinés au logement du baron et de sa famille ; là se trouvaient des chambres à coucher, et probablement aussi des pièces destinées aux soldats qui, en temps de guerre, observaient, du haut du donjon, ce qui se passait dans les campagnes environnantes.

Les généralités que j'ai présentées sur les châteaux de la France, s'appliquent aux châteaux de l'Angleterre antérieurs au XIIe. siècle.

Selon M. King, les plus anciennes forteresses de ce pays étaient arrondies, quelquefois carrées. Le donjon était placé sur le point le plus élevé, et, suivant la disposition des lieux, soit au centre, soit à l'une des extrémités de la cour ; deux châteaux, cités comme anciens par M. King (ceux de Guildford et de Colchester) avaient des donjons carrés tout-à-fait ressemblants aux nôtres.

Le donjon de Guildford, le plus curieux peut-être de ceux décrits par M. King, est placé sur le haut d'une éminence, et paraît avoir été entouré d'une petite cour dont les murs n'étaient eloignés de ceux du donjon que de 22 pieds. Il n'a lui-même intérieurement que 26 pieds sur 24, et 42 pieds sur 47 à l'extérieur. Les murailles ont 10 pieds d'épaisseur. Elles sont construites de morceaux carrés de pierres calcaires et de silex ; des morceaux de grès schisteux forment dans la maçonnerie des cordons ou assises comme on en trouve dans les constructions romaines. Enfin quelques briques ont été employées dans les parties basses de l'édifice. Des contreforts plats en pierre de taille existent aux encoignures et au milieu de chaque façade.

La porte d'entrée était élevée de 15 pieds au-dessus du sol, et probablement on y accédait au moyen d'une pente rapide

ou d'un escalier mobile. L'intérieur du donjon était divisé en trois étages dont les deux premiers fort obscurs, ne recevaient de jour que par d'étroites ouvertures. L'étage supérieur était éclairé par quatre fenêtres d'où l'on dominait de loin le pays environnant (1).

Nous avons dit précédemment (page 63), que le XI[e]. siècle avait été, pour l'architecture religieuse, un siècle de renaissance et de progrès.

Nous pouvons étendre cette proposition à l'architecture militaire.

L'esprit guerrier qui prédomina dans le XI[e]. siècle et dès le X[e]., la nécessité où se trouvèrent les comtes et les barons d'élever des forteresses pour conserver leur puissance et leur sécurité, furent la cause principale du progrès de l'architecture militaire; plus on posséda de châteaux, plus on acquit alors de pouvoir et d'indépendance.

A cette époque nous trouvons un certain nombre de comtes et de barons qui se sont distingués parmi tous les autres par leur goût pour les constructions militaires. Dans l'Ouest de la France, par exemple, aucun prince du temps ne s'occupa autant que Foulques-Nerra des progrès de cette architecture : maître de l'Anjou, de la Touraine et du Beaujolais, on le vit partout bâtir des villes et des forteresses (2).

(1) V. King's *munimenta antiqua*, tome III, et les planches XXX, XXXII de cet ouvrage.

(2) Bodin, recherches historiques sur le Bas-Anjou, t. I[er].

CHAPITRE XIV.

*Châteaux du XII*e*. siècle.*

Il est facile d'apprécier les causes qui influèrent, à la fin du XIe. siècle et au XIIe., sur l'état de l'architecture militaire.

Après la conquête de l'Angleterre, révolution qui rendit les Normands maîtres d'un important royaume, le duc Guillaume partagea entre ses compagnons d'armes une prodigieuse quantité de terres et de seigneuries. Or, pour se faire obéir de leurs vassaux, en même temps que pour se mettre en sûreté en pays ennemi, il fallut à ces nouveaux propriétaires des demeures fortifiées capables d'en imposer à la population au milieu de laquelle ils allaient vivre en maîtres. Le premier soin de quiconque recevait de la couronne une concession de biens, fut d'y construire un château pour s'y défendre et y résider.

Guillaume comprit d'ailleurs que, pour affermir sa puissance en Angleterre, il lui fallait un grand nombre de places fortes, et il encouragea de tout son pouvoir l'exécution de cette mesure commandée par la politique et par l'intérêt particulier. L'Angleterre, pauvre jusque-là en moyens de défense (1), se couvrit tout-à-coup de maisons fortifiées.

(1) Le roi Alfred qui vivait à la fin du IXe. siècle se plaignait de n'avoir qu'un petit nombre de châteaux pour défendre les frontières de son royaume contre les pirates danois. Depuis le temps d'Alfred jusqu'à celui de la conquête on éleva des châteaux, mais en petit nombre, et cette pénurie de forteresses facilita la conquête, après la bataille d'Hasting.

De telles circonstances furent on ne peut plus favorables au perfectionnement de l'architecture militaire au XI[e] siècle. Guillaume et ses successeurs dirigèrent vers ce but les efforts des architectes. L'un des plus habiles de l'époque fut Gundulph, moine de l'abbaye du Bec, qui devint évêque de Rochester. Il introduisit diverses améliorations, tendant à augmenter la force, la commodité et la beauté des châteaux. C'est à lui que King, et quelques autres antiquaires anglais, croient devoir attribuer les perfectionnements que montrent plusieurs donjons anglais à la fin du XI[e]. siècle, soit dans la conduite des escaliers, soit dans leur porte d'entrée; ils croient aussi qu'avant lui la herse, espèce de grille mobile en fer que l'on abaissait à volonté derrière les portes, n'était point en usage en Angleterre, non plus que les ponts-levis. Ce Gundulph mourut en 1095.

L'impulsion donnée en Angleterre à l'art des fortifications ne fut pas moins puissante en Normandie. Les barons et les chevaliers établis en Angleterre n'avaient point abandonné leurs possessions continentales. Au contraire, ils venaient souvent visiter et habiter leurs domaines de Normandie. Devenus riches en Angleterre, beaucoup d'entre eux mirent une sorte d'orgueil à donner dans leur pays natal des preuves de leur prospérité en faisant reconstruire leurs châteaux sur un nouveau plan. Bien des seigneurs normands faisaient élever en même temps des châteaux en-deça et au-delà de la Manche.

Sous les fils du Conquérant, pendant les dissensions qui s'élevèrent à la fin du XI[e]. et au XII[e]. siècle, des châteaux nouveaux furent fondés sur différents points. Le seigneur de Bellême, renommé comme architecte, en établit une grande quantité dans les comtés d'Exmes et d'Alençon.

Mais ce fut surtout sous Henri Ier., ami des arts et des lettres (1), que l'architecture militaire fit des progrès sensibles et non moins remarquables peut-être que ceux qui se manifestèrent vers le même temps dans les constructions religieuses. L'historien Robert du Mont cite, parmi les nombreux châteaux que ce prince fit établir ou reconstruire en entier sur les frontières, ceux de *Drincourt*, *Neuchâtel-sur-Epte*, *Verneuil*, *Nonancourt*, *Bons-Moulins*, *Pontorson*, *St.-Denis-en-Lions*, *Le Vaudreuil*; les tours d'*Evreux*, d'*Alençon*, de *Coutances*, de *Saint-Jean-le-Thomas*, près du Mont-Saint-Michel, et plusieurs autres (2).

Il fit aussi construire les donjons de Caen, d'Arques et de Vire.

Le règne de Henri Ier, qui coïncide avec le premier tiers du XIIe. siècle, doit donc être signalé comme faisant époque dans l'histoire de l'architecture militaire. J'examinerai plusieurs forteresses élevées dans ce temps et quelques autres bâties plus tard dans la seconde moitié du XIIe. siècle.

Je vais décrire d'abord le château de Rochester, construit vers 1080 par le célèbre architecte normand Gundulph, et quelques autres châteaux Anglais du même type.

ROCHESTER. Le donjon de Rochester se composait, comme celui de Loches, d'une tour principale carrée et d'une autre tour plus petite appliquée, formant saillie sur le corps principal de la citadelle (V. la page 267).

On entrait à Rochester comme à Loches par un vestibule

(1) On sait que ce prince fut surnommé Beau-Clerc, à cause de son goût pour la littérature et les beaux-arts.

(2) Robert du Mont. Appendix ad Sigebertum. Apud Bouquet, tome XIII.

placé dans une partie saillante du donjon, mais à Rochester la porte d'entrée était à un niveau plus élevé, et pour y parvenir on avait établi un escalier qui se trouvait brusquement interrompu à une certaine distance de la porte, afin de recevoir l'extrémité d'un pont-levis.

L'entrée à laquelle on accédait par ce pont-levis était fermée par une porte, et munie d'une herse.

Il se trouvait un vestibule communiquant avec le corps principal du donjon par une ouverture qui était fermée comme la première entrée au moyen d'une porte et d'une herse. Deux grandes niches pratiquées dans ce passage, renfermaient des bancs de pierre pour les soldats ou sentinelles qui gardaient la porte ; au premier étage était un escalier descendant au rez-de-chaussée ; deux autres escaliers placés aux angles opposés, s'élevaient depuis le premier étage jusqu'au sommet des murs.

Le rez-de-chaussée était sans fenêtres, et seulement éclairé par des ouvertures étroites ou guichets qui avaient à peine six pouces en carré, et disposées de telle sorte que les flèches ou autres projectiles qu'on aurait essayé d'y lancer ne pouvaient causer aucun dommage.

La hauteur de ce rez-de-chaussée était d'environ 14 pieds ; il était divisé en deux parties.

L'étage au-dessus avait 20 pieds de hauteur ; on n'y voyait pas d'ouvertures du côté de l'escalier extérieur, parce que l'escalade aurait été plus facile de ce côté.

A cet étage, se trouvait une vaste salle recevant le jour par des guichets, et dans laquelle logeait la majeure partie de la garnison. On voit du côté du Nord, dans l'épaisseur du mur, un petit appartement muni d'une cheminée qui paraît avoir été le logement de l'officier de garde.

Le 3e. étage, à partir du rez-de-chaussée, avait 30 pieds d'élévation, et renfermait les appartements du baron ou commandant du château ; il était éclairé par des fenêtres, mais qui ne pouvaient donner aucune inquiétude à cette hauteur.

L'étage le plus élevé de tous (le 4e., en comptant le rez-de-chaussée) avait 16 pieds de hauteur. A cause de l'élévation à laquelle il se trouvait, on n'avait pris aucunes précautions pour le défendre. Des fenêtres spacieuses pouvaient recevoir des machines de guerre, telles que des balistes ou des catapultes ; c'était de là que la garnison devait le plus aisément incommoder les assiégeants. Les quatre angles de la maîtresse tour étaient surmontés de tourelles ou guérites carrées où l'on pouvait placer des sentinelles.

Les appartements du commandant, au 3e. étage, étaient plus ornés que les autres et au nombre de trois, savoir : deux grandes salles ayant chacune 30 pieds de long sur 20 de large, et un appartement plus petit dans la cour du vestibule.

Afin d'obtenir plus de jour, on n'avait point séparé les deux grandes salles par une muraille pleine ; elles communiquaient de l'une à l'autre par de belles arcades cintrées, ornées de moulures en zig-zags ; ainsi, nous retrouvons là une disposition pareille à celle que nous avons remarquée dans le donjon de Beaugency.

Des cheminées placées à chacune des deux extrémités du donjon s'ouvraient sous des arcades ornées de frêtes et de zig-zags.

Le tuyau, au lieu de ressembler à celui des autres cheminées de l'époque, présentait une espèce de cavité conique, dont l'ouverture allait aboutir en-dehors de la muraille, et ressemblait à celle des guichets de plusieurs fenêtres.

On communiquait aux différents étages, au moyen d'escaliers, et une galerie ou corridor percé dans l'épaisseur des murs faisait le tour de l'édifice; cette galerie ne se prolongeait pas horizontalement, mais elle montait ou descendait au moyen de marches.

Pour fournir d'eau la garnison en cas de siége, un puits magnifique avait été creusé au centre du donjon. Le cylindre de ce puits s'élevait jusqu'au sommet du mur qui séparait l'édifice en deux parties, de sorte qu'on pouvait puiser de l'eau à chaque étage, par des ouvertures ménagées dans ce mur. On avait aussi pratiqué à l'intérieur du puits, des trous carrés, espacés régulièrement, au moyen desquels on descendait jusqu'au fond; cette espèce d'échelle, creusée dans la pierre, à peu près comme les trous d'un colombier, servait pour descendre dans le puits, afin de le nettoyer ou d'en retirer les objets qui auraient pu y tomber.

Le château de Cantorbéry, que l'on croit du temps de Gundulph, présente le même style que celui de Rochester. Il a 88 pieds de diamètre sur 80; les côtés les plus larges sont flanqués de quatre contreforts, les deux autres n'en ont que trois. L'épaisseur des murs est de 10 à 11 pieds.

Comme cette tour présentait un plus grand diamètre que celle de Rochester, on l'avait séparée en trois parties par deux murs parallèles, dans lesquels on avait ménagé de grandes arcades servant à communiquer d'un appartement à l'autre. Les escaliers se trouvaient aux angles de l'édifice.

Il y avait un puits semblable à celui de Rochester, dont le cylindre se prolongeait jusqu'au haut des murs, afin que des différents étages on pût puiser de l'eau.

La disposition générale était la même que dans les autres

châteaux du temps : les deux premiers étages ne recevaient le jour que par des guichets; les fenêtres ne commençaient qu'au 3e. étage où se trouvait la salle de réception. Les petites chambres du 4e., sous la toiture, étaient aussi éclairées par des fenêtres.

L'entrée primitive du donjon, presque entièrement détruite, était placée au niveau du 1er. étage, dans un des petits côtés de la masse carrée du donjon.

DOUVRES. Le château de Douvres élevé sous le règne de Henri II, par conséquent, dans la seconde moitié du XIIe. siècle, est construit à peu près sur le même plan que celui de Rochester.

M. King cite différents châteaux élevés en Angleterre, conformément au sytème de Gundulph, notamment la tour de Newcastle, bâtie par Robert, fils du conquérant, et le donjon de Richemont dans le comté d'York, bâti par Alain, comte de Bretagne, neveu de Guillaume (1). Mais il nous faut revenir en France pour y examiner les châteaux élevés du temps de Gundulph et dans le siècle suivant.

CHATEAU DE BRIONNE (Eure). Le donjon qui s'élève encore avec tant de majesté sur la pointe de l'éminence qui domine la ville, à l'est, fut construit peu de temps après le siège que Robert Courteheuse mit devant la place en 1090, et qui entraîna l'incendie et la ruine de la forteresse alors existante (2).

Cette tour, sans être d'une grande dimension, et sans

(1) Le VIe volume de l'Archéologie Britannique.

(2) Lors du siège de Brionne en 1090, où fut tué Gilbert du

présenter rien qui la distingue essentiellement des autres donjons, offrait cependant une certaine élégance dans ses parements extérieurs, ses fenêtres (1) et ses entablements ; il ne reste plus aujourd'hui que deux côtés de ce château, qui se trouve, sous ce rapport, absolument dans le même état que celui de Domfront. Ce sont le mur du nord qui est presque complet et peut avoir 60 pieds de face, et le mur de l'ouest, dont presque la moitié a été enlevée. Dans le côté le plus entier, les murs étaient garnis de trois contreforts ; deux fenêtres correspondaient au niveau du 1er. étage, au-dessus du rez-de-chaussée, qui n'était éclairé que par des guichets étroits.

Autant que j'ai pu en juger par les ruines de ces murs masqués à l'intérieur par le toît des maisons qu'on y a adossées, la tour était, comme presque toutes les autres, divisée en quatre étages, y compris le rez-de-chaussée.

A l'extérieur, et à un niveau correspondant à peu près au plancher du 3e. étage, on remarque des trous carrés qui contenaient des poutres saillantes. Ces espèces de consoles portaient un balcon en bois qui se prolongeait tout autour de l'édifice et qui pouvait contenir un assez grand nombre de guerriers. J'ai observé à Loches des vestiges d'un pareil balcon en bois, et je crois que beaucoup de donjons en ont été pourvus avant l'établissement des encorbellements en pierre, qui n'ont guère été adoptés qu'au XIIe. siècle.

Pin, le château était situé au milieu d'une île entourée par les eaux de la Rille, dans la vallée où se trouve la ville.

(1) Les pierres de taille qui formaient le cintre des fenêtres, ont été arrachées pour être employées ailleurs ; il en est de même d'une bonne partie des pierres de revêtement ; néanmoins il en reste assez pour qu'on puisse juger du soin que l'on avait apporté dans cette construction.

Ces balcons appliqués sur les tours paraissent d'ailleurs d'origine romaine, car on voit, sur la colonne Trajane et sur la colonne Antonine, des tours carrées, entourées de palissades en bois, et au haut desquelles sont des balcons pareils à ceux qui devaient exister à Brionne et à Loches. Deux de ces tours se voient dans les bas-reliefs reproduits pl. XVII, n°s. 3 et 4, lettres A F, et l'on peut décider si le rapprochement que je fais est fondé (1).

L'état de ruine et d'encombrement du donjon de Brionne ne permet guère de donner des détails précis sur sa distribution ; on peut du moins affirmer qu'elle était conforme à celle des autres tours de l'époque.

Les murs, qui ont 10 à 12 pieds d'épaisseur vers la base,

(1) Ces deux bas-reliefs paraissent destinés à représenter des tours d'observation et des magasins placés le long d'un campement.

Dans le premier bas-relief (n°. 3.), tiré de la colonne trajanne, la tour A paraît avoir servi à monter la garde; on y distingue un balcon, comme je l'ai déjà dit et de plus une espèce de torche ou de flambeau sans doute destiné à éclairer la nuit les bords d'une rivière dont les eaux sont figurées sur le premier plan et sur laquelle des bateaux pouvaient transporter des provisions. Les lettres *B C* indiquent des monceaux de paille ou de foin ; plus loin en *D*, sont des morceaux de bois symétriquement rangés et destinés aux besoins de l'armée ; l'édifice *E* paraît être un magasin.

Dans le bas-relief n°. 4, tiré de la colonne Antonine, la tour *F* avec son balcon paraît avoir eu absolument la même destination que la tour A du bas-relief précédent ; en G et en I sont deux tas de paille ou de foin ; en H nous voyons un tas de bois, et les figures K, L, M, nous offrent des magasins de la même forme que celui désigné par la lettre E sur le bas-relief de la colonne Trajane.

renferment des poutres placées horizontalement et incrustées dans la maçonnerie. Ces pièces de bois, que j'ai remarquées dans les murs de beaucoup d'autres châteaux, avaient pour but d'empêcher les dislocations, en reliant, par de grandes traverses, ces murs épais pour la solidité et la durée desquels on n'avait à craindre que l'affaissement du sol et les fissures ou crevasses qui pouvaient en être la suite.

CHATEAU D'ARQUES. Le donjon d'Arques était un des ouvrages militaires les plus remarquables de Henri Ier. (1).

Cette belle tour carrée qui devait offrir, à l'intérieur, une distribution à peu près conforme à celle des autres donjons, avait subi divers changements avant d'être abandonnée. Voici la description que l'on en trouve dans un état dressé au commencement du dernier siècle, et qui existe à Dieppe, aux archives du génie militaire.

« Il y a dans ce château un fort beau donjon d'une figure carrée, qui est séparé en deux par dedans, d'une muraille de 5 pieds d'épaisseur ; ayant dans un des côtés, un grand magasin, une chapelle, une petite chambre, et un escalier pour la plate-forme (2) ; de l'autre côté, un autre magasin

(1) Le château d'Arques avait d'abord été élevé au XIe. siècle par Guillaume, oncle du Conquérant ; mais Henri Ier. fit reconstruire en entier le donjon et une partie des murs d'enceinte (V. à ce sujet le passage de Robert du Mont cité page 271 en note.) La ville d'Arques existait dès le IXe. siècle. M. Auguste Le Prévost a savamment énuméré dans le premier volume des archives de la Normandie (Caen 1324), les faits historiques qui se rattachent au château d'Arques.

(2) Il est probable que la plate-forme n'avait été établie qu'au XVIe. siècle et peut-être plus tard.

de même grandeur que le premier, un puits qui est comblé à 40 toises de profondeur, de petites galeries, avec d'autres petites chambres ou prisons pratiquées dans l'épaisseur des murs. »

J'ai peu de chose à ajouter à ces renseignements malheureusement bien incomplets ; seulement j'ai remarqué dans l'un des murs, un escalier qui descend du 1er. étage au niveau du rez-de-chaussée, et communiquait, dit-on, avec des salles voûtées, pratiquées sous le donjon à peu près comme à Falaise et à Beaugency.

Le revêtement extérieur des murs de la tour d'Arques est complètement arraché, ce qui lui donne un air vieux et ruiné qui frappe l'observateur d'étonnement et de tristesse.

Les remparts qui entourent la place n'offrent pas le même intérêt que le donjon, en ce sens qu'il est très-difficile de distinguer les parties anciennes de celles qui ont été ajoutées ou refaites au XVe. siècle. Certains bouts de murs offrent encore des pierres disposées en arrête de poisson, ce qui annonce une époque reculée ; d'autres qui ont perdu leur revêtement ne présentent qu'un massif de cailloux jetés pêle-mêle dans le mortier, comme on construisait, à toutes les époques du moyen âge, le centre des murailes militaires. Enfin, la brique mêlée à la pierre dénote évidemment pour quelques parties une époque peu éloignée du règne de Louis XI, durant lequel on a souvent employé ce mélange dans les constructions publiques et privées.

Le château est situé sur une langue de terre entourée par des vallons de plusieurs côtés.

Outre l'entrée principale, il y avait une issue à l'extrémité opposée ; on y voit encore les piliers qui supportaient le pont-levis sur lequel on pouvait franchir le fossé.

FAUGUERNON. Le château de Fauguernon près de Lisieux, qui appartenait à la famille Bertrand de Briquebec, se trouve à mi-côte sur la pointe inclinée d'une langue de terre. Il offre deux enceintes dont la principale est encore fort remarquable.

Cette partie du château se compose d'une tour carrée ou donjon contenant la porte d'entrée, et d'une enceinte de murs entourant un mamelon que des fossés profondément creusés détachent des terrains environnants. Le donjon placé comme une sentinelle en avant du château, renfermait au-dessus de la porte plusieurs appartements auxquels on accédait par un escalier accolé à la tour, à l'intérieur de l'enceinte. Le rez-de-chaussée qui était occupé par la grande porte offrait sous ce rapport quelque ressemblance avec celui du château de la Pommeraye et celui du Plessis-Grimoult, mais on y remarque des coulisses ou rainures pour recevoir des herses, ce qu'on ne trouve pas dans les deux tours que je viens de citer (1).

Les murailles du pourtour de l'enceinte servaient de supports à des constructions totalement détruites et au centre desquelles il existait une cour ; Robert du Mont rapporte que Geoffroy Plantagenêt prit et ruina le château de Fauguernon en 1147 (2); ainsi les principales constructions qui le composent ne

(1) Cette tour du château de Fauguernon ressemble d'une manière frappante par sa forme, la place qu'elle occupe et sa distribution intérieure, à celle du château de Tickhill en Angleterre, décrit par M. King dans le tome VI de l'archéologie Britannique.

(2) Circà adventum Domini Dux Gaufridus obsedit, in comitatu Lexoviensi, Castellum Roberti Bertranni *Fag.* et destruxit — Robert du Mont, appendix ad Sigebertum, apud Bouquet, tome XIII, page 291.

peuvent être postérieures à cette époque ; je ne les crois pas non plus antérieures au commencement du XIIe. siècle. Les traces des herses et quelques détails observés dans les chambres qui surmontent la porte indiqueraient assez cette époque. Les murailles paraisent être demeurées dans l'état où nous les trouvons depuis 1147 ; on voit cependant du côté gauche de la porte du donjon une tour qui a servi long temps de prison pour la haute justice, et qui a été réparée vers 1600. Plusieurs restes de murs dans la partie de l'enceinte orientée vers le nord, paraissent aussi de cette époque.

La seconde enceinte du château n'offrait que des fossés beaucoup moins considérables. On y voit encore des bâtiments qui paraissent remonter au XVIe. siècle, et qui sont habités par un fermier.

VIRE. Le château de Vire situé sur une presqu'île rocheuse était inaccessible de tous côtés, excepté de celui qui regarde la ville et par où le cap s'attache aux plateaux voisins. Mais un fossé profond et d'épaisses murailles fortifiées par des tours en défendaient l'approche. Deux de ces tours qui flanquaient la porte d'entrée avaient plus de 60 pieds de hauteur. On entrait d'abord dans une première enceinte où se trouvaient des logements et des écuries ; plus loin était un second fossé avec un pont-levis pour entrer dans la seconde enceinte garnie de murs avec trois tours. Dans l'une de ces trois tours était un puits qui ne tarissait jamais ; il y avait entre les deux autres tours une chapelle dédiée à Saint Blaise. A l'extrémité opposée et sur la pointe du rocher se trouvait le donjon dans lequel on entrait par plusieurs degrés.

La plupart des fortifications ont été démolies en 1630,

par les ordres de Richelieu, et je ne connaîtrais pas ces détails si M. Le Normand, membre de la société des Antiquaires n'avait eu la complaisance de me les fournir d'après un manuscrit qui existe à Vire.

Ce fut à la même époque que le donjon fut démantelé et mis dans l'état où on le voit aujourd'ui, à l'extrémité de la charmante promenade qui occupe l'emplacement du château. L'une des ruines figurées sur la pl. XIX, représente l'intérieur de ce donjon, il était divisé en quatre étages. Au rez-de-chaussée se trouvait un escalier maintenant complètement détruit, v. les points *g g*, qui accédait au premier étage et à une galerie pratiquée dans l'épaisseur du mur *h*, d'où partaient sans doute des escaliers tournans donnant accès aux deux étages supérieurs. On remarque dans la partie des murailles qui répond au premier étage une vaste cheminée *b*, près de laquelle était une fenêtre *a*, qui a été élargie long-temps après la fondation de la tour.

Au 3e. étage sont deux fenêtres *e e*; le 4e. étage n'offre que des ouvertures étroites.

Les murs de ce dernier étage étaient beaucoup moins épais que les autres, de sorte qu'on avait pu ménager à l'extérieur de la tour et à un niveau correspondant au plancher *f*, un trottoir que j'ai marqué par la lettre K, dans mon dessin de l'extérieur du donjon; ce trottoir est encore garni de consoles ou de longs modillons saillants, qui ont probablement supporté un mur en encorbellement, de manière qu'il restait entre chacun d'eux une ouverture pour laisser tomber des pierres ou autres corps pesants sur ceux qui auraient tenté d'assaillir la tour. Ainsi le donjon de Vire était couronné d'une galerie de machicoulis en maçonnerie, tandis que les châteaux du XIe. siècle ne nous avaient offert jusqu'ici que

des traces de balcons ou saillies en bois (Brionne, Loches); l'établissement des machicoulis de pierre serait donc un des perfectionnements introduits dans les châteaux du XIIe. siècle; l'état de délabrement de la plupart des donjons du XIe., ne permet pas cependant d'affirmer qu'ils en aient tous été dépourvus, mais il paraît que cet accessoire devint assez ordinaire au XIIe. siècle, et c'est ce que nous devons nous borner à constater.

On remarque en *ffff*, dans la vue intérieure du donjon de Vire, des trous carrés garnis d'un encadrement en pierres de taille, et qui évidemment ont été ménagés pour recevoir les poutres du plancher; comme ces trous ont été faits avec beaucoup plus de soin que ceux qui remplissaient le même objet aux autres étages, on pourrait en conclure peut-être que l'appartement du 3e. étage où l'on voit deux fenêtres et une cheminée *c*, était le sallon du gouverneur, la pièce de réception, qui d'ailleurs occupe aussi le 3e. étage dans plusieurs autres châteaux du même temps.

Chamboy (Orne). Le donjon de Chamboy est le mieux conservé peut-être de tous ceux que j'ai visités, il n'y manque absolument que la toiture et les planchers; les murs et leur couronnement sont à peu près intacts.

La date de cet édifice ne m'est pas connue; on rapporte, il est vrai, qu'il fut construit sous Philippe-le-Bel, au commencement du XIVe. siècle; mais je n'ai pu savoir sur quelle autorité on fonde cette assertion, et l'architecture paraîtrait bien plutôt annoncer la fin du XIIe. siècle ou au plus le commencement du XIIIe. Il y avait dès le Xe. siècle, à Chamboy, une habitation qui fut concédée, en 1024, au comte de Péronne par Richard II, duc de Normandie; je suis assez

porté à croire que le donjon de ce château aura été renouvelé et construit à peu près tel que nous le voyons, vers la fin du XIIe. siècle; ce qui d'ailleurs n'empêche pas qu'on n'ait refait à neuf sous Philippe-le-Bel d'autres parties de la place dont il ne reste plus de vestiges.

Pons (Charente-Inférieure). Le donjon de Pons, figuré pl. XIX (1), a été utilisé par l'administration municipale de cette ville ; il sert de tour d'horloge et de maison commune, et pourra subsister long-temps encore dans l'état où on le voit. Ce donjon est carré-long et d'une assez grande hauteur. D'après les observations de M. de Crazannes, il était autrefois entouré d'une plate-forme carrée, aux angles de laquelle se trouvaient de petites tourelles ou vigies. La place était ceinte de hautes murailles et assise presque au haut de la colline au pied de laquelle coule la rivière de Seugne et qui supporte la ville de Pons.

Ce donjon ne doit dater que de la fin du XIIe, car le château avait été détruit, dit Robert du Mont, par Richard Cœur-de-Lion, en 1179, parce que le sire de Pons avait embrassé les intérêts de Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg(2); mais comme les chroniqueurs se servent souvent d'expressions indiquant la destruction complète de châteaux qui n'ont été que plus ou moins ruinés, il est possible que quelques parties de la tour de Pons soient antérieures à la reconstruction

(1) J'ai visité le donjon de Pons, mais le dessin que je présente, pl. XIX, m'a été donné par M. Moreau de Saintes.

(2) Similiter fecit (rex Richardus) Domino de Pons destruendo scilicet castellum suum Pons, quia erat confœderatus ipsi Gaufredo. — Robert du Mont. Appendix ad Sigebertum, apud Bouquet, tome XIII, p. 322.

qui eut lieu peu de temps après l'année 1179; néanmoins cet édifice doit être presque tout entier de la fin XIIe. siècle.

CHATEAU DE BEAUMONT à Anglesqueville (Calvados). L'éminence arrondie et isolée qui s'élève au sud-ouest de l'église d'Anglesqueville , à 6 lieux de Bayeux, a supporté autrefois une bourgade ; on y a trouvé bon nombre de fondations de maisons , et l'on montre encore la place qu'occupaient l'église et le cimetière (1). Un château assis au sommet de l'éminence était le chef-lieu d'une baronnie qui relevait de l'évêque de Bayeux, et dont le possesseur était obligé de servir d'écuyer au prélat lors de son entrée à Bayeux pour y prendre possession du siège épiscopal.

Ce château est aujourd'hui défiguré par des constructions, dont quelques-unes ne remontent guère au-delà de 1600 , et dont d'autres sont beaucoup plus modernes ; mais, vers le sud-ouest, on voit encore quelques portions de murs appartenant au XIIe. siècle et une délicieuse chapelle romane placée au-dessus d'une longue salle voûtée , et à laquelle on montait par un escalier de la plus grande élégance. L'habitation baronniale offre encore quelques pleins cintres, des modillons, deux cheminées de forme octogone , comme on les faisait assez habituellement au XIe. et au XIIe. siècles ; le reste mérite peu d'attention , les logements ayant été *modernisés* par des ouvertures et des distributions nouvelles.

Malgré ses fossés et l'avantage de sa position , le château de Beaumont-le-Richart était , si je ne me trompe , plutôt

(1) V. ma statistique monumentale du Calvados. Des cercueils en pierre de différents genres , et un cercueil en plomb ont été exhumés de ce cimetière il y a peu d'années.

l'habitation d'un riche baron du XII[e]. siècle qu'une forteresse redoutable : il n'y avait pas, je crois, de donjon proprement dit dans l'enceinte, mais des constructions plutôt civiles que militaires.

Pour résumer ce qui concerne l'ensemble des forteresses du XII[e]. siècle : elles offraient une première enceinte garnie de murs dans lesquels on voyait à certaines distances des tours carrées ou rondes qui servaient, tant à loger quelques-uns des officiers du château, qu'à d'autres usages ; et le long de ces murs, à l'extérieur de la cour, étaient des bâtiments pour les domestiques ou gens de la suite du Baron, pour les greniers, les magasins, etc. Au sommet du mur d'enceinte, et sur les toits plats de ces bâtiments, se tenaient ceux qui défendaient la place lorsqu'elle était assiégée, et c'est de là qu'ils jetaient des flèches, des dards et des pierres sur les assaillants. La grande porte d'entrée du château, qui était parfois défendue, de chaque côté, par une tour, était fermée avec d'épaisses portes battantes en chêne, bardées de fer, et avec des herses ou grilles qu'on descendait d'en haut. L'enceinte de ce mur extérieur renfermait un large espace découvert, ou une grande cour, appelée, dans les châteaux les plus vastes et les plus complets, le *bayle ou ballium* extérieur, et dans lequel il y avait ordinairement une église ou chapelle. Après cette première cour venait la seconde enceinte ou bayle intérieur, renfermant le donjon et les maisons du baron. Presque tous les châteaux que nous avons examinés nous offrent ces deux divisions très-bien marquées.

En avant de la porte d'entrée des châteaux du XII[e]. siècle, se trouvait ordinairement un ouvrage extérieur appelé *barbacane*, dont je n'ai point encore parlé, qui était destiné à

défendre le pont-levis ; mais il paraît qu'on désignait aussi, sous le nom de *barbacan* ou d'*antemural*, certaines palissades établies en-dehors des fossés de la principale enceinte : c'est au moins ce qui paraît résulter de l'emploi que font de ce mot plusieurs historiens dans leurs récits (1), et de la définition qu'en donne Ducange (2).

Comme on a pu le remarquer, les châteaux du XII[e]. siècle ne différaient guère de ceux du XI[e]., quant à leurs formes ; la disposition générale était la même, mais ils étaient plus grands, entourés de fossés plus profonds ; ils offraient des logements plus commodes, mieux disposés, et surtout des murailles mieux construites et plus élevées.

La pierre fut substituée au bois dans un grand nombre de localités ; de nouvelles tours solidement construites remplacèrent les anciennes, en même temps que les vieilles églises en bois tombaient pour faire place à ces édifices religieux si nombreux et si remarquables, dont nous avons précédemment étudié les caractères.

Si quelques innovations s'introduisaient au XII[e]. siècle dans l'art de défendre les places, il ne s'ensuit pas que ce fussent des inventions du temps ; la herse, par exemple,

(1) Plusieurs passages de l'histoire de la croisade contre les Albigeois écrite par le moine Pierre de Vaulx-Cernay montrent que les barbacanes n'étaient pas toutes des têtes de pont, mais aussi des espèces de fortifications extérieures.

(2) Propugnaculum exterius, quo oppidum aut castrum, *præsertim verò eorum portæ aut muri* muniuntur : unde *antemurale*, *promurale*, et murus exterior non semel appellatur, cujus vocis originem plerique ab Arabibus accercendam putant. — Glossaire de Ducange, *verbo barbacana.*

Baschouré, en arabe, paraît signifier *ouvrage extérieur*, c'est probablement l'équivalent de notre mot *barbacane*.

dont on trouve la trace dans presque tous les châteaux du XIIe siècle, tandis qu'on ne la voit pas dans d'autres d'une époque plus ancienne, est décrite par Végèce comme une chose connue depuis très-long-temps (1); cet auteur explique très-bien comment elle fonctionnait, et comment les guerriers qui seraient parvenus à franchir la porte du château, auraient été, par l'abaissement de cette grille, séparés de leurs compagnons d'armes, privés de secours et pris ou massacrés. Végèce parle aussi de certaines ouvertures qu'il conseille de placer au-dessus des portes, et qui paraissent avoir une grande analogie avec les machicoulis (2).

Il est probable que ces moyens de défense, ainsi que plusieurs autres, avaient été long-temps négligés et même oubliés dans nos contrées, et qu'ils furent repris lorsqu'on apporta plus de science et plus d'art dans les fortifications. M. Deville cite, dans son histoire du Château-Gaillard, un passage très-curieux du moine Jean de Marmoutier, où il raconte *que Geoffroy-Plantagenêt étant occupé à assiéger un certain château fort, étudiait le traité de Végèce sur l'art de la guerre et y cherchait les moyens de le mieux attaquer*.

Nous verrons en parlant des siéges et de la défense des places, que tout le système était conforme à celui des Romains, et n'avait presque pas changé au moyen âge.

Je ne chercherai point à décider quels emprunts l'architec-

(1) Sed ampliùs prodest *quod invenit antiquas*, ut ante portam addatur propugnaculum, in cujus ingressu ponitur cataracta, quæ annulis ferreis ac funibus pendet, ut si hostes intraverint, demissa eadem extinguantur inclusi. *Vegetius, de re militari. Liv. IV.*

(2) V. le passage déjà cité page 209 en note.

ture militaire pouvait avoir faits, vers la fin du XII[e]. siècle. aux châteaux de l'Orient ou des autres pays que nos ancêtres avaient parcourus pour se rendre à la Terre-Sainte.

Peut être ces corps en saillie appliqués sur la maîtresse tour carrée de nos châteaux et renfermant le vestibule, auraient-ils leur type dans certains édifices de l'Orient; je n'oserais toutefois dire qu'ils en fussent une imitation (1). On voit de pareilles saillies dans le château de la Couba, en Sicile, et que l'on rapporte assez ordinairement au IX[e]. siècle; mais comme cet édifice est, ainsi que celui de la Ziza, construit dans le style ogival du XIII[e]. siècle, et que son origine est contestée, cet exemple n'est pas d'un grand poids pour éclaircir la question : je crois néanmoins devoir signaler cette analogie.

La forme des châteaux du XII[e]. siècle et de leurs donjons était donc en général peu différente de celle des forteresses antérieures : quelques châteaux cependant ne sont pas conformes aux autres. L'emploi des tours cylindriques le long des murs d'enceinte, à l'exclusion des tours carrées; la forme cylindrique ou polygonale adoptée pour le donjon lui-même, et quelques autres particularités, paraissent caractériser ces châteaux de transition.

Ce fut principalement sous les successeurs de Henri I[er], sous Henri II, auquel on dut un assez grand nombre de constructions (2), et sous Richard-Cœur-de-Lion, que ces chan-

(1) Les portes placées de côté dans les corps avancés des donjons rappellent une disposition à peu près semblable, indiquée par Procope dans le château d'Episcopia. (V. le passage que j'ai cité, page 217).

(2) *Robert du Mont, Appendix ad Sigebertum*, apud Bouquet, III, page 305.

gements se manifestèrent. Conséquemment, ils coïncident précisément avec la période durant laquelle s'opéra la transition du plein cintre à l'ogive (V. la 4e. partie de mon Cours d'antiquités, ch. VIII); ce qui nous prouve de plus en plus qu'il régnait à cette époque un besoin d'innover, que les voyages en Orient avaient singulièrement excité, et qui se manifesta dans les ouvrages militaires comme dans les autres.

Pour faire comprendre ces changements, il me faut encore décrire quelques châteaux, mais je vais le faire d'une manière rapide.

CHATEAU DE GISORS. Le château de Gisors, l'un des plus intéressants de la province, fut bâti par ordre de Guillaume-le-Roux, vers la fin du XIe. siècle (1097) sur les plans de Robert de Bellême, habile constructeur de forteresses. Mais Henri Ier. augmenta considérablement dans la suite la force de ce château; il l'environna de murs d'enceinte fort élevés et de tours formidables (1).

Il est certain que Henri II fit aussi des réparations et des augmentations considérables au château de Gisors (2). Lorsque ce roi eut une conférence dans cette ville avec Louis VII, roi de France, en 1175, le château avait reçu depuis peu des accroissements notables, et de nouvelles tours avaient été élevées le long des murs, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain; plus tard, en 1184, de nouvelles réparations furent faites à la tour du donjon, aux murs qui entourent l'esplanade de la motte et qui existent encore (Voir la fig. 4, pl. XXII), aux fossés, aux ponts qui servaient

(1) Guillaume de Jumièges, chap. 7. — Robert du Mont. Apud Bouquet, t. XIII, p. 285.

(2) Robert du Mont. Apud Bouquet, t. XIII, p. 305.

à y accéder, à une maison de bois, placée en-dehors du bayle, et à la partie basse des murs qui bordaient la place du marché (1); Henri II faisait dans le même temps réparer plusieurs autres places situées près de Gisors, et qui étaient aussi le long des frontières ou marches normandes.

Le château de Gisors est donc un ouvrage du XII[e] siècle; il est probable que Philippe Auguste, lorsqu'il fut maître de la place, y fit aussi de nouveaux ouvrages, mais le donjon et son enceinte ne durent guère recevoir d'additions depuis Henri II.

Cette ancienne partie du château de Gisors, encore très-bien conservée, se montre au sommet d'une éminence artificielle ronde et conique (pl. XXII, fig. 4.); un mur flanqué de contreforts plats occupait le contour du plateau ménagé sur l'éminence : ces murs renfermaient un assez grand nombre de poutres couchées et incrustées dans la maçonnerie, comme nous en avons observé dans le château de Brionne, et qui avaient évidemment été employées par le motif que j'ai indiqué précédemment (Voir la page 289); une tour assez élevée et d'un diamètre médiocre se trouvait en contact avec le mur d'enceinte et formait le donjon. Elle faisait face à la porte d'entrée de cette petite cour qui était garnie de logements et dans laquelle on remarque aussi des restes d'une chapelle qui se trouvait placée entre la porte dont je viens de parler et la tour du donjon; près de cette chapelle et de cette tour était une issue étroite ou poterne, communiquant avec l'extérieur (V. le point *h*, fig. 4, pl. XXII).

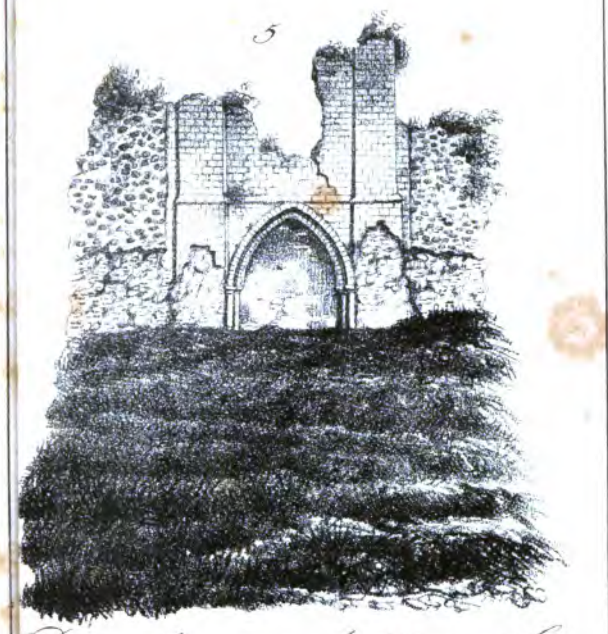
(1) Nous trouvons ces curieux détails dans un fragment des rôles de l'Echiquier de Normandie pour l'année 1184, publié par M. Pétries, conservateur des archives de la Tour de Londres.

3



Motte et Donjon de Conches
(Eure)

5



Portion des murs de Verneuil.
(Côté de l'Ouest)

Leroux del.

Le donjon et son enceinte étant ainsi établis sur une motte artificielle ne pouvaient offrir que très-peu d'étendue ; des logements bien autrement spacieux se trouvaient dans le bayle, ou la grande place d'armes qui entourait cette éminence ; on y remarque encore des tours, des portes et des murailles considérables qui montrent très-bien l'étendue et l'importance de la place.

TOUR DES MONTILS. J'ai figuré, pl. XXII, une vue de la tour cylindrique qui servait de donjon au château des Montils, près de Blois, sur lequel M. de la Saussaye m'a procuré des renseignements. Le moine Jean de Marmoutiers dit que le comte Thibault-le-Grand, pour se défendre des incursions de Sulpice de Chaumont, fit fortifier une maison de plaisance appelée les Montils, *quæ Monticios dicitur* ; etc. Quoique les traducteurs, ayant mal rendu ce mot, en aient fait un lieu inconnu, il s'agit évidemment de la localité indiquée à la page suivante du même auteur, sous le nom de Montils-sur-Beuvron, *Monticios apud Beveronem*.

Cette place près d'un pont sur un rocher escarpé, à la frontière des comtes de Blois et des sires de Chaumont, devait être assez importante. Depuis la construction de Thibault-le-Grand, qui doit être de la première moitié du XIIe. siècle, elle porta le nom de *Castrum de Monticiis ;* on connaît un grand nombre de chartes des comtes de Blois qui sont datées de là. Cette tour des Montils est fort diminuée dans sa hauteur et mutilée à sa base, où les murs ont été entamés jusqu'aux 2/3 de leur épaisseur, il y a déjà extrêmement long-temps. Ces destructions ont eu lieu peut être à l'époque où l'on a abattu la partie habitable de la forteresse, qui était, dit Bernier, *un bâtiment fort simple et fort ancien.* Les murs

ont près de 4 mètres d'épaisseur à la base, et 3 mètres au premier étage : ils sont construits en *amplecton* à la manière des anciens, ce qui a fait acquérir une grande solidité au mortier, et les parements sont en pierre de moyen échantillon. Lorsqu'on a creusé la tranchée qui sert de route maintenant et remplace la vieille rampe qui séparait le *Castrum* du bourg, on a rencontré un chemin couvert, de la même construction que la tour, qui devait servir d'issue souterraine à la forteresse ; un homme peut s'y tenir debout et deux auraient de la peine à y passer de front. Le centre de la tour est occupé par un puits dont l'orifice se trouvait au niveau du premier étage, et d'une assez grande profondeur : il est bouché maintenant et sert de pilier pour soutenir la voûte du rez-de-chaussée, qui est faite en petites pierres. On ne distingue plus que deux fenêtres étroites à plein cintre, au premier étage, et deux soupiraux, l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier.

Le diamètre de l'édifice est de 16 mètres : on voit encore, du côté de la montagne qui regarde la rivière, des restes de deux murs d'enceinte, dont l'un, plus épais que l'autre, est très-rapproché de la tour (point *f*) : l'escalier devait se trouver appliqué sur un avant-corps, de manière à donner issue au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. (V. le point *g*, pl. XXII, fig. 4.)

CHATEAU RENAULT (Indre-et-Loire). D'après la chronique de Tours, Renault, petit fils de Guicher Ier., qui mourut vers l'an 1020, donna son nom à la place qui n'était connue que sous le nom de *Château* ; mais la grosse tour cylindrique ou donjon dont on voit encore les ruines, au haut du côteau qui domine la vallée voisine, ne date que du XIIe. siècle,

car l'histoire nous apprend que Sulpice d'Amboise mit le siége devant Château-Renault, l'emporta d'assaut et brûla tout, hormis l'église, vers le milieu du XIIe. siècle (1).

Cette tour cylindrique est placée isolément sur une éminence conique ou motte dont les talus ont été consolidés par des murs construits avec soin. Elle était divisée en plusieurs étages ayant des cheminées. Les murs sont revêtus extérieurement en pierres bien cimentées, de moyen appareil ; on remarque, vers la partie supérieure, un rétrécissement très-sensible résultant du talus considérable ménagé dans l'élévation de l'édifice. On avait même, je crois, placé à l'intérieur quelques assises en surplomb dans la partie supérieure des murs, afin de diminuer le diamètre du toit ou peut-être de former une voûte.

Le donjon de Château-Renault a été démantelé, l'ancienne porte est détruite ; on entre aujourd'hui par une large brèche équivalant à peu près au tiers du cercle de la tour. L'enceinte du bayle a été défigurée en partie. Elle était assez vaste ; la porte d'entrée qui existe encore n'est pas sans intérêt, mais je ne la crois pas du XIIe. siècle.

Conches. Nous avons dit précédemment (page 244), que la ville de Conches avait été fondée par Roger de Touesny, et que les murailles d'enceinte ont été construites par son fils

(1) Sibylle de Château-Renault avait été fiancée à Hugues, fils aîné de Sulpice II d'Amboise, qui la fit élever près de son fils. Mais l'archevêque de Tours le menaça des censures de l'église s'il accomplissait ce mariage ; il fallut renvoyer Sibylle à Château-Renault, où elle épousa Josselin, seigneur d'Auneau. Ce fut à l'occasion de ce mariage que Sulpice irrité assiégea et prit Château-Renault. — V. l'histoire de Touraine par Chalmel.

Raoul, porte-étendart de l'armée normande, à la bataille d'Hasting. Une partie des murs qui enceignent encore la ville peuvent être effectivement de la deuxième moitié du XIe siècle, mais on ne peut reporter le donjon aussi loin : je le crois tout au plus de la fin du XIIe. siècle.

Ce donjon avantageusement placé au haut du côteau rapide qui borde la rive gauche de l'Iton, se composait d'une maîtresse tour de forme cylindrique entourée d'un étroit chemin de ronde et d'un rempart garni de quatre ou cinq tours ; cet ensemble de constructions dont le dessin n°. 3, pl. XXII, présente les ruines, occupe le sommet d'une éminence conique, isolés par des fossés assez profonds, des cours et des autres dépendances du château.

La tour centrale ou donjon proprement dit, A, pl. XXII, fig. 5, est mieux conservée que le reste et ne paraît point avoir subi de réparations ; la porte d'entrée de cette tour correspondait au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée ; on remarquait dans cette salle un puits pratiqué dans l'épaisseur du mur et aujourd'hui comblé de pierres, qui devait être extrêmement profond dans l'origine. On montait au 2e. étage par un escalier tournant ; un autre escalier donnait accès au 3e. étage.

Les étages supérieurs de la tour étaient éclairés par des fenêtres que l'on avait eu soin de placer du côté où l'escarpement du terrain garantissait le mieux le donjon des attaques.

Le rez-de-chaussée solidement voûté en pierre, n'avait aucune porte et ne communiquait vraisemblablement avec la salle établie au-dessus, que par une ouverture ronde percée au centre de la voûte ; comme il ne reste plus que quelques arrachements de cette voûte, on ne peut rien dire d'absolu-

ment certain ; mais la disposition des arceaux, indiquée par ce qui reste, annonce assez l'existence de cette ouverture.

Les tours B renfermaient divers appartements munis de cheminées ; je ne serais nullement surpris qu'elles eussent été refaites ou en grande partie restaurées vers le XIVe. siècle ou le XVe. ; les débris des autres tours en application me paraissent plus probablement anciens, ainsi que le reste des remparts.

On remarque dans les fondations de ces tours et des remparts avec lesquels elles se lient, une disposition que j'ai souvent remarquée ailleurs ; je veux parler d'une espèce de talus en maçonnerie établi sur les pentes de la motte, tandis que les fondations existent à peine du côté du centre au terre-plain de l'éminence. Le pied de la tour C, dans la vue pl. XXII, montre très-bien cette disposition, qui avait pour but d'éviter l'éboulement des terres supportant les murs et aussi d'arrêter les mineurs en cas de siége.

Au delà de l'enceinte particulière du donjon, se trouvent à Conches, de vastes cours dont les murs du pourtour seuls ont résisté. Les maisons qu'on y voit à présent ne sont point anciennes.

Chateau-Gaillard, aux Andelys (Eure). Le château-Gaillard, des Andelys, bâti par Richard-Cœur-de-Lion, à la fin du XIIe. siècle, est, sans contredit, un des monuments militaires les plus remarquables de l'époque. Ses ruines imposantes, décrites avec tant d'exactitude et d'intérêt par M. Deville, se trouvent assises près de la Seine, au sommet d'une roche ayant environ 600 pieds de longueur sur 200 de largeur, défendue de tous côtés par des pentes abruptes et qui

ne tenait aux hauteurs voisines que par une étroite langue de terre. Ce point était le seul par où l'on pût attaquer le château avec quelqu'espoir de succès, et les moyens de défense avaient été surtout établis de ce côté (1).

Mais laissons parler M. Deville dont la description fait si bien connaître la disposition de cette place.

« Une première fortification, de forme triangulaire, for-
« mant une enceinte de 140 pieds de long sur 100 pieds à la
« base du triangle, servait (dit le savant observateur) d'avant-
« corps à la place. La pointe de l'angle faisant face à la langue
« de terre dont il vient d'être question fut garnie d'une forte
« tour (flanquée à distance de deux tours plus petites). Cette
« tour formait la tête de la forteresse, aussi avait-elle été
« construite avec un soin particulier. Deux autres tours à peu
« près de la même force furent placées aux angles de la base
« inférieure de l'enceinte. Les murs des courtines avaient 8 à
« 10 pieds d'épaisseur comme ceux des tours, et dans quelques
« parties jusqu'à 14 pieds. Le fossé qui entoure les murs, est
« taillé dans le roc vif; il a 30 pieds de large vers le
« fond.

« En arrière de cette première fortification, Richard fit
« tracer une deuxième enceinte; un rempart, long de 90
« pieds et flanqué de deux tours, fut établi pour en protéger
« le front. Ses flancs, déjà défendus par l'escarpement du
« terrain, reçurent de bonnes murailles. L'une, celle qui
« regarde la Seine au sud-ouest, s'appuyant à une tour de
« forme octogone à l'intérieur, et se prolongeant ensuite sous
« forme de simple parapet; l'autre vers le nord-est,

(1) J'ai eu l'avantage de visiter le château-Gaillard en 1829 avec M. Passy, préfet de l'Eure, et M. A. Le Prévost.

« s'étendant en forme d'ellipse autour de la troisième enceinte « ou citadelle ; mais ces parties ont beaucoup souffert par les « diverses démolitions qu'elles ont éprouvées : il est presque « impossible aujourd'hui de suivre la trace de la maçonnerie. « Cette deuxième enceinte se termine en un vaste demi-cercle, « tracé par le fossé qui sépare la citadelle.

« A l'angle sud-ouest de l'enceinte, il existait un bâtiment « ayant 85 pieds de long sur 25 de large ; l'étage supérieur « servait de chapelle, le rez-de-chaussée de magasins : ce « bâtiment avait été construit par Jean-sans-Terre.

« La troisième enceinte ou citadelle (pl. XXII, fig. 2), à « l'extrémité du cap sur lequel était la place, se composait d'une « fortification de forme elliptique, mais d'une construction toute « particulière et bien remarquable ; elle offre dans les trois « quarts de son développement, des segments de tours au « nombre de 17, qui ne sont séparés entre eux que par deux « pieds environ de courtine. Cette muraille bosselée devait « avoir 30 pieds de hauteur. »

« Dans la partie qui regarde la Seine, au couchant, le « rempart suit une ligne brisée irrégulière, comme les ro- « chers sur lesquels il est assis ; il était défendu par la tour, « par les bastions et mieux encore par l'escarpement « du rocher. Richard ne craignit pas d'y pratiquer « des ouvertures destinées à éclairer une maison d'habi- « tation. De cette maison on communiquait à un escalier « creusé dans la roche, et qui conduisait à un passage « secret ou espèce de poterne dont on aperçoit encore « quelques traces au milieu des rochers.

« Le donjon se compose d'une tour engagée dans le mur « occidental de cette enceinte, et qui, bien que de forme cir- « culaire dans les trois quarts de son développement, se ter-

« mine en angle vers le levant, à sa partie extérieure. Le « mur de la tour, à partir de cet angle, n'a pas moins de « 20 pieds d'épaisseur; il en a 12 dans les autres parties, « non compris les contreforts. Ceux-ci ressemblent assez à « de vastes coins en pierre appliqués contre la muraille, car « ils deviennent de plus en plus minces vers la base de la « tour, disposition fort singulière et que l'on ne voit point « ailleurs. Ce donjon avait deux étages prenant le jour par « deux vastes fenêtres de forme ogive, d'où l'œil plonge au « loin sur la Seine (1). »

Je termine ici ce que j'avais à dire de l'architecture militaire, antérieure au XIIIe. siècle.

Dans tout ce qui précède, je me suis occupé presqu'exclusivement des châteaux proprement dits sans parler des enceintes murales des villes, et l'on en conçoit facilement le motif.

Ces murailles n'avaient rien qui les distinguât de celles qui entouraient le bayle des châteaux; elles étaient aussi flanquées d'un nombre plus ou moins considérable de tours rondes ou carrées.

Les portes, seulement qui étaient en certain nombre dans les grandes enceintes urbaines, offraient parfois quelques différences dans la disposition des appartements qui les surmontaient. On trouvait ordinairement entre deux tours, mais parfois sans cet accessoire, une large porte par laquelle pouvaient entrer les charrettes; quelques-unes de ces portes ont été munies d'un pont-levis, et lorsque ce pont n'était point

(1) Histoire du château-Gaillard, par M. A. Deville, in-folio, Rouen, 1829.

baissé, les deux grands leviers qui le faisaient manœuvrer allaient s'emboîter dans deux rainures pratiquées exprès dans la muraille. Près de la grande porte s'en trouvait quelquefois une autre assez étroite et seulement accessible pour les gens de pied, dont le pont étroit lui-même était tenu par un seul levier. Du reste cette petite porte me paraît un perfectionnement appartenant plutôt au XIIIe. et au XIVe. siècles qu'au XIIe.

Attaque et défense des châteaux. Le système d'attaque et de défense usité chez nos ancêtres, avant et même pendant un certain temps, depuis l'invention de la poudre à canon, était semblable à celui des Romains. Ils se servirent de la plupart de leurs machines sous différents noms.

Ainsi l'on avait des engins pour lancer des pierres et des dards de différents poids et de différentes dimensions. Les plus grands répondaient à nos grosses pièces de canon ou à nos mortiers; les plus petits à nos pièces de campagne. On les distinguait sous les noms de *Balistes*, *Catapultes*, *Espingards*, *Trébuchets*, *Mangoneaux* ou *Mangonels*, *Pierriers*, *etc.*, *etc.*

Pour approcher des murs, on construisait des tours mobiles dans lesquelles les assiégeans étaient à couvert et dominaient les remparts, ce qui leur permettait de voir l'intérieur de la place et sa garnison.

Pour passer les fossés, on se servait du chat, machine qui répondait au *Pluteus*, à la *Vinea* et au *Musculus* des Romains (1) et sous laquelle un grand nombre d'hommes pouvaient se mettre à couvert et braver les flèches ou les autres projectiles.

(1) Voir Vegèce, de re militari, Lib. IV.

Dans les siéges de peu d'importance où les assaillants ne construisaient pas de grandes machines, ils s'élançaient en se couvrant de leurs boucliers et s'efforçaient de dégarnir les remparts de leurs défenseurs, en faisant des décharges de pierres et de flèches pendant que d'autres jetaient des fascines dans le fossé, et dressaient des échelles pour l'escalade.

Mais lorsqu'il fallait vaincre de plus grands obstacles, on faisait d'abord avancer, sous des claies, les soldats chargés de combler le fossé; les claies étaient portées par des archers couverts de larges boucliers à l'épreuve des flèches, et dressés à cette manœuvre.

Dès qu'on était parvenu à combler le fossé de manière à pouvoir y descendre facilement, *le chat* était poussé en avant, et des hommes garantis par cette machine travaillaient à niveler le passage pour faire approcher une tour mobile (1). Lorsque cette tour était arrivée près des murs, les archers qui en occupaient les différents étages faisaient des décharges continuelles de dards, de flèches et de pierres, afin de dégarnir le rempart. En même temps les mineurs commençaient à saper les murailles et à les battre avec le bélier.—Souvent aussi sans se servir de tours mobiles on pratiquait, à l'abri du chat, des mines ou cavités souterraines, et l'on faisait manœuvrer le bélier.

Pendant la confusion occasionnée par la chute de la partie minée qui ordinairement était une tour, les assiégeans se précipitaient dans la brèche et montaient à l'assaut.

De leur côté les assiégés faisaient tous leurs efforts pour

(1) Les assiégeants rompaient aussi les digues en terre qui servaient à contenir l'eau dans les fossés de certains châteaux, ou à former près d'eux des étangs.

tenir l'ennemi à distance, en lui lançant des flèches et des pierres et à défaut d'autres projectiles, les poutres et les bois de charpente des maisons, ils cherchaient à mettre le feu aux fascines jetées dans le fossé ainsi qu'aux machines; à couper les échelles, et à neutraliser les forces du bélier en le saisissant avec des cordes jetées du haut du rempart, puis tirées avec force.

Ils faisaient aussi des contre-mines qui entraînaient l'affaissement du sol, et par suite la chute des tours en bois élevées par les assiégeants.

Pour tromper ces derniers, certains châteaux étaient construits de manière à attirer leurs attaques sur des points en apparence plus faibles que les autres, mais qui étaient à l'intérieur renforcés d'un double mur et presque indestructibles. C'est ainsi que souvent des portes bouchées, simulées dans les murs, offraient cette disposition et montraient la ruse des anciens constructeurs. Ces diverses tromperies qui se trouvaient combinées différemment suivant les lieux, faisaient qu'on se gardait bien de laisser pénétrer les étrangers à l'intérieur des châteaux.

On trouverait dans les chroniqueurs un grand nombre de passages qui fourniraient des notions très-exactes sur l'art d'attaquer et de défendre les places; cet art paraît s'être perfectionné sensiblement depuis les croisades, Guillaume Le Bréton fait entendre que le mangonneau était une machine imitée de celles des Turcs (1).

Si les guerriers du moyen âge suivaient en tout point la tactique des Romains dans l'attaque et la défense des places, on admettra facilement qu'ils suivaient aussi leurs traditions

(1) Voir la Philippide de Guillaume Le Bréton, ch. X.

pour l'établissement des camps ; un grand nombre de passages de chroniques l'attestent. Guillaume Le Bréton parlant du siége de Tours, par Philippe Auguste, dit que ce prince établit son camp entre le Cher et la Loire, dans un lieu où il trouva beaucoup d'arbres fruitiers, et d'autres arbres dont le bois pouvait servir à fortifier le camp.

Ainsi, l'armée de Philippe Auguste campait comme les légions romaines, en s'entourant de fossés dont le *vallum* était couronné de palissades en bois. Nous en conclurons que certains campements du moyen âge peuvent offrir une grande ressemblance avec les camps romains, et qu'ils ont dû parfois être confondus avec ces derniers.

CHAPITRE XV.

Châteaux du XIIIe. siècle.

Nos idées étant bien arrêtées sur le système en usage aux XIe. et XIIe. siècles pour la construction des forteresses, nous n'aurons plus qu'à suivre, siècle par siècle, les changements qui s'introduisirent dans l'architecture militaire.

A partir du XIIIe., on établit infiniment moins de châteaux qu'on ne l'avait fait auparavant ; la France féodale était formée, le réseau des forteresses était *complet*.

On reconstruisit sans doute bon nombre de châteaux détériorés par le temps, mais il fallut presque toujours suivre le plan et la disposition de la forteresse précédente, se conformer aux dimensions de l'enceinte préexistante bornée par des fossés profonds et des mouvements de terrain considérables. Dans beaucoup d'autres endroits, même, on se contenta de rétablir

ce qui devait être renouvelé et l'on conserva ce qui pouvait subsister encore des anciennes constructions.

Ainsi l'on comprend pourquoi il est assez rare de trouver des monuments militaires, appartenant dans leur entier au XIIIe. siècle.

D'autres causes encore doivent être indiquées comme pouvant servir à expliquer le petit nombre de châteaux du XIIIe. siècle. Après la réunion de la Normandie à la France, des familles riches et puissantes abandonnèrent leurs possessions continentales pour rentrer en Angleterre où elles avaient des biens plus considérables.

En même temps, comme le fait remarquer M. de Sismondi (1), Philippe Auguste fit subir au régime féodal une transformation importante, en substituant la *monarchie féodale au fédéralisme féodal*. Par ses conquêtes de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, il mit un terme à l'indépendance des Barons et l'on sortit de l'état de violence qui avait régné aussi long-temps que chaque seigneur s'était cru absolu dans sa terre, et qu'il avait acheté, par un nombre limité de jours auprès de son supérieur féodal, le droit de ne reconnaître dans ses rapports avec ses vassaux d'autre règle que ses caprices.

Les croisades qui entraînaient les châtelains dans les contrées lointaines et les mettaient quelquefois dans la nécessité d'aliéner leurs donjons ; l'esprit d'indépendance et de liberté qui se manifestait partout et forçait les seigneurs d'ériger les villes et les bourgades en communes, avaient aussi, on ne peut en douter, porté atteinte à la puissance féodale.

Enfin l'enthousiasme religieux était à son comble, de toutes

(1) Histoire des Français, tome 7.

parts on élevait d'immenses basiliques dont l'exécution absorbait les pensées des artistes et parfois les ressources des seigneurs.

Cependant quelques forteresses s'élèvent hautes et fières et sont là pour prouver que si le génie de l'architecture avait porté ses inspirations les plus belles et les plus pures dans la composition de ces admirables cathédrales que l'on a justement appelées *de grandes épopées de pierres*, la puissance féodale avait aussi parfois fécondé le talent des architectes du XIIIe. siècle. Si les cathédrales de Chartres, d'Amiens, de Reims, de Beauvais, etc., etc., ravissent d'admiration et de surprise et pénètrent l'ame d'émotions religieuses ; le château de Coucy avec sa tour colossale n'agit pas moins fortement sur l'esprit du spectateur.

Il a aussi sa poésie cet énorme donjon cylindrique, haut de 200 pieds qui s'élève comme une colonne inébranlable, au milieu d'une auréole de tours et de murailles crénelées ; cette colonne féodale que les révolutions du globe n'ont pu ébranler sur sa base (1) et qui domine un immense horison comme un emblème de la puissance et de la fierté de ces barons qui prenaient pour devise :

Roi ne suis,
Prince, ni Comte aussi.
Je suis le Sire de Coucy.

J'offre, ce curieux château de Coucy comme type des forte-

(1) Un tremblement de terre, arrivé en 1692, a fendu verticalement les murs du donjon de Coucy, et l'une de ces crévasses est même considérable, mais l'aplomb de la tour n'a point été compromis par cette violente secousse.

resses du XIIIe. siècle. Si l'on excepte quelques décorations ajoutées à l'intérieur et faciles à reconnaître, il était vierge de restaurations, et l'histoire nous atteste qu'il avait été construit en entier par Enguerrand III de Coucy, dans la 1re. moitié du XIIIe. siècle (1). Mais avant de décrire cette importante forteresse, analysons rapidement les principaux caractères de l'architecture militaire de l'époque.

On se rappellera qu'au XIIIe. siècle brilla cette architecture aux longues colonnes réunies en faisceaux, aux voûtes élancées, aux arcades aiguës, que nous avons appelée *Ogivale* (2) et qui répudiant les traditions romaines vint en quelque sorte conquérir le sol Français. Les châteaux durent, comme les églises, se soumettre à une révolution artistique si complète, si générale; mais les innovations ne pouvaient porter que sur des parties accessoires, car ces édifices offrent des masses et peu de détails. Les portes, les fenêtres, les voûtes, l'ornementation; voilà surtout, dans les châteaux, ce qui subit, au XIIIe. siècle, les effets de la révolution ogivale.

Forme générale. La forme ou disposition générale des châteaux du XIIIe. siècle, fut, comme auparavant, subordonnée à celle du terrain, lorsqu'ils reposaient sur la cime d'un rocher, ou sur un plateau bordé de vallons et de ravins. En pays de plaine, on préférait la forme carrée-longue. On

(1) J'ai dit précédemment (page 224) qu'un château avait été bâti par Hervée, Archevêque de Reims, au commencement du Xe. siècle (909) pour garantir des ravages des Normands, cette contrée dans laquelle l'église de Reims possédait un domaine; mais ce château était tombé en ruines au XIIe. siècle et avait même été abandonné des seigneurs de Coucy lorsque Enguerrand III le fit reconstruire de fond en comble.

(2) Voir le chap. VIII.

trouve autour des deux enceintes, les mêmes travaux de défense que dans les forteresses du XIIe siècle.

Tour du donjon. Si l'on vit encore, au XIIIe. siècle, quelques donjons carrés, ils eurent un diamètre moins considérable que ceux des XIe. et XIIe. siècles, mais le plus ordinairement, ils étaient de forme cylindrique. Quelquefois cette maîtresse tour était isolée (Coucy); d'autres fois elle faisait corps avec l'enceinte muralle. Dans la première position elle était habituellement entourée d'un fossé particulier et accessible au moyen d'un pont.

A partir du XIIIe. siècle, on n'éleva plus de mottes en terre ou du moins on n'en établit que très-rarement, et dans les lieux où l'absence des bons matériaux forçait d'avoir recours à ce moyen d'accroître la hauteur des édifices : encore le petit nombre de donjons du XIIIe. siècle, assis sur des mottes, ne sont peut-être ainsi placés, au moins pour la plupart, que parce qu'ils ont succédé à des tours plus anciennes.

Logements. Les bâtiments voisins du donjon prirent une nouvelle extension. Le luxe avait sensiblement augmenté; il fallut des appartements plus spacieux, de vastes salles de réception. Quelques-unes de ces salles étaient magnifiques; elles avaient des fenêtres *en lancettes* garnies de vitraux peints et des pavés de briques émaillées, représentant des armoiries, des rosaces ou des compartiments de différentes couleurs.

Tours d'enceinte. La forme cylindrique prévalut pour les tours d'enceinte comme pour celle du donjon; les architectes du XIIe. siècle se sont montrés fort habiles dans la régularité et la solidité parfaite de ces belles pyramides qui s'élèvent comme de robustes colonnes destinées à consolider les murs, et à les défendre contre les attaques du siége. Les tours sont divisées en deux ou trois étages par des voûtes en pierre, quelque-

fois par des planchers portés sur des poutres, et couronnées d'une galerie de machicoulis.

Voûtes. Les voûtes construites d'après le même principe que celles des églises, dans les bâtiments qui bordaient les cours, offrent pour les tours circulaires, des arceaux reposant sur des consoles ou des colonnettes espacées également les unes des autres, et qui vont se réunir au milieu de la voûte. Le point où s'opère la réunion de ces arceaux, est orné d'un fleuron, quelquefois d'un écusson armorié.

Appareil. L'appareil que j'ai distingué précédemment par la dénomination de *moyen* se rencontre habituellement dans les tours et les murs du XIIIe. siècle ; mais les pièces varient de dimensions suivant la nature des matériaux employés. A Coucy où ces pièces sont assez fortes, et parfaitement taillées, on avait encore consolidé les murs au moyen de poutres incrustées dans la maçonnerie selon le système déjà décrit (Brionne, Gisors) et en vigueur dans les siècles précédents. Quelques tours dont les revêtements sont en moëllon, m'ont présenté des assises de pierre de taille placées à différentes hauteurs, comme les cordons de briques des murailles romaines et figurant ainsi des espèces de cercles dans l'élévation des tours, (Blois, Angers, etc., etc.).

Fenêtres. Les fenêtres ordinairement très-simples à l'extérieur affectent la forme de lancettes simples plus ou moins étroites. A l'intérieur elles sont parfois ornées de colonnes de chaque côté et de tores ou de nervures comme celles des églises. Dans les parties les moins exposées aux attaques, à l'intérieur des cours, on trouve parfois des fenêtres à deux compartiments encadrées dans des lancettes géminées ; les grandes salles des châteaux étaient ainsi éclairées. Dans ces fenêtres la tête de l'ogive était très-souvent remplie en maçonnerie, de sorte que

les ouvertures étaient carrées et non pointues au sommet.

Portes. Les grandes portes flanquées de deux tours, à l'entrée des places, prirent aussi la forme ogivale dans leurs arcades : elles étaient quelquefois munies de deux herses ; l'une manœuvrant derrière le pont-levis et l'autre placée à l'extrémité opposée du passage voûté, vers l'intérieur de l'enceinte. Habituellement on ne pouvait communiquer de la porte aux tours latérales ; l'accès de celles-ci était pratiqué en dedans du bayle.

Les portes des tours et des bâtiments situés à l'intérieur des châteaux, beaucoup moins grandes que les précédentes, étaient parfois ornées de moulures et de colonnes, mais jamais elles n'offraient de voussures multipliées comme les églises de la même époque et bien souvent elles étaient simples et sans aucun ornement.

Moulures. Les moulures d'ornement que j'ai remarquées dans les châteaux du XIII[e]. sont les mêmes que nous avons citées en parlant de l'architecture religieuse du même temps. Des trèfles et des quatre-feuilles en creux, et des feuilles entablées, des crochets, etc., etc., ornent l'entablement et la corniche. Autour des portes et des fenêtres on voit parfois des têtes de clou, des violettes, des fleurons et des guirlandes de feuillage.

A l'intérieur des salles on trouve aussi des arcades simulées comme dans les églises. (Coucy, fig. 2, pl. XXIII).

Peintures. Les croisés qui avaient visité l'Italie, la Sicile et les villes de l'Orient, durent rapporter de ces contrées un goût de luxe qu'ils n'avaient point auparavant ; la peinture à fresque fut employée pour la décoration des murailles. A Coucy, j'ai remarqué des rinceaux d'un rouge-foncé sur un fond jaunâtre, autour de plusieurs arcades ; ailleurs les voûtes

étaient peintes en bleu. Dans quelques salles du XIII°. siècle j'ai trouvé des quatre-feuilles disposés en guillochis sur un fond jaune, et, en guise de bordure, des arcades trilobées figurant une sorte de balustrade à hauteur d'appui.

Dans les salles où le luxe des décors a été poussé plus loin, les corniches, l'archivolte des portes, et parfois les arceaux des voûtes, ont reçu des dorures.

CHATEAU DE COUCY (Aisne). La forteresse de Coucy s'élève sur une éminence en forme de cap, qui domine de larges vallées, et qui m'a paru appartenir à la formation du calcaire grossier tertiaire.

Disposition générale. On entre d'abord dans une vaste cour de forme irrégulière (A, fig. 5; pl. XXIII), dont les remparts soigneusement construits en pierres de grand appareil, sont flanqués de dix tours; trois de ces tours appliquées sur des angles saillants sont cylindriques et les sept autres semi-sphériques; elles renfermaient des appartements voûtés en pierre.

Pour entrer dans cette première enceinte, il fallait franchir un fossé profond (n°. 1, fig. 5), puis passer sous une grande porte voûtée en ogive, armée d'une herse et défendue par deux tours semi-sphériques. Deux arcades en ogive pratiquées dans le mur, de chaque côté de l'allée voûtée sous laquelle on passait après avoir franchi le seuil de la porte, étaient peut-être destinées, là comme dans d'autres châteaux, à recevoir des bancs pour les soldats de garde.

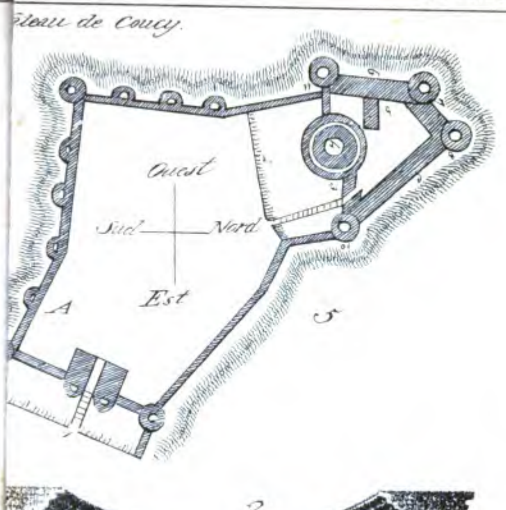
Un appartement d'où l'on faisait manœuvrer la herse surmontait ce passage. Sur l'archivolte de l'arc de la porte faisant face à la cour, on remarque une guirlande de passe-roses.

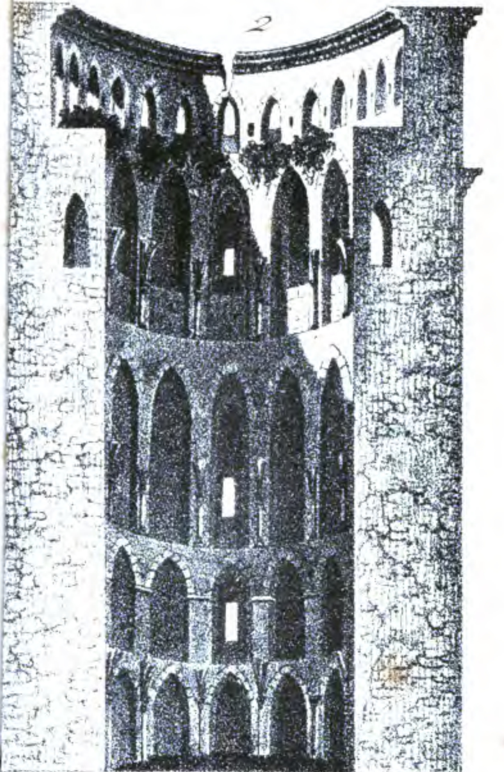
L'extrémité opposée de la voûte et l'archivolte de l'arcade

extérieure, sont complètement détruites ; mais il est probable qu'elles n'offraient point d'ornements semblables, exposées qu'elles étaient à l'attaque de l'ennemi.

La seconde enceinte tournée obliquement par rapport à la première, à cause du mouvement naturel du terrain sur lequel elle repose, en était séparée par un fossé profond creusé dans la roche (n°. 2) ; elle présente la forme d'un carré irrégulier aux angles duquel s'élevaient quatre belles tours cylindriques (n°s. 7, 8, 10, 11). Le donjon (n°. 4) était placé tout près du mur orienté à l'est et faisait face à la première enceinte à peu près à égale distance des deux tours qui garnissaient de ce côté les angles des murs (n°s. 10, 11) ; il ne faisait pas corps avec la muraille, mais il n'en était séparé que par un chemin de ronde assez étroit ; des édifices considérables s'étendaient le long des murs des trois autres côtés (n°s. 6, 9, fig. 5). On pénétrait dans cette enceinte formidable en traversant ce fossé sur un pont étroit aujourd'hui totalement détruit qui était, dit-on, surmonté de cinq portes ; à l'extrémité de ce passage se trouvait un pont-levis, puis une dernière porte armée d'une herse.

Donjon. Commençons par décrire le donjon ; cette belle tour cylindrique figurée pl. XXIII, n°. 1, a 176 pieds de hauteur perpendiculaire, et sa circonférence est de 305 pieds. Comme elle n'a plus de toît, on peut évaluer à plus de 200 pieds la hauteur de l'édifice lorsqu'il conservait encore ce couronnement pyramidal. A l'extérieur, la porte d'entrée attire l'attention. Elle était ornée de colonnettes, aujourd'hui brisées en partie (voir la fig. 4) ; ces colonnettes supportaient un linteau garni de feuilles entablées, qui a été arraché dans le siècle dernier, en même temps qu'un bas-





Intérieur de la Tour du Donjon.

Le…

Lith. de A. Hardel, à Caen.

…ne.)

relief ornant le tympan et représentant un guerrier armé de son bouclier et de son épée, luttant contre un lion furieux (1). Un arrachement qui reste montre encore une partie du corps de l'animal (voir la fig. 4). Ce tympan était entouré d'une double bande formant l'archivolte, l'une ornée de personnages en bas-relief, l'autre présentant une guirlande de feuillages : le tout encadré dans un tore ou cordon en saillie reposant sur de petites cariathides.

L'enlèvement du tympan et du linteau, laisse voir la coulisse qui renfermait la herse, laquelle pouvait être mise en mouvement par des gardes postés dans un petit appartement situé au-dessus.

Le corps de la tour jusqu'au dernier étage, ne présente qu'un très-petit nombre d'ouvertures ; à ce niveau on remarque un rang de consoles très-bien conservées, et au dessus, 24 fenêtres en ogive. Je suppose que ces consoles ont supporté une rampe formée avec des pièces de bois, espèce de balcon dans lequel on aurait ménagé des trous entre chaque console pour jeter des pierres en cas de siége. Ainsi les pièces en saillie que nous voyons, ne seraient que les restes d'un cercle de machicoulis placé au-dessous et à portée des fenêtres ouvertes à la partie supérieure de la tour (v. la fig. 1, pl XXIII).

Nous avons dit précédemment que l'usage des machicoulis avec encorbellements de pierre, n'a guère commencé qu'au XIIIe. siècle ; il n'est pas étonnant qu'au commencement du XIIIe.

(1) Depuis mon voyage à Coucy, j'ai trouvé chez M. Engelmann de très-bonnes lithographies du château de Coucy, publiées par M. le ch^{er}. de LÉPINOIS, ancien sous-préfet.

Les planches publiées par M. DE LÉPINOIS m'ont servi à compléter les croquis que j'avais dessinés moi-même à Coucy ; elles sont au nombre de 10.

on n'eût pas adopté, pour cette partie des murailles militaires, la disposition que nous trouverons consacrée dans les forteresses d'une époque moins ancienne.

Les fenêtres en ogive qui dominent les consoles ont dix pieds d'élévation sur six pieds de largeur ; entre chacune d'elles est une étroite ouverture ou meurtrière : le tout est couronné par une corniche ornée de deux rangs superposés de feuilles entablées, de sorte que la tour ressemble en grand à ces grosses colonnes cylindriques à chapiteaux courts, qui supportent les arcades des nefs dans certaines églises.

A l'intérieur, la tour de Coucy est extrêmement curieuse et d'une élégance admirable ; on peut en juger par la coupe figurée n°. 2, pl. XXIII.

Malheureusement toutes les voûtes sont détruites, mais les belles arcades, au nombre de 12 à chaque étage, et les sculptures qui décoraient le pourtour des murs, sont à peu près intactes. Ces arcades presque sans ouvertures à l'extérieur, affectent la forme de lancettes qui domine dans les fenêtres des églises du XIIIe. siècle (1) ; celles du 3e. et du 4e. ordre, offrent un élancement et une profondeur que nous trouvons particulièrement dans les lancettes placées autour des absides (cathédrales de Coutances et de Bayeux, Saint-Etienne de Caen, etc.)

La première salle, au rez-de-chaussée, avait 40 pieds de hauteur et 48 pieds de diamètre ; elle comprenait dans son élévation ces deux premiers rangs d'arcades, et était, ainsi que les salles supérieures, éclairée par trois ouvertures seulement. Les arceaux de la voûte venaient reposer à 6 pieds du sol sur des consoles ornées de personnages, et engagées dans le massif compris entre les arcades du 1er. ordre.

(1) V. le chap. VIII.

La seconde salle correspondait aux arcades du 3e. ordre ; elle avait à peu près la même élévation que la première pièce, et les arceaux de la voûte étaient disposés de même.

La 3e. salle correspondait au 4e. ordre ; un peu moins élevée que les deux autres, elle était entourée, à une certaine hauteur au-dessus du pavé, d'une galerie ou corridor pratiqué dans l'épaisseur du mur, et au moyen duquel on pouvait faire le tour de la pièce sans y entrer. (V. la coupe no. 2.)

Une plate-forme qui occupait le dernier étage, se trouvait éclairée par les 24 fenêtres dont nous avons déjà parlé ; elle avait environ 15 pieds de hauteur, et la corniche était, ainsi que celle de l'extérieur, ornée d'un double rang de feuilles entablées.

Comme on avait donné beaucoup moins d'épaisseur aux murs à partir du pavé de ce 4e. étage (voir la coupe no. 2), le diamètre intérieur de la tour se trouve être beaucoup plus considérable à ce niveau et d'environ 72 pieds.

L'escalier tournant qui servait à monter jusqu'au sommet de l'édifice, était placé dans l'épaisseur du mur tout près de la porte d'entrée ; il était large et commode, ayant un diamètre de 22 pieds (1).

Le puits dont la profondeur approchait, dit-on, de 200 pieds, s'ouvrait sous la 2e. arcade à partir de la porte d'entrée, du côté droit ; on pouvait y puiser de l'eau du 1er. étage au-dessus du rez-de-chaussée. Sous une autre arcade, on aperçoit les restes d'une cheminée.

Le plan figuré sous le no. 5 (pl. XXIII) montre ces diverses dispositions de la belle tour de Coucy, ainsi que

(1) Ce diamètre était seulement de 10 pieds au haut de la tour.

l'énorme épaisseur des murs, la profondeur des arcades et la position des trois fenêtres éclairant chaque étage.

Il est très-fâcheux qu'il ne reste pas quelques parties un peu considérables des voûtes, pour nous montrer comment elles se terminaient à leur sommet.

Je ne serais pas très-éloigné de croire qu'elles étaient, à chaque étage, percées d'un trou circulaire d'un certain diamètre qui servait, comme dans certaines tours des XIVe. et XVe. siècles, à transmettre des ordres d'un étage à l'autre, mais peut-être aussi à verser dans ces différentes pièces une partie de la lumière qui pénétrait abondamment par les 24 fenêtres du dernier étage. Ainsi l'on aurait puisé par en haut un jour que la crainte du danger ne permettait de recevoir horisontalement que par un petit nombre d'ouvertures étroites et insuffisantes. Ceci du reste est une simple supposition qui ne repose sur aucun fait, ni sur aucune tradition.

Tours d'enceinte. J'ai dit que quatre tours étaient placées aux angles du château; elles sont aussi très-curieuses à observer, quoique bien moins considérables que le donjon. Leur hauteur est de cent pieds, leur circonférence de 140; l'épaisseur des murs de 9 pieds, et le diamètre intérieur des salles d'environ 33 pieds.

Elles sont couronnées d'un rang de consoles qui supportaient une corniche en saillie, et formaient des machicoulis. A l'intérieur on remarque dans le pourtour des murs trois ordres d'arcades lancéolées comme celles du donjon; trois étages divisaient l'élévation de ces tours, et correspondaient aux trois rangs d'arcades; celles-ci étaient au nombre de six seulement à chaque étage.

Dans les tours indiquées sur le plan n°s. 7 et 8, se trouvaient des salles souterraines de 24 pieds de profondeur, espèces de

prisons dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que par une ouverture circulaire pratiquée au milieu de la voûte, et ressemblant à l'orifice d'un puits.

Bâtiments établis entre les tours. Les trois grands corps de bâtiment qui régnaient entre les tours, au Nord, à l'Est et à l'Ouest (v. le plan), n'avaient pas moins de 80 pieds de hauteur non compris le toît. A l'Est et à l'Ouest (n°s. 6 et 9), on n'y voyait guère extérieurement que des ouvertures en forme de meurtrières; mais à l'intérieur il y en avait d'assez grandes qui n'existent plus, le mur dans lequel elles étaient percées ayant été en grande partie démoli. Plusieurs ouvertures assez spacieuses étaient percées au centre du mur n°. 7, orienté au N.-N.-O., et qui domine la route de Chauny; le château était inattaquable de ce côté à cause de l'escarpement du terrain.

Dans l'état actuel des bâtiments, il est impossible de se rendre compte de leur distribution intérieure. On remarque d'abord, au niveau de la cour centrale, des caves ou magasins solidement voûtés. (Voir la pl. XXIV, fig. 1.) Plusieurs de ces magasins n'avaient point de communication les uns avec les autres, et devaient s'ouvrir dans la cour comme des remises.

J'ai remarqué la même disposition dans beaucoup d'autres châteaux, et il paraît que ces espèces de caves destinées à serrer les provisions du châtelain, servaient aussi en temps de guerre à loger les meubles et autres objets que les paysans du voisinage venaient mettre en sûreté dans les châteaux. Quelques-unes de ces pièces ont peut-être servi de cuisines à Coucy; on y voit des cheminées dont les tuyaux sont carrés et assez étroits.

Au-dessus des voûtes du rez-de-chaussée régnaient des appartements spacieux; une magnifique pièce appelée salle

des gardes (pl. XXIV), et qui existait encore presque intacte dans le siècle dernier, occupait toute l'étendue comprise entre les tours nos. 7 et 11. (V. le plan). Cette grande salle qui paraît avoir été richement décorée au XIIIe. siècle, avait été retouchée au XVIe. dans quelques parties, ainsi que l'attestent diverses moulures d'ornement.

Dans les grands châteaux, on trouve de pareilles salles qui devaient servir aux parades et aux cérémonies.

Près de la salle des chevaliers du château de Coucy était une chapelle (no. 5), dont il ne reste plus que les fondations, et qui s'avançait vers le milieu de la cour.

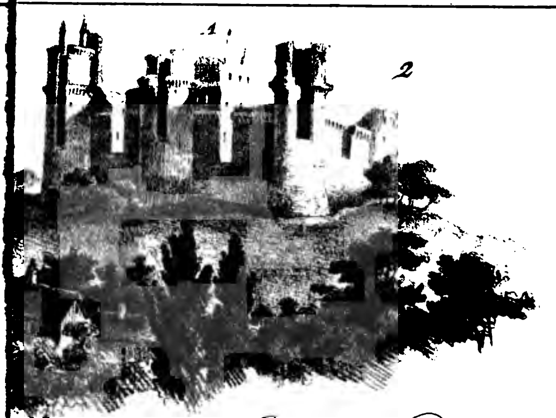
D'autres appartements plus ou moins spacieux, et dont il serait difficile d'indiquer la destination, occupaient les bâtiments situés entre les tours nos. 7, 8 et 10. L'un d'eux placé dans le petit côté de la cour, vers Chauny, pouvait servir de salle à manger ou de réfectoire ; c'était le mieux éclairé.

Il est probable qu'il existait partout un second étage au-dessus du premier.

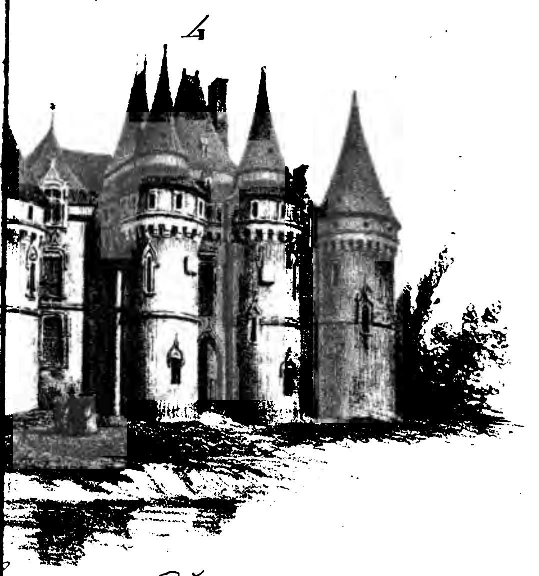
D'après la courte description que je viens de faire du château de Coucy, on peut, je crois, se figurer approximativement l'aspect qu'il devait présenter, lorsque ces énormes bâtiments et leurs tours étaient couverts de toits aigus ou pyramidaux qui en augmentaient encore la hauteur.

Je pourrais citer bien d'autres châteaux, mais qui n'avaient pas, à beaucoup près, l'importance de celui-ci, et je crois devoir m'en tenir à ce beau type des forteresses du XIIIe. siècle.

Vers la fin du XIIIe. siècle, on donna plus d'extension encore qu'on ne l'avait fait précédemment aux corps de logis destinés à la vie ordinaire du baron et de sa suite ; on négligea même souvent d'établir le donjon avec une enceinte parti-



...générale du château de Pierrefont.
(Dépt. de l'Oise)



...teau de Vigny.

imp. de A. Hardel a Caen.

culière, et l'on donna ce nom à une tour plus haute que les autres, mais liée aux principales constructions, et faisant corps avec elles.

D'après les recherches des antiquaires anglais, le roi Edouard Ier., l'un des plus grands princes qui aient occupé le trône d'Angleterre, fit faire dans son royaume, vers la fin du XIIIe. siècle, de grands progrès à ce système d'architecture qui tendait à diminuer successivement la force et l'importance militaire des places. On cite comme exemples de ces châteaux, ceux de *Caernarvon* et de *Conway*, et plusieurs autres plus ou moins remarquables (1).

Enceintes urbaines. Un grand nombre de villes et de bourgades furent érigées en communes au XIIe. et au XIIIe. siècles. Cette institution, l'une des plus importantes révolutions sociales du moyen âge, produisit des changements immenses dans l'importance relative et l'état matériel des cités.

En payant des redevances fixes, les villes de commune se trouvaient affranchies des droits arbitraires que les seigneurs se croyaient en droit d'exiger à volonté : elles étaient régies par les coutumes qui y avaient été de tout temps observées, ou par celles que les habitants déclaraient vouloir adopter.

Bientôt l'esprit d'industrie se ranima dans ces villes, le commerce y devint un objet d'attention, et commença à fleurir; la population augmenta sensiblement, et l'aisance parut dans des lieux qui avaient été long-temps le séjour de la pauvreté.

Alors les villes s'accrurent et s'embellirent :

(1) V. la description du château de Conway dans le t. 17 des *Beauties of England*, p. 466, et celle du château de Caernarvon, même volume, p. 353.

La plupart furent entourées de murailles, et celles qui en avaient déjà élargirent considérablement leur vieille enceinte.

Philippe Auguste fit établir autour de Paris une nouvelle ceinture de murailles qui fut terminée en 1211, ce mur était flanqué de plusieurs centaines de tours, et percé de 24 portes (1).

Diverses parties très-bien conservées des murs d'enceinte de la ville de Blois, appartiennent au temps de saint Louis.

La grande muraille qui entourait la ville d'Angers, et dont quelques parties subsistent encore, avait aussi été construite au XIIIe. siècle, de 1228 à 1232, par ordre de saint Louis; ce fait est prouvé par une quantité de pièces où il est fait mention de diverses sommes données par ce monarque, à ceux qui avaient fourni les emplacements de ces fortifications (2). L'enceinte était formée d'un mur très-élevé, et d'un fossé flanqué de 45 tours cylindriques, de 15 à 18 toises de largeur sur cinq de profondeur. Elle avait environ 1,900 toises de circuit, et se trouvait coupée en deux parties inégales par la rivière de Maine.

Le château d'Angers, remarquable par ses nombreuses tours cylindriques d'une teinte rembrunie, dans lesquelles des cordons de pierre de taille blanche dessinent des cercles à différentes hauteurs, est lui-même, en partie du XIIIe.; l'opinion commune est qu'il fut commencé sous Philippe Auguste, et achevé sous Louis IX.

Lorsque les villes étaient traversées par des rivières, on

(1) Félibien, histoire de Paris, t. 1er.

(2) V. Bodin, recherches sur Angers et le Bas-Anjou.

On fut obligé de détruire deux églises qui se trouvaient sur la ligne d'enceinte, et pour lesquelles on paya, en 1230, une indemnité à Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers.

barrait le canal avec de grosses chaînes attachées aux murs qui bordaient les deux côtés du courant. Le passage de la Seine était ainsi fermé sous Philippe Auguste, et comme les chaînes avaient une grande portée, elles s'appuyaient de distance en distance sur des bateaux solidement liés à de gros pieux (1).

A Angers, les deux extrémités des lignes murales qui fermaient la ville à droite et à gauche de la Maine étaient terminées par des tours qui prenaient de leur position les noms de *haute chaîne* et de *basse chaîne*, parce qu'en ces endroits on tendait de nuit de grosses chaînes portées sur des bateaux, pour défendre l'entrée de la ville par la rivière (2).

Quelquefois les murs étaient établis sur des ponts, et ainsi continués sans interruption à travers le cours des rivières. Les arches de ces ponts, étaient fermées avec des barres de fer, et parfois avec des herses.

Diverses parties encore très-bien conservées des murs d'enceinte de beaucoup de villes, remontent au XIIIe. siècle et confirment ce que je viens d'avancer.

CHAPITRE XVI.

Châteaux du XIVe. siècle, et de la Ire. moitié du XVe.

Nous n'avons pas, ainsi que nous l'avons fait pressentir, beaucoup de châteaux appartenant dans leur entier au XIVe.

(1) Félibien, histoire de Paris, t. 1er., p. 253.

(2) Bodin, recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou, tome 1er.

siècle. Mais des additions faites aux constructions plus anciennes, et les changements apportés dans la disposition de leurs locaux, montrent le style de l'époque, et nous permettent d'indiquer sommairement ce qui peut caractériser l'architecture militaire de ce siècle. Ces caractères s'appliquent aussi à la première moitié du XVe.

Forme générale. Dès le XIVe. siècle, les châteaux prennent des formes plus régulières. Dans la cour principale, qui est ordinairement carrée, de grands et vastes corps-de-logis se lient intimement aux murs d'enceinte. Ainsi les ouvrages de défense sont entremêlés de somptueux appartements, et les constructions civiles s'accroissent aux dépens des fortifications.

Les tours des angles renfermaient ordinairement des escaliers pour monter aux différents étages. On plaçait aussi parfois un grand escalier dans une tour élevée au centre de la façade principale de l'édifice, à l'intérieur de la cour. Nous trouvons le type de ces escaliers qui deviennent très-communs aux XVe. et XVIe. siècles, dans les tours accessoires en application par lesquelles on montait aux principales pièces des donjons des XIe. et XIIe. siècles (Loches, Chamboy).

La plupart des châteaux du XIVe. siècle étaient comme ceux du XIIIe. précédés d'une enceinte extérieure entourée de fossés ; mais je crois qu'on attachait alors moins d'importance qu'auparavant à cette partie accessoire ; souvent les murs en étaient peu élevés, entremêlés de maisons, ou remplacés par des palissades. Dans certains châteaux, elle paraît avoir été regardée plutôt comme une basse cour bien close, que comme une forteresse.

Murs d'enceinte. Les murs d'enceinte étaient constamment couronnés de machicoulis, de sorte qu'on faisait le tour de

la place dans la galerie par laquelle on communiquait avec ces nombreuses ouvertures, et qui traversait les tours du rempart.

Par cette galerie on pouvait de tous les points jeter des pierres d'un poids considérable sur les travailleurs qui auraient essayé de saper les murs, ou de dresser des échelles pour les escalader (1).

Nous avons vu qu'au XIIIe. siècle on avait généralement adopté l'usage des machicoulis. Les consoles qui les supportent offrent en général, au XIVe. siècle, une coupe qui peut servir à les distinguer de celles du XIIIe.; elles sont plus allongées, plus légères, mieux profilées, à peu près conformes à celles que j'ai figurées sur la pl. XXV (n°. 3). Les remparts si bien conservés de la ville d'Avignon, et ceux du château de Pierrefont, fournissent des exemples de ce que je viens d'avancer.

Tours d'enceinte. Les tours, parfois couvertes d'un toît qui venait reposer sur le parapet en saillie recouvrant l'ouverture des machicoulis et la galerie par laquelle on en approchait, offraient cependant plus généralement au XIVe. siècle la disposition que l'on remarque dans celles du château de Pierrefont, pl. XXIV. C'est-à-dire que les machicoulis formaient une espèce de ceinture ou de balcon vers le haut des tours, mais que celles-ci s'élevaient encore d'un étage au-dessus de cette galerie avant de recevoir la charpente du toît.

(1) On jetait par les ouvertures des machicoulis, des pierres de différentes grosseurs, de l'eau bouillante, du plomb fondu. Quelquefois aussi on se servait de blocs de pierre ou de plomb attachés au bout d'une chaîne, de sorte qu'on pouvait les retirer à soi et s'en servir de nouveau après les avoir lancés sur la tête des assaillants.

Fenêtres. Si l'on voyait toujours des fenêtres en ogive divisées en deux parties par une colonne, et à peu près semblables, sauf la largeur qui était plus grande, à celles du XIII[e]. siècle offrant cette disposition, les fenêtres carrées longues non surmontées d'un arc aigu prédominaient cependant au XIV[e]. siècle. Ces fenêtres carrées, plus ou moins grandes suivant l'importance et la destination des salles, étaient habituellement divisées en deux, et parfois en 4 parties par des traverses en pierre.

La plupart des fenêtres étaient établies au-dedans des cours; quelques-unes furent aussi pratiquées en-dehors dans le mur extérieur, mais toujours à des places où elles ne pouvaient guère donner d'inquiétude. Au reste, on ne voyait le plus ordinairement dans les murs d'enceinte que ces ouvertures évasées en-dedans, mais si étroites en-dehors, qu'elles ressemblent presque à une fente, et auxquelles on a donné le nom de meurtrières ou d'arbalétrières (pl. XXV, n°. 8). On pouvait lancer des flèches par ces ouvertures, sans avoir rien à craindre de celles de l'ennemi.

Portes. Les portes des salles, à l'intérieur des châteaux, sont quelquefois ornées de moulures, comme les fenêtres (guirlandes de feuillages, écussons, animaux, etc., etc.); elles s'ouvrent sous une arcade ogivale : quelques-unes sont carrées ou voûtées en cintre très-surbaissé.

Les portes des cours presque constamment défendues par deux tours, et surmontées d'une salle d'où l'on faisait manœuvrer la herse, sont ordinairement au nombre de deux, l'une pour les chevaux, l'autre pour les gens de pied, ayant chacune leur pont-levis.

Ornements. Les sculptures qui ornent les châteaux, tant à à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont conformes à celles que nous

avons décrites en parlant de l'architecture religieuse de la même époque. Ce sont des crochets, des feuillages, des fleurons, des animaux, des personnages en bas-reliefs, et autres moulures de l'époque. — Quelques grandes salles sont décorées d'arcades simulées et peintes à peu près comme au XIIIe. siècle, quant à la teinte des couleurs et à leur emploi. Les pavés émaillés ont été encore plus fréquemment employés au XIVe. siècle qu'au XIIIe., ainsi que des vitraux peints.

CHATEAU DE PIERREFONT. Le château le plus intéressant du XIVe. siècle, que j'aie à indiquer, est celui de Pierrefont, département de l'Oise.

Vers l'an 1390, ce château fut reconstruit par Louis, duc d'Orléans et de Valentinois, sur une éminence très-avantageuse pour l'établissement d'une place forte, car elle s'avançait dans la vallée comme un cap, et ne se liait à la plaine que par une langue de terre. Cet édifice, encore très-bien conservé et d'un effet prodigieux, fut regardé à juste titre comme un chef-d'œuvre d'architecture, et l'une des merveilles de l'époque (1).

Le château de Pierrefont a quatre faces élevées sur un plan carré irrégulier; les murs très-bien conservés étaient couronnés de machicoulis, et fortifiés par des tours hautes de 108 pieds non compris le toit (V. la fig. 2, pl. XXIV). Les murs et les tours sont en pierre de taille de grand appareil, et offrent un choix de matériaux que l'on trouve très-rarement dans les monuments militaires. On avait même lié les pierres des angles avec des crampons en fer pour donner plus de solidité à cette partie des murs.

(1) V. Dulaure, histoire physique et morale des environs de Paris, t. 4.

La porte du château a été renversée, on y entre aujourd'hui par une large brèche.

A droite de la porte on trouve, près de l'angle S.-E. de la place, un corps-de-logis fort élevé, divisé en 4 étages, et dont les gables étaient taillés en gradins (A, pl. XXIV, fig. 2), disposition que l'on trouve dans beaucoup d'anciennes maisons des XVe., XVIe. et XVIIe. siècles. Ce grand bâtiment était éclairé par un assez grand nombre de fenêtres donnant sur la cour, et toutes de forme carrée.

Les autres logements adossés aux grands murs de la cour, devaient être moins importans, et toutefois considérables; il n'en reste plus que la trace; au-dessous d'eux se trouvaient des galeries voûtées très-étendues, dont une portion est encore parfaitement conservée, et qui, là comme à Coucy, devaient servir à serrer des provisions, et à déposer les effets apportés par les habitants du voisinage.

Les tours qui renfermaient elles-mêmes des appartements, offrent une rare élégance dans leurs corniches et dans les modillons qui supportaient les galeries à machicoulis; tout est taillé avec un soin, une symétrie que l'on ne trouve pas souvent ailleurs.

Ces tours sont encore fort belles, et seraient presqu'intactes, si l'on n'avait pratiqué à grand'peine des espèces de brèches pour mettre le château hors de défense.

Ces démolitions furent terminées sous Louis XIII, en 1617, d'après un ordre de Richelieu portant que le château de Pierrefont serait démantelé (1).

A cette époque de destruction pour les châteaux, on se borna souvent à exécuter de semblables sentences, en pratiquant dans les murailles des espèces de déchirures semblables

(1) On enleva à la même époque le toit des bâtiments, afin que les pluies hâtassent la destruction des voûtes et des planchers.

à celles que l'on voit à Pierrefont (pl. XXIV, fig. 2). Les murs des forteresses étaient si solides, qu'il aurait fallu des travaux énormes pour les détruire entièrement.

En avant de la porte d'entrée du château, existait une première enceinte dont on voit les fossés.

Après le château de Pierrefont, je n'aurai à citer que des forteresses moins intéressantes pour nous, parce qu'elles n'appartiennent pas en entier au XIVe. siècle.

Ce sont : le château de Villebon (pl. XXIV, fig. 3), qui fut bâti par un d'Estouteville; il se compose d'un bâtiment carré au milieu duquel est une cour, et qui est entouré d'eau; mais il a subi diverses restaurations, principalement vers le commencement du XVIIe. siècle, que Sully en devint propriétaire.

Le château de Hambie, département de la Manche, était une des maisons fortes du XIVe., les plus remarquables de la Basse-Normandie; mais il vient d'être abattu et il n'en reste plus que quelques murailles.

On peut encore citer comme appartenant au XIVe. siècle la tour et les ruines du château de Montespiloy près de Senlis, et les ruines du château des comtes de Poitou à Poitiers.

On rapporte aussi au XIVe. siècle le magnifique château de Langeais (Indre-et-Loire), sans contredit l'un des plus remarquables de France; mais je crois qu'une partie de ce monument ne date que du XVe. siècle.

La fameuse bastille de Paris, détruite en 1789, dont on trouve le plan en relief, dans un grand nombre de bibliothèques publiques avait été commencée en 1369 par ordre de Charles V. Cette forteresse se composait de logements fort élevés disposés régulièrement autour d'une cour carrée-longue; quatre tours semi-sphériques étaient aux angles du carré et

deux autres au milieu des deux grands côtés. Diverses fenêtres carrées s'ouvraient à l'intérieur de la cour et même dans les murs extérieurs.

On trouve dans l'ouvrage intitulé *Beautés de l'Angleterre*, plusieurs descriptions de châteaux du XIV[e]. siècle ; elles prouvent que, dans ce pays, on avait comme en France, à cette époque, constamment mélangé les bâtiments civils aux ouvrages de défense, et que le luxe intérieur avait fait de grands progrès (1).

Les châteaux de la première moitié du XV[e]. n'offrent pas de caractères qui les distinguent absolument de ceux du XIV[e]., et j'ai dû les ranger dans la même catégorie. Les guerres anglaises et l'occupation du territoire par les troupes ennemies, de 1417 à 1450, entravèrent durant cette période la marche des changements que le désir de se loger plus commodément, tendait à introduire progressivement dans l'architecture militaire.

Quelques châteaux de cette époque se distinguent néanmoins par des moulures plus délicates et plus abondantes, et par une plus grande quantité de fenêtres.

A cette époque, des travaux furent faits à plusieurs châteaux par les Anglais. En s'emparant des places, ils exigèrent quelquefois de la garnison française qu'elle fit réparer les brèches ou autres avaries occasionnées par le siége ; c'est ce qui eut lieu à Falaise (2).

(1) Plusieurs seigneurs qui avaient reçu des sommes considérables pour la rançon des prisonniers faits à la bataille de Poitiers et à celle de Crécy, les employèrent à l'embellissement et l'agrandissement de leurs châteaux.

(2) Voir, dans mon cours d'antiquités, l'appointement du chastel de Falaise écrit le 1[er]. février 1417, et déposé à la Tour de Londres.

Mais ce fut principalement lorsqu'ils eurent pris possession des châteaux qu'ils y firent des réparations ou même des additions. On sait que la belle tour cylindrique accolée au donjon de Falaise, est un de leurs ouvrages, et qu'elle fut construite de 1418 à 1450, par Talbot, *capitaine des marches Normandes.*

Cette tour, décrite avec soin par M. Galeron, dans la statistique de l'arrondissement de Falaise, est élevée de 111 pieds au-dessus du sol; elle se divisait en quatre étages, les planchers soutenus par des voûtes en pierres offraient à leur centre une ouverture ronde par laquelle on pouvait communiquer d'un étage à l'autre: un puits dont le cylindre s'élevait dans l'épaisseur du mur jusqu'au haut de la tour, fournissait l'eau nécessaire à la garnison.

Plusieurs autres places furent réparées par ordre de ce général ou des autres capitaines qui commandaient les troupes Anglaises en France, depuis 1417 jusqu'à 1450.

CHAPITRE XVII.

Châteaux de la fin du XVe siècle.

Les progrès de la civilisation, la paix qui régna dans nos contrées après la reprise de la Normandie sur les Anglais en 1450, disposèrent de plus en plus les seigneurs et les barons à donner à leurs demeures un aspect moins sévère, à les rendre plus commodes, à abaisser ces hautes murailles qui semblaient les isoler des populations voisines.

Louis XI, dont la politique tendait à abattre la puis-

sance des grands feudataires, ne dut pas d'ailleurs favoriser l'établissement des châteaux forts, et diverses pièces prouvent que sous ce prince et ses successeurs, ce n'était pas sans difficulté qu'on relevait ceux qui étaient tombés en ruine.

Une circonstance plus puissante que toutes les autres, diminua d'ailleurs l'importance des anciens châteaux dont la force consistait surtout dans la hauteur des murs : je veux parler de l'usage de l'artillerie et des armes à feu qui devint général au XVe. siècle. Les hautes tours crénelées et les remparts les plus formidables ne pouvaient résister au feu du canon ; on prévit que le système de défense serait bientôt changé et qu'une révolution allait s'introduire dans l'art de la guerre : alors on dut attacher beaucoup moins d'importance à ce qui avait fait auparavant la force des places et des maisons féodales.

Cependant bon nombre de châteaux de la seconde moitié du XVe. siècle étalent encore à l'extérieur une certaine apparence de force ; l'entrée est défendue par des tours, des herses et des ponts-levis : les murs sont garnis de tours et de machicoulis.

Mais si l'on vient à examiner de plus près ces murailles, on reconnaît bientôt qu'elles sont moins épaisses qu'auparavant et faites plutôt pour en imposer aux yeux que pour garantir d'une attaque sérieuse. Ainsi, nos ancêtres accoutumés à attacher l'idée de la grandeur et de la puissance aux châteaux qui déployaient un appareil militaire, voulurent que leurs habitations offrissent l'apparence d'une maison forte, lorsqu'à l'intérieur ce n'étaient plus que des fabriques élégantes et fastueuses.

Forme générale. La forme la plus ordinaire, à la fin du XVe. siècle, était la forme carrée. Ainsi, l'on voyait des

forteresses dont les bâtiments entouraient complètement la cour centrale; dans d'autres, les constructions n'occupaient que les trois côtés du carré, et le quatrième était fermé par un mur. D'autres châteaux n'occupaient qu'un des côtés de l'enceinte. Les fossés qui entourent ces châteaux ont généralement une profondeur médiocre, et sans l'eau dont ils étaient remplis presque constamment, ils n'auraient offert qu'un obstacle facile à franchir.

En effet, au XVe. siècle, on ne cherchait plus les éminences pour l'établissement des châteaux; on avait reconnu les incommodités de plus d'un genre attachées à ces hautes positions toujours d'un accès difficile, et l'on était descendu dans les plaines et les vallées, où l'eau, si utile pour les besoins de la vie, se trouvait en abondance.

Appareil. La brique qui avait été employée sous la domination romaine et aux premiers siècles du moyen âge *(V. les* 2e., 3e. *et* 4e. *parties de mon Cours d'antiquités)*, et qui avait complètement disparu dans les constructions des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles, se montre de nouveau au XVe., à peu près à partir du règne de Louis XI; mais cette brique bien différente de la brique romaine par ses dimensions, est aussi différemment employée; elle n'est point disposée dans la maçonnerie par cordons horizontaux. Elle y remplaçait quelquefois entièrement le moellon, et la pierre de taille ne servait qu'aux ouvertures (fenêtres, portes) et aux angles des édifices. Ailleurs, elle a été disposée par carrés alternant avec des massifs en pierre de la même étendue, de manière à présenter en grand un dessin en échiquier.

Les briques du XVe. siècle ressemblent beaucoup à celles de nos jours: quelquefois elles sont plus grandes et plus minces.

Les pierres de taille sont ordinairement ajustées avec soin, quelquefois de grand appareil.

Portes et fenêtres. Un grand nombre de portes, au lieu d'être surmontées d'une arcade en ogive, offrent au contraire un cintre très-surbaissé (pl. XXV, fig. 1), dont le centre se relève quelquefois de manière à former une accolade (même pl., fig. 2); on remarque le même mouvement dans les fenêtres.

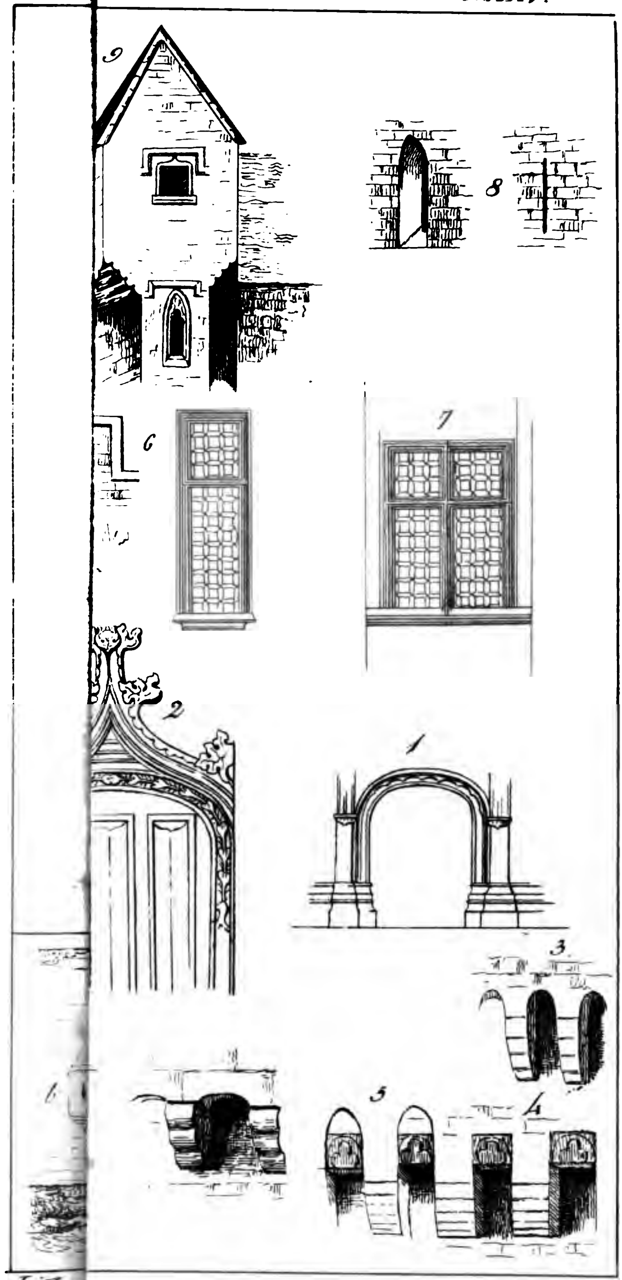
Cet arc surbaissé, assez caractéristique de la fin du XVe. et du commencement du XVIe. siècle, est celui qui a reçu la dénomination *d'arc tudor* en Angleterre, où il a été en vogue dans le même temps sous le règne des Tudors.

Les portes principales des châteaux sont parfois surmontées ou couronnées comme celles des églises du même temps par une espèce de fronton appliqué sur le mur, garni de feuilles recourbées et terminé par un fleuron ou panache.

Ce sont des moulures tout-à-fait conformes à celles que nous avons signalées pour l'architecture religieuse du même temps (V. la page 192), telles que nervures prismatiques multipliées, arabesques, feuillages profondément fouillés, crochets, panneaux trilobés, dentelles de pierre, percées à jour, ces grandes feuilles contournées dont le mouvement rappelle la forme d'une tête de Dauphin, les pinacles en application, les niches, les tourelles en encorbellement., etc.

Les toîts eux-mêmes n'étaient pas dépourvus d'ornements, leur faîte était hérissé de fleurons, de crochets ou de diverses moulures en plomb; le sommet des toîts coniques des tours offrait aussi des pinacles en plomb, en fer ou en terre cuite.

Château de la Rivière (Manche). Le château de la Rivière dans la commune de Saint-Fromond, département de la



Lithog

Manche, est de la seconde moitié du XVe. siècle ; il présente la forme d'un carré irrégulier, dont un des côtés seulement est occupé par l'habitation seigneuriale.

Des murs assez forts, dans lesquels se trouve une porte flanquée de deux tours, défendent les autres côtés de l'enceinte.

Les restes du manoir seigneurial offrent les caractères de la fin du XVe. siècle ; c'est un bâtiment allongé, en avant duquel existe une tourelle octogone renfermant l'escalier, et dont les gables sont ornés de crochets. Une porte surmontée de feuillages frisés et qui donne accès aux appartements du rez-de-chaussée, annonce aussi la date de la forteresse qui, d'après les recherches de M. de Gerville, a été construite sous le règne de Louis XI. Les fenêtres avaient été retouchées.

Le château de la Houblonnière, arrondissement de Lisieux, offre un aspect moins sévère que le précédent : les bâtiments sont disposés autour d'une cour carrée et entourés de fossés pleins d'eau. La porte d'entrée est couronnée d'une arcade garnie de belles feuilles frisées, et se terminant par des bouquets de feuillage portés sur un pédicule ; elle n'était pas défendue par des tours. La date de ce château ne m'est pas connue, quelques parties pourraient n'avoir été construites que dans les premières années du XVIe. siècle, mais d'autres sont probablement plus anciennes.

Le château de Colombières, arrondissement de Bayeux, a été retouché à plusieurs reprises : les fenêtres surtout ont été défigurées ; mais le corps des bâtiments appartient, je crois, à la fin du XVe. siècle. Ce château se trouve à un niveau très-bas, au milieu des herbages de la riche vallée d'Aure ; son enceinte carrée régulière, est entourée de fossés pleins d'eau. Le principal corps-de-logis occupe le côté du

nord ; le rez-de-chaussée est voûté et n'a point été défiguré ; les appartements des étages supérieurs ont au contraire été retouchés vers le règne de Louis XIV, et depuis cette époque.

Je ne serais pas surpris que quelques parties de l'édifice ne datassent que du XVIe. siècle, car les possesseurs de ce château étaient alors très-puissants. En 1562, le sire de Colombières était un des chefs les plus redoutables des protestans. Il fit piller les trésors de la cathédrale de Bayeux, brûler une quantité énorme de pièces et de livres précieux, et se livra à beaucoup d'autres actes de barbarie, qui ne sont pas encore oubliés dans le pays.

Château d'O (Orne). On trouve sur la pl. XXV une esquisse de la porte d'entrée et de la partie la plus ancienne du château d'O, près de Mortrée, département de l'Orne, que l'on croit de la fin du XVe. siècle (1).

Les découpures très-fines qui ornent les deux tours annoncent à peu près cette époque : ces tours sont des espèces de pavillons ou parties assez considérables du château lui même. Les tours carrées *a a*, les tours à pans coupés *b b*, avec leurs toîts pyramidaux et la petite tour en encorbellement *c*, se rencontrent souvent dans les édifices de la fin du XVe. siècle et dans ceux du XVIe.

Je ne serais pas surpris que quelques parties de cette façade datassent du XVIe. siècle.

On peut citer encore comme bâti dans la seconde moitié du XVe. siècle : le château de Courboyer (2), situé dans la

(1) Le reste du château d'O doit être du XVIe. siècle, au moins en grande partie ; mais on a refait les fenêtres et défiguré la façade ouest, à l'extérieur.

(2) Ce château a été figuré dans l'ouvrage de M. Pattu de Saint-Vincent, sur les monuments du Perche et du comté d'Alençon.

commune de Nocé, à deux lieues de la petite ville de Bellême.

Le pavillon flanqué de deux tours par lequel on entre au château de Nogent, et qui fut construit en 1492.

L'entrée du château de Frazé (Eure-et-Loir), presque semblable à celle du château de Nogent.

Celle du château d'Alençon, qui n'était pas encore terminée en 1515 (1).

Autant qu'il m'en souvient, diverses parties assez importantes, des châteaux de Nantes et de Châteaudun.

Enfin la tour de Tevray, près de Bernay (Eure), et une quantité considérable d'autres châteaux qu'il est inutile de signaler.

Les châteaux que je viens de citer ont tous une certaine importance; il y en a d'autres en beaucoup plus grand nombre qui offrent simplement une cour carrée garnie de constructions rurales, au fond de laquelle se trouve le manoir seigneurial; les fenêtres de ces maisons ont presque toujours été changées et défigurées, mais on y voit souvent, presque intacte, la tour à pans coupés qui renfermait l'escalier, et qui était appliquée sur le milieu de l'édifice: ces *Gentilhommières*, comme on les appelle parfois, sont tellement communes dans les campagnes qu'il est inutile de les décrire; j'ai seulement figuré pl. XXV, n°. 9, la partie supérieure de la tour à pans coupés, qu'on trouve habituellement dans leur façade. Des tours cylindriques sont placées aux extrémités de quelques-uns de ces manoirs qui ont aussi été construits en très-grand nombre durant le XVIe. siècle.

(1) V. les mémoires historiques sur Alençon, par Odolant Desnos, tome 1er., p. 28.

CHAPITRE XVIII.

Châteaux de la Ire. moitié du XVIe. siècle.

Un grand nombre de châteaux du XVIe. siècle (première moitié) diffèrent peu de ceux de la fin du XVe.

Mais pendant que beaucoup d'architectes suivaient les mêmes principes qu'au XVe. siècle, une nouvelle école travaillait à substituer l'architecture grecque au style ogival et procédait à cette révolution architectonique par voie de transition. Elle combinait l'architecture grecque avec l'architecture à ogives, et formait ce style mixte auquel on a donné le nom de *renaissance*.

Vers la fin du XVe. siècle, Charles VIII, successeur de Louis XI, avait ramené d'Italie des architectes appartenant à cette école ; pendant le court espace qui s'écoula entre son retour d'Italie et sa mort arrivée en 1498, il affectionna l'architecture, et son exemple engagea quelques seigneurs de la cour à faire reconstruire ou restaurer leurs châteaux (1).

Les relations beaucoup plus suivies qui existèrent entre l'Italie et la France, sous Louis XII et sous François Ier.,

(1) Plusieurs parties du château d'Amboise ont été construites par Charles VIII. Dans les tours sont pratiquées des pentes douces conduites en hélice, par lesquelles les chevaux et les voitures peuvent monter en tournant jusque dans la cour du château.

Ces tours flanquent les murs d'enceinte, qui s'incorporent en quelque sorte avec la roche élevée qu'ils entourent et recouvrent.

favorisèrent de plus en plus le développement et les progrès du goût qui tendait à ramener aux formes classiques en architecture.

François Ier., passionné pour le luxe, détermina surtout le succès du nouveau style, par la préférence qu'il lui accorda et l'impulsion qu'il donna aux travaux d'architecture.

De tous côtés les plus riches seigneurs s'empressèrent d'imiter le souverain en élevant des palais et des châteaux dans lesquels les architectes employèrent les combinaisons de formes les plus gracieuses, et les ornements les plus délicats du style de la renaissance.

Ce style appliqué aux châteaux devait faire peu à peu disparaître ce qui, dans ces édifices, montrait encore l'intention de se défendre contre une attaque. Les machicoulis devaient faire place à des frises et à des corniches élégamment sculptées.

Les tours percées de fenêtres ne devaient plus être conservées que pour donner du mouvement à l'édifice, et pour éviter la monotonie d'une façade rectiligne.

Il exista donc, pendant la première moitié du XVIe. siècle, deux styles différents pour les châteaux; l'un peu différent de celui qui avait été en usage à la fin du XVe. siècle; l'autre dans lequel on revenait aux formes classiques (1).

Il serait inutile de citer un grand nombre de châteaux de la première série, puisqu'ils se rapprochent de ceux que nous connaissons déjà, je n'en décrirai qu'un seul, le château de Vigny.

(1) J'ai déjà parlé dans la 4e. parrtie de mon Cours (p. 314), de cette simultanéité des deux styles au XVIe. siècle, simultanéité qui d'ailleurs se manifeste toujours lorsqu'il y a passage d'une architecture à une autre, à toutes les époques de *transition*.

Les seconds n'ont rien qui les distingue essentiellement des palais et des hôtels élevés dans les villes à la même époque. Il me suffira d'en citer un petit nombre.

Le chateau de Vigny (Seine-et-Oise), bâti par le cardinal d'Amboise, montre qu'à cette époque les tours étaient appliquées sur les murs, plutôt comme ornement que comme moyen de défense. En effet, les larges fenêtres distribuées également dans toutes les parties des murs extérieurs, prouvent combien on redoutait peu les attaques.

Ce beau château établi sur un terrain coupé carrément, et ceint de douves ou de fossés remplis d'eau, présentait, comme on le voit par la figure n°. 4, pl. XXIV, la forme d'un carré-long. Le grand côté qui sert de façade est garni de 4 tours également espacées, surmontées de machicoulis et couronnées de toîts coniques fort élevés et très-élégants; la porte d'entrée se trouve au milieu de l'édifice, entre les deux tours centrales, dans une espèce d'avant-corps ou de pavillon qui rappelle, par sa position, les donjons de certains châteaux du XIIe. siècle.

Plusieurs fenêtres sont surmontées d'arcades simulées, en forme d'accolade et ornées de feuillages frisés, qui annoncent assez les dernières années du XVe. siècle et le commencement du XVIe.

Chateau de Chambord. D'après M. de La Saussaye, dont les notes m'ont servi de guide, lors de mes excursions dans le département de Loir-et-Cher, la disposition des bâtiments de Chambord forme un carré-long de 80 toises sur 60, dont les angles sont flanqués de quatre grosses tours de 60 pieds de diamètre; un second édifice moins grand, aussi de forme carrée et flanqué également de quatre tours à toît pointu, et terminé par

une lanterne, est entouré de trois côtés par les bâtiments du premier, et leurs deux faces du côté du nord se confondent en une seule, que les quatres tours qui s'y rencontrent partagent en trois parties à peu près égales. Ces constructions dont le développement est immense, mais qui ne sont pas entièrement terminées, étaient jadis entourées de larges fossés d'eau vive, alimentés par la rivière voisine (1).

Ainsi, comme l'observe judicieusement M. de La Saussaye, le plan de l'édifice rappelle celui des châteaux des siècles précédents (XIVe. siècle et XVe. principalement), et se compose, comme eux, d'une vaste enceinte flanquée de tours qui forme le château proprement dit, et d'un bâtiment situé vers le milieu de l'enceinte, et garni aussi de tours, que l'on appelait le donjon. Seulement cette ordonnance anciennement imaginée comme système de défense, n'était plus usitée au XVIe. siècle, que parce que c'était une forme consacrée, à laquelle l'habitude faisait conserver son empire. Les tours devenues inoffensives, n'étaient plus qu'une décoration fort incommode pour la distribution des appartements (2).

La partie centrale du château (le donjon) était tout entière du temps de François Ier.; d'autres ont été faites du temps de Henri II. Quant à l'enceinte de bâtiments qui enclot, du côté du midi, la cour du château, et masque si désagréablement la brillante façade du monument, elle est évidemment

(1) Ces fossés ont été comblés par le roi de Pologne, Stanislas, pendant son séjour à Chambord, dans le siècle dernier, ce qui a ôté au château quelque chose de sa physionomie originale, et diminué la légèreté des bâtiments en les enterrant de plusieurs pieds. *(Note de M. de La Saussaye).*

(2) Notice sur le château de Chambord; par M. de la Saussaye.

d'une époque moins ancienne, et bien certainement elle n'entrait point dans le plan de l'architecte; c'est effectivement de ce côté que le château se présente dans toute sa beauté; la partie centrale s'avançant majestueusement dans la cour, se détache, ainsi que les deux ailes, sur le fond des bâtiments et donne à l'édifice un mouvement, un brillant, que l'architecte se serait bien gardé de cacher par cette ligne monotone de constructions sans intérêt, qui empêchent de voir le château à une distance convenable pour en bien saisir tout l'effet.

« C'est sur les terrasses qui entourent le couronnement du « grand escalier, dit M. de La Saussaye, que doivent s'arrê« ter les curieux; là, il faut apprécier l'homme dont le gé« nie a dirigé la construction de ce prodigieux édifice. C'est « sur le point le plus difficile à traiter qu'il s'est plu à répan« dre les ressources les plus riches de son imagination et qu'il « a imprimé un caractère d'originalité et de grandeur qui « n'avait pas eu de modèle. Les cheminées qui font le déses« poir des architectes, maintenant que l'art dégénéré en a « fait de longs tuyaux désagréables à la vue, sont ici de vé« ritables monuments grouppés avec un art infini.... l'édi« fice acquiert le plus haut degré d'originalité dans ce qui « compose le couronnement du donjon et la coupole du « grand escalier. »

FONTAINE-HENRY (Calvados). Le château de Fontaine-Henry n'était point le palais d'un roi, c'était l'habitation d'un riche seigneur; aussi n'offre-t-il pas des dimensions comparables à celles de Chambord; mais plusieurs de ses parties sont de la plus grande élégance.

L'édifice est de plusieurs époques. La partie placée à

droite dans le dessin figuré pl. XXVI *a a* est la plus ancienne et peut dater de la fin du XVe. siècle ou des premières années du XVIe. Les fenêtres en sont toutes surmontées d'arcades en forme d'accolade et ornées de panaches et de feuillages frisés. Deux tours carrées *b c* rompent d'une manière heureuse la monotonie des lignes horizontales. La tour *c* est surtout remarquable par ses moulures : la tour *b* paraît plus ancienne que tout le reste et de la 2e. moitié du XVe. siècle.

A partir de la tour *c*, le style change complètement. Des arabesques, des rinceaux de la plus grande élégance, et semblables à ceux que l'on rencontre sur les monuments les plus ornés du XVIe. siècle, couvrent les murs avec profusion ; l'entablement reprend des proportions classiques. En un mot, tout annonce l'époque de la renaissance, et cette partie du château doit être du temps de François Ier.

Les combles extrêmement élevés de l'aile gauche et sa cheminée colossale *e*, donnent infiniment de mouvement à cette partie du château. Cette cheminée n'est pas moins considérable que celles de Chambord, et prouve que, dans les châteaux du XVIe. siècle, ces accessoires sont de véritables monuments, selon l'idée très-juste de M. de La Saussaye.

En *f*, sur un des angles du pavillon, se trouve une élégante tourelle à pans coupés, ornée de moulures et de médaillons. On cherchait souvent dans les édifices du XVIe. siècle à cacher ou adoucir l'aspérité des angles au moyen de ces pyramides aux formes sveltes et gracieuses.

Une tour plus élevée et au long toît conique *g*, garnit l'angle opposé du même pavillon.

La partie du pavillon distinguée par la lettre *h* et comprise entre la grande cheminée et la tour *g* est la moins ancienne ; elle doit dater à peu près du temps de Henri II ;

les colonnes qui décorent les fenêtres et supportent leurs entablements annoncent une époque postérieure à François Ier. (1).

Le derrière du château a été réparé et n'avait jamais été aussi orné que la façade ; l'édifice offre peu d'intérêt de ce côté, où il était défendu par la pente rapide du vallon dans lequel coule la petite rivière de Mue.

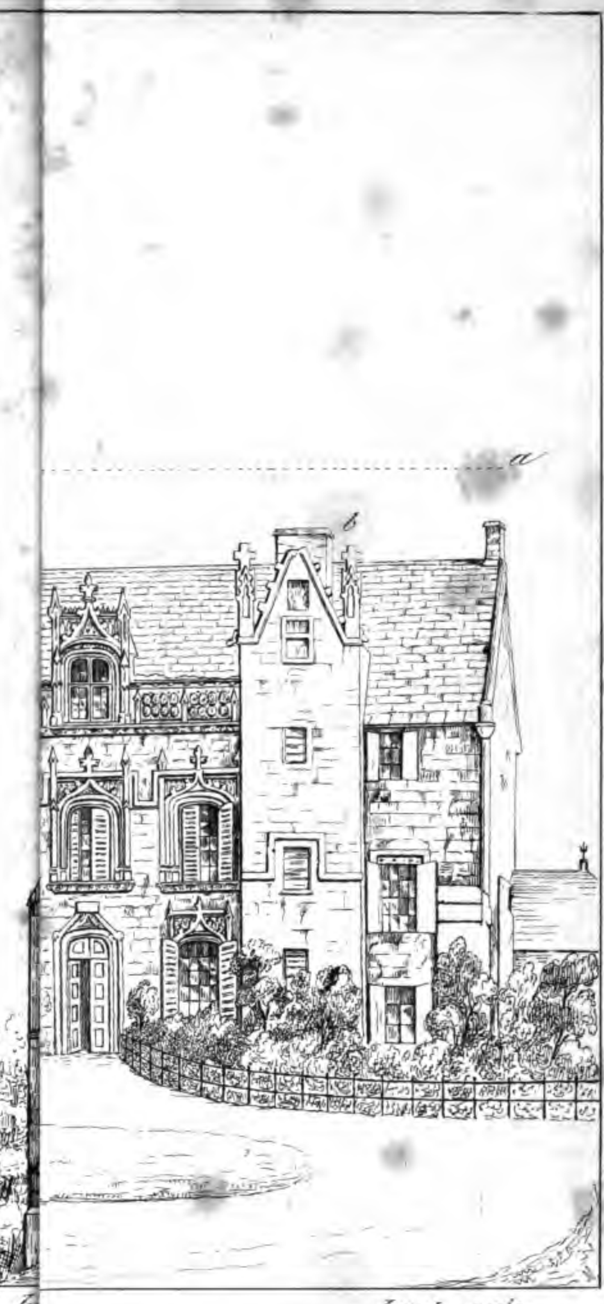
Evidemment, la cour qui précédait la façade était autrefois close par un fossé dont il ne reste plus de traces. La chapelle qui se trouve tout près du château, dans le parc, était vraisemblablement comprise dans l'enceinte.

Le manoir des gendarmes, bâti par Gérard de Nollent, seigneur de Saint-Contest, à 1/4 de lieue de la ville de Caen,

(1) « La partie la plus ancienne du château de Fontaine-Henry, « dit M. de La Fontenelle, est due à un de mes aïeux, Jean « d'Harcourt, seigneur dudit lieu de Fontaine-Henry, lieute« nant du Roi au bailliage de Caen, et qui se distingua en plus « d'une circonstance et notamment à Therouanne. Il fit cette « construction à la fin du XVe. siècle ou plutôt au commen« cement du XVIe. Il avait eu un fils qui mourut sans enfants ; « et sa fille Jeanne d'Harcourt qui eut en propriété Fontaine« Henry, épousa, par contrat du 22 décembre 1530, Jean-Charles « de Morais, seigneur de Jaudran et de Garancières. Ce fut lui « qui, d'après les mémoires de ma famille, reconstruisit en « grande partie le château de Fontaine-Henry. Il paraît aussi « que Jacques de Morais, seigneur de Garancières et de Fon« taine-Henry, fils du précédent et de Jeanne d'Harcourt, fit « aussi quelque chose à Fontaine-Henry, et ces constructions « sont les plus récentes.

Les dates indiquées par M. de La Fontenelle, correspondent assez bien aux trois principales époques écrites dans l'architecture du château de Fontaine-Henry.

Pl XXVI.



Im

Loisel, sculp.

Calvados)

faubourg Saint-Gilles, est de la première moitié du XVIe. siècle. Ce qui reste de cette maison de plaisance, se compose de deux tours à plates-formes, jointes par un mur crénelé qui figurent ainsi un petit château fortifié.

La tour orientée à l'ouest, près de la porte d'entrée, est la plus intéressante ; sur la plate-forme sont deux statues en pierre représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc et l'autre d'un arbalête, et ils paraissent vouloir défendre l'entrée du logis, ce qui a fait donner à la maison le nom de *manoir des gens d'armes* ; une fenêtre éclaire cette tour, le chambranle en est décoré d'arabesques et surmonté des armoiries de Nollent.

La muraille ou courtine comprise entre les deux tours n'est pas sans ornements, chacun des crénaux porte un médaillon offrant en relief des figures d'empereurs ou de divers personnages historiques avec des devises.

Manoir d'Ango à Varengeville (Seine-Inférieure). En 1525, Ango, riche armateur de Dieppe, fit construire à Varengeville, le beau manoir dont les élégantes ruines attirent aujourd'hui sur ce point les pas du voyageur ; ce château a été figuré dans le voyage de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux dans l'ancienne France. François Ier. fut reçu au château de Varengeville en 1534.

Gaillon. Le cardinal d'Amboise qui avait un goût décidé pour l'architecture, avait accompagné Louis XII en Italie, et il en avait ramené des architectes qui durent contribuer à introduire dans nos contrées le style de la renaissance. Vers 1505, ce cardinal rebâtit le château de Gaillon et en fit un

palais magnifique, digne d'être remarqué entre tous ceux qui méritent ce nom. Des figures de ce château se trouvent aussi dans le grand ouvrage de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux.

Élevé au commencement du XVIe. siècle, Gaillon offre dans sa construction les premiers éléments de la renaissance mêlés aux dernières traditions du style ogival. Parmi les habiles artistes étrangers appelés à lutter de génie et de goût dans ce concours de chefs-d'œuvre, on cite le fameux Jean Jocondé, qui y répandit avec profusion les élégantes richesses de l'architecture italienne, et parmi les architectes nationaux Jean Juste de Tours, sous le ciseau duquel des arabesques d'une délicatesse exquise, d'élégantes sculptures et de riches médaillons se multiplièrent comme par miracle (1).

Le palais de Georges d'Amboise est devenu une maison de détention, les vestiges qui existent encore de l'édifice primitif méritent d'être examinés; on a transporté et remonté dans la cour du palais des beaux arts, à Paris, une partie de cette brillante construction. On peut juger par ce fragment admirable, de la richesse et de l'élégance du château de Gaillon au XVIe. siècle.

Le château de *Chenonceaux*, à 5 lieues de Tours, bâti en grande partie sous François Ier. et encore parfaitement conservé, est aussi l'un des plus remarquables de cette époque après Chambord; il a été gravé dans plusieurs ouvrages, notamment dans celui de M. le comte de la Borde, sur les monuments de la France.

Les restes du château d'Ascier, département du Lot, qui avait été construit par Galliot de Genouillac, grand maître

(1) Voyages dans l'ancienne France.

de l'artillerie sous François Ier.; le château de Montal près de Saint-Céré (Lot), bâti par Rose de Montal vers 1534; quelques parties du château de Crazannes (Charente-Inférieure) portant la date 1560, offrent aussi des exemples du style de la renaissance, alors adopté pour les châteaux.

On peut encore citer parmi les châteaux du XVIe. siècle, celui d'Argouges, près Bayeux; celui de Baron près Falaise, détruit depuis plusieurs années, mais dont un dessin de M. Charles de Vauquelin a conservé le souvenir; la porte d'entrée de l'ancien château de Vienne (Calvados); le château de Lyon, arrondissement de Caen; celui de Montigny-Le-Ganelon, département d'Eure-et-Loir; quelques parties de celui de Maintenon; et grand nombre d'autres châteaux des diverses parties de la France.

Sous Henry II, et vers la fin du XVIe. siècle, l'architecture prit un caractère un peu différent, et se dégagea des moulures qui rappelaient celles du style ogival. Les arabesques et les autres ornements de même genre furent employés avec moins de profusion; on remplaça souvent les chambranles couverts d'arabesques, par des colonnes comme on en voit à Fontaine-Henry, aux fenêtres marquées HH. (V. la pl. XXVI).

Quelquefois même les murs furent tout unis à l'extérieur.

Ces différences ne pourront être bien appréciées qu'en comparant des châteaux de la 1re. et de la 2e. moitié du XVIe. siècle.

Le château d'Anet bâti par Philibert de Lorme, sous Henri II, à 5 lieues de la ville de Dreux, était un des plus beaux de cette époque; malheureusement il n'en reste plus que quelques parties.

Les guerres de religion qui éclatèrent dans la seconde

moitié du XVIe. siècle, excitèrent partout la défiance ; on vit s'élever autour des métairies des murs peu épais, mais souvent assez élevés, dans lesquels on établissait ordinairement des niches en saillie semblables à celles que l'on voit sur la pl. XXV, fig. 10, *a* et *b* ; elles servaient à regarder ce qui se passait au-dehors, et à tirer dans diverses directions, par des trous ménagés sur chaque face ; on voyait presque toujours de semblables guichets près des portes, afin que l'on pût avant d'ouvrir reconnaître les personnes qui demandaient l'entrée de la cour, et s'assurer qu'elles n'étaient point hostiles.

Les portes des cours étaient au nombre de deux, semblables à celles que j'ai figurées sur la pl. XXVI (*c d*, n°. 10).

Châteaux du XVIIe. siècle.

Les châteaux du XVIIe. siècle offrent encore bien des traits de ressemblance avec ceux de la fin du XVIe.

Ils étaient presque toujours comme eux, au milieu d'un emplacement carré entouré de fossés pleins d'eau garnis de murs en talus. Les angles de cette esplanade offraient ordinairement des espèces de tours ou de bastions en saillie.

Ces châteaux, de formes très-régulières, se composent souvent d'un corps central allongé, et de deux aîles orientées transversalement aux deux extrémités de ce corps central, de manière à offrir la forme de deux L ou de deux T réunis par la base. — Les fenêtres étaient encore divisées en quatre parties par des croix en pierre (pl. XXV, fig. 12), et quelquefois légèrement arquées au sommet ; celles qui s'élèvent audessus de la base du toit se terminent assez souvent par un

fronton arrondi ou triangulaire. — Des modillons se voient presque constamment sous la corniche (Fig. 12, pl. XXV).

Les toîts sans être aussi élevés que ceux du XVIe. siècle, forment cependant encore un angle assez aigu ; les cheminées également fort hautes sont décorées à leur sommet de frontons triangulaires plus ou moins historiés. (V. la fig. 11, pl. XXV).

Du reste, plus de rinceaux, plus d'arabesques sur les murs.

Parmi les manoirs appartenant au XVIIe. siècle, je citerai celui de La Caillerie situé à la porte de Bayeux, sur la route d'Isigny, construit en 1647 ;

Celui d'Aprigny également près de Bayeux, sur la commune de Saint-Patrice ;

Le magnifique château de Cheverny, près Blois ;

Le château de Chiffrevast près de Valognes, construit vers le commencement du XVIIe. siècle ;

Le château de Mailloc, arrondissement de Lisieux (en partie) ;

Le château d'Acqueville, arrondissement de Falaise, dont le centre a été construit en 1614, et les deux ailes 80 ans plus tard ;

Quelques parties encore subsistantes du château de Sainte-Marie-du-Mont (Manche) ;

Le château d'Agnerville, à 5 lieues de Bayeux ;

Celui de Ryes, arrondissement de Bayeux, connu aujourd'hui sous le nom de ferme du Pavillon ;

Celui de Tessy, à 3 lieues de la même ville ;

Celui d'Aubigny, près Falaise (en partie) ;

Une partie du château de Thury-Harcourt (Calvados) ;

Quelques parties de celui de Saint-Hilaire-du-Harcouet et de celui de Cavigny (Manche) ;

Enfin ceux de Carel près Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados); d'Aubry près de Chambay, arrondissement d'Argentan; des Ivetaux, même arrondissement, d'Esquay-sur-Seule près Bayeux et de Cagny près Caen.

Ces châteaux appartiennent à différentes époques depuis le commencement jusqu'à la fin du XVIIe. siècle.

Ici se terminent les notions que j'avais à présenter sur l'architecture militaire.

Indépendamment de l'intérêt historique qui s'attache aux ruines féodales, elles ont encore pour l'artiste, pour le dessinateur, un attrait qu'on ne peut méconnaître.

Il n'y a pas de plus bel ornement pour le paysage que ces tours suspendues sur la cime des rochers ou qui pyramident au milieu des bois.

Un motif plus puissant que tous les autres pour étudier les monuments militaires, c'est que depuis deux siècles, il en a disparu une quantité prodigieuse, et que dans 50 ans, peut-être, il n'en restera plus. Il faut se hâter si l'on veut observer les derniers lambeaux de ces hautes murailles.

Richelieu fit d'abord une guerre acharnée à ces vieux édifices qui s'élevaient de tous côtés dans notre France, comme des jalons placés çà et là, pour servir de guide au voyageur et à l'historien.

Depuis Richelieu, une multitude de causes sont venues hâter la destruction des châteaux. Sous Louis XIV, un grand nombre d'abbayes obtinrent la permission d'y prendre les matériaux nécessaires pour la reconstruction de leurs couvents.

Plus tard, sous le règne corrompu de Louis XV, les gouverneurs des villes ne se firent pas scrupule de construire pour

eux des habitations aux dépens des murailles et des forteresses qui étaient confiées à leur commandement (1).

De nos jours, les causes de destruction se sont multipliées; partout on construit de nouvelles maisons pour lesquelles on recherche les matériaux des vieilles forteresses.

Partout, aussi, l'on met en culture jusqu'aux moindres parcelles de terrains en friche, et bientôt on verra croître des moissons là où quelques vieilles tours réveillent encore les souvenirs de notre gloire nationale.

(1) J'ai trouvé, dans les archives de la mairie de Verneuil, des plaintes extrêmement graves contre un sieur de Barberye, qui gouvernait la ville sous Louis XV, et qui eut l'impudence de faire détruire une partie du château pour se bâtir une maison de campagne; beaucoup d'autres gouverneurs en faisaient autant à cette époque.

ARCHITECTURE CIVILE.

CHAPITRE XIX.

Tout édifice non consacré au culte, comme les églises ou les chapelles, et qui n'est point destiné à la défense, comme les châteaux, appartient, d'après ma division, à l'architecture civile.

Ainsi, les maisons claustrales des abbayes, les hôpitaux, les palais, les hôtels de ville, et enfin les maisons particulières, viennent se ranger dans la classe des constructions civiles.

Ces constructions, dans lesquelles nous pourrions suivre les progrès de la civilisation, du commerce et de l'industrie durant le moyen âge, offriraient un sujet d'études infiniment attrayant, si nous en possédions un grand nombre passablement conservées de divers siècles.

Malheureusement, ce champ de recherches si intéressant a été bien moins exploré par les savants que d'autres comparativement stériles, et aujourd'hui que nos villes se sont presqu'entièrement renouvelées, il reste à peine dans un rayon de 100 lieues quelques débris de constructions civiles des XIe., XIIe. et XIIIe. siècles.

Ce n'est guère qu'à partir du XIVe., que nous trouvons un certain nombre de maisons anciennes, et jusqu'à cette époque je n'ai pu réunir que des renseignements fort incomplets sur les monuments civils.

Une telle pénurie me forcera d'être extrêmement bref dans l'aperçu que je vais présenter sur ces édifices qui, du reste, ont été soumis aux mêmes variations de formes (1) et de décorations que l'architecture religieuse, et peuvent être classés chronologiquement d'après les mêmes principes.

Sous les Romains, les constructions privées étaient pour la plupart, loin de répondre à la magnificence des édifices publics, et, dans nos contrées, les maisons ne furent souvent qu'en bois et en torchis. L'usage de bâtir de la sorte, qui a régné si long-temps au moyen âge, *remontait donc au temps de la domination romaine*; c'était une des traditions de l'ère qui avait précédé, tradition qui avait seulement été modifiée suivant les temps et suivant les lieux.

Les édifices publics et quelques maisons de riches propriétaires durent seuls, aux premiers siècles du moyen âge, offrir des matériaux solides et durables.

Pour les édifices publics, on se servit aussi, à cette époque, des constructions romaines encore subsistantes; ces monuments durent être appropriés aux besoins des populations; on répara les bains, les aquéducs, les portiques, etc.

Les constructions nouvelles qui purent alors être faites offraient une imitation des constructions précédentes. Les traditions ne se perdirent point entièrement, et Mabillon a publié un document précieux (2) prouvant que certains édifices du premier ordre avaient conservé, au VIIe. siècle, les mêmes distributions qu'auparavant.

(1) Je parle ici des ouvertures, car la forme générale et la distribution des divers bâtiments civils ont, comme on le comprend, différé considérablement de celles des églises.

(2) Rer. Ital., t. II.

Les abbayes avec leurs cloîtres, par exemple, étaient une imitation des grandes habitations romaines, ornées de portiques.

Les édifices élevés par les Romains avaient aussi fourni des logements pour le peuple dans presque toutes les anciennes villes; on s'était aménagé dans les arênes, les temples, les théâtres: les murailles antiques avaient servi de supports aux toitures et aux cloisons de ces demeures établies au milieu des ruines.

VIIIe. et IXe. siècles.

Charlemagne, qui sut imprimer une impulsion si heureuse à tout ce qu'il y avait de grand et d'utile, porta sa sollicitude sur l'architecture civile.

Ce grand homme avait pris le goût des arts dans les voyages qu'il avait faits en Italie et dans les autres parties de ses états. Pendant les intervalles de ses diverses expéditions il s'occupa de réaliser les idées que lui avaient inspirées ses voyages. Il fonda plusieurs villes nouvelles, bâtit des ponts, répara d'anciens édifices.

Le palais de Charles à Aix-la-Chapelle, était un ouvrage remarquable composé d'une vaste maison autour de laquelle se trouvaient des corps-de-logis considérables pour les hommes attachés à la cour; c'est au moins ce qu'indique le passage suivant du moine de Saint-Gall, écrivain contemporain.

« Les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité, « dit-il, furent construites d'après les plans de Charlemagne, « autour du palais, et de telle manière que l'empereur « pouvait, des fenêtres de son cabinet, voir tout ce

« que ceux qui entraient ou sortaient faisaient de plus « caché.

« Les habitations des grands étaient de plus suspendues « pour ainsi dire au-dessus de la terre ; non seulement les « officiers et leurs serviteurs, mais toute espèce de gens, « trouvaient sous ces maisons un abri contre les injures de « l'air, la neige et la pluie, et même des fourneaux pour « se défendre de la gelée, sans que toutefois ils pussent se « soustraire aux regards du vigilant Charles (1). »

L'exemple donné par le souverain ne peut jamais être stérile ; les grands s'empressèrent d'imiter Charles sur différents points du royaume, et l'architecture se releva de la décadence dans laquelle elle était tombée.

Eginhard, secrétaire de Charlemagne et surintendant des bâtiments de l'empire, secondait avec empressement les vues de son maître, il avait dirigé les travaux entrepris à Aix-la-Chapelle, pour la reconstruction du palais et de la basilique. Nous le voyons, dans une de ses lettres, commander de faire des briques de deux espèces, dont il indique soigneusement à l'artisan la grandeur, l'épaisseur et la forme. Les plus grandes devaient avoir deux pieds sur tous sens, et quatre doigts d'épaisseur (2).

A cette époque, en effet, on plaçait des chaînes de briques dans les murailles, comme on l'avait fait sous la domination

(1) Vie de Charlemagne, par le moine de Saint-Gall; Apud Bouquet, t. V, p. 119. Collection de M. Guizot, t. III, p. 214.

(2) Volumus ut Egmunalo de verbo nostro præcipias ut faciat nobis lateres quadratos habentes in omnem partem duos pedes manuales, et quatuor digitos in crassitudinem, numero LX, et alios minores similiter quadratos habentes in omnem partem unum semissem et quatuor digitos, et in crassitudine digitos

romaine ; l'usage d'employer la brique par zones horizontales, paraît même s'être prolongé jusqu'au XIe. siècle dans quelques localités.

Il est certain également que, sous Charlemagne, on ajusta, dans les édifices les plus soignés, des colonnes romaines arrachées à des édifices antiques : on remarquait des chapiteaux romains au palais d'Ingelheim, situé à quelques lieues au-dessous de Mayence. Aujourd'hui le palais d'Ingelheim est détruit ; mais plusieurs de ces chapiteaux ont été déposés dans le musée de Mayence.

Des colonnes antiques avaient aussi été replacées dans l'église d'Aix-la-Chapelle.

Entrée de l'abbaye de Lorsch. Un édifice cité par tous les connaisseurs de l'Allemagne, comme remontant au règne de Charlemagne (à peu près à l'an 776), est un petit bâtiment carré fort élégant, reste de l'antique abbaye de Lorsch (*Lauresheminum*), située vis-à-vis de Worms, sur le chemin de Manheim à Darmstadt, et qui paraît avoir servi d'ornement à l'entrée de l'abbaye.

D'après la description qu'en a donnée M. Schweighauser, « le curieux édifice de Lorsch a deux étages ; et du côté de « l'intérieur qui est le plus intéressant, on voit saillir les « chapiteaux de quatre colonnes corinthiennes. Cet étage est « surmonté d'une frise ornée de sculptures romanes, au- « dessus de laquelle on voit de petits pilastres canelés, qui « supportent des triangles ou frontons formés par des bandes

tres ; numero CC. Misimus tibi per hunc hominem de semine lapitri ; etc.

Eginhardi abbatis epist. XXXVIII, Apud Bouquet, t. VI, p. 379.

« en relief, le tout d'un goût délicat et d'un travail très-« soigné. »

Abbaye de Fontenelle. Gervold, qui gouverna pendant 18 ans le monastère de Fontenelle (St.-Wandrille) dans la Haute-Normandie, à la fin du VIII°. siècle (de 787 à 806), et qui avait été chargé par le monarque, de fonctions importantes (1), fit réédifier l'infirmerie, les cuisines, le chauffoir, et plusieurs autres parties de l'abbaye. Mais Ansegise, qui devint abbé en 823, entreprit des travaux plus considérables. La chronique de Fontenelle donne sur les constructions de cet abbé des détails du plus haut intérêt; il fit bâtir un dortoir ayant 208 pieds de longueur sur 27 pieds de largeur et 64 pieds de hauteur. On voyait, au milieu de ce dortoir, une pièce en saillie ayant un pavé composé de pierres artistement disposées (probablament en mosaïque) et dont le plafond était décoré de peintures. Les fenêtres étaient vitrées: le chêne avait été employé pour toutes les boiseries (2).

Ansegise fit construire un autre édifice qu'il divisa en deux parties; l'une servait de réfectoire, l'autre de cellier. Les

(1) Hic nempe Gervoldus, super regni negocia Procurator constituitur per multos annos, per diversos portus ac civitates exigens tributa atque vectigalia, maxime in Quintawich (Quintovic, port de mer en Picardie).—*Chronicon fontanellense*, Cap. XVI. Apud spicilegium d'Achery, in-4°., t. III, p. 230. Apud Bouquet, t. V., p. 315.

(2) Ædificia autem privata ab ipso cœpta et consummata hæc sunt: In primis dormitorium fratrum nobilissimum construi fecit, longitudinis pedum ducentorum octo, latitudinis vero vigenti septem: porrò omnis ejus fabrica porrigitur in altitudine pedum sexaginta quatuor; cujus muri de calce fortissima ac viscosa, arenaque rufa et fossili, lapideque tofeso ac probato

murs et les lambris du réfectoire furent peints par Madalulfe, peintre habile de l'église de Cambray (1).

Un troisième corps-de-logis appelé *la grande maison* s'éleva plus tard par les soins du même abbé ; il renfermait un appartement avec cheminée et touchait d'un côté au réfectoire, de l'autre au dortoir : comme ces deux derniers bâtiments devaient être, d'après la chronique, en contact avec

constructi sunt. Habet quoque solarium (probablement un appartement en saillie au milieu de la façade) in medio sui pavimento optimo decoratum, cui desuper est laquear nobilissimis picturis ornatum. Continentur in ipsa domo desuper fenestræ vitreæ, cunctaque ejus fabrica, exceptâ maceriâ, de materia quercuum durabilium condita est : tegulæque ipsius universæ clavis ferreis desuper affixæ ; habet sursum trabes et deorsum.

(1) Post quod ædificavit aliam domum quæ vocatur refectorium, quam ita per medium maceriâ ad hoc constructâ dividere fecit, ut una pars refectorii, altera foret cellarii : de eadam videlicet materia similique mensura sicut et dormitorium, quam variis picturis decorari in maceria et in laqueari fecit à Madalulfo egregio pictore Cameracensis ecclesiæ.—Tertiam nempe fecit domum egregiam construi, quam majorem vocant, quæ ad orientem versa ab una fronte contingit dormitorium, ab altera adhæret refectorio : ubi cameram et caminatam, necnon et alia plurima ædificari mandavit..... Item ante dormitorium, refectorium, et domum illam quam majorem nominavimus, porticus honestos cum diversis pogiis ædificari jussit, quibus trabes imposuit, ac juxta mensuram eorumdem tectorum in longum extendit. In medio autem porticus, quæ ante dormitorium sita videtur, domum cartarum constituit. Domum verò, quà librorum copia conservaretur quæ græcè *pyrgiscos* dicitur, ante refectorium collocavit, cujus regulas clavis ferreis configi fecit.

Chronicon Fontanellense, *apud* spicilegium d'Achery, t. III, p. 238, 239, 240.

l'église, du côté du nord, il est facile de tracer le plan du couvent de Fontenelle à cette époque; il devait se composer d'une cour carrée enclose au midi par l'église, à l'est par le dortoir, à l'ouest par le réfectoire, au nord par le grand bâtiment dont on n'indique pas la destination (pl. XXVII, N°. 1).

Il est probable qu'il y avait à l'ouest une seconde cour renfermant les magasins et les autres dépendances du couvent. (V. la fig. Ire., pl. XXVII).

Le long des constructions dont la chronique de Fontenelle nous donne une description si intéressante, et à l'intérieur de la cour, se trouvaient des portiques construits par ordre d'Ansegise et dont le toît et la charpente reposaient sur des pilastres; ainsi, dès cette époque, les maisons conventuelles étaient disposées à peu près comme elles l'ont été dans les siècles suivants. L'église bordait d'un côté la cour du cloître. Cette disposition que nous retrouvons dans toutes les abbayes qui subsistent, paraît avoir été très-anciennement consacrée.

A Fontenelle, le cloître était placé au nord de l'église, mais dans beaucoup d'autres maisons religieuses il était au midi, je suppose même, à en juger par ceux qui nous restent de différents siècles, que cette orientation était la plus ordinaire dans les contrées septentrionales où l'on avait besoin de se mettre à l'abri du froid, et de placer les bâtiments d'habitation de manière à les faire jouir du soleil, autant que possible.

Dans ses constructions à Fontenelle, Ansegise n'avait pas oublié la bibliothèque; elle était près du réfectoire, les rayons ou planches qui portaient les livres étaient fixés avec des clous en fer, le chartrier se trouvait près du dortoir. On

voyait aussi à Fontenelle près de l'apside de l'église une salle pour les délibérations et qui devait répondre à ce que dans la suite on a appelé la salle capitulaire dans les abbayes.

Je pourrais citer beaucoup de passages de chroniques attestant l'importance qu'on attachait aux deux corps-de-logis, renfermant le réfectoire et le dortoir; il paraît que cette dernière pièce se trouvait habituellement dans le bâtiment qui fermait le côté oriental de la cour et dont l'une des extrémités joignait le sanctuaire de l'église. (V. le plan n°. 1, pl. XXVII).

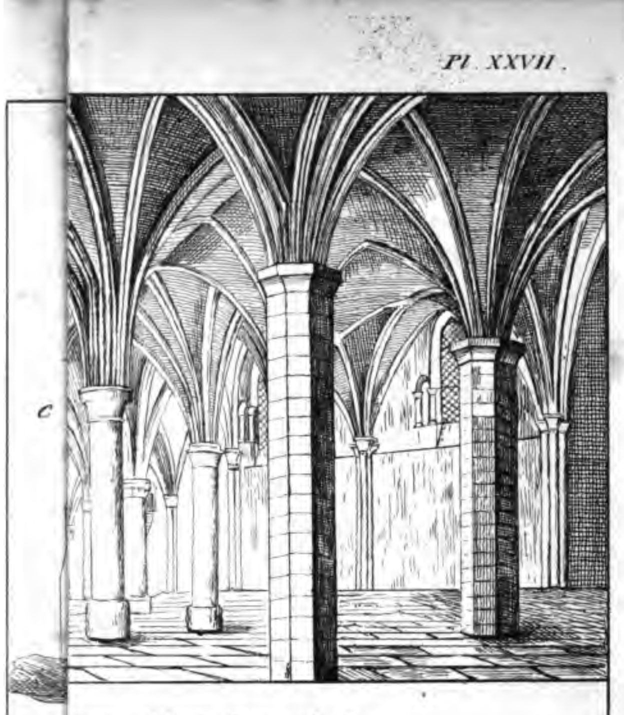
Je crois aussi qu'en général on décorait plus particulièrement cette partie des abbayes que les autres; nous avons dit tout à l'heure qu'à l'abbaye de Fontenelle, on voyait, au milieu du dortoir, un appartement en saillie remarquable par la beauté de son pavé et de ses peintures; le dortoir d'une abbaye construite près du Mans dans la 1re. moitié du IXe. siècle, par Aldric, évêque de cette ville, offrait aussi, vers le centre, une espèce d'apside bâtie avec élégance (1).

Le règne de Louis-le-Débonnaire paraît avoir été assez fécond en constructions civiles.

Dans les instructions données pour l'an 819 aux inspecteurs chargés de visiter les provinces et d'y rendre la justice, *Missi Dominici*, Louis recommande à ces officiers de faire réparer les ponts publics (2). Dans un autre capitulaire de la même année, il les investit du droit d'ordonner la res-

(1) Voir *Gesta Aldrici Cenomanensis urbis Episcopi*, *in lib. III. Stephani Baluzii Miscellaneorum*, p. 45.

(2) Ut pontes publici qui per bannum fieri solebant, anno presente in omni loco restaurentur. — *Capitularia Ludovici pii ad annum* 819. Apud Bouquet, t. VI, p. 427.



ncien Hotel-Dieu de Caen.

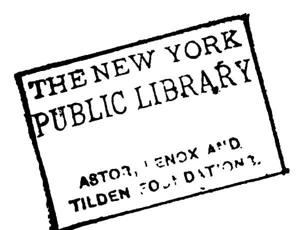


Mont S.t Michel (Manche)

C

Cae

A. Loisel sculp.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

tauration des églises et de leurs dépendances, lorsqu'il y aura besoin de le faire (1).

Beaucoup d'abbayes construisirent alors leurs maisons d'habitation, et souvent, comme nous l'avons vu, elles obtinrent la permission de prendre pour matériaux les pierres des enceintes murales ou des monuments romains.

« Une grande quantité de monastères, dit l'Astronome, « dans sa vie de Louis-le-Débonnaire, s'élevèrent par les « soins de ce prince, dans toute l'étendue de sa domination, « et de nouveaux furent même construits. Tels furent les « monastères de St.-Philbert, de St. Florent, de Charroux, « de Conques, de St.-Maixent, de Ménat, de Manlieu, « de Moissac, de Savigni, de Massay, de Nouaillé, de St.-« Chafre, de St.-Pascent, de Donzère, de Solignac, de Ste.-« Marie, de Ste.-Rade[illegible]e, de Véra, de Utera, de Va-« lade, d'Anien, de St.-Guillem, de St.-Laurent, de Ste.-« Marie-sur-l'Orbieu, de Cannas, et beaucoup d'autres, « qui semblent s'élever comme des flambeaux, pour éclairer « tout le royaume d'Aquitaine.

« Cet exemple fut suivi par une multitude d'Évêques : et « même beaucoup de Laïcs, frappés d'émulation, réparaient « les monastères en ruine, ou bien en contruisaient de nou-« veaux, à l'envi les uns des autres (2). »

Les écrits laissés par les moines nous fournissent quelques lumières sur l'état des bâtiments claustraux du VIIIe. et du IXe. siècle; mais nous n'avons pas la même ressource pour

(1) Ibid. page 428.

(2) Vie de Louis-le-Débonnaire, par l'Astronome. — Apud Bouquet, t. VI, p. 95.

Collection de M. Guizot, t. III, p. 340.

les autres constructions civiles, et nous sommes réduits à des conjectures relativement à l'étendue et à la disposition des palais, des grandes habitations privées et des édifices publics des villes. On peut supposer que ces différents ouvrages avaient retenu quelque chose de la magnificence romaine, qu'ils offraient beaucoup d'analogie avec les édifices de même destination auxquels ils avaient succédé, et qu'ils participèrent, comme les cloîtres et les édifices religieux, aux progrès qui eurent lieu sous le règne de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire.

Xe. siècle.

Les ravages des Normands et les malheurs sans nombre qui en furent la suite, vinrent bientôt arrêter l'impulsion imprimée aux arts, par le génie de Charlemagne. — Pendant un demi-siècle, on vit les Normands renouveler les sanglantes destructions qui avaient abîmé la Gaule au Ve. et à la fin du IVe. siècle. La ruine et l'incendie désolèrent nos contrées et firent disparaître les plus riches monuments civils; les ronces et les épines envahirent les cloîtres dont les habitants avaient pris la fuite.

L'ordre se rétablit au Xe. siècle, on vit renaître la sécurité sans laquelle les arts ne peuvent exister; mais après de si grands malheurs, il fallut s'occuper de relever les édifices les plus nécessaires; les constructions ne durent être ni belles ni considérables: la plupart furent probablement établies à la hâte et en bois, ou avec des matériaux peu durables. Nous avons vu que le Xe. siècle est un des plus pauvres en productions architectoniques (1).

(1) Voir ce qui a été dit page 62, et la 4e. partie de mon Cours d'antiquités, chapitre V, p. 110.

XIe. siècle.

J'ai suffisamment prouvé précédemment qu'au XIe. siècle, un progrès marqué se manifesta dans l'art de bâtir, et j'en ai sommairement indiqué les causes. On peut appliquer à l'architecture civile ce que j'ai dit des ornements usités pour l'architecture religieuse au XIe. siècle (Voir les pages 74 et suivantes). Les lambeaux de constructions civiles qui nous restent de cette époque, montrent que l'appareil et les moulures d'ornement étaient les mêmes ; seulement celles-ci ont presque toujours été employées avec sobriété : elles sont plus rares dans les monuments civils que dans les églises.

Ainsi les contreforts plats, les colonnes avec leurs chapiteaux, les modillons placés non seulement sous la corniche extérieure, mais aussi parfois, à l'intérieur des appartements, offrent, dans l'architecture civile, les mêmes caractères que dans les monuments religieux.

Les portes étaient assez simples et leurs archivoltes souvent unies. Les abbayes avaient assez souvent leurs portes extérieures dans des pavillons plus ou moins considérables. Ces portes étaient au nombre de deux comme dans certains châteaux, l'une pour les piétons, l'autre pour les charrettes. Dans les siècles suivants jusqu'au XVIe., presque toutes les abbayes ou prieurés eurent des entrées de ce genre.

Beaucoup d'abbayes furent d'ailleurs entourées de murailles comme les villes ou les châteaux et défendues par des garnisons.

Les fenêtres presque toujours à plein cintre dans les cons-

tructions en pierre (1), furent assez souvent divisées en deux par une colonne centrale. Dans les édifices qui offraient une certaine étendue, elles étaient le plus ordinairement disposées deux à deux, comme celles figurées pl. XXVII, n°. 2, et que j'ai dessinées à Vendôme; l'archivolte souvent sans moulures, et ornée parfois de celles qu'on employait à cette époque, était presque toujours surmontée d'une cymaise qui se prolongeait dans toute l'étendue de l'édifice en formant une ligne horizontale au niveau des impostes des cintres.

Les fenêtres les plus petites ressemblaient à ces étroites ouvertures semi-circulaires que l'on trouve dans quelques églises de campagne : on en voit dans la partie la plus ancienne des bâtiments claustraux de l'abbaye de Ste.-Croix à St.-Lo.

Elles présentaient presque toujours un évasement assez considérable à l'intérieur.

Ces fenêtres étroites et peu élevées étaient employées principalement pour les pièces du rez-de-chaussée.

Cheminées. L'usage des cheminées paraît très-ancien en France, et c'est à tort que Hallam affirme le contraire (2). Les cheminées des XIe. et XIIe. siècles étaient presque toujours cylindriques, plus ou moins élevées, quelquefois rétrécies vers leur sommet et n'y présentant qu'une ouverture très-étroite ; quelques-unes même n'avaient point d'orifice au haut du conduit et la fumée ne pouvait s'échapper que par des trous pratiqués dans le toît de ces petites pyramides en pierre, qui alors ressemblaient plus ou moins à des clochetons.

(1) Il est probable que dans les maisons de bois toutes les fenêtres étaient carrées.

(2) V. l'Europe au moyen âge, t. IV, p. 220 (en note).

Dans les constructions civiles d'une certaine importance, le rez-de-chaussée était presque toujours voûté en pierre et servait habituellement de magasins ou de logements pour les personnes attachées au service de la maison; les plus belles pièces se trouvaient au-dessus de ce soubassement (1): les grands appartements étaient divisés intérieurement par des colonnes et des arcades supportant le plancher.

Je ne connais pas d'édifices complets du XIe. siècle, et je ne peux dire rien de précis sur leur distribution intérieure. Les bâtiments claustraux étaient disposés à peu près comme dans les siècles précédents.

Les grandes habitations offraient des corps-de-logis, occupant tantôt un seul, tantôt plusieurs côtés de la cour qui précédait. On voyait à l'Abbaye-aux-Dames de Caen, il y a quelques années, un bâtiment en ruine que l'on désignait sous le nom de Palais de la reine Mathilde, et dont M. Léchaudé d'Anisy a publié une esquisse dans sa traduction de Ducarel. Cet édifice, qui pouvait remonter à la fin du XIe. siècle, avait la forme d'un carré très-allongé et se terminait par deux gables, dans l'un desquels était une cheminée placée entre deux fenêtres, comme celles des châteaux de Loches et de Beaugency (Voir ce qui a été dit pages 264 et 269). Il n'y avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée; l'un des gables était orné, à l'extérieur, de petites arcades bouchées, à plein cintre, figurant une balustrade.

La plupart des autres débris de monuments civils du XIe. siècle, que j'ai pu observer jusqu'ici n'offrent rien de plus complet.

(1) On pourrait citer néanmoins quelques exceptions à cette disposition des grands bâtiments civils.

Les bâtiments claustraux de l'abbaye de Vendôme, dont j'ai reproduit deux fenêtres sur la pl. XXVII, n°. 2, sont assez considérables encore et méritent d'être visités; mais des boutiques y sont établies et, d'un côté, ils ont été complètement défigurés : c'est le mur orienté à l'est qui présente le plus d'intérêt.

XII°. siècle.

Le XII°. siècle a été dans notre pays, comme dans beaucoup d'autres, une des plus belles époques de l'histoire de l'art. Dans le XI°. siècle, l'architecture était encore simple et sévère, nos ducs visaient plus à la solidité qu'à l'élégance; il était réservé à leurs successeurs, devenus rois d'Angleterre, de s'occuper de ce qui plaît aux yeux, de chercher l'élégance et la pureté des formes dans les édifices.

Les nombreuses donations faites aux monastères, après la conquête, permirent aussi de consacrer des sommes plus considérables à la construction des cloîtres et des maisons religieuses; celles qui n'étaient que de bois furent souvent remplacées par des bâtiments en pierre ornés de moulures et percés de fenêtres élégantes.

Partout, au XII°. siècle, les évêques et les abbés agrandissaient, dans leurs villes épiscopales et leurs abbayes, les édifices consacrés aux usages de la vie.

Je pourrais, pour le prouver, accumuler les citations et les témoignages des chroniqueurs.

Jean, Évêque de Lisieux, mort en 1139, avait fait beaucoup de constructions et d'embellissements dans sa ville, d'après Robert du Mont (1); vers le même temps on commen-

(1) Robert du Mont. — Apend. ad Sigebertum. — Apud Bouquet, t. XIII, p. 289;

çait le chapitre de l'abbaye du Bec (1); plus tard on y fit un grand bâtiment pour loger les étrangers, dans lequel se trouvaient plusieurs étages munis de cheminées, des aquéducs et plusieurs autres grandes constructions (2). La grande salle des chevaliers du Mont St.-Michel et la belle salle capitulaire de St.-Georges de Bocherville, qui subsistent encore, remontent aussi au XIIe. siècle.

Au XIIe. siècle s'élevaient les abbayes de Longues, Vignats, Plessis-Grimoult, Villers-Canivet, Ardennes, Barbery, Aulnay (Calvados), de Cherbourg, de Montebourg, de Blanche-Lande et de la Luzerne (Manche), et nous ne pouvons douter que les maisons claustrales de ces abbayes, dont il ne reste presque plus rien, n'eussent une importance en rapport avec les établissements dont elles dépendaient. Ce raisonnement s'applique à presque toutes les abbayes qui existaient alors dans les autres parties de la France; la plupart firent, au XIIe. siècle, des constructions considérables.

Henry II, roi d'Angleterre, qui aimait les travaux d'architecture (voir ce qui a été dit p. 300) paraît avoir compris toute l'importance des monuments civils, et nos provinces lui devaient bon nombre d'édifices de ce genre.

On éleva sous son règne l'hospice de Beaulieu, près de Caen, dont les derniers restes ont disparu il y a peu d'années, pour faire place à la maison centrale de détention.

L'hospice d'Angers dont il existe encore plusieurs parties très-remarquables, et dignes d'être soigneusement examinées;

Celui de Caen, détruit depuis peu.

(1) Inceptum est capitulum Becci.—Ibid.

(2) Fecit cameras (l'abbé du Bec) cum caminis unam super alteram ad susceptionem hospitium, etc. Ibid. p. 323.

Celui du Mans, dont on voit encore des parties fort intéressantes tout près de la ville, sur la route de Pontlieue.

J'ai fait connaître quels sont les caractères architectoniques des monuments religieux du XIIe. siècle, dans la seconde moitié duquel l'arc en ogive devint assez commun dans les monuments. Les développements que j'ai donnés concernant les *colonnes*, les *chapiteaux*, les *entablements*, les *fenêtres*; les *arcades* et les *moulures* (chapitre VI), peuvent s'appliquer à l'architecture civile; je n'ai donc pas besoin de revenir sur les caractères généraux de l'architecture au XIIe. siècle, et je passe immédiatement à l'examen de quelques monuments civils de cette époque.

Hôpitaux.—HÔTEL-DIEU DE CAEN. M. l'abbé De La Rue établit avec raison, je crois, que l'Hôtel-Dieu de Caen, d'abord fondé par Guillaume-le-Conquérant, fut reconstitué par Henry II, lorsqu'il eut séparé les lépreux des autres malades en établissant un nouvel hôpital à Beaulieu (1).

Le style qui domine dans la partie la plus ancienne des bâtiments qui subsistent encore, nous autorise à rapporter cet édifice au règne de ce prince, ou à un temps très-peu postérieur à son règne. La comparaison que j'ai faite de l'Hôtel-Dieu de Caen, avec ceux d'Angers et du Mans, construits par Henry II, a fortifié de plus en plus mon opinion à cet égard.

L'Hôtel-Dieu de Caen présente un grand bâtiment très-allongé, terminé par deux gables; celui par lequel on entre et qui borde l'une des principales rues de la ville, a été

(1) Essais historiques sur la ville de Caen, t. 2, page 212, 213, 214.

garni, vers le XVIe. siècle, de plusieurs contreforts et de petites loges en saillie, qui masquent une partie du mur (v. la fig. 3, pl. XXVII), mais on distingue très-bien deux portes en ogive garnies de zigzags, et un rang d'arcades, bouchées pour la plupart, et légèrement aiguës (petites lancettes) qui occupent la partie moyenne de l'édifice (fig. 3, pl. XXVII) et qui évidemment remontent à l'époque de la fondation (1). J'ai trouvé dans les gables des grands édifices civils du XIIe. siècle et du XIIIe., des arcades bouchées de cette forme disposées de la même manière : on en voit de semblables au Mont St.-Michel, dans le grand corps-de-logis qui renferme la salle dite des Chevaliers.

L'autre gable est demeuré presque intact, mais il n'offre d'intéressant qu'une grande porte ornée de zigzags.

L'intérieur de la salle qui occupe ce vaste corps-de-logis, mérite surtout d'être examiné. Deux rangs parallèles de colonnes, soutenaient au milieu de la salle (pl. XXVII), les arceaux et les arcades des voûtes dans lesquelles la forme de l'ogive est nettement prononcée, et qui offrent absolument le même système que les voûtes des églises à la fin du XIIe. siècle. Ces deux rangs de colonnes isolées, qui se prolongent parallèlement, divisent longitudinalement la salle en trois nefs à peu près égales en largeur. Des colonnes groupées trois à trois correspondent, dans les murs latéraux, aux colonnes cylindriques du centre et reçoivent des deux côtés de l'édi-

(1) Quelques-unes de ces arcades ont été ouvertes et transformées en fenêtres ; mais on remarque que ce percement a eu lieu à une époque bien postérieure au XIIe. et probablement en même temps que celui des trois fenêtres placées au-dessus, et dont une divisée par une croisée en pierre paraît du XVe. ou du XVIe. siècle.

fice la retombée des arceaux, les colonnes n'ont pas encore la maigreur qu'elles prirent au XIIIe. siècle, et leurs chapiteaux annoncent aussi l'époque de la transition ou la 2e. moitié du XIIe.

Les fenêtres qui éclairent cette vaste salle sont allongées et légèrement pointues au sommet : ce sont des lancettes, mais des lancettes de la première époque, et qui, ainsi que les colonnes et leurs chapiteaux, tiennent autant du style roman que du style ogival. Deux petites arcades en ogive accompagnent ces longues ouvertures; elles ont été pratiquées pour l'ornement et comme accompagnement des longues ouvertures qui ne garnissent pas assez les murs, car elles sont fermées et ne reçoivent aucune lumière de l'extérieur.

L'hospice d'Angers, bâti en partie par Henri II, offre un cloître très-bien conservé; les arcades à plein cintre de la galerie qui le compose sont supportées par des colonnes accouplées dont les chapiteaux sont curieux. Elles n'ont pas encore la légèreté qu'elles prirent après l'adoption de l'ogive, mais elles ont perdu la pesanteur qui les caractérise parfois dans le XIe. siècle.

Le grand bâtiment qui sert aujourd'hui de magasin est aussi très-curieux; les salles qu'on y voit se rapprochent à plusieurs égards de celles des malades à Caen : ce sont des échantillons bien rares et bien conservés de l'architecture civile du XIIe. siècle. Elles sont établies sur des caves voûtées; et leur plan présente un grand parallélogramme divisé en trois parties par deux rangs d'arcades cintrées portées sur des colonnes cylindriques. Les fenêtres de cet édifice sont à peu près semblables à celles de l'abbaye de Vendôme, figurées pl. XXVII.

Hospice du Mans. La grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu du Mans, sert à présent de magasin à fourrages;

elle est, comme celle de Caen, divisée longitudinalement par deux rangs parallèles de colonnes supportant la retombée des voûtes, et présente avec elle de nombreux rapports de style. MM. Cauvin, Richelet et Tournesac du Mans, décriront ce monument intéressant que l'on ne peut voir dans son entier, que dans les temps où il se trouve dégarni de fourrages.

Beaulieu. Il ne reste plus rien de l'ancien hôpital de Beaulieu, fondé près de Caen, par Henry II, mais le docteur Ducarel a consigné, dans son voyage en Normandie, une note sur des particularités qui l'avaient frappé dans l'examen qu'il fit de cet hospice.

« Les vestiges qui restent de cet ancien édifice, dit le voyageur Anglais, m'ont offert cinq cheminées d'une construction fort singulière, rangées sur une même ligne, à 20 pieds les unes des autres; chacune d'elles forme un cône obtus fermé par le haut, surmonté d'une boule, de façon que le seul espace pratiqué pour le passage de la fumée se fait au travers de petites ouvertures qui se trouvent dans les côtés. Ces cheminées font partie d'un bâtiment qui formait autrefois un grand carré avec une cour dans le milieu.

Maisons privées. Les maisons privées du XIIe. offraient habituellement, comme celles des siècles suivants, des gables ou pignons sur le bord des rues comme l'Hôtel-Dieu de Caen; les fenêtres étaient le plus souvent à plein cintre dans les maisons en pierre, mais elles étaient carrées dans les maisons de bois qui étaient les plus communes à cette époque. J'ai encore vu dans quelques villes, notamment à l'évêché de Beauvais, à Montrichard (Loir-et-Cher), à Chartres, rue du Château, n°. 14, des constructions en pierre, qui devaient remonter au XIIe. siècle, à en juger par les fenêtres et quel-

ques moulures ; deux maisons du XIIe. siècle, méritent d'être citées à Tours ; l'une rue du Commerce, n°. 94, près la rue des Orfèvres, offre encore quelques sculptures à l'extérieur ; l'autre mieux conservée et fort curieuse, rue des trois Pucelles, n°. 10, présente au 1er. étage des fenêtres ornées de petits zigzags. Mais la distribution première de ces maisons n'est plus reconnaissable ; elle a été, dans toutes, considérablement altérée.—Il n'existe pas de maisons en bois qui remontent à une époque aussi reculée.

HALLES. Henry II avait fait construire des halles dans plusieurs villes de son royaume, mais aucune, que je sache, n'a subsisté jusqu'à nous. D'après la relation que fait Joinville, d'une fête qui eut lieu à Saumur, le 24 juin 1241, pendant le séjour de St.-Louis dans cette ville, et du banquet royal qui se tint sous les halles, nous pouvons nous faire une idée de ce monument et de ses dimensions considérables.

« Le roy (dit Joinville) tint cete fète ès halles de Saulmeur et *disoit l'en* (1) *que le grant roy Henry d'Angleterre* (2) *les avoit faictes pour les grans festes tenir*; et les hales sont faictes à la guise des cloistres de ces moines blancs (3). Mès je crois que de trop loing il ne soit nuls cloîstres si grans. Et vous diray pourquoy il le me semble ; car à la paroy du cloistre où le roy mengeoit qui estoit environné de chevalliers et de serjans qui tenoient grand espace, mangeoit à une table vingt que évêques, que arcevêques et encore après les évêques et arcevê-

(1) *Et disait l'en*, et l'on disait.

(2) Henry II, comte d'Anjou.

(3) Religieux de l'ordre de Cîtaux.

« ques mangeoit en costé cele table la royne Blanche sa « mère, au chief du cloistre de cele par là où le roy ne man- « geoit pas. Et si servoit à la royne le comte de Bouloigne « qui puis fut roy de Portingal, et le bon conte de Saint- « Pol et un alemant de l'aâge de dix-huit ans que en disoit « que il avoit esté filz de Sainte Elisabeth de Thuringe ; dont « l'on disoit que la royne Blanche le bésioit au front par dé- « votion, pour ce que elle entandoit que sa mère li avoit « maintes fois bésié.

« Au chief du cloistre d'autre [illegible] estoient les cuisines, « les bouteilleries, les paneteries [illegible] les dépenses de celi « cloistre, qui servoient devant le roy et la royne de « char (1) de vin et de pain. Et en toutes les autres elez (2) « et en praël (3) du milieu, mangeoient de chevalliers de « si grant foison que je ne scè le nombre ; et dient moult de « gent que ils n'avoient oucques veu autant de seurcotz et « d'autres garnimens de drap d'or que il y en ot (4) là, et « dient que il y en ot bien trois mille chevalliers (5). »

On voit par cette description que les halles du XIIe. siècle n'étaient pas sans importance ; celles de Saumur prouvent encore ce que j'ai avancé de la magnificence de Henry II et de son goût pour les constructions civiles.

(1) *Char*, viande.
(2) *Elez*, ailes.
(3) *Prael*, préau.
(4) *Ot*, avait.
(5) Mémoires de Joinville, chap. XII.

CHAPITRE XX.

Architecture civile des XIII[e]. et XIV[e]. siècles.

Les villes avaient décliné aux X[e]. et XI[e]. siècles lorsque la prépondérance sociale était passée dans les campagnes, et que la population se groupait autour des châteaux et des abbayes.

A la fin du XII[e]. siècle et au XIII[e]., elles prirent une nouvelle importance par suite de l'établissement des communes; les villageois quittèrent la campagne pour les villes où ils trouvèrent une condition politique plus relevée. La bourgeoisie se composa d'éléments meilleurs, les ressources augmentèrent avec l'industrie; les constructions civiles et surtout les constructions privées, furent en progrès dans les villes, durant les XIII[e]. et XIV[e]. siècles (1).

Beffrois et hôtels de ville. C'est assez généralement au règne de Louis VI, que l'on fait remonter les premières chartes de communes accordées aux villes de France; il est cependant probable qu'avant cette époque, quelques villes du midi jouissaient par l'usage, sinon par concession, d'un gouvernement municipal (2).

Noyon, Saint-Quentin, Laon et Amiens, paraissent avoir été les premières qui reçurent leur émancipation des mains du

(1) Voyez Recherches sur la statistique ancienne de la Belgique par M. le baron de Reiffemberg.—Histoire des Français par M. de Sismondi.

(2) Hallam, l'Europe au moyen âge, t. 1[er].

prince. Sous Louis VII et surtout sous Philippe-Auguste, les principales villes qui faisaient partie des domaines de la couronne, furent successivement admises à jouir des mêmes privilèges. Cet exemple fut suivi par les barons, de sorte qu'à la fin du XIIIe. siècle, l'établissement des communes était devenu général en France (1); alors les villes eurent un sceau particulier, une cloche pour assembler les bourgeois, et une tour ou beffroi. Ce beffroi renfermait la cloche pour convoquer les bourgeois (2); il servait d'observatoire pour veiller à la sureté de la ville, et quelquefois de prison.

Il représentait en quelque sorte, pour la commune, le donjon de l'habitation féodale des barons.

Le beffroi étant un des attributs des communes, la suppression d'une commune entraînait la suppression de son beffroi; ainsi nous voyons Henry, roi des Romains, ordonner en 1226, d'ôter la grande cloche et de démolir le beffroi de la ville de Cambray, à laquelle il avait retiré le titre de commune, pour punir les habitants de leur rebellion (3).

En 1331, les ordonnances par lesquelles Philippe VI règle l'administration de la ville de Laon dont il avait supprimé la commune, portent: *que les cloches qui sont de la commune jadis de Laon, les deux qui sont à la tour que l'on suelt dire le beffroi soient appliquées à notre profit, et*

(1) Hallam, l'Europe au moyen âge, p. 352.

(2) Les cloches étaient un attribut du beffroi et des communes.

(3) Definiendo quod campana seu campanæ et campanile, quod *Bierefrois* dicitur, et communia quam pacem nominant, vel quocumque alio nomine pallietur in eadem civitate tollantur et destruantur. *Miræus, oper., Diplom., nova collectio*, t. IV, cap. 42, p. 540.

défendons que ladite tour ne soit jamais appelée beffroy (1).

Les hôtels de ville furent assez ordinairement, au XIIIe. siècle et au XIVe., établis sur les portes de ville. La cloche du beffroi se trouvait elle-même dans une tour construite à cet effet au-dessus des voûtes du portail, ou dans une des deux tours qui flanquaient cette entrée : il nous reste très-peu de beffrois de cette époque.

Hôtel de ville et beffroi de Bordeaux. On voit encore quelques parties de celui de Bordeaux qui fut construit en 1246. Il fait corps avec les murs d'enceinte ; mais on ne doit, je pense, rapporter au XIIIe. siècle que les parties basses de cette espèce de tour, à peu près jusqu'au cadran de l'horloge ; la partie supérieure me paraît du XVe., peut-être même du XVIe. siècle.

Hôtel de ville et beffroi de Caen. La ville de Caen fut affranchie par Jean-sans-Terre, le 17 juin 1203 ; l'hôtel de ville et le beffroi furent établis sur le pont Saint-Pierre et s'appelèrent *le Chastelet* (2). La reconstruction de cette tour eut lieu au XIVe. siècle, d'après M. l'abbé De La Rue, entre les années 1346 et 1367 ; mais si j'en juge par les dessins qui en avaient été faits avant l'époque de la destruction en 1750, on avait retouché l'édifice au XVIe. siècle et peut-être plus tard. Il existe plusieurs dessins de ce monument qui a été gravé dans l'ouvrage de Mérian intitulé Topographie de la Gaule (3).

(1) Ordonnances des rois de France, t. II, p. 79.

(2) L'abbé De La Rue, essais historiques sur la ville de Caen, t. I, p. 127.

(3) Topographia Galliæ, in-fol. Francfort, 1647, t. 3.

Beffroi de Gand. Les Gantois obtinrent, en 1178, que leur ville fût légalement constituée en commune par Philippe d'Alsace (1), et ils firent bientôt après construire un beffroi. Celui que l'on voit aujourd'hui me paraît avoir été élevé au moins un siècle plus tard, et j'en fixerais la date au commencement du XIVe. siècle, en me guidant sur les caractères architectoniques que j'y ai remarqués. C'est une tour carrée comme certaines tours d'église et dans laquelle on voit plusieurs fenêtres en ogive dont la plupart ont été bouchées. Près du beffroi se trouve un bâtiment construit en 1325 pour servir de halle et dont les détails annoncent effectivement le XIVe. siècle (2).

Si toutes les communes n'avaient pas établi de beffroi, au moins elles jouissaient du droit d'en avoir un : il paraît que beaucoup de villes se contentèrent de placer sur le bâtiment qui servait d'hôtel de ville, un toit élevé, dans la charpente duquel était suspendue la cloche communale.

Grandes salles des palais et des hôpitaux. Au XIIIe. siècle, les salles des hôpitaux et des palais offraient beaucoup de ressemblance avec celles du XIIe. que j'ai décrites sommairement tout-à-l'heure.

Salle de l'hospice de Bayeux. Nous avions, il y a quelques années, un exemple remarquable de ce genre d'édifices dans la grande salle de l'hospice de Bayeux, qui avait été construite par Robert des Ablèges, évêque de cette ville, vers 1210.

(1) Voyez le guide du voyageur à Gand, par M. A. Voisin, membre de plusieurs sociétés savantes.

(2) Les énormes halles d'Ipres dans lesquelles se trouve l'hôtel de ville et le beffroi sont aussi en partie du XIVe. siècle ainsi que celles de Bruges.

Elle était voûtée comme celle de l'hospice de Caen, et à peu près de même forme, quoique moins grande. Le bâtiment qui la renfermait, se terminait aussi par un gable élevé, du côté de la rue; je regrette de n'avoir pas dessiné ce monument, dont il n'existe, je crois, aucune esquisse : il a été reconstruit en 1823.

Salle des états à Blois. La grande salle des états de Blois, dont la construction remonte au XIII[e]. siècle, est dans le même style. Elle offre aussi deux nefs séparées par un rang de piliers supportant des arcades; j'ai vivement engagé M. De La Saussaye à publier une vue de ce monument historique.

Salle du palais à Poitiers. Il existe encore à l'ancien palais des comtes de Poitou, aujourd'hui palais de la Cour royale de Poitiers, une grande salle très-remarquable, comme monument d'architecture civile du moyen âge. Une partie de cette salle, notamment les murs latéraux, pourraient être de la fin du XII[e]. siècle; les arcades simulées sur les murs annoncent l'époque de la transition; mais les façades aux deux extrémités du vaisseau remontent au XIV[e]. siècle; elles sont dues à Jean, duc de Berry, comte de Poitou, ainsi que la façade opposée, cachée par les maisons de la rue des Cordeliers et de la rue du Marché; cette dernière façade est ornée de statues fort bien exécutées.

Je possède une vue intérieure de l'édifice (1) (pl. XXVIII, fig. 1), par laquelle on peut juger de l'effet général et de la grandeur de la salle; elle n'était pas voûtée en pierre et la charpente était à découvert. Cette partie des combles restait

(1) Je dois cette vue à l'obligeance de M. Grille de Beuzelin, membre de la société des Antiquaires de France.

visible dans beaucoup de monuments de la même époque ; ce qui n'avait rien de désagréable à l'œil. Les pièces de bois qui la formaient étaient sculptées, et dans les grands bâtiments, les charpentes étaient souvent de véritables chefs-d'œuvres.

Grandes salles de l'abbaye de St.-Étienne de Caen. Les grandes constructions anciennes que l'on trouve encore dans quelques abbayes, nous montrent ce qu'étaient alors les palais et les constructions civiles les plus magnifiques.

J'ai placé sur la pl. XXVIII, n°. 2, l'esquisse d'un grand bâtiment qui existe encore à Caen dans la cour extérieure de l'ancienne abbaye de St.-Étienne, et dont les caractères architectoniques annoncent le XIVe. siècle ou la fin du XIIIe.

Cet édifice qui sert à présent de magasins pour les troupes en garnison à Caen a été mutilé dans plusieurs de ses parties par le percement de nouvelles fenêtres après la suppression des ouvertures primitives, et par l'établissement de nouveaux planchers à l'intérieur ; mais il offre encore de l'intérêt, et la trace des anciennes fenêtres m'a permis de les rétablir dans mon dessin qui conséquemment est, pour quelques parties, une restauration de l'édifice.

L'entrée se trouvait en *a* dans le corps en saillie, et l'on montait à cette ouverture, devenue depuis une fenêtre, par un escalier qui a disparu, mais que l'on trouve indiqué sur une vue générale de l'abbaye, faite en 1684, pour le *monasticon gallicanum*.

Cette disposition de l'entrée rappelle tout-à-fait celles que nous avons remarquées dans plusieurs donjons.

Le rez-de-chaussée est voûté en pierre et sert aujourd'hui d'écuries, destination qu'il avait reçue de l'année 1684, d'après la légende annexée au grand dessin dont j'ai parlé.

L'étage au-dessus servait de grenier dès cette époque ; mais il est bien probable qu'il avait eu dans l'origine une destination différente.

Une autre construction que je n'ai pas figurée et qui se liait autrefois à celle-ci, présente les mêmes caractères architectoniques, mais avec des fenêtres trilobées ; des tourillons surmontaient les escaliers. L'ancien corps-de-logis qui servait autrefois à loger l'Abbé offre encore des parties qui sont couronnées d'une corniche en dents de scie et que l'on pourrait peut-être faire remonter jusqu'à la fin du XIIIe. siècle ; le reste de l'édifice a été relevé presqu'entièrement au XVe.

Salles des gardes à l'abbaye de St.-Étienne de Caen. L'un des plus beaux morceaux d'architecture civile de nos contrées, était, il y a 40 ans, un grand bâtiment dépendant de l'abbaye de St.-Étienne de Caen, renfermant le magnifique appartement connu sous le nom de *salles des gardes.* Ce bâtiment, dont Ducarel nous a conservé un dessin très-imparfait, reproduit pl. XXVIII, n°. 4, a été malheureusement défiguré pour y établir les classes du collége royal, sous l'administration de M. Cafarelly, préfet du Calvados. L'ignoble mutilation que ce préfet a autorisée, montre à quels actes de vandalisme des fonctionnaires, d'ailleurs honorables, peuvent se laisser entraîner et combien les amis des arts doivent surveiller les travaux ordonnés par l'administration afin de s'opposer, lorsqu'il en est temps encore, à la destruction des édifices les plus précieux. Le bâtiment dont je parle était en forme de carré très-allongé terminé par deux gables au nord et au sud, et divisé en deux étages. Aux angles se trouvaient quatre tourillons servant d'escaliers, et, vers le milieu du grand côté orienté à l'est, une tour ou corps carré, flanquée de contreforts couronnée

par un toit fort élevé à quatre pans et renfermant un escalier : c'était une des entrées principales, qui se trouvait ainsi placée dans une pièce en saillie comme celle du bâtiment figuré sur la même planche (N°. 2).

Un grand nombre de fenêtres élégantes éclairaient le rez-de-chaussée et le premier étage. La grande salle du premier que l'on appelait, je ne sais trop pourquoi, la salle des gardes, servait de magasin à blé, lorsque le docteur Ducarel la visita en 1752 ; mais en 1684 elle renfermait la bibliothèque, d'après la légende jointe à la grande vue dont j'ai déjà parlé.

Personne n'ayant pris la peine de décrire cette belle salle avant la mutilation faite sous M. Caffarelly, nous sommes heureux de trouver dans le voyage de Ducarel quelques détails bien incomplets, que je vais transcrire.

« Parmi les salles qui subsistent encore à l'abbaye de St.-Étienne, dit le docteur Ducarel, on peut regarder comme la plus intéressante celle qui est désignée sous le nom de grande Chambre des Gardes. Sa longueur est de 160 pieds et sa largeur de 90. A chaque extrémité de cette salle sont des rosaces garnies de vitraux peints du travail le plus soigné. On voit du côté du nord deux cheminées bien conservées, ainsi qu'un banc de pierre à l'entour de la salle. Le plancher est pavé de briques de six pouces carré, vernissées, dont les 8 rangées qui s'étendent de l'est à l'ouest, sont chargées de divers écussons. L'intervalle entre chaque rang de ces briques est pavé d'autres briques ornées de rosaces, et le milieu représente une espèce de labyrinthe d'environ 10 pieds de diamètre.... Le reste du pavé est formé de divers carreaux formant des échiquiers. En sortant de cette salle on entre à gauche dans une autre plus petite, nommée la chambre des Barons, de

24 pieds de large sur 27 de long, pavée de la même espèce de briques (1), mais avec cette différence qu'au lieu d'armoiries elles représentent des figures de cerfs et de chiens de chasse. Les murs de cette salle paraissent avoir été décorés de peintures.....

« Sous ces salles, il y en a d'autres, dont les voûtes sont supportées par de belles colonnes, et qui servaient à coucher les personnes d'un rang inférieur. »

Sous la corniche extérieure du monument, on remarquait une rangée de quatre-feuilles qui se trouvent aussi sur les clochetons des angles. Tous les autres caractères répondent sans aucun doute au XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe., et il est impossible de partager l'opinion de Ducarel qui penchait à attribuer l'édifice à Jean-sans-Terre.

Cloîtres. Le cloître de l'abbaye du Mont St.-Michel; un des côtés de celui de Saint Trophyme à Arles; le charmant cloître de Noyon, etc., etc., montrent combien cette partie des édifices était élégante et gracieuse, au XIIIe. siècle et au XIVe.

Les arcades plus ou moins élevées, remplies de découpures plus ou moins compliquées, à leur sommet, nous offrent à peu près, à cette époque, les mêmes proportions que les fenêtres des églises. Tantôt ce sont des arcades à compartiments au sommet, tantôt des arcades en forme de lancettes simples; au XIVe. siècle, on commence à substituer aux colonnes fuselées supportant les arcades des cloîtres, des pilastres ornés de frontons aigus ou de pinacles appliqués garnis de crochets. Les retombées des voûtes s'appuient alors, assez souvent,

(1) Quelques-unes de ces briques font aujourd'hui partie de la collection de M. Lair; on en trouve aussi dans plusieurs autres cabinets.

sur des figures saillantes d'animaux chimériques. Le cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Jean à Soissons, fournit un exemple bien riche de ces pinacles qui commencèrent au XIVe. siècle.

Maisons. Les constructions privées étaient de deux espèces aux XIIIe. et XIVe. siècles ; les unes en bois, les autres en pierre.

Les maisons de bois, infiniment plus nombreuses que les maisons de pierre, offraient le même système que celles du XVe. siècle construites avec les mêmes matériaux, et dont il reste encore un grand nombre dans toutes les anciennes villes, quoique depuis 30 ans on en ait détruit une quantité prodigieuse.

Ainsi au XIIIe. siècle, on voyait beaucoup de maisons n'offrant des murs en pierre que dans les parties basses et parfois construites entièrement en bois : voici comment elles étaient établies.

On plaçait d'abord de grosses poutres qui s'élevaient perpendiculairement jusqu'à une assez grande hauteur ; puis on remplissait les intervalles par des murs de pierre, de mortier ou de plâtre, entrecoupés de traverses horizontales et plus souvent diagonales qui s'emboîtaient dans les pièces principales.

Ceci peut donner une idée de la pauvreté générale des constructions privées au XIIIe. et XIVe. siècles ; mais il existait aussi, par exception, des maisons en pierre, élégamment construites et capables de durer long-temps. Ces maisons dont j'ai vu quelques-unes encore à Soissons, à Chartres, à Tours, à Louviers, à Gand, à Noyon, et dans plusieurs autres villes, offraient des fenêtres fort élégantes ornées de colonnes, dont l'archivolte était décorée de voussures multipliées comme celles

des églises, et souvent divisées en deux parties par une colonne en pierre.

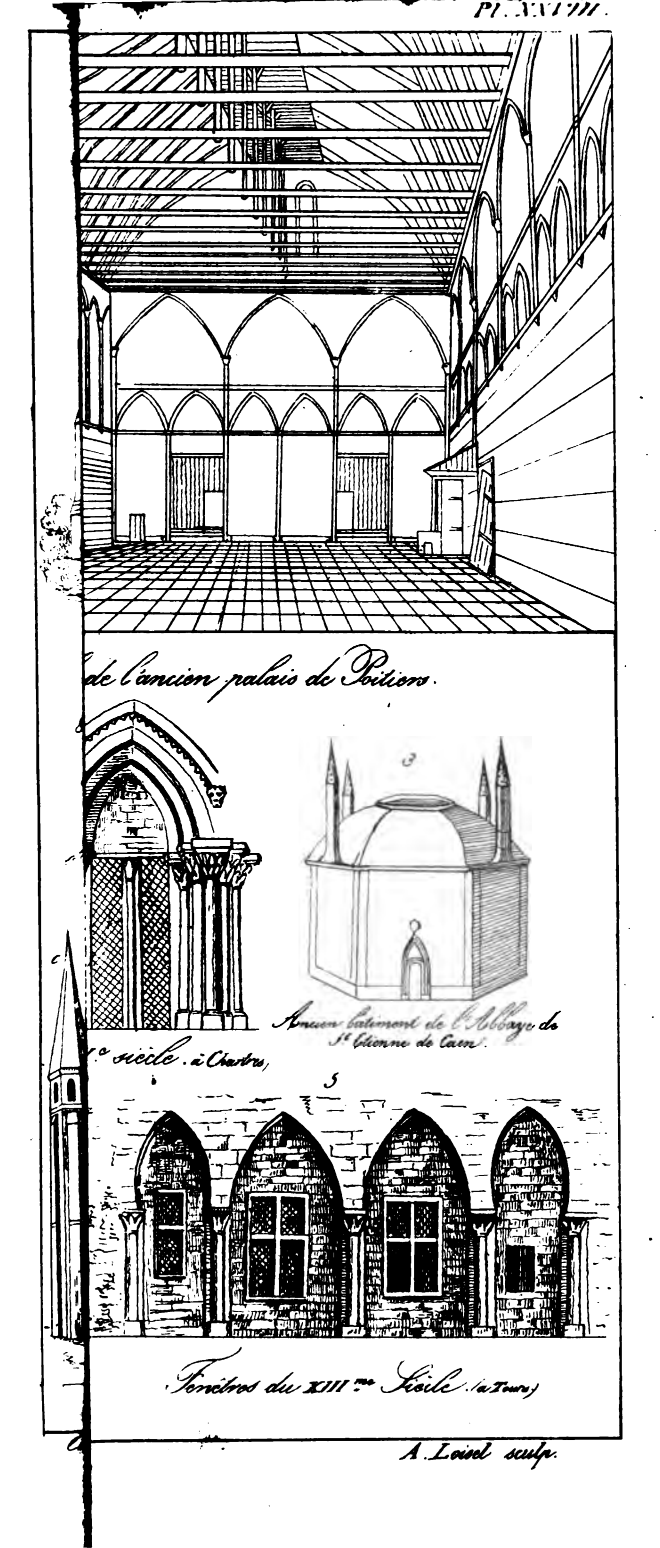
Les fenêtres figurées pl. XXVIII (no. 7) sont tirées d'une maison située à Chartres sur la place de la Cathédrale : cette maison appartient évidemment au XIIIe. siècle, et fut probablement construite presqu'en même temps que les parties de l'admirable basilique voisine, élevées au XIIIe. Les fenêtres dont je parle ont des voussures élégamment profilées portées sur des colonnes en faisceau et surmontées d'une cymaise garnie de dents de scie.

Les fenêtres no. 5, même planche, sont tirées d'une autre maison du XIIIe. siècle, qui existe à Tours, rue des Trois-Pucelles, no. 23, et qui n'a presque rien perdu de son ordonnance primitive. Le rez-de-chaussée de cette maison est voûté en pierre, et le 1er. étage offre des fenêtres carrées, ouvertes sous des arcades en ogives. Les deux arcades centrales sont plus larges que celles des extrémités qui sont en quelque sorte comprimées et dont les fenêtres sont également plus étroites que celles des deux autres arcades.

J'ai reproduit pl. XXIX (No. 1) une esquisse de la maison dite des *Templiers* à Louviers, qui paraît du XIVe. siècle ou de la fin du XIIIe. ; elle offre un bon exemple de l'ordonnance habituelle des maisons en pierre de cette époque avec leurs pignons sur rue et leurs fenêtres en ogive à deux compartiments.

Les maisons du XIVe. ne se distinguent en général de celles du XIIIe., par leurs ouvertures déjà moins élégantes ornées de colonnes plus maigres et de moulures moins gracieuses.

C'est au XVe. siècle aussi qu'il faut rapporter l'ancien Hôtel de ville bâti à Chartres par Pierre Bichebieu (rue des Champs, no. 38) et dont j'ai tracé deux fenêtres, pl. XXVIII, no. 6.



A. Loisel sculp.

Dans cet édifice comme dans les précédents, le pignon avec son gâble forme la façade de l'édifice.

A cette époque où la façade des maisons de ville imitait jusqu'à un certain point celle des églises, on voulait qu'elle fût terminée par un fronton triangulaire, et l'on trouvait les couronnements horizontaux trop monotones. Je connais cependant quelques maisons dont la façade n'est pas dans le pignon, mais dans un des grands côtés du carré.

M. de Formeville m'a montré à Lisieux des caves voûtées en pierre qui paraissent du XIIIe. siècle, sous des maisons voisines de la cathédrale et qui vraisemblablement avaient appartenu à des chanoines. A Bayeux, il existe des caves semblables sous une maison située en face de la halle aux viandes; les maisons ont été reconstruites, mais ces soubassemens méritent d'être examinés.

M. le Baron Chaudruc de Crazannes cite, dans la petite ville de Martel en Quercy, une maison intéressante qui doit être du XIIIe. siècle ou du XIVe. On rapporte, il est vrai, que Henry au *court-mantel*, fils de Henry II, y mourut le 11 juin 1185.

Une partie des fenêtres de cette construction, qu'on nomme *maison anglaise*, sont ornées de rosaces; d'autres fenêtres qui se terminent en ogives sont divisées en trois compartiments par des colonettes : elles sont placées entre deux cordons parallèles de feuilles de vigne.

Il existe encore à Figeac plusieurs maisons qui se font remarquer par les mêmes formes architectoniques et les mêmes ornements. La principale est celle de *Baleine*, vendue par Edouard III, roi d'Angleterre, l'année de sa mort (1377), aux consuls de Figeac. Les ouvertures en ogive, ornées de

rosaces et de trèfles, ont absolument la forme de celles des églises (1).

Les tuyaux des cheminées de ces édifices sont remarquables par leurs formes rondes ou hexagones très-déliées, et se terminant par une galerie à jour que surmonte un chapeau ou couvercle ; elles ressemblent, vues de loin, à des espèces de minarets ou plutôt aux hautes cheminées de nos usines à vapeur.

La cheminée cylindrique de Quinéville dont Grivaud de La Vincelle a fait un monument romain par une singulière méprise, et que je crois de la fin du XIIe. siècle (v. la fig. 10, pl. XXVIII) nous offre à peu près la même forme, ainsi qu'une ancienne cheminée du prieuré du St.-Gabriel (Calvados, figurée même pl. n°. 11). La cheminée de Quinéville est garnie de colonnes fuselées dont les chapiteaux caractérisent très-bien la fin du XIIe. siècle ; celle de St.-Gabriel n'offre pas d'ornements semblables qui puissent guider aussi sûrement dans la détermination de l'époque à laquelle elle remonte. Elle pourrait être du XIIIe. siècle ou de la fin du XIIe.

Ducarel donne le dessin d'un bâtiment octogone en forme de coupole qui existait à l'abbaye de St.-Étienne dans le siècle dernier et que j'ai reproduit sur la pl. XXVIII, n°. 3. Ce bâtiment qui, d'après le dessin de Ducarel, ne pouvait guère être antérieur au XIVe. siècle, avait quatre cheminées terminées par des pyramides aiguës, percées de trous pour donner passage à la fumée (v. la pl.) : il recevait le jour par une vaste ouverture octogone ouverte au sommet de la voûte ; on distinguait ce bâtiment sous le nom de *cuisine de Guillaume-le-Conquérant*.

J'ai vu, dans quelques abbayes, des constructions des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles, qui rappellent la

(1) Renseignements communiqués par M. le Baron de Crazannes.

forme de cet édifice ; quant aux cheminées, j'en ai trouvé dans plusieurs maisons anciennes de tout-à-fait pareilles ; je crois qu'il en existe encore une de ce genre dans une maison située à Bayeux entre l'impasse Prud'homme et la rue des Chanoines, près de la cathédrale (1). Celle que j'ai figurée pl. XXVIII, n°. 8, est tirée de l'ancienne abbaye de Saint-Lô, où elle existe encore.

Il se trouvait aussi dans les villes quelques maisons garnies de tourelles, et qui probablement appartenaient à des familles nobles. La ville de Gand qui, dès le XIIe. siècle, avait beaucoup de ces maisons fortifiées, ainsi que le prouve un décret fulminé en 1179, par l'archevêque de Rheims (2), renferme quelques maisons de ce genre que MM. Serrure et Voisin rapportent au XIIIe. siècle ou au XIVe. Ces deux archéologues distingués m'ont fait voir sur la place du Marché, deux de ces maisons qui conservent encore leur ancienne physionomie malgré les fenêtres nouvelles qu'on y a faites.

Une maison mieux conservée, et qui sert de caserne pour les pompiers de la ville, paraît du XIIIe. siècle ; elle offre un grand corps-de-logis ayant en application sur une de ses façades et à peu de distance des angles, deux tourelles cylindriques très-effilées, qui s'élèvent jusqu'au toit. De hautes fenêtres en forme de lancettes surmontées d'un rang de petites ouvertures carrées éclairent l'édifice du côté de la rivière qui en baigne les fondations. Plusieurs autres maisons de Gand

(1) Cette maison avait probablement appartenu à un chanoine ; j'ai remarqué que les plus anciennes maisons de pierre qui subsistent dans les villes épiscopales, sont celles qui avoisinent l'église cathédrale et qui avaient appartenu aux chanoines.

(2) *Arces domorum quæ cum turribus æquipollere videbantur.* Voir recherches sur la statistique ancienne de la Belgique par M. le Baron de Reiffenberg.

élevées au XIII[e]. siècle offraient à peu près les mêmes caractères d'après les observations de M. Serrure.

Quoique les maisons en bois aient été, au XIV[e]. siècle, infiniment plus nombreuses que les maisons en pierre, on n'en trouve pas plus aujourd'hui, parce que le bois a résisté moins long-temps que la pierre ou qu'on a mis plus d'empressement à reconstruire ces maisons dans les contrées où la pierre abonde. J'en connais cependant quelques-unes encore dans plusieurs villes de Normandie.

La maison de bois qui est à Caen près d'une venelle allant de la rue de Geole à celle des Teinturiers (la venelle Quatrans) est de cette époque; elle appartenait à Jean Quatrans, tabellion de Caen, depuis l'an 1380 jusqu'en 1390; il y avait son étude, et plusieurs de ses successeurs dans le tabellionage l'occupèrent après lui (1). Elle se compose de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et n'a point de pignon sur la rue comme beaucoup d'autres; elle était éclairée par un assez grand nombre de fenêtres étroites et carrées; les boiseries offrent peu de moulures; chaque étage est un peu en saillie sur l'étage inférieur; enfin deux grandes lucarnes dominaient le dernier entablement et dissimulaient la monotonie du grand toit qui couvrait l'édifice.

Porches. Les portiques ou galeries pratiqués le long des rues au rez-de-chaussée des maisons, ont été communs au XIV[e]. siècle, et l'on peut juger par ceux qui restent de la physionomie que donnaient à nos rues ces larges trottoirs couverts. Suivant la nature des matériaux employés pour les maisons voisines, les arcades et les planchers étaient supportés par des poteaux en bois, ou des colonnes de pierre.

(1) Essais historiques sur la ville de Caen, par M. l'abbé De La Rue.

XV. *siècle*.

Nous arrivons à une époque dont les constructions civiles subsistent encore en grand nombre. Malgré la quantité prodigieuse de maisons abattues et reconstruites depuis 20 ans dans toutes nos villes, malgré l'activité qu'on a mise à élargir les rues, à défigurer et moderniser les anciennes constructions, celles même qui, en raison de leur élégance et de leur riches sculptures, auraient dû trouver grâce devant des hommes qui se piquent d'avoir du goût; il nous reste encore bon nombre de maisons curieuses et passablement conservées. Mais il est temps, très-grand temps de les étudier et de les dessiner; car il est certain qu'avant peu d'années toutes auront disparu et le nombre des destructions qui s'opèrent chaque jour ne permet pas de fixer à une époque bien éloignée le temps où nos villes seront complètement renouvelées.

Les caractères de l'architecture civile du XV. siècle sont, quant aux moulures d'ornement, les mêmes que ceux de l'architecture religieuse exposés précédemment dans le chapitre X, pages 186 et suivantes.

Hôtels de ville. Aux XII., XIII. et XIV. siècles, on s'était contenté, pour les hôtels de ville, de quelques appartements placés au-dessus des portes ou dans les tours voisines; ces hôtels offraient bien plus l'apparence d'une forteresse que d'un bâtiment civil. Au XV. siècle et dès le XIV. on comprit que des édifices plus convenables devaient être consacrés aux affaires de la commune; de tous côtés, vers le milieu du XV. siècle, on éleva de nouveaux hôtels de ville dans le style le plus brillant de l'époque.

Louis XI, dont la politique tendait à affaiblir de plus en plus la puissance des grands feudataires, érigea un grand nombre de nouvelles communes dans la seconde moitié du XVᵉ. siècle, et toutes les villes rivalisèrent entre elles dans l'édification de leurs palais communaux dont plusieurs subsistent encore presqu'entiers, et offrent une série d'édifices extrêmement intéressants à observer.

Le beffroi devint alors une tour élégante chargée de découpures comme celles des églises. Les villes employaient quelquefois des sommes considérables pour construire et orner leur beffroi, afin qu'aperçu de plus loin, il donnât une grande idée de leur puissance.

SAINT-QUENTIN. L'hôtel de ville de Saint-Quentin présente une façade très-élégante, couronnée par trois frontons triangulaires et par une petite tour centrale faisant l'office de beffroi (voir la pl. XXX, fig. 8). Neuf fenêtres en ogives couronnées d'un bouquet et d'une guirlande de feuilles frisées et séparées les unes des autres par des pinacles garnis de crochets, appliqués sur le mur, éclairent les salles du premier étage. Au rez-de-chaussée règne une galerie couverte, à sept arcades ornées comme les fenêtres et d'un effet très-agréable. La tour du beffroi est évidemment postérieure au bâtiment qui la supporte et que je crois du XVᵉ. siècle; elle doit être de 100 ans au moins plus récente et peut-être moins ancienne encore (1).

DOUAI. L'hôtel de ville de Douai, de la 2ᵉ. moitié du

(1) Je dois le dessin reproduit planche XXX à M. Chevreaux, d'Évreux, membre de plusieurs sociétés savantes.

XVe. siècle (1), est plus remarquable par son beffroi que par l'étendue ou l'élévation de ses bâtiments. La façade principale, figurée pl. XXX, offre, au rez-de-chaussée, trois portes ornées de feuillages frisés, dont une, celle du centre, est plus grande que les deux autres.

Au second ordre sont 9 fenêtres en ogive ornées des mêmes feuillages que les portes.

L'attique qu'on remarque au-dessus de l'entablement ne remonte pas, je crois, au-delà du règne de Louis XIV.

Le beffroi placé de côté ressemble à une tour d'église; il se termine par une aiguille très-élégante en bois garni de plomb, ornée de plusieurs rangs superposés de frontons tréflés, la plupart surmontés de gironettes; quatre tourillons circulaires et en encorbellement occupent les quatre angles de la tour à la base de cette aiguille, et leur toit conique porte quatre petites lucarnes également couronnées de girouettes.

ARRAS. J'ai figuré sur la pl. XXX, n°. 2, l'hôtel de ville d'Arras, abstraction faite du beffroi placé en arrière et qui consiste dans une tour en pierre fort élevée; on trouve dans cet édifice une ordonnance qui rappelle celle de l'hôtel de ville de St.-Quentin; c'est-à-dire sept arcades sous lesquelles une galerie règne dans toute l'étendue de la façade, et un étage au-dessus éclairé par 8 fenêtres garnies de feuillages frisés : entre ces fenêtres on remarque des niches qui avaient sans doute été destinées à recevoir des statues.

L'hôtel de ville d'Arras me paraît moins élégant que celui de St.-Quentin, quoiqu'il offre presque le même nombre de

(1) Cet hôtel a remplacé celui qui fut brûlé en 1470 et doit conséquemment être postérieur à cette date.

fenêtres et d'arcades. Les trois frontons de l'hôtel de ville de Saint-Quentin sont d'un plus heureux effet que le toit droit et monotone de celui d'Arras.

MONS en Belgique. Le charmant hôtel de la ville de Mons, commencé vers 1440, est composé de deux ordres; il offre des feuillages frisés et des moulures prismatiques de la plus belle conservation. Au 1er. étage sont dix fenêtres semblables à celles de l'hôtel de ville de Douai et surmontées comme elles d'un panache formé de trois belles feuilles frisées.

Trois portes s'ouvrent au centre de l'édifice; six fenêtres semblables à celles du premier étage sont distribuées en nombre égal des deux côtés de ces trois portes.

Il n'y a pas de beffroi; le toit de l'édifice est surmonté d'un petit dôme en bois qui renferme le timbre de l'horloge.

BRUXELLES. Aucun des édifices que je viens de citer ne peut se comparer à l'admirable hôtel de ville de Bruxelles dont l'élévation et l'étendue sont beaucoup plus considérables.

La construction de l'hôtel de ville de Bruxelles (pl. XXX) fut commencée en 1401, et achevée 41 ans après. L'inimitable tour du beffroi qui surmonte l'édifice est de forme octogone à partir du faîte de la toiture (1) : elle est d'une hardiesse et d'une élégance admirables, entièrement percée à jour.

(1) Cette tour a été réparée en 1589, 1608, 1617, 1730 et 1825. —Comme elle n'est pas précisément au milieu de l'édifice, on a supposé que la partie de la façade placée au-delà du beffroi (voir la pl. XXX) est un ouvrage postérieur au reste et que cette belle pyramide était au bout de l'édifice primitif qui aurait été allongé.

La façade de cet hôtel que j'ai reproduite pl. XXX, n°. 3, offre d'abord une galerie de 17 arcades en ogive, supportant une espèce de balcon de la même profondeur que la galerie.

Cette belle façade est percée de 40 fenêtres disposées sur deux rangs; les fenêtres de l'ordre supérieur sont les plus élevées et les plus élégantes. Sur l'entablement qui les surmonte s'élève une balustrade à hauteur d'appui formant le couronnement supérieur. Enfin la charpente du toit est couverte en ardoise et percée d'environ 80 lucarnes qui produisent le meilleur effet en dissimulant la nudité de cette partie de l'édifice.

LOUVAIN. Dans le gracieux hôtel de ville de Louvain, trente fenêtres disposées sur trois rangs et éclairant trois étages occupent la façade qui est, en outre, chargée d'une multitude de moulures, de feuillages, de niches, de pinacles et de personnages en bas-relief; une rampe de pierre forme la corniche, et le toit fort élevé est percé, comme à Bruxelles, d'un grand nombre de lucarnes. Les deux petits côtés ou gables qui terminent ce bel édifice, sont ornés de 9 fenêtres dont trois correspondent à chaque étage. Les charmantes tourelles qui se trouvent aux angles et au milieu du fronton (n°. 7, pl. XXX), méritent d'être remarquées; les renflements ou espèces de balcons qu'on y voit à différentes hauteurs produisent le meilleur effet. D'après M. le Baron de Reiffenberg, l'hôtel de ville de Louvain, commencé en 1448, fut entièrement terminé vers 1563.

ÉVREUX. J'ai figuré, pl. XXX, n°. 4, la partie supérieure du beffroi d'Évreux, qui se compose d'une tour cylindrique couronnée par une pyramide en bois revêtu de plomb, découpée à jour et de la plus grande légèreté.

Louis XI octroya à Évreux le droit d'avoir un maire, six échevins et un procureur choisi par les bourgeois parmi leurs pairs, pour connaître de tous les différents qui concerneraient les intérêts de la ville. Il est probable que la tour du beffroi fut élevée à cette époque ; si la partie basse de cette tour est plus ancienne, l'élégante pyramide à jour qui couronne l'édifice ne peut être reportée au-delà de la seconde moitié du XVe. siècle ; peut-être est-elle l'ouvrage des artistes qui firent la la pyramide centrale de la cathédrale également à jour et en bois revêtu de plomb.

. . . .

SAUMUR. L'hôtel de ville de Saumur que j'ai figuré pl. XXX, est aussi, je crois, du temps de Louis XI, ou d'une époque qui n'en est pas fort éloignée.

C'est un petit édifice assez original surmonté d'un toit fort élevé au haut duquel est une tourelle pour l'horloge.

Le bâtiment devait être carré, et aux angles on voit des tourelles en encorbellement couvertes d'un toit en pain de sucre qui, je le suppose, a été dans l'origine surmonté d'une girouette.

Comme cet hôtel se liait aux murs qui fermaient la ville sur le bord de la Loire, on n'y a pratiqué que peu d'ouvertures et peut-être ne sont-elles pas du temps de la construction.

Les machicoulis qu'on y voit encore sont ornés de trèfles et d'une forme qu'on ne trouve pas avant la 2e. moitié du XVe. siècle.

Je pourrais citer bien d'autres hôtels de ville que j'ai explorés à diverses époques, notamment le beffroi d'Orléans du XVe. siècle, et l'hôtel qui l'avoisine, terminé dans le XVIe. ; l'hôtel de ville de Compiègne à peu près du même temps ;

celui de Noyon qui m'a paru au moins en partie du XVe. siècle ou du commencement du XVIe., etc., etc. (1).

Maisons privées. Au XVe. siècle, les maisons de bois étaient infiniment nombreuses et les maisons de pierre encore rares.

Les maisons de bois étalèrent, à partir de la seconde moitié du XVe. siècle, un luxe de ciselures et d'ornements qu'elles n'avaient pas offert précédemment. Leur disposition, quant au reste, fut peu différente de ce qu'elle était au XIVe.

Dans celles qui nous restent, les étages s'avancent assez souvent en saillie l'un sur l'autre, et les parties rentrantes qui règnent sur la largeur du bâtiment, sont ornées de moulures (pl. XXIX, fig. 7). La maison figurée pl. XXIX, n° 2 (V. les points *a b c*), montre cette saillie progressive des étages les uns sur les autres; dans les villes populeuses on voyait souvent deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et un troisième étage sous le toit, qui était éclairé par de grandes lucarnes dans le genre de celle que j'ai tracée sur la pl XXIX, n°. 5. La plupart des maisons bourgeoises avaient un pignon sur la rue; cette disposition était moins fréquente dans les hôtels ou demeures des personnes les plus riches.

Ces maisons étaient assez souvent décorées de petites statues de saints placées dans des niches le long des principales pièces de bois s'élevant verticalement et formant la charpente de l'édifice, quelquefois dans les trumaux des fenêtres. Les simples traverses destinées à maintenir le remplissage de plâtre ou de chaux qui formait le milieu des murs étaient assez souvent ciselées.

(1) Quelques parties pourraient être du XIVe.

Dans quelques maisons on incrustait dans ce remplis des plaques de terre cuite vernissée de diverses couleurs (jaune, noir, rouge, etc.) qui donnaient à ces édifices en bois, aujourd'hui si sombres pour la plupart, un brillant que nous pouvons nous figurer en nous reportant à ce que je disais tout à l'heure des pavés de même espèce qui décoraient, dans le siècle dernier, une des salles de l'abbaye de St.-Étienne de Caen (voir la page 389).

Les maisons de pierre du XVe. siècle nous offrent absolument les mêmes détails d'ornement que les autres édifices du même temps précédemment décrits. Les chardons rampants, les feuilles de choux frisés et autres moulures semblables ornaient les portes en ogive et quelquefois les corniches; des panneaux tapissaient certaines parties des murailles.

Les fenêtres presque toujours carrées et subdivisées par des croix de pierre avaient pour encadrement plusieurs rangs de nervures prismatiques; un cordon portant sur des cariatides leur servait de couronnement. Quelques-unes aussi en forme d'accolade par le haut, étaient garnies de feuillages frisés, mais elles se rencontrent plus rarement.

Les fenêtres des combles ou lucarnes étaient couronnées de frontons pyramidaux extrêmement légers et parfois accompagnés de contreforts ou d'arcs-boutants festonnés et de pinacles couverts de crochets et de ciselures; j'ai figuré, pl. XXIX, n°. 5, la partie supérieure d'une de ces fenêtres du genre le plus orné.

L'extrémité des frontons triangulaires des combles était assez souvent taillée en gradins (pl. XXIX, fig. 6).

On avait alors l'usage de placer sur la porte de certaines maisons des bas-reliefs propres à les faire reconnaître et qui

suppléaient ainsi à notre système de numérotage. Cet usage s'est conservé pour quelques maisons jusqu'au commencement du XVII°. siècle, et nous en trouvons une réminiscence dans ces enseignes figurées qui distinguent les anciennes auberges, et qui, au lieu de se trouver comme autrefois en bas-relief sur le mur, ont été peintes sur une plaque suspendue en saillie dans la rue.

On voyait à Caen, sur le Quai, plusieurs maisons de commerce datant d'une époque assez ancienne, et qui avaient encore leur enseigne formant bas-relief au-dessus de la porte. M. de La Quérière en cite aussi quelques-unes à Rouen, du XVI°. et du XVII°. siècle.

J'ai indiqué dans le tableau que voici quelques maisons du XV°. siècle;

CAEN.	*Rue Saint-Pierre*, n° 52.—Maison en bois avec pignon sur la rue, dont toutes les poutres sont ornées de sculptures d'un travail assez fin. On remarque de petites statues sur les principaux pilastres de cette maison que je crois de la fin du XV°. siècle.
Idem.	*N°s* 18—20.—Deux maisons en bois dont les traverses sont sculptées en écailles imbriquées.
Idem.	*Rue Écuyère*, *n°*. 42.—Maison en pierre avec portes ornées de feuillages frisés et de personnages formant caryatides.
Idem.	*Rue des Capucins*, *n°*. 42.—Maison en pierre avec fenêtres couronnées de cordons dont les extrémités viennent s'appuyer sur des animaux faisant l'office de caryatides; lucarnes couronnées d'un fronton garni de crochets, au centre duquel se trouvent des personnages en bas-relief.
VERNEUIL.	*A l'angle formé par la jonction des rues de la Madelaine et du Canon.*—Charmante maison,

	très-probablement du temps de Louis XI ou de son successeur, construite en brique et en pierre de taille. Les fenêtres carrées sont entourées de nervures et d'un cordon dont les extrémités viennent reposer sur des caryatides fantastiques. Une jolie tourelle en encorbellement est greffée sur l'un des angles. Cette maison extrêmement élégante mériterait être dessinée.
BEAUVAIS.	Au moins une douzaine de maisons dans différentes rues; dans plusieurs on remarque, entre les pièces de bois, des morceaux de terre cuite, vernissée.
CHARTRES.	*Rue d'Angoulême.*—Maison en bois à ressaut.
Idem.	*Rue du Change*, *n°*. 49.—Maison en bois ornée de moulures.
Idem.	*Rue Poile-Percée*, *n°*. 49.—Maison en bois ornée de moulures.
Idem.	*Rue de la Corroirie*, *n°*. 23.—Maisons en bois ornées de moulures, peut-être du XVI°. siècle.
Idem.	*Rue des Ecuyers.*—Tour d'escalier ronde, en bois, ornée de ciselures.
ROUEN.	*Rue des Arpens*, *n°*. 31.—Maison dont la façade en bois a été décrite par M. de la Quérrière.
Idem.	*Rue Malpalu*, *n°*. 40.—Maison de bois à pignon, décrite par M. de La Querrière.—On remarque plusieurs maisons du XVI°. siècle, dans la même rue.
BAYEUX.	*A l'angle formé par la rue Franche et la rue St. Malo.*—Maison de bois sans ornements, à pignon, avec pièces de tuf incrustées entre les traverses; probablement de la première moitié du XV°. siècle.
Idem.	*Rue St.-Malo presqu'en face la rue Franche.*—Maison de bois avec figures sculptées, probablement de la fin du XV°. siècle.
Idem.	*Rue Bienvenue (près la cathédrale).*—Maison en bois ornée de figures représentant des scènes

	de l'ancien testament, etc. etc., peut-être de la première moitié du XVe. siècle.
CORMERY.	Quelques parties de ce qui reste du cloître et des maisons de l'abbaye.
TOURS.	*Près la Cathédrale.*—Cloître de la Psallette, en pierre, dans le goût de la fin du XVe. siècle (une partie seulement est plus ancienne et à plein cintre).
Idem.	*Place du Marché n°.* 24.—Maison du temps de Louis XI, en pierre, avec grotesques, feuilles de choux frisés et porte ornée de pinacles.
Idem.	*Rue des Trois-Pucelles, n°.* 18.—Maison très-intéressante, dite de Tristan l'hermite, bourreau de Louis XI, probablement du temps de ce prince. A l'intérieur de la cour, cette maison offre beaucoup d'intérêt. Les fenêtres présentent des caryatides curieuses, et une tour fort élevée (70 pieds) renferme l'escalier. A l'un des angles, deux arcades ogives forment portique du côté droit de l'entrée; leur retombée est très-gracieuse. Sur deux fenêtres, on lit : *assez aurons et peu vivrons*, sur deux autres, *priez Dieu pour*. La pierre de taille a été employée pour les fenêtres et les corniches; le reste est en brique. Le gable de cette maison est taillé en gradins comme dans beaucoup de maisons des XVe. et XVIe. siècles. L'entablement placé à hauteur d'appui au-dessus du soubassement est formé de grands morceaux de terre cuite, faits au moule et ornés de cables ou torsades qui se terminent par un gros gland à chacune des extrémités de la maison. La longueur des pièces de terre cuite employées à former cet entablement est d'environ 1 pied 1/2; elles s'ajustent très-bien les unes aux autres.
POITIERS.	Hôtel de la Prévôté, en pierre, dont la façade garnie de tourelles, est surmonté d'un toit fort élevé comme on les faisait à la fin du XVe. siècle.
LOCHES.	Plusieurs parties de l'ancien palais aujourd'hui sous-préfecture et dans lequel se trouve le tombeau d'Agnès Sorel.
CORMEILLE (Eure).	*Près le pont.*—Deux maisons de bois ornées de sculptures.

ORLÉANS.	*Rue de la Bretonnerie*, n°. 66.—Maison remarquable en pierre, présumée du temps de Louis XI, décrite par M. Vergnaud-Romagnési dans son histoire d'Orléans.
Idem.	*Cloître de St.-Aignan*, n°. 4.—Hôtel construit sous Louis XI, d'après les recherches de M. Vergnaud.
Idem.	*Place du Cloître St.-Croix*, n°. 9.—Maison présumée de la même époque.
LE MANS.	*Grande Rue*, n°. 7.—Maison de bois à deux étages en ressaut, décrite par M. Richelet, sur les montants de laquelle on voit des personnages sculptés.
Idem.	*Id.*, n°. 10.—Maison en bois à deux étages dont les poutres angulaires sont ornées de petites figures décrites par M. Richelet.
Idem.	*Id.*, n°. 12. Maison en bois à trois étages avec pignon sur rue attribuée vulgairement et à tort à la reine Bérangère, ornée de dorures et de diverses sculptures, décrite par M. Richelet.
SAUMUR.	*Dans le faubourg, rive droite de la Loire.*—Maison en pierre eclairée par des fenêtres surmontées de frontons aigus, de pinacles avec crochets, etc., attribuée au roi René d'Anjou.
ANGERS.	*Dans le Château.*—Maison en pierre assez élégante avec tourelles en encorbellement dans laquelle serait né le roi René d'Anjou, si l'on en croit la tradition.—Quelques maisons en bois dans différentes rues.
ST.-LO.	*Rue du Poids.*—Maison de bois avec pignon, très-remarquable par ses sculptures (ancien hôpital des malades).
PARIS.	Le magnifique hôtel de Cluns; près de la Sorbonne.--Plusieurs maisons de pierre rue des Bourdonnais et dans quelques autres rues.
ST.-PIERRE-SUR-DIVE.	Maison de pierre, très-élégante et très-bien conservée, sur le bord de la Dive; elle pourrait être de la fin du XVe. siècle



Ancienne maison à Louviers

Maison du XV.e siècle, à Bayeux.

Ale Loisel sculp.

Aspect des villes. Au XVe. siècle, et ceci s'applique aussi aux siècles précédents, nos villes offraient des rues étroites (1) et courbes, dont les ouvertures correspondaient rarement les unes aux autres (2); les maisons avec leurs pignons aigus formaient des lignes festonnées d'une teinte sombre, relevées, à de rares intervalles, par des constructions en pierre blanche; un grand nombre de rues avaient aussi des porches ou galeries au moyen desquelles on pouvait marcher à couvert, mais qui rendaient fort sombres les appartements du rez-de-chaussée.

Avec les vieilles maisons qui nous restent dans plusieurs quartiers, il est facile de se faire une idée juste de nos rues du XVe. siècle.

A l'extérieur, et vues d'une position élevée, les villes du moyen âge avaient quelque chose de plus satisfaisant.

De tous côtés des tours d'églises, de chapelles, de murailles militaires et jusqu'aux clochetons couronnant les escaliers et les cheminées, présentaient une forêt de pyramides auxquelles venaient se marier les pignons aigus des maisons. Ce tableau offrait le coup-d'œil le plus animé et

(1) Au moyen âge où la plupart des transports se faisaient à somme, où l'usage des voitures était inconnu, on n'avait pas besoin de rues larges. Les rues étroites paraissent d'ailleurs être encore une tradition de l'ère gallo-romaine. Dans les villes antiques, et notamment à Pompeï, les rues étaient fort étroites. Quant on fortifia la Gaule au IVe. siècle, il fallut comprimer les rues pour éviter de trop grands travaux de circonvallation : on y dut sacrifier le moins de terrain possible.

(2) Beaucoup d'écrivains pensent que la direction oblique des rues de nos villes du moyen âge, était le résultat d'une combinaison adoptée, soit pour rompre l'impétuosité des vents et se garantir du froid, soit même pour défendre la ville en cas que les murailles fussent escaladées.

le plus pittoresque; on peut en juger par beaucoup de vignettes de manuscrits du XVe. siècle, représentant les villes de cette époque.

Au XVIe. siècle, l'état des villes était le même; il ne changea qu'au XVIIe. siècle que l'on commença à élargir les rues, à détruire les fortifications pour faire des promenades, et que les maisons de pierre prévalurent décidément sur les maisons en bois.

XVIe. siècle.

Le goût pour les ornements et les ciselures qui s'était manifesté dans les constructions civiles de la 2e. moitié du XVe. siècle, fit encore des progrès dans nos villes au XVIe. M. de La Querrière l'a démontré par le grand nombre de maisons remarquables de cette époque qu'il a observées dans la ville de Rouen, et dont la description forme un volume (1). L'ouvrage de M. de La Querrière est excellent, il fait très-bien connaître l'état de l'architecture civile au XVIe. siècle.

L'architecture des châteaux du XVIe. siècle dans lesquels on négligeait les moyens de défense, et qui était presque purement civile, nous a fait voir déjà combien les maisons étaient alors ornées et brillantes.

Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire de l'impulsion donnée à l'architecture par François Ier. et par Henry II. L'architecture privée fut incontestablement en progrès sous ces deux princes. Toutefois, au XVIe. siècle, on

(1) Description historique des maisons de Rouen, 1 volume in-8°. de 260 pages, orné de planches, Rouen 1821.

a construit encore une prodigieuse quantité de maisons en bois, quoique l'on ait commencé à mettre la pierre en œuvre plus fréquemment qu'auparavant. Les constructions en bois ont même été très-ordinaires encore au XVIIe. siècle, surtout dans certaines villes.

Une autre observation à faire, c'est que beaucoup de maisons, qui s'élevèrent dans le cours du XVIe. siècle, furent construites avec le système d'ornementation qui régnait au XVe., et qu'elles se distinguent difficilement des maisons plus anciennes. Pour les constructions civiles comme pour les autres, il y a eu, au XVIe. siècle, lutte entre l'ancien système et celui que l'on avait renouvelé de l'architecture grecque et romaine.

Les arabesques furent employées avec profusion, non seulement dans les palais, mais dans les maisons particulières de peu d'importance.

Dans les maisons de bois, les fenêtres continuèrent à être très-rapprochées les unes des autres, et séparées par de petits montants ou pilastres plus ou moins ornés de sculptures. Leurs poteaux corniers portent souvent des statues de saints. On orna les portes et les boiseries intérieures de panneaux richement sculptés et parfois peints et dorés.

Les plus beaux hôtels construits en pierre avaient des portiques ornés de colonnes.

On voyait aussi à l'extérieur des maisons de pierre du XVIe. siècle, de petites niches en saillie ou observatoires d'où l'on pouvait voir ce qui se passait dans les rues.

Souvent alors les cheminées étaient des morceaux achevés. La grande dimension des foyers l'élévation et l'ampleur du manteau en faisaient de véritables monuments ; nous avons, à Caen et aux environs, plusieurs grandes cheminées de ce

genre : l'une dans la maison, n°. 26, rue Saint Jean, mérite d'être examinée. M. de La Querrière cite à Rouen dans la maison, n°. 4; rue de la Croix-de-Fer, une cheminée plus curieuse encore : toutes les parties en sont couvertes de sculptures, d'arabesques et de figures de haut relief : quatre bas-reliefs séparés par des pilastres de la renaissance, sont placés, un sur chaque côté et deux sur la face du corps de la cheminée : toutes les parties d'ornement de cette cheminée, qui a 12 pieds de hauteur, étaient dorées.—Je vais citer plusieurs grands édifices civils du XVIe. siècle; voici d'abord l'indication de quelques maisons privées.

CAEN.	*Rue du Montoir Poissonnerie*, n°s. 10, 12.—Deux maisons de bois contiguës à pignons, probablement du temps de François Ier.
Idem.	*Rue de Geole*, n°. 17.—Maison en pierre ornée de médaillons.
Idem.	*Cour de la Monnaie*.—Maison en pierre avec tourelle ou cabinet en encorbellement.
Idem.	*Rue St.-Pierre*, n°. 75.—Maison de bois en partie défigurée.
Idem.	*Rue St.-Pierre*, n°. 54.—Maison de bois couverte de moulures et de rinceaux, sur laquelle on remarque aussi des figures de saints et de petits médaillons, etc., etc.
Idem.	*Rue St.-Pierre*, n°. 24.—Maison en pierre presqu'entièrement défigurée dont quelques fenêtres donnant rue des Teinturiers, sont encore surmontées d'une cymaise reposant sur des têtes en encorbellement.—Elle était probablement de la 2e. moitié du XVIe. siècle.
Idem.	*Rue St.-Jean*, *Impasse de Thon*.—Maison en pierre, dont la plupart des fenêtres ont été élargies, mais qui offre encore quelques détails

	intéressants, notamment des fenêtres à frontons aigus garnis de pinacles, au-dessus de l'entablement.
CAEN.	*Rue d'Auge*, *n°*. 20 — Jolie maison en pierre, portant la date 1549.
BAYEUX.	*Rue Bourbesneur*. — Maison en pierre de la 2e. moitié du XVIe. siècle.
BEAUGENCY	L'hôtel de Ville, construit en 1526 d'après les dessins de l'architecte Viart d'Orléans. — Cette maison élégante est ornée de plusieurs bas-reliefs qui représentent avec leurs supports, les armoiries du cardinal de Longueville, celles de son frère et du comte de Dunois, son père.
VENDÔME.	Hôtel de Ville, bâti sous François Ier., et renfermant une des portes de la ville.
ÉVREUX.	Maison sur la place de la cathédrale. Quelques autres maisons dans différentes rues.
NOGENT-LE-ROTROU.	Maison avec une porte cochère au-dessus de laquelle est un frontron et deux petites tourelles en encorbellement. Sur le cintre de cette porte on lit dans un cartouche l'inscription suivante : *De pierre blanche durant febvrier je fu faicte* 1542.
CHARTRES.	*Rue du Grand-Cerf*. — Maison en pierre de la 2e. moitié du XVIe. siècle.
BLOIS.	Plusieurs maisons très-remarquables du XVIe. siècle, qui seront prochainement décrites par M. de la Saussaye; l'une de ces maisons (l'hôtel d'Alluye) offre encore à l'intérieur de la cour un portique très-élégant, et au rez-de-chaussée des appartements qui ont peu souffert. Toute cette maison est à étudier.
LOCHES.	*Rue par laquelle on monte au château*. Maison en pierre assez riche d'ornements, probablement de la 2e. moitié du XVIe. siècle.
POITIERS.	*Dans une rue près la cathédrale*. — Maison en pierre, dans laquelle habitait Diane de Poitiers, selon la tradition.

Rouen.	*Rue du Bec*, nos. 12, 14. — Maison de la fin du XVIe. siècle, dont le rez-de-chaussée est en pierre et les deux étages supérieurs en bois, décrite par M. de La Querrière, p. 62 de son ouvrage.
Idem.	*Rue des Augustins*, n°. 29. — Maison de bois, décrite par le même auteur.
Idem.	*Rue Malpalu*, n°. 12. — Maison en bois, ornée de médaillons et d'arabesques très-riches, citée par le même auteur.
Idem.	*Rue du Bouvreuil.* — Maison en pierre d'une exécution soignée portant la date 1578, décrite par de La Querrière.
Idem.	*Rue Percière*, n°. 11. — Maison en pierre ornée de mascarons, portant la date 1581; figurée par M. de La Querrière.
Idem.	*Place du pont de Robec*, nos. 4, 6. — Maison de bois, dans la cour de laquelle sont des bas-reliefs en bois; décrite par M. de La Querrière.
Idem.	*Rue Étoupée*, n°. 4 — Maison en pierre, de 1580, remarquable par un bas-relief représentant une ville murée où deux voyageurs arrivent; décrite par M. de La Querrière.
Idem.	*Rue des Cordeliers*, n°. 45. — Maison en pierre de la 2e. moitié du XVIe. siècle; figurée par M. de La Querrière.
Idem.	*Abbaye de St.-Amand.* — Maison de bois et de pierre, tour en encorbellement, etc. Construites à diverses époques du XVIe. siècle.
Idem.	*Rue de la Grosse-Horloge*, nos. 115, 117. — Maison de bois ornée d'arabesques et de petites figures en bas-relief; décrite par M. de La Querrière.
Tours.	*Rue du Commerce.* — Maison de pierre en partie de la renaissance (François, Ier.) Cette maison qui appartient à M. Gouin, député, existait sous Louis XI et servait alors de chancellerie; effectivement en passant dans le jardin, et voyant le derrière de cette maison on demeure convaincu que les retouches du XVIe. siècle ont recouvert

	la maison du XVe, on a même rempli les ogives par des cintres et des arabesques. Le tout fait un très-bon effet, l'escalier en saillie est charmant.
TOURS.	*Rue du Commerce*, n°. 3.—Maison qui paraît du temps d'Henri II.
Idem.	*Rue St.-François de Paul.*—Hôtel bâti en 1551, et qui appartenait à Boucicault : c'est une des plus belles maisons de la renaissance que l'on puisse citer à Tours et ailleurs, peut-être une partie de l'hôtel est-elle plus ancienne.
NANCY.	Entrée du Palais des comtes de Lorraine, dans le style qui régnait sous Louis XII, au commencement du XVIe. siècle.
PÉRIGUEUX	*A l'angle de la rue de Laiguillerie.*—Maison très-remarquable de l'an 1518, sur laquelle on lit plusieurs inscriptions ou sentences dans le genre de celles du manoir des Gendarmes, près de Caen.
Idem.	*Rue Taillefer*, n°. 21.—Maison dont la porte mérite d'être examinée.
Idem.	*Même rue*, n°. 37.—Autre maison de la renaissance décrite par M. de Taillefer, dans son ouvrage sur les antiquités de Vésone.
Idem.	*Près la place Cadere, à l'extrémité de la rue de la Sagesse.*—Maison présentant des arabesques et différentes sculptures bien traitées, des colonnes ornées de canelures torses, et autres détails remarquables. *Nota.* J'ai vu à Périgueux plusieurs autres maisons curieuses du XVIe. siècle. Il y en a aussi quelques-unes des XIIe. et XIIIe. siècles, et plusieurs caves fort anciennes existent sous diverses maisons.
ORLÉANS.	*Rue des Albanais.*—Maison très-élégante, dite de *Diane de Poitiers*, qui a été décrite par M. Vergnaud (p. 412 de l'histoire d'Orléans).
Idem.	*Rue Pierre Percée*, n°. 4.—Maison du temps de Louis XII, dont l'intérieur offre des sculptures remarquables, notamment une belle cheminée.

ORLÉANS.	*Rue des Hôteliers, n°.* 62.—Maison regardée par M. Vergnaud comme un ouvrage d'Androuet du Cerceau.
	Nota. Il existe à Orléans plusieurs autres maisons du XVIe. siècle.

Après avoir indiqué quelques maisons privées, je crois devoir citer un petit nombre de constructions d'une plus grande importance, tels que le palais de Blois, le palais de justice et l'hôtel du Bourgtheroulde à Rouen, etc.

Ces grands édifices n'ont pas été faits du même jet, ils offrent des styles différents dans leurs principaux corps-de-logis, et l'examen que l'on pourra en faire sera très-utile pour se familiariser avec les caractères distinctifs de la fin du XV°. siècle et du XVI°.

Palais de Blois. En 1498, le bon Louis XII, dit Jean d'Auton, *fit refaire son château de Bloye tout de neuf, tant somptueux que parraissait une œuvre du Roi.* Nous trouvons effectivement dans la façade de l'édifice, donnant sur la place, tous les caractères qui distinguent les constructions civiles de la fin du XV°. siècle.

La porte d'entrée est surmontée d'une niche ou dais dont les ornements sont de la plus grande finesse et sous lequel était placée la statue de Louis XII (1); cette entrée ne se trouve pas au milieu du bâtiment, irrégularité qui se reproduit fré-

(1) La chambre à coucher de Louis XII se trouve près de l'angle gauche de la façade, la fenêtre de cette chambre est reconnaissable par la balustrade en pierre qui la distingue des autres.

quemment dans les édifices, même les plus remarquables de cette époque. A l'intérieur, le corps-de-logis offre une charmante galerie ou portique, soutenue par des colonnes prismatiques couvertes de nervures saillantes qui se croisent de manière à former des losanges : ornement assez ordinaire sur les colonnes des plus beaux édifices du règne de Louis XII, et que l'on remarque aussi au palais du Cardinal d'Amboise à Gaillon; chacun de ces losanges servait d'encadrement à une fleur de lys que l'on a fait disparaître pendant la révolution.

Le côté nord du château que l'on trouve à droite de la Cour, est l'ouvrage de François Ier. L'architecture en est bien différente et comme celle du château de Chambord dans le style de la renaissance. On monte aux appartements qui occupent ce corps-de-logis par deux tours octogones en saillie chargées d'ornements. Le grand corps-de-logis qui se présente à l'ouest, a été élevé par Gaston, duc d'Orléans, qui voulait, dit-on, reconstruire le château tout entier dans le même style d'architecture; ce style n'est autre que celui qui régna sous Louis XIII et sous Louis XIV : c'est le style moderne de l'époque.

Les parties les plus anciennes de ce château sont; 1°. la salle des gardes, dont la construction remonte au XIIIe. siècle, et dont j'ai parlé précédemment, et les bâtiments placés dans la cour, du côté du midi qui ont été construits par les comtes de Blois, mais dont il n'est pas facile de fixer l'époque avec précision.

La place publique qui précède le palais en était autrefois la cour extérieure ou l'avant-cour, et elle était entourée de fossés. On y voyait, au XVe. siècle, des maisons occupées par les seigneurs attachés à la Cour, ce qui rappelle la disposition adoptée dès le temps de Charlemagne pour les logements des personnes revêtues de quelque dignité et qui

étaient, comme nous l'avons dit, placés autour du palais de l'empereur.

Le palais de Blois sert aujourd'hui de caserne, et l'on a défiguré bien des parties de ce monument historique. Quand le gouvernement pousse aussi loin l'indifférence et le mauvais vouloir, il n'est pas étonnant que de simples particuliers dégradent les édifices qui leur appartiennent.

. . . .

Palais de Justice de Rouen. Le palais de Justice de Rouen environne de trois côtés une cour en parallélogramme allongé. L'édifice appelé Salle des Procureurs, fut élevé six ans avant le palais pour servir de salle commune aux marchands de la ville et aux étrangers. Il présente, aux deux extrémités, des pignons ornés à leurs angles de tourelles ou campanilles. A l'intérieur on remarque une vaste salle élevée sur un rez-de-chaussée, longue de 160 pieds, large de 50. M. de Jolimont a publié une vue intérieure de cette belle salle, dans son ouvrage sur les monuments de la Normandie (1).

Au midi et en retour d'équerre on construisit vers 1500 le magnifique palais où devait siéger l'échiquier devenu le Parlement.

« Cette façade, dit M. de Jolimont, s'étend sur une longueur de plus de 200 pieds, et est décorée de tout ce que l'architecture de ce temps-là présente de plus délicat et de plus riche. Les piliers angulaires, les trumeaux, chargés de dais, de statues et de clochetons, et qui s'élèvent depuis la base jusqu'au faîte ; les ornements multipliés qui entourent les fenêtres, ceux qui accompagnent et surmontent

. . . .

(1) De Jolimont, monuments de la Haute-Normandie, in-f°., 1820.

celles du toit : la charmante série d'arcades qui règne en forme de galerie sur toute la longueur de l'entablement; enfin l'élégante tourelle octogone qui occupe le milieu et divise la façade en deux parties égales, sont de la plus grande beauté et d'un excellent goût malgré certaine bizarrerie qui régnait dans le style de cette époque.

L'hôtel du Bourgtheroulde fut commencé, vers la fin du XVe. siècle, par un riche seigneur nommé Guillaume Le Roux, et terminé par son fils, abbé d'Aumale et du Val-Richer.

La partie qui est sur la place paraît la plus ancienne. Il est facile de reconnaître le genre d'architecture du siècle de Louis XII dans le bâtiment qui occupe le fond de la cour; ce bâtiment est terminé par de grandes lucarnes et surchargé d'ornements dans le goût de ceux du palais de Justice.—A l'un des angles de la cour on voit une tour octogone décorée à chaque étage de bas-reliefs fort curieux qui ont été gravés par M. Langlois et expliqués dans l'ouvrage de M. de La Quérière. L'hôtel du Bourgtheroulde a aussi été gravé avec une grande exactitude dans l'ouvrage de M. Pugin.

Du côté gauche de la cour règne une charmante galerie, évidemment postérieure, et du temps de François Ier.; le soubassement de cet élégant édifice offre une suite de bas-reliefs d'un prix inestimable, retraçant la célèbre entrevue de Henry VIII et de François Ier.

Au-dessus des arcades règne une autre série de bas-reliefs également remarquables, dont le sujet est le triomphe de la loi, d'après M. de Jolimont dont j'analyse la description.

Si l'on veut des détails plus étendus sur l'hôtel du Bourg-

theroulde, on peut consulter l'ouvrage de M. de la Querrière, mais il faut ensuite aller visiter ce monument. En fait de maisons privées, c'est peut-être la plus importante et la plus curieuse de notre province.

Ancien Hôtel de Ville de Caen. Ce bel hôtel qui renferme aujourd'hui le tribunal de commerce et la bourse, fut construit en 1538, par Nicolas de Valois, seigneur d'Ecoville, et des sculpteurs Italiens furent chargés de diriger les travaux. Il offre encore trois corps-de-logis disposés autour d'une cour carrée.

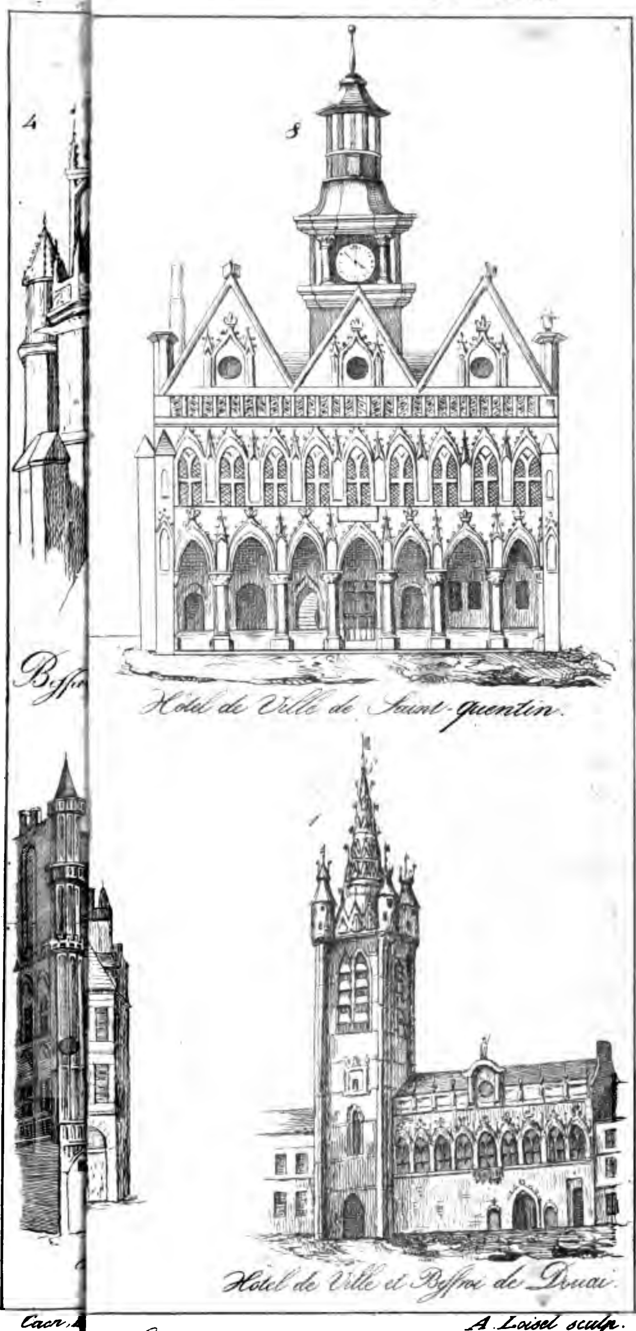
Le côté qui fait face à la place, est décoré d'ordres composés fort à la mode au XVIe. siècle; la porte d'entrée, à plein cintre, était autrefois surmontée d'un bas-relief. Les deux autres côtés de l'édifice ont été dessinés et décrits par M. de Jolimont (1).

Il existe à Caen, à l'extrémité de la cour de la Monnaye (2), un charmant hôtel qui paraîtrait avoir été construit par les mêmes artistes que le précédent, et que je compte figurer dans l'un des prochains volumes de la Société des Antiquaires; on y voit des colonnes très-élégantes, et l'escalier est couronné d'une lanterne à jour.

Les hôtels en pierre avec galeries ou portiques, semblables à l'hôtel d'Alluyes, à Blois, décrit sommairement dans le dernier tableau, sont encore nombreux dans nos villes, et s'il était nécessaire, j'en pourrais décrire une centaine; je crois devoir m'en dispenser et indiquer seulement l'importance de quelques-uns de ces édifices, parce que depuis

(1) Description des monuments de Caen. Paris, 1825.

(2) L'imprimerie de M. Le Roy est établie dans cette maison.



Caen, L

A. Loisel sculp.

quelques années les artistes se sont épris des monuments de la renaissance et qu'ils ont dessiné beaucoup de maisons de cette époque. La lithographie a reproduit déjà bon nombre de ces anciens édifices : les productions architectoniques du XVIe. siècle sont généralement connues et appréciées.

Henri II, marchant sur les traces de Henri Ier., donna comme lui de notables encouragements aux progrès de l'art. Sous son règne l'architecture et la sculpture furent dans un état prospère ; seulement, comme nous l'avons dit précédemment, on employa certaines moulures avec moins de profusion.

Les maisons contruites à la fin du XVIe. siècle, ont encore parfois des pilastres à renflement, semblables à ceux de la maison figurée pl. XXIX, n°. 3.

Les maisons de pierre sont ornées de mascarons et de cartouches semblables à ceux de la maison figurée pl. XXIX, n°. 4 (1). Mais on ne voit pas, au moins habituellement, cette profusion d'arabesques qui avait tapissé les trumeaux des fenêtres et des portes sous François Ier.

XVIIe. siècle.

Ce que j'ai dit de l'architecture des châteaux de la fin du XVIe. siècle et du XVIIe. s'applique aux maisons des villes quant à ce qui concerne les moulures, les portes, les fenêtres et les décorations intérieures et extérieures, et il serait inutile, je pense, de répéter ce que j'ai dit et de m'étendre sur les caractères de cette époque où les édifices civils et militaires furent soumis aux mêmes règles.

(1) J'ai emprunté ce fragment à la pl. 2e. de l'ouvrage de M. La Querrière, sur les maisons de Rouen.

Rappelons seulement que le style du XVIe. siècle se reproduisit souvent pendant le XVIIe. A cette époque on vit encore fréquemment les maisons de pierre, ayant sur la rue un pignon triangulaire, avec des fenêtres divisées en quatre parties par des croisées de pierre et munies d'escaliers en saillie formant une espèce de tour (pl. XXV, fig. 9).

Au XVIIe. siècle, les grands édifices affectèrent un style beaucoup plus lourd que sous François Ier., Henri II et ses successeurs. On vit paraître sous Henri IV, les frontons brisés, les cartouches pesants, des colonnes à renflements, et comme nous l'avons dit (p. 359), des modillons sous les corniches, etc. On trouvera bon nombre d'exemples de cette architecture dans les édifices publics ou privés élevés depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV (1).

Réflexions finales. — La tâche que je me suis imposée, consistant à débrouiller les caractères distinctifs de l'architecture aux différents siècles du moyen âge, et jusqu'au XVIIe. siècle, le nom de Louis XIV, que je viens de citer, m'annonce que je suis parvenu au terme de cet ouvrage.

Les notions bien incomplètes, sans doute, que j'ai présentées ne sont en quelque sorte que des pierres d'attente pour un travail plus étendu, dont je m'occupe de réunir les matériaux, et que j'espère terminer plus tard.

Toutefois, il m'a fallu, pour arriver à ces données générales, visiter un grand nombre d'édifices éloignés les uns des

(1) A Caen, nous pouvons citer, outre plusieurs maisons, le couvent des Ursulines, construit de 1630 à 1636, par Jourdain de Bernières, et l'ancien couvent des Pères de l'Oratoire, dans la rue de ce nom.

autres, entreprendre de longs voyages, explorer les localités qui ne l'ont encore été qu'imparfaitement. En continuant de recueillir de nouveaux faits je pourrai, j'espère, perfectionner ce système de classification chronologique que je me flatte d'avoir créé en France, *lorsque personne n'y songeait encore.*

Je réclame donc de ceux qui liront cette histoire sommaire, les renseignements nouveaux qu'ils pourront acquérir sur la succession des formes architectoniques.

En m'avançant dans une route que personne n'avait encore parcourue, j'ai dû quelquefois m'égarer, j'ai souvent tracé trop légèrement le sentier que j'essayais de frayer aux autres. Il y aura donc nécessairement à rectifier, et beaucoup à ajouter dans cet ouvrage élémentaire : les archéologues auxquels ce livre servira de guide, m'aideront, j'en ai la conviction, à perfectionner cette œuvre, en même temps qu'ils tiendront compte des difficultés de plus d'un genre attachées aux études qui m'ont occupé, et auxquelles j'essaye aujourd'hui de les initier.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU MOYEN AGE.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

ARCHITECTURE CIVILE.

